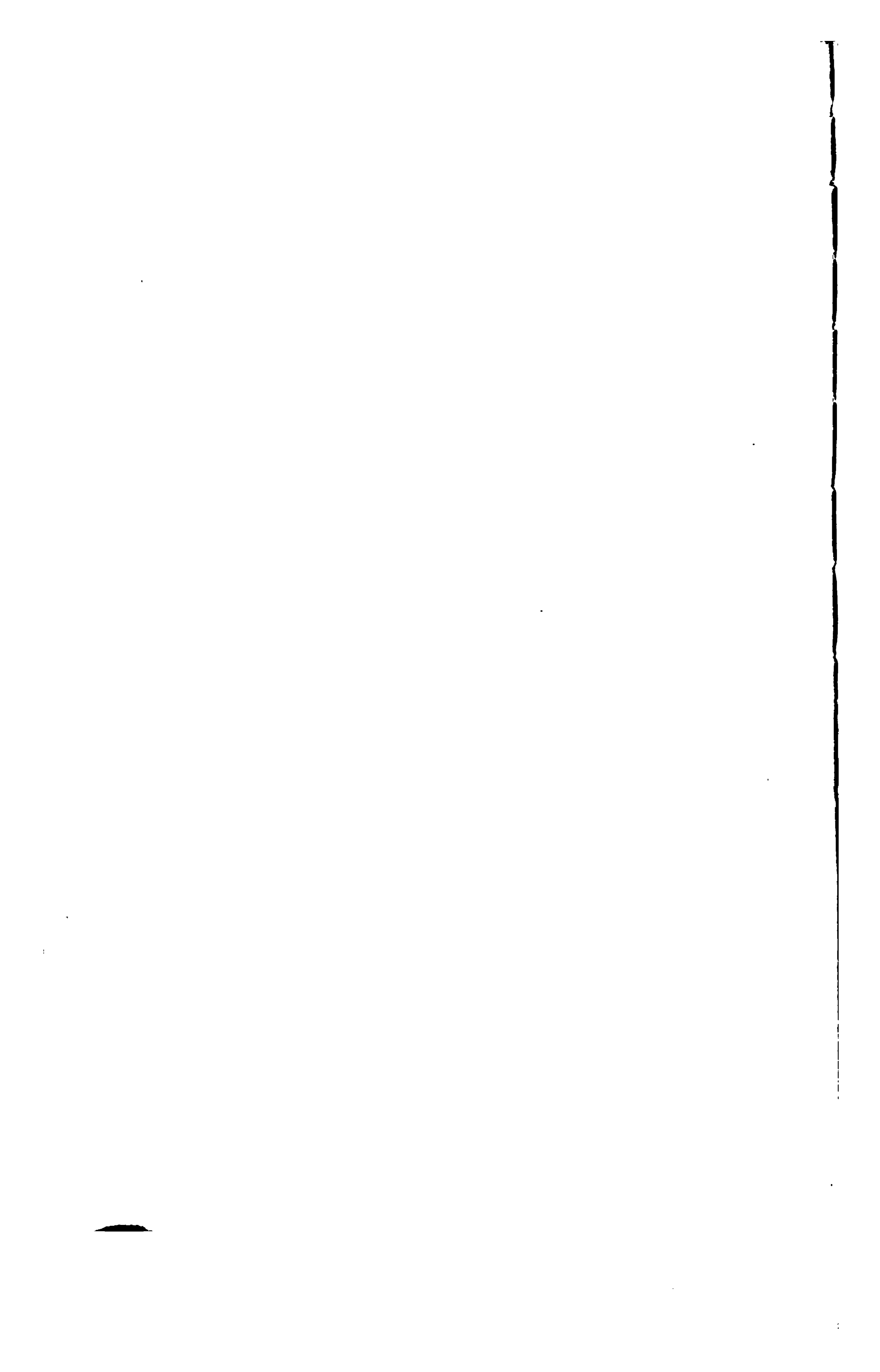




HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364.—1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.

QUINTILIEN.

CINQUIÈME ÉDITION.



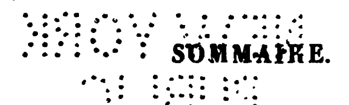
PARIS.

DUFÉY, ÉDITEUR, RUE DES MARAIS S. G. 17.

M DCCC XXXVII.

PHILIPPE-LE-BON.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.



SOMMAIRE.

Sédition à Anvers. — Succès des Français. — Joûte du sire de Charni. — Conférences et conclusion du traité d'Arras.



PHILIPPE-LE-BON.

1435.

Après huit jours passés à Paris, durant lesquels le duc de Bourgogne fit célébrer un service funèbre pour sa sœur madame de Bedford, il continua sa route vers la Flandre. Il s'y occupa d'abord des préparatifs de cette grande journée qui devait avoir

lieu à Arras deux mois après. Dans l'intervalle il voulut punir une révolte[1] que, déjà depuis quelque temps, ses grandes affaires l'avaient empêché de réprimer. Il prétendait avoir le droit de percevoir un tribut sur les navires marchands qui entraient dans le port d'Anvers, et il avait établi un grand vaisseau monté par des gens à lui pour exiger le droit. Les habitans soutenaient, de leur côté, que cet impôt était contraire à leurs priviléges, tels que les ducs de Brabant avaient accoutumé de les jurer à leur avènement, tels que le duc Philippe les avait lui-même jurés. Tandis qu'il était en Bourgogne avec son armée, ils s'étaient emparés de son vaisseau et avaient mis ses serviteurs en prison, sans même faire aucune signification au prince ou à ses officiers.

Le Duc, afin de rétablir son autorité à Anvers, fit, le plus secrètement qu'il put, une assemblée de gens d'armes pour surprendre la ville. Les habitans découvrirent son dessein, et tout aussitôt ils prirent les armes et allèrent assaillir l'abbaye Saint-Michel. C'était un grand et fort couvent, où le Duc logeait quand il venait à Anvers. Il touchait aux murailles, et qui en eût été maître, aurait pu

[1] Monstrelet. — Meyer.

facilement s'emparer de la ville. L'abbé était suspect aux gens d'Anvers, qui craignaient que déjà il n'eût introduit des gens du Duc. Ils entrèrent facilement, ne trouvèrent personne, et abattirent les murs du couvent, pour qu'ils ne gênassent plus la défense de la ville; puis ils s'apprêtèrent à bien soutenir le siége. Le Duc les voyant si résolus, et ne se trouvant pas encore assez en force, se borna à défendre, sous peine capitale, dans toutes les bonnes villes de Flandre, qu'on eût aucun commerce ni communication avec les gens d'Anvers. C'était pour eux un grand dommage; après l'avoir enduré pendant quelque temps, tristes de voir leur négoce se détruire, ils demandèrent merci à leur seigneur, lui payèrent une forte somme, et reçurent dans la ville ses officiers.

Les habitans du duché de Bourgogne n'étaient jamais portés à la sédition comme les gens de Flandre. Cependant en aucun temps ils n'avaient eu autant de motifs pour être mécontens et pour murmurer; ils étaient ruinés, grevés d'impôts, encore y avait-il beaucoup d'abus dans la façon de les recueillir. Sur les plaintes des bonnes villes de son duché[1], le Duc ordonna que la répartition

[1] Histoire de Bourgogne.

de la taille se ferait par le maire et les échevins, en présence des principaux bourgeois, et sur le rapport de commissaires nommés pour connaître les facultés de chacun. La taxe ne devait jamais excéder un sou par livre.

Tandis que les ambassadeurs du pape, du concile, des rois d'Angleterre et de France, du duc de Bretagne, se mettaient en route pour venir à cette grande journée d'Arras, les Anglais voyaient leurs affaires déchoir de plus en plus en France. Le connétable, qui avait maintenant une grande part au gouvernement, voulait pousser la guerre avec activité, et préparait diverses entreprises [1], sans parler des courses que continuaient toujours à faire la Hire et les autres chefs de compagnies.

Vers le commencement de mai, les sires Jean de Brussay, de Braquemont, de Longueval et autres, passèrent la Somme pendant la nuit, et surprirent par escalade la ville de Rue. Ce leur fut un sûr refuge pour faire de là des courses dans le Ponthieu, le Boulonnais, le pays de Marquenterre et l'Artois. Il leur arriva des renforts, et ils se répandirent partout, mettant la contrée à feu et à sang. Les paysans étaient dans la crainte

[1] Richemont.

et la désolation; enfin, le sire de Brussay tomba dans une embuscade, et fut pris avec plusieurs de ses compagnons.

Le comte d'Arundel, après avoir délivré la Normandie et le Maine, était avec sa troupe du côté de Mantes. Le duc de Bedford, qui se tenait à Rouen, lui donna ordre d'aller au secours du Ponthieu. Quand on apprit que la garnison de Rue n'était plus à craindre, le comte d'Arundel tourna son attaque vers Gerberoy, près de Beauvais[1]. C'était une vieille forteresse qui tombait en ruines; mais depuis quelques jours les Français semblaient la vouloir réparer. Les habitans du pays tremblaient de les voir s'y fortifier et y mettre garnison. Ils avaient conjuré le comte d'Arundel de les sauver de ce péril. Il se rendit à leurs prières; il ignorait que la Hire et Saintraille se trouvaient dans ce château, et croyait n'y trouver que peu de gens assez mal commandés. La présomption des Anglais était si grande, qu'ils apportaient des cordes pour pendre les prisonniers qu'ils allaient faire. Le comte d'Arundel s'avança donc jusqu'auprès de la barrière sans trop de précaution. Tout son monde n'était pas arrivé; les ar-

[1] Monstrelet. — Hollinshed. — Berri. — Amelgard.

chers étaient encore loin derrière. Lorsque les chevaliers français virent qu'ils allaient être attaqués par des forces supérieures, ils comprirent tout leur danger. Après s'être bien consultés, sans perdre un moment ils commencèrent à assaillir vigoureusement les Anglais de l'avant-garde, avant que le gros de leur armée pût venir à leur secours. Un des préceptes de guerre du brave capitaine la Hire était en effet : « Qui veut « se garder d'avoir peur doit frapper les premiers « coups[1]. » Saintraille se mit à la tête des gens de pied, et la Hire, avec soixante lances, se tint prêt à l'appuyer. Le comte d'Arundel ne s'attendait point à une si forte attaque; il se retrancha de son mieux pour attendre le reste de sa troupe; mais la Hire, après avoir mis en déroute sir Randolph Standish, que le comte avait envoyé contre lui avec cent cavaliers, s'avança à la rencontre des Anglais qui arrivaient à la suite de l'avant-garde. Ils étaient sans nulle méfiance, et marchaient sans être préparés à une attaque. Le trouble se mit tout aussitôt parmi eux, et ils s'enfuirent en déroute. Cependant le comte d'Arundel, ne comptant plus sur nul secours, se défendait bravement.

[1] Le Jouvencel.

Il avait mis pied à terre, avait pris pour rempart des fossés et des haies; ses gens avaient planté devant eux leurs pieux aiguisés, et résistaient à toutes les attaques. Enfin on fit venir trois couleuvrines, et l'on tira sur eux. Le comte d'Arundel eut la jambe fracassée et tomba; bientôt les Français pénétrèrent et le firent prisonnier avec sir Richard Woodville et ce qui restait de la troupe. On transporta le comte à Beauvais, et il y mourut peu de jours après. Le duc de Bedford venait de le créer duc de Touraine, où les Anglais ne possédaient pas encore une forteresse. C'était le plus dur et le plus hautain de leurs capitaines; son orgueil et sa rudesse n'avaient pas peu contribué à exciter les révoltes de la Normandie; mais il était vaillant chevalier et d'illustre renommée; l'Angleterre ne pouvait faire une plus grande perte. Il y avait long-temps que les Français n'avaient eu un si beau fait d'armes.

Trois semaines après, une autre entreprise plus importante encore eut un plein et facile succès[1]. Un chevalier de l'Isle-de-France nommé

[1] Berri. — Chartier. — Journal de Paris. — Monstrelet. — Hollinshed. — Richemont.

le sire Regnauld de Saint-Jean, le sire de Chailli, et un vaillant homme nommé Bourgeois, capitaine de la garnison de Janville, avaient quelques intelligences dans Saint-Denis; ils proposèrent au connétable et au bâtard d'Orléans de tenter la surprise de cette ville. La chose fut résolue, et avant même que le Bâtard eût pu arriver avec la troupe qu'il amenait, les sires de Foucauld et de Gaucourt s'étaient introduits dans la ville de Saint-Denis et avaient tué la garnison anglaise. Le maréchal de Rieux, qui était à Beauvais, vint aussitôt à leur aide, car ils n'eussent pas été de force à garder la ville. Le bâtard d'Orléans se hâta aussi d'amener un bon nombre de gens d'armes; puis on manda la Hire, Saintraille, Guillaume de Flavy, Floquet, capitaine de la ville d'Évreux, et tout ce qu'on put réunir de monde, afin de commencer une forte guerre aux portes de Paris. Ecouen, Pont-Saint-Maxence et d'autres forteresses des environs furent prises. Les Anglais furent défaits en mainte rencontre: une fois à Saint-Ouen pendant qu'ils coupaient les blés pour leurs chevaux; un autre jour dans l'île Saint-Denis, où descendit, à la tête de soixante hommes, Floquet qui portait à ce combat l'effigie du duc de Bedford pendue à sa lance, prétendant

que ce chef des Anglais lui avait manqué de parole dans quelque occasion de la guerre. Toute la campagne fut dévastée, et les passages de la rivière occupés en dessus et en dessous de la ville. Les Parisiens étaient comme assiégés. Les vivres commençaient à leur manquer. Ils envoyèrent au duc de Bedford pour lui demander secours. Il se hâta, et bientôt arrivèrent pour sauver Paris lord Talbot, lord Scales, le comte de Warwick, lord Willoughby, sir Thomas Kiriel, sir Mathieu Goche, François l'Aragonais, le bâtard de Thian, le sire Ferri de Mailli, et tous les chefs anglais ou qui tenaient leur parti.

Cette guerre, plus forte et plus cruelle que jamais, se faisait justement pendant que commençaient les pourparlers d'Arras. Jamais on n'avait rien vu de si grand que l'assemblée qui se formait en cette ville. Les cardinaux y étaient arrivés les premiers, avant que le duc de Bourgogne y fût venu; mais ses serviteurs leur firent le plus respectueux accueil. Successivement arrivèrent les ambassadeurs de l'empereur Sigismond, des rois de Castille, d'Aragon, de Portugal, de Navarre, de Naples, de Sicile, de Chypre, de Pologne, de Danemarck, des ducs de Bretagne et de Milan. On aurait pu s'étonner de n'y point voir

des ambassadeurs du duc de Savoie, qui avait tant travaillé à amener cette paix; mais le duc Amédée venait d'abandonner le gouvernement de son État, et de se retirer dans son château de Ripaille, pour y mener, comme en un ermitage, une vie tranquille et retirée, avec plusieurs gentilshommes de sa cour. L'Université de Paris avait envoyé ses députés; beaucoup de bonnes villes de de France, de Flandre, de Hainaut et même de Hollande y avaient aussi les leurs. Une foule d'évêques y étaient en personne; parmi eux brillait l'évêque de Liége, qui fit son entrée avec une livrée magnifique, montée sur deux cents chevaux blancs. Une multitude de docteurs en théologie et en droit s'y étaient rendus de tous les côtés.

L'ambassade d'Angleterre était composée d'environ deux cents seigneurs ou chevaliers; les principaux furent d'abord l'archevêque d'York et le comte de Suffolk. Le duc de Bourgogne fit son entrée le 30 juillet, arrivant de Lens en Artois. Tous les seigneurs qui se trouvaient dans la ville vinrent au-devant de lui jusqu'à une lieue, hormis les cardinaux, qui ne manquèrent point cependant à y envoyer leurs gens. Il fit à tous un accueil plein de courtoisie; son appareil était splen-

dide; les principaux chevaliers et gentilshommes de ses États l'accompagnaient, ainsi que les princes et seigneurs ses vassaux et ses parens, les ducs de Gueldre et de Bar, le damoiseau de Clèves, les comtes de Nevers, d'Étampes, de Vaudemont, de Ligni, de Saint-Pol, de Salins. Il était escorté de trois cents archers vêtus à sa livrée; tout le peuple criait « Noël! » et montrait une joie merveilleuse. Il alla d'abord rendre visite au cardinal de Sainte-Croix, légat du pape, puis au cardinal de Chypre, ambassadeur du concile, et se retira en son logis.

Deux jours après, vinrent les ambassadeurs du roi Charles de France. Ils arrivaient par Rheims; dès leur entrée dans les États du Duc, on avait commencé à leur faire la plus honorable réception. Le duc de Bourgogne avait envoyé au-devant d'eux, jusqu'à Saint-Quentin, son cousin le comte d'Étampes. Les premiers de cette ambassade, composée de dix-huit personnes, étaient le duc de Bourbon, le connétable, le comte de Vendôme, le chancelier de France, messire Christophe de Harcourt, le seigneur Valperga, le maréchal de la Fayette; avec eux était une quantité d'autres, nobles ou non, des plus estimés dans les conseils du roi : en tout, leur

cortége était de quatre ou cinq cents personnes.

Le Duc, sachant leur arrivée, sortit de la ville avec les gens de sa maison et tous les princes et seigneurs qui se trouvaient pour lors à Arras. Les Anglais seuls refusèrent de l'accompagner, s'étonnant qu'il rendît de si grands honneurs aux ambassadeurs de leur commun adversaire. Il alla jusqu'à la distance d'un mille; là, avec toutes les démonstrations de tendresse, il embrassa ses deux beaux-frères, le duc de Bourbon et le comte de Richemont. Chacun s'empressait de faire accueil aux seigneurs de France; tous les visages étaient animés et joyeux. Le connétable, les comtes de Vendôme et d'Étampes, le damoiseau de Clèves, ouvraient la marche. Après eux venaient les trompettes: puis, les rois d'armes, les hérauts et les poursuivans d'armes de tant de princes et seigneurs qui faisaient partie de cette assemblée, tous vêtus à leur livrée, portant leurs armoiries, et suivant, comme leur chef, Montjoye, roi d'armes de France. Les ducs de Bourgogne, de Bourbon et de Gueldre chevauchaient de front, et derrière eux la foule des chevaliers. Le peuple poussait des acclamations de joie; les rues étaient pleines, les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons remplis de spectateurs. Les

ambassadeurs de France commencèrent aussi par aller rendre leurs devoirs aux cardinaux.

Trois jours après, ce fut encore nouvelle pompe pour l'entrée de la duchesse de Bourgogne. Elle arriva dans une litière, parée magnifiquement; six de ses dames l'entouraient, montées sur leurs haquenées; puis venaient trois chariots de parade, où étaient la comtesse de Namur et les autres dames de la Duchesse, vêtues toutes de même avec des robes et des chaperons couverts de broderies d'or et de pierreries. Le duc de Bourbon, le duc de Gueldre, le connétable et tous les seigneurs étaient à cheval autour de la litière; mais les Anglais, qui étaient venus comme les autres au-devant de la Duchesse, ne voulurent point faire partie du cortége avec les Français. Un peu ensuite on amena aussi le comte de Charolais, et tout enfant qu'il était, sa réception fut pompeuse aussi.

Une si grande et belle assemblée, où l'on comptait environ cinq cents chevaliers et neuf ou dix mille personnes en tout, était certes l'occasion de quelque noble joûte. En effet, il y en eut une presque au commencement des conférences. Un chevalier espagnol, nommé Juan de Merlo, défia Pierre de Beaufremont, sire de Charni, un des plus vaillans chevaliers et des plus grands sei-

gneurs de Bourgogne, qui portait l'ordre de la Toison-d'Or. Il n'avait à venger aucune querelle ni diffamation; c'était seulement pour acquérir de l'honneur qu'il voulait rompre trois lances en champ clos[1]. Le sire de Charni accepta, en ajoutant seulement qu'après la lance on combattrait à pied avec l'épée et la dague, jusqu'à ce qu'un des adversaires perdît son arme, mît la main en terre, ou la laissât retomber sur ses genoux. La joûte fut brillante; le sire de Charni avait pour écuyers portant ses armes le comte d'Étampes, le comte de Saint-Pol, le comte de Suffolk, le comte de Ligni et le sire d'Argueil, fils du prince d'Orange. Il portait à sa main une petite bannière de dévotion représentant la Sainte-Vierge et saint George. L'Espagnol avait aussi de bien nobles écuyers que lui avait donnés le Duc: le sire de Saveuse et le sire Jacques de Lor. La huque qu'il portait sur ses armes était de velours rouge, avec la croix blanche de France. Les Anglais et les Bourguignons s'en offensèrent; mais lui, s'en apercevant, leur répliqua que son maître, le roi de Castille, était allié du roi Charles. Le premier jour, les lances furent rompues sans qu'aucun

[1] Monstrelet. — Meyer. — Cervantes : Don Quixote.

des tenans fût blessé. Le second jour, le combat se fit à pied, à la lance, à la hache, à l'épée et à la dague. L'Espagnol marchait fièrement, sans même baisser sa visière. Le sire de Charni lui jeta sa lance sans l'atteindre. Le seigneur Merlo, au contraire, le toucha au bras si fort qu'il perça le bracelet; mais la blessure était légère. Les deux champions s'approchèrent pour combattre corps à corps : le Duc fit alors cesser la joûte, au grand déplaisir des deux chevaliers. L'Espagnol s'en plaignit au Duc, disant qu'il ne serait pas venu de si loin par terre et par mer, et à si grands frais, pour un si petit combat. Le Duc lui donna de grandes louanges, et tous les chevaliers l'honorèrent beaucoup, surtout à cause de cette hardiesse d'avoir combattu sans visière.

Cependant les conférences avaient commencé, le 5 août, à l'abbaye de Saint-Waast. Maître Laurent Pinon, évêque d'Auxerre, confesseur du Duc, les ouvrit par un beau sermon; le texte en parut bien choisi; c'étaient les paroles d'Abraham à Loth : « Je te prie qu'il n'y ait point de querelles « entre toi et moi, non plus qu'entre tes pasteurs « et mes pasteurs, car nous sommes frères. » Les cardinaux parlèrent ensuite, et rappelèrent toutes les calamités de la guerre, en conjurant les prin-

ces, au nom de l'Église et de Dieu, de conclure une bonne et solide paix. Ils les exhortèrent donc à faire des propositions si courtoises et si raisonnables, qu'ils se pussent accorder les uns les autres.

Le conseil d'Angleterre s'était efforcé de conserver la bienveillance du Duc, qui ne lui avait rien caché de ce qui s'était passé à Nevers[1]. Le roi Henri, ayant entendu rapporter que le pape avait dispensé le duc de Bourgogne de la foi qu'il avait jurée aux traités de Troyes et d'Amiens, avait écrit au saint père pour lui demander ce qui en était. Le pape avait répondu en exhortant le roi d'Angleterre à la paix, et promettant qu'il n'aurait aucune partialité. Il affirmait que le duc de Bourgogne n'avait été absous ni dispensé d'aucun engagement légitime. Pour marquer à ce prince une confiance entière et l'engager par son honneur, le roi Henri lui avait envoyé des pouvoirs pour traiter de la paix au nom de l'Angleterre.

Les légats, comme médiateurs, s'étaient chargés de transmettre à chaque partie les propositions ou les réponses de l'autre. Mais l'archevêque

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

d'York commença par protester que le roi son maître ne reconnaissait d'autre juge que Dieu pour ses affaires temporelles, et considérait les cardinaux seulement comme d'amiables pacificateurs.

Les premières propositions que se firent mutuellement les Anglais et les Français ne semblèrent pas même à considérer. Alors les Anglais firent connaître au duc de Bourgogne qu'ils préféraient traiter pour de longues trèves, et pour un mariage du roi Henri avec une fille du roi Charles. Sur les instances des légats, on convint de part et d'autre, et toujours avec beaucoup d'aigreur et de difficulté, de se remettre de nouvelles propositions. L'archevêque d'York se borna encore à demander que l'adversaire remît au roi Henri les villes, châteaux et domaines qu'il retenait injustement. Les Français répondirent que leur roi ne possédait rien que son légitime héritage, et que c'étaient au contraire les Anglais qui avaient envahi son royaume.

Alors l'archevêque d'York en revint aux projets de mariage et de trèves pour vingt, trente ou quarante ans. Les ambassadeurs du roi Charles refusèrent absolument de traiter sur cette base, ils voulaient une paix finale. Leurs conditions

furent que le roi et la nation d'Angleterre renonceraient absolument au titre et au droit prétendu de la couronne de France; que le duché d'Aquitaine leur serait cédé à titre de fief, et qu'ils rendraient tout ce qu'ils occupaient en France.

Sur ce, les Anglais dirent qu'ils n'avaient qu'à se retirer, et demandèrent acte authentique de telles propositions. Les Français s'y refusèrent, et ajoutèrent à leurs premières offres les diocèses de Bayeux, d'Avranches et d'Evreux, à la condition que le duc d'Orléans serait délivré. L'archevêque d'York en revenait toujours à une trève, et il offrit la délivrance du duc d'Orléans, moyennant rançon. L'ambassade de France repartit à cela qu'on donnerait une rançon de quinze mille saluts d'or; mais que les Anglais devraient sur-le-champ se retirer du royaume : tant on était loin de s'entendre, tant il y avait de haine entre les deux nations!

L'archevêque d'York fit remarquer que cette réponse était discourtoise, et que jamais encore on n'avait fait à l'adversaire une proposition pareille, puisqu'on offrait par la trève de le laisser jouir de ce qu'il tenait en sa main; du reste, il n'avait point pouvoir de régler la rançon du duc d'Orléans.

Les Français déclarèrent encore une fois qu'ils ne pouvaient traiter sans la renonciation du roi d'Angleterre à la couronne de France; alors tout pourparler demeura suspendu.

Le 26 août, arriva le cardinal de Winchester, accompagné du comte de Huntington et d'une suite nombreuse. Le duc de Bourgogne lui rendit les mêmes honneurs qu'aux autres cardinaux, et alla en cérémonie au-devant lui. Dès le lendemain, le cardinal déclara que les Anglais ne donneraient plus de réponse, et protestaient publiquement contre tout ce qui pourrait toucher aux droits de leur maître sur la couronne de France.

Les légats recommencèrent tous leurs efforts pour faire continuer les conférences; à force de prières, ils obtinrent des Français qu'ils offriraient la Normandie entière, mais toujours à titre de pairie et de vassalité, comme l'avaient possédée le roi Jean et le roi Charles, étant dauphins.

La proposition des Anglais en réponse à celle-là fut que chaque partie conserverait ce qu'occupait chaque armée, sauf à corriger par des échanges la confusion des territoires : seulement Paris, l'Isle-de-France et la Normandie ne pourraient jamais être objet d'échange; ils renouvelaient

aussi l'offre de conclure un mariage, et n'exigeaient point de dot.

Le cardinal de Sainte-Croix et le cardinal de Chypre rapportèrent le lendemain que l'ambassade de France persistait invariablement dans sa dernière proposition; et le 31, les Anglais vinrent publiquement déclarer que toutes considérables que de telles conditions paraissaient à leur adversaire, elles n'étaient pas acceptables, et qu'ils n'avaient pas pouvoir pour dépouiller leur maître d'une couronne à laquelle il avait un droit légitime et incontestable.

Pour lors les légats répondirent qu'ils avaient reçu du saint père et des pères du concile la commission de remettre la paix dans la chrétienté, et que, puisque par malheur ils ne pouvaient y réussir, ils allaient du moins travailler à pacifier le royaume de France et à le relever de sa désolation. L'ambassade d'Angleterre ne demeura point sans réplique. Elle assura que ce n'était point aux Anglais que se devait imputer la rupture des conférences; qu'on n'avait point dû s'imaginer que le roi Henri, tout glorieux qu'il était de porter l'illustre couronne d'Angleterre, renonçât facilement à sa couronne de France; et que, puisqu'un duc possédait deux duchés, un

roi pouvait bien posséder deux royaumes. Les ambassadeurs terminèrent en disant que Dieu, dans sa grâce infinie, protégerait la juste cause des Anglais.

Le 1er septembre, et avant de quitter la ville, ils vinrent encore trouver les légats pour leur représenter que ce n'était point chose juste ni légitime de travailler à la paix du duc de Bourgogne avec l'adversaire, puisque ce prince avait juré des traités dont il ne pouvait s'écarter. D'ailleurs, ajoutaient-ils, une telle paix ne se peut conclure que du consentement des trois États, soit de France, soit d'Angleterre, et il faudrait les assembler.

Les députés de la ville de Paris conjurèrent de nouveau le cardinal de Winchester et les ambassadeurs anglais de ne se point opposer à la paix générale; mais ceux-ci leur rapportèrent avec détail, et en langue française, ce qui s'était passé dans les pourparlers, et déclarèrent comment ils ne pouvaient se conduire d'autre sorte; puis ils quittèrent la ville d'Arras.

Le duc de Bourgogne n'était point intervenu dans tout ce qui s'était négocié jusqu'alors. Cependant il avait paru de plus en plus rapproché des Français, et enclin à faire la paix avec eux. Il

était Français de sang, de cœur, de volonté[1]; il appartenait à la noble maison de France; c'était d'elle que sortait l'origine de toute sa grandeur. Il voyait le royaume détruit et le pauvre peuple réduit au désespoir. Les Anglais l'avaient souvent offensé; il les avait mainte fois trouvés orgueilleux, obstinés, insolens; il avait peu à gagner dans leur alliance, et depuis plusieurs années ils ne le secouraient jamais dans ses embarras et ses détresses. Sans doute le roi Charles avait favorisé le meurtre du duc Jean son père; mais l'occasion était propice pour en tirer une éclatante satisfaction. Enfin il se laissait chaque jour persuader de plus en plus par tous les chevaliers bourguignons ou picards; ceux-ci se retrouvant avec les chevaliers de France, parlant la même langue, ayant parfois guerroyé ensemble pour la même cause, rencontrant parmi eux des parens ou des alliés, étaient sans cesse en bonne communication[2], en joyeux propos, en festins et en fêtes, qu'ils se donnaient mutuellement au grand dépit des Anglais.

Mais ceux que le Duc écoutait le plus étaient

[1] Olivier de la Marche.

[2] Monstrelet.

ses deux beaux-frères, le duc de Bourbon, et surtout le comte de Richemont. Toutes les nuits, quand chacun était retiré, le connétable venait trouver le Duc et lui rendait compte de tout[1]. Souvent aussi il avait de longs entretiens avec le chancelier de Bourgogne, le sire de Croy, et tous ceux qui étaient favorables à la paix. Il s'efforçait d'écarter tous les obstacles. Les Anglais avaient fait venir le duc d'Orléans à Calais. Le connétable et monsieur de Bourbon lui envoyèrent des serviteurs de confiance, et ce malheureux prince leur fit répondre qu'ils n'avaient qu'à conclure la paix sans crainte qu'il s'y opposât.

Ce qui était le plus difficile, c'était de maintenir le bon ordre parmi les gens de guerre du parti français, et de les empêcher de troubler toutes les négociations, en rompant les trèves avec les Bourguignons. Quelque sévères que fussent les commandemens du roi, la Hire et Saintraille, qui ne s'en inquiétaient pas toujours, passèrent la Somme avec environ six cents combattans, entrèrent dans la Picardie, qui n'était point défendue, et s'en allèrent par Doullens et Beau-

[1] Richemont.

quesne, jusqu'aux faubourgs d'Amiens[1]. Lorsque la nouvelle en vint à Arras, le duc de Bourgogne s'en montra très-fâché, et trouva de tels procédés bien contraires à l'esprit de paix dont il se laissait persuader. Les comtes d'Étampes, de Saint-Pol et de Ligni furent envoyés sur-le-champ pour repousser cette attaque imprévue; presque tous les chevaliers bourguignons et anglais partirent avec eux; mais ils emmenaient peu de gens d'armes, car on n'avait pas eu le temps de se préparer et de s'armer. Ils eurent bientôt atteint les Français, et se placèrent de façon à leur couper le passage de la Somme. Les deux troupes étaient en présence et n'auraient pas tardé à combattre, lorsqu'enfin, obéissant aux ordres du connétable et du duc de Bourbon, les chefs français rendirent les prisonniers qu'ils avaient faits, le bétail qu'ils emmenaient, et une grande partie du butin.

Cependant, malgré tout le désir qu'avait le duc Philippe de pacifier le royaume, il montrait de grands scrupules. Les traités qu'il avait jurés, les promesses qu'il avait faites le jetaient dans un continuel souci. Il ne voulait point qu'on pût dire qu'il avait en rien forfait à son honneur. Les lé-

[1] Monstrelet. — Richemont.

gats ne réussissaient point à persuader sa conscience ni à le déterminer.

Afin de n'avoir rien à se reprocher et s'éclairer de toutes les lumières possibles, il consentit que trois consultations fussent faites : l'une par des docteurs de la suite des légats, l'autre par des docteurs du parti anglais, la troisième par des docteurs de France, pour examiner par le détail s'il pouvait, en honneur et en conscience, faire la paix avec le roi Charles sans les Anglais.

Louis de Gari, docteur de Bologne, commença par établir la nullité du traité de Troyes, non point par les formes, elles avaient été régulières et solennelles, mais par l'essence même de cet acte. En effet, le roi de France ne pouvait aliéner aucune partie de son royaume; il en faisait le serment à son sacre; ainsi, une convention qui transportait la couronne à des étrangers était nulle. C'était aussi une maxime de France, que le roi ne pouvait se choisir un successeur, puisque son fils premier-né l'était de droit; en outre, les lois défendent que l'on traite de la succession d'un homme vivant, et annulent les sermens contraires aux bonnes mœurs. Or ce ne pouvait être que par ambition et avec injustice qu'on avait voulu envahir les droits du Dauphin, et par-là on

avait encouru punition. Si le roi de France avait quelque crime à imputer à son fils, il aurait dû s'adresser au souverain pontife, qui seul, disait ce docteur du saint siége, avait droit de prononcer sur l'exhérédation d'un souverain.

Il passait ensuite à l'état d'infirmité où se trouvait en ce temps-là le roi de France, qui était aussi en ce moment au pouvoir des Anglais : autres causes de nullité. Le docteur ajoutait qu'un des articles du traité de Troyes contenait une impiété manifeste qui emportait encore nullité : c'était l'engagement du père de ne point traiter avec son fils sans le consentement des Anglais. Enfin, il prétendait que le roi Henri V avait pris le titre de roi de France avant la mort de Charles VI ; qu'ainsi il avait lui-même annulé le traité en y contrevenant.

Passant ensuite aux traités particuliers du Duc avec les Anglais, le docteur assurait qu'il n'était point tenu à les observer s'ils étaient contraires au bien du royaume, et qu'ils étaient même contradictoires avec le traité de Troyes, car celui-ci était, comme on l'avait démontré, contraire à l'honneur du roi Charles VI, aux lois du royaume et au devoir des vassaux, qui consiste à soutenir l'autorité légitime du souverain, et à procurer la

tranquillité du royaume, tandis que, par les conventions subséquentes, le Duc s'était engagé, ainsi que le roi Henri V, à demeurer fidèlement attachés à leur beau-père le roi Charles. Le seul véritable engagement du Duc était donc de remplir son devoir envers le roi et le royaume. Or, ces traités avaient-ils procuré le bien public? Tous les peuples de France savaient ce qui en était advenu : l'effusion du sang chrétien et la ruine du royaume. Le seul remède était maintenant de faire une paix séparée, puisque le roi d'Angleterre n'avait point tenu ce qu'il avait promis. Lorsque des traités produisent de mauvais effets, lorsque les promesses et les sermens ne tendent qu'à la détresse des peuples, il y faut renoncer, sous peine de damnation éternelle.

Le docteur finissait en disant que le Duc avait fait tous ses efforts pour amener les ambassadeurs d'Angleterre à une paix générale; qu'ils s'étaient retirés malgré lui, et que maintenant nul ne devait douter que le duc de Bourgogne ne pût conclure la paix avec les princes et seigneurs de France, qui la lui demandaient avec tant d'affection; qu'en agissant ainsi, il se montrerait saint et pieux, et se conformerait aux préceptes de Jésus-Christ, aux règles de l'Évangile. Il y était

même tenu pour son salut éternel, et pour recueillir l'héritage des mérites du Christ. Telle était son obligation, et non point de rester fidèle aux calamités du royaume, à la dévastation des cités, aux massacres et aux incendies.

Outre cette consultation directe, il fut composé un récit de tout ce qui s'était passé depuis seize ans entre les princes, en déguisant leurs noms sous les noms de Darius, roi de Perse ; d'Assuérus, duc de Galilée, son fils, et son héritier présomptif; du duc de Samarie, son cousin; et enfin du roi Pharaon d'Égypte, auquel s'était allié le duc de Samarie pour venger la mort de son père. Puis, sur cet exposé des faits, d'autres docteurs donnèrent la même consultation, appuyée à peu près des mêmes raisons.

Les docteurs anglais alléguèrent en réponse le traité du Ponceau, où le duc Jean, après avoir refusé de faire la paix avec le roi d'Angleterre, s'était réconcilié avec le Dauphin. Ce traité portait que celui qui enfreindrait les conditions délierait l'autre par ce seul fait de tout devoir de fidélité, et que tous ses vassaux seraient aussi dégagés de leurs obligations envers lui. De là ils passaient au meurtre de Montereau, qu'ils ne manquaient point d'imputer entièrement au Dauphin.

Ils conseillaient ensuite au Duc de n'avoir nulle confiance aux promesses du roi Charles, qui avait déjà trahi son père, et qui lui garderait toujours rancune pour l'avoir dépouillé de la couronne par le traité de Troyes; d'ailleurs, beaucoup de gens de divers états dans le royaume de France le regardaient comme la cause de tous leurs maux; il ne pouvait donc traiter avec sûreté.

Si le conseil de France avait, disaient-ils, un si grand désir de faire une paix séparée avec le Duc, c'était pour le mettre en discorde avec le roi d'Angleterre, les ruiner l'un par l'autre, puis l'assaillir à la première occasion favorable.

Ils parlaient ensuite des dangers que lui ferait courir une guerre avec les Anglais, et de la perte que souffriraient ses bonnes villes de Flandre par la ruine de leur commerce. Le roi Charles ne saurait en aucune façon le secourir et n'en avait point la puissance; ses finances étaient perdues; ses capitaines ne lui obéissaient plus, ne songeant qu'au pillage et à toutes sortes d'œuvres cruelles. On pouvait bien le voir, puisque depuis la journée de Nevers il n'avait pas même pu réussir à suspendre leurs courses et leurs violations des trèves.

Puis ils rappelaient les lettres de défi envoyées par l'empereur Sigismond, et faisaient craindre

qu'il ne s'alliât aux Anglais. En outre, ils assuraient que le Duc ne pouvait traiter sans le consentement des trois États du royaume de France, tandis surtout que Paris et beaucoup de bonnes villes reconnaissaient le roi Henri pour leur légitime maître et seigneur.

Enfin ils tâchaient d'émouvoir dans le Duc cette crainte pour son honneur et sa renommée, qui lui causait en ce moment tant de soucis. Ils lui représentaient que c'était pour venger son père assassiné que le traité de Troyes avait été juré; que les Anglais allaient envoyer des ambassadeurs par toute la chrétienté pour expliquer à tous les princes comment il s'était parjuré; qu'il attirerait sur lui un grand blâme; qu'aucun prince ni seigneur, aucune commune ne voudraient plus avoir foi en sa parole. Dans une chose qui concernait si fort l'honneur, les docteurs anglais l'engageaient à ne point mettre en oubli les statuts et préceptes de son ordre de la Toison-d'Or.

Les docteurs du parti français donnèrent ensuite leur consultation. Suivant leur opinion, le premier devoir de monseigneur le duc de Bourgogne était envers le royaume de France, dont le souverain était empereur, c'est-à-dire ne reconnaissait d'autre suzerain que Dieu lui-même. Le

Duc ne pouvait, sans déshonneur, laisser périr un si noble royaume, lui qui était de la race royale, possesseur des plus hautes seigneuries, doyen des pairs. Il devait se ressouvenir que son père le duc Jean n'avait jamais voulu, dans ses plus grands embarras, contracter alliance avec les anciens ennemis du royaume, et s'était souvenu toujours des paroles que Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne, avait dites en mourant à ses enfans, leur recommandant de ne se jamais séparer du royaume.

Ils parlèrent ensuite du traité de Troyes; traité de guerre, dirent-ils, et non de paix, juré dans les premiers momens de la juste douleur de monseigneur. Mais depuis n'avait-il pas montré des sentimens plus doux? n'avait-il pas paru condescendre aux désirs de tous les princes et seigneurs du royaume, de notre Saint-Père le pape, du saint concile de Bâle, des cardinaux légats? Certes, monseigneur ne pouvait ou ne devait se refuser à de telles instances.

En effet, pouvait-il honorablement souffrir les maux que les Anglais faisaient au royaume? Si l'on voulait dire que la paix ne serait point pour cela faite avec eux, et qu'ils continueraient de même leurs ravages, les docteurs répondaient

que la puissance de monseigneur était pour eux un grand appui, et qu'il montrerait du moins par-là que l'affection qu'il témoignait aux princes de France ses parens était véritable, que son désir d'arrêter l'effusion du sang chrétien était loyal et sincère. Si les Anglais continuaient la guerre, c'est qu'ils s'assuraient sur son alliance. Il fallait saisir une occasion qui peut-être de cent ans ne serait aussi favorable. Monseigneur se sauverait ainsi de son propre danger; car le royaume une fois détruit, les Anglais voudraient assurément le détruire aussi, et ne laisseraient pas une si grande puissance à un prince de la maison de France.

Quant à la guerre que les Anglais pourraient entreprendre par vengeance contre le Duc, et au tort qu'ils feraient au commerce de ses pays de Flandre, monseigneur devait songer combien le royaume lui aurait d'obligation de l'avoir ainsi relevé de sa ruine et d'avoir pardonné le meurtre de feu monseigneur le duc Jean. Toutes les plaintes qu'on faisait sur le secours qu'il donnait aux anciens ennemis de la France allaient cesser; le blâme dont on le chargeait dans toute la chrétienté pour travailler à la destruction des princes de sa maison se changerait en une louange universelle.

D'ailleurs les Anglais ne lui donnaient aucune aide pour défendre ses États. Ils ne songeaient qu'à garder Paris et la Normandie. Si la paix ne se faisait point, il pourrait arriver que les bonnes villes du royaume se liguassent contre monseigneur; il se pourrait que les sujets qu'il avait en France ne voulussent plus lui obéir.

Et si monseigneur se croyait retenu par les sermens qu'il avait jurés, il devait penser qu'il appartient au pape et à la sainte Église assemblée de juger de la force et de la valeur des sermens prêtés. Or les légats étaient présens, c'était à eux à dire si les sermens faits au préjudice du salut de l'âme et qui mettaient en péché mortel, sermens faits contre la chose publique et la charité, devaient être tenus, ou si au contraire on ne devait pas s'en départir expressément.

« Les docteurs anglais prétendent, continuaient les Français, que monseigneur ne peut faire la paix sans ses alliés; mais le véritable allié du duc de Bourgogne, c'est le roi Henri V, et il est mort. D'ailleurs, pour cesser de mal faire, il n'est besoin du consentement de personne, pas plus des princes étrangers que des trois États du royaume. »

En finissant, ils rappelaient aussi que les Anglais n'avaient pas exactement observé les condi-

tions des traités envers monseigneur, qu'il était donc libre, par tous motifs, de gagner la reconnaissance de tous les bons Français et de mériter la bénédiction divine.

Lorsque ces trois consultations furent écrites et publiées, les légats pressèrent de nouveau le Duc; ils lui répétèrent tous les argumens des docteurs. « Nous vous conjurons, disaient-ils, « par les entrailles de miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, par l'autorité de notre « Saint-Père le pape, du saint concile assemblé à « Bâle et de l'Église universelle, de renoncer à « la vengeance dont votre esprit est malheureusement agité contre le roi Charles : rien ne peut « vous rendre plus agréable aux yeux de Dieu, « ni augmenter davantage votre renommée en ce « monde. »

Trois jours se passèrent encore, et le Duc ne se décidait pas. Alors, pour éviter le reproche de ne pas avoir fidèlement exécuté leur commission, chacun des légats lui fit signifier authentiquement de nouvelles remontrances sur la nécessité de la paix, en les appuyant des plus forts motifs, des plus touchantes exhortations.

Toute cette noble et nombreuse assemblée qui remplissait la ville d'Arras était dans l'attente de

ce que résoudrait le Duc, de ce que produiraient sur son cœur les paroles et les démarches des légats [1]. Les uns disaient qu'ils étaient allés jusqu'à le menacer de l'excommunier, et de le traiter comme un rebelle enfant de l'Église; d'autres assuraient que durant qu'il faisait sa prière à l'église, la Duchesse, les ambassadeurs de France et plusieurs seigneurs de Bourgogne étaient venus se jeter à ses genoux en pleurant pour le conjurer de faire la paix. Enfin l'on racontait que le cardinal de Sainte-Croix avait fait apporter un pain devant le Duc, et que, pour lui montrer tout le pouvoir de l'Église, il avait prononcé une malédiction; alors le pain était devenu tout noir; puis, en le bénissant, le légat avait rendu à ce pain sa première blancheur.

Le Duc venait de recevoir aussi une nouvelle qui pouvait, plus que tout autre motif, le décider à la paix. Le duc de Bedford, régent de France pour les Anglais, qui avait été son beau-frère, et qui seul avec le roi Henri V avait reçu ses promesses et vécu dans son amitié, venait de mourir à Rouen le 14 septembre.

Enfin, le lendemain de la signification faite par

[1] Chronique de Hollande. — Heuterus. — Meyer. — Gollut.

le cardinal de Chypre, après avoir reçu encore l'assurance solennelle et authentique que le pape, le concile et l'Église universelle regardaient comme nuls ses traités avec les Anglais, et le relevaient de tous les sermens qu'il avait jurés, le Duc répondit qu'on le trouverait disposé à se réconcilier avec le roi Charles, si on lui faisait les propositions raisonnables qui lui avaient déjà été communiquées.

Pour lors les ambassadeurs de France produisirent les offres du roi, telles qu'elles avaient été réglées tant à Nevers qu'à Arras; car maintenant il ne s'agissait plus que de solenniser et de signer le traité. Voici à peu près quelles étaient ces offres :

1°. Le roi dira ou par ses gens notables suffisamment fondés fera dire à monseigneur le duc de Bourgogne, que la mort de monseigneur le duc Jean de Bourgogne (que Dieu absolve) fut iniquement et mauvaisement faite par ceux qui perpétrèrent ledit cas, et par mauvais conseil; qu'il lui en a toujours déplu, et à présent lui en déplaît de tout son cœur; et que s'il eût su ledit cas, et eût eu tel âge et entendement qu'il a maintenant, il y eût obvié de tout son pouvoir. Mais il était bien jeune, avait pour lors petite connais-

sance, et ne fut point assez avisé pour y pourvoir; il priera monseigneur de Bourgogne que toute haine et rancune qu'il peut avoir contre lui à cause de cela soit ôtée de son cœur, et qu'entre eux il y ait bonne paix et amour, et de ce sera fait mention expresse au présent traité.

2°. Le roi abandonne, pour être punis en leurs corps et en leurs biens, ceux qui ont accompli cette méchante action; il fera toutes les diligences possibles pour les faire saisir, sinon les bannira pour toujours de son royaume et du Dauphiné; quiconque les assistera ou recevra sera puni par confiscation de corps et de biens.

3°. Le duc de Bourgogne nommera le plus tôt qu'il pourra ceux qu'il connaîtra pour coupables ou consentans de cette méchante action; incontinent il sera procédé contre eux au nom du roi; et, comme le Duc n'a pu avoir encore vraie connaissance de ceux qui consommèrent le crime, il ne sera tenu à les nommer qu'à mesure qu'il les connaîtra.

4°. Pour le repos de l'âme de feu monseigneur le duc Jean de Bourgogne, de feu messire Archambault, comte de Navailles, mort avec lui, et de tous ceux qui sont morts dans les divisions et

guerres de ce royaume, seront faites les fondations suivantes :

A Montereau, une chapelle en l'église, et une messe basse pour chaque jour, dotée de soixante livres, de calices et ornemens suffisans; le chapelain étant à la collation de monseigneur le duc de Bourgogne. En outre, une église, couvent et monastère pour douze chartreux et un prieur, avec huit cents livres de revenu au moins, comme le règlera monseigneur le cardinal de Sainte-Croix. De plus, sur le pont, au lieu où cette méchante action fut faite, une croix en pierre bien taillée et entretenue perpétuellement aux dépens du roi.

Tous cesdits édifices seront commencés et continués sans interruption pour être achevés en cinq ans au plus, trois mois après que la ville de Montereau sera réduite en l'obéissance du roi.

Plus, une grand'messe de *requiem* à la Chartreuse de Dijon, pour être célébrée tous les jours à perpétuité, avec cent livres de revenus.

Toutes précautions étaient prises avec détail dans le traité pour assurer ces fondations.

5°. En compensation des joyaux et biens-meubles qu'avait feu monseigneur le duc Jean, lors de son décès, et qui furent pris ou perdus, pour

en avoir et acheter d'autres, le roi paiera cinquante mille écus d'or. Toutefois monseigneur de Bourgogne réserve son action contre ceux qui ont eu ou ont le beau collier d'or que portait son père, ainsi que ses autres joyaux.

6°. Le roi cède au duc de Bourgogne, à ses héritiers et à leurs descendans, le comté de Mâcon, avec toutes les terres, seigneuries, villes, villages, censes et revenus quelconques, fiefs, arrière-fiefs, patronages d'églises, collations de bénéfices. La juridiction ecclésiastique, le droit de régale, la juridiction civile du Parlement sont réservés au roi, de même que la foi et hommage. Mais tous les revenus et profits provenant des deux juridictions, comme les amendes, le bénéfice sur les monnaies, les confiscations, la garde des églises, et toutes autres recettes appartiendront au Duc et à son successeur seulement. Pour cela le roi commettra, en son nom, le bailli et les prevôts, officiers et juges que nommera le Duc, pour prononcer dans tous les cas royaux. Le Duc et son héritier doivent jouir aussi des aides de toute nature : greniers à sel, quart sur le vin vendu, tailles, fouages, en un mot, de toutes les impositions et subventions quelconques, qui ont cours dans ledit comté de Mâcon

et généralement dans tout le duché de Bourgogne.

7°. Le comté d'Auxerre, qui avait été acheté par Charles V à la maison de Châlons et réuni à la couronne, est cédé aux mêmes conditions, de même que la châtellenie de Bar-sur-Seine.

8°. Le roi renonce au droit de garde de l'abbaye de Luxeul, pour lequel il était depuis longtemps en contestation avec les ducs de Bourgogne, lui, comme comte de Champagne, eux, comme comtes de Bourgogne.

9°. Le roi cède encore les villes et châtellenies de Péronne, Roye et Montdidier, pour être laissées par le Duc à celui de ses héritiers qui aurait le comté d'Artois.

10°. Le roi renonce aussi aux sommes par lesquelles le comté d'Artois avait coutume de se racheter des aides; la jouissance en doit appartenir au Duc et à son héritier d'Artois.

11°. Venait ensuite la concession, avec clause de rachat, des villes de la Somme, ainsi qu'il avait été réglé à Nevers. Mais il était expressément convenu que la ville de Tournai resterait aux mains du roi, sauf à payer au Duc les sommes qu'elle lui devait.

12°. Le roi reconnaît les droits du Duc sur le comté de Boulogne, que son père avait saisi sur

la duchesse de Berri lorsqu'elle avait épousé le sire de la Tremoille; sauf au roi à satisfaire aux demandes des héritiers, si elles étaient trouvées fondées.

13°. Il est réglé que, lorsque le duc de Bourgogne aura représenté au conseil du roi les lettres de donation de la seigneurie de Gien par feu le duc de Berri, cette seigneurie sera sur-le-champ délaissée par le duc de Bourbon, que le roi en mettra provisoirement en possession.

14°. Le roi promet restituer aux fils du comte de Nevers les trente-deux mille écus d'or que feu le roi Charles VI avait fait enlever de la cathédrale de Rouen, où cette somme était en dépôt comme dot de madame Bonne d'Artois, leur mère.

15°. Le duc de Bourgogne pourra faire valoir les créances de toute nature qu'il prétend avoir sur le roi.

16°. Le Duc sera exempt, de sa personne et sa vie durant, de toute subjection, hommages, ressorts et souveraineté envers le roi. Mais ses héritiers y seront tenus, et lui-même aussi envers le successeur du roi, s'il lui survit. Toute reconnaissance de souveraineté, faite de bouche ou par écriture, ne pourra porter aucun préjudice à ladite exception.

17°. Les sujets et féaux du Duc ne seront point, durant sa vie ou celle du roi, contraints de s'armer au commandement du roi ou de ses officiers. Au contraire, ils obéiront au mandement du Duc, et le serviront dans ses guerres dans le royaume ou au dehors, sans que le roi le leur puisse défendre. Il en sera de même de tous ses familiers et serviteurs de son hôtel, même quand ils ne seront pas ses sujets.

18°. Si les Anglais ou leurs alliés font la guerre au duc de Bourgogne au sujet du présent traité, le roi sera tenu de le secourir.

19°. Le roi et ses successeurs ne pourront jamais traiter de la paix avec les Anglais sans le signifier et le faire savoir au duc de Bourgogne, et sans son exprès consentement. Il en sera de même pour le Duc; il ne pourra traiter sans le roi.

20°. Le duc de Bourgogne, ses féaux et ses sujets ne seront point contraints, dans les armées ou ailleurs, en présence du roi ni de ses connétables, de porter une autre enseigne que la croix Saint-André, même quand ils seraient soldés par le roi.

21°. Le roi fera rendre les grandes rançons de ceux qui furent pris le jour de la mort du duc

Jean, et les fera dédommager raisonnablement de leurs pertes.

22°. Abolition générale sera accordée pour toutes actions commises et toutes paroles dites à l'occasion des divisions du royaume, excepté pour la mort de feu le duc Jean. Au surplus, chacun, de part et d'autre, retournera à son avoir; les gens d'église à leurs églises et bénéfices, les séculiers à leurs terres, rentes, héritages, possessions et immeubles, sauf les confiscations ou donations que le Duc ou son père ont pu faire dans leur comté de Bourgogne; mais aucun ne pourra rien réclamer pour démolitions, dégradations, réparations, revenus et rentes touchés durant la non jouissance, ni pour meubles enlevés.

23°. Le présent traité éteindra et abolira toutes injures, malveillances et rancunes de paroles ou de fait, advenues à l'occasion des divisions, partialités et guerres, tant d'un côté comme de l'autre, sans qu'aucun, à raison de parenté ou autrement, puisse rien demander, requérir, reprocher, blâmer, parce qu'on aura suivi un parti plutôt qu'un autre; ceux qui agiront autrement seront punis comme transgresseurs, selon la gravité du fait.

24°. Le roi renoncera à l'alliance qu'il a faite

avec l'empereur contre le duc de Bourgogne, ainsi qu'à toute autre alliance pareille, et le Duc en fera de même. Le roi sera tenu de plus de soutenir le Duc contre ceux qui voudraient lui porter dommage par voie de guerre ou autrement. Le Duc en promettra autant, sauf l'exemption de vassalité ci-dessus réglée.

25°. Le roi consentira, et en donnera des lettres, que si le présent traité est enfreint de sa part, ses vassaux, sujets et féaux ne soient plus tenus de lui obéir et de le servir, mais tenus, au contraire, de servir contre lui le duc de Bourgogne et ses successeurs, sans que cela puisse jamais leur être imputé par la suite. Dès maintenant le roi Charles leur commande de le faire ainsi, et le duc de Bourgogne le fait pareillement vis-à-vis de ses vassaux et sujets.

26°. Les promesses, obligations et soumissions résultant du présent traité, seront faites des deux parts aux mains de monseigneur le cardinal de Sainte-Croix et de monseigneur le cardinal de Chypre, sous les peines d'excommunication, aggravation, réaggravation, interdit des terres et seigneuries, censures de l'Église, tant qu'elles pourront s'étendre.

27°. Le roi fera bailler au duc de Bourgogne,

en même temps que son sceau, le sceau des princes de son sang et de son obéissance, de monseigneur le duc d'Anjou, de Charles son frère, monseigneur le duc de Bourbon, monseigneur le comte de Richemont, monseigneur le comte de Vendôme, le comte de Foix, le comte d'Auvergne, le comte d'Armagnac, le comte de Perdriac, et autres qu'on avisera; ils promettront d'entretenir de leur côté le contenu dudit traité, et, s'il était enfreint de la part du roi, d'aider et conforter monseigneur de Bourgogne contre le roi. Il en sera fait autant du côté du Duc.

28°. Le roi fera donner de pareils sceaux par les gens d'église, les nobles et les bonnes villes de son royaume que le Duc voudra nommer.

29°. S'il arrivait qu'il y eût quelque infraction aux articles de la présente paix, elle ne sera point pour cela réputée rompue; mais les infractions seront réparées, les attentats punis et les omissions suppléées, en y contraignant qui il appartiendra.

Ces offres du roi de France furent suivies du consentement du duc de Bourgogne, donné à peu près en ces termes :

« Comme nous avons été derechef très-instamment exhorté, requis et sommé par les cardinaux

ambassadeurs du saint concile de vouloir entendre, nous incliner et condescendre aux conditions ci-dessus, qui leur semblent raisonnables et suffisantes; comme nous ne pouvions, ainsi qu'ils nous l'ont dit, refuser avec raison de venir à paix et à union avec monseigneur le roi Charles; comme ils nous ont remontré que nous le devions selon Dieu et selon l'honneur, nonobstant les promesses, alliances et sermens faits auparavant entre feu mon très-cher seigneur le roi d'Angleterre et moi : par plusieurs causes alléguées par lesdits cardinaux, nous, par révérence de Dieu, pour la pitié et grande compassion que nous avons du pauvre peuple de ce royaume, qui a tant souffert en tous états; d'après les prières, requêtes et sommations faites au nom de notre Saint-Père le pape et du concile, qui sont des commandemens pour nous, comme prince catholique et fils obéissant de l'Église; après avoir eu grand avis de notre conseil et de plusieurs grands seigneurs de notre sang, et de nos vassaux, féaux et sujets en grand nombre, nous avons fait et faisons bonne, loyale, ferme, sûre et très-entière paix avec monseigneur le roi et ses successeurs moyennant les offres ci-dessus; lesquelles offres, en tant qu'elles nous touchent, nous tenons pour agréables, les accep-

tons, et dès maintenant les consentons, et faisons les renonciations, promesses et soumissions qui sont à faire de notre part; et reconnaissons mondit seigneur le roi Charles de France notre souverain seigneur à l'égard des terres et seigneuries que nous avons dans ce royaume. »

Puis suivaient les formules de ses engagemens.

Aussitôt après les sceaux apposés au bas du traité, on se rendit à la messe dans l'église de Saint-Waast. Elle fut célébrée avec une pompe digne d'une telle occasion. Le Duc, la Duchesse et les princes de Bourgogne tenaient la droite; le duc de Bourbon et les princes de France étaient à gauche. Le chancelier de France et les autres ambassadeurs se placèrent dans le milieu du chœur devant un petit autel qu'on avait dressé, et sur lequel était un crucifix d'or, deux flambeaux allumés et le livre des évangiles. L'évêque d'Auxerre fit un sermon sur cette heureuse paix. Son texte fut : « Ta foi t'a sauvé, va-t'en en paix. » Quand la messe fut dite, les cardinaux firent donner lecture du traité. Et aussitôt Jean Tudert[1], doyen de Paris, s'avança, ainsi que cela avait été réglé,

[1] Histoire de Bourgogne. — Monstrelet.

se jeta aux pieds du duc Philippe, et pria merci de la part du roi pour le meurtre du duc Jean. Le Duc se montra ému, releva le doyen de Paris, l'embrassa et lui dit qu'il n'y aurait à l'avenir jamais de guerre entre le roi Charles et lui. Pour lors le cardinal de Sainte-Croix, ayant posé une croix d'or et le Saint-Sacrement sur un coussin, fit jurer au duc de Bourgogne que jamais il ne rappellerait la mort de son père, et entretiendrait bonne paix et union avec le roi de France. Puis les deux cardinaux mirent les mains sur lui et lui donnèrent l'absolution des sermens qu'il avait faits aux Anglais.

Tout de suite après, le duc de Bourbon et le connétable jurèrent sur le crucifix, et successivement les ambassadeurs et les seigneurs français et bourguignons firent les mêmes sermens. « C'est « de cette main, se mit à dire tout haut le sire de « Lannoy, que j'ai juré cinq fois la paix durant « cette guerre, mais je promets à Dieu que de « ma part celle-ci sera tenue, et que jamais je ne « l'enfreindrai. »

La paix fut ensuite publiée dans les rues. On peut s'imaginer la joie qui éclata parmi cette foule de gens de tous pays et de tous états dont la ville était remplie. C'étaient des cris d'allégresse qui ne

finissaient point. La foule, comme enivrée de contentement, ne pouvait apaiser ses transports ; on entendait crier « Noël! » de toutes parts. Un jour ne suffit pas à épuiser une si grande joie. On ne se lassait point de fêtes, de repas, de danses. Les deux partis avaient oublié toute haine et ne songeaient qu'à se réjouir en commun. Les gens d'église, les nobles, les bourgeois, la populace, tous se félicitaient d'un si grand bonheur attendu si long-temps.

Cette paix semblait dure pour le roi de France, cependant il ne s'en montra pas le moins satisfait. Bien qu'il semblât se mêler peu du gouvernement de son royaume, il était sage et raisonnable, et souffrait de voir ainsi son peuple ruiné, malheureux, sans repos et sans espérance. D'ailleurs il avait appris par quinze ans de guerre que jamais il ne pourrait être plus fort que les Bourguignons et les Anglais réunis, et peut-être lui serait-il devenu impossible de résister à leurs doubles efforts. Il était sans argent et désirait remettre un peu d'ordre dans son royaume, ainsi que le demandait instamment chacun de ses sujets. Enfin, par suite de cette guerre et du triste état où il était réduit, il se trouvait gouverné et comme sous la main de toutes sortes de gens d'armes,

français ou étrangers[1]. Il n'y avait si petit capitaine à qui l'on osât fermer la porte de la chambre du roi. Ils y entraient à toute heure pour la moindre affaire. Cela lui déplaisait fort, et aussi les égards qu'il lui fallait montrer à des gens qui n'en faisaient qu'à leur volonté, sans se conformer à ses désirs ou à ses ordres.

Par exemple, il y avait peu de mois que la Hire[2], qui n'était pourtant pas des plus mauvais parmi tous ces chefs de compagnie, ayant quelque grief contre le sire d'Offemont, seigneur et capitaine de Clermont en Beauvoisis, s'en vint avec le sire Antoine de Chabannes et environ deux cents combattans à la porte de la ville. Le sire d'Offemont, sachant leur venue, sortit par la poterne avec deux ou trois personnes, et fit apporter du vin pour boire courtoisement avec la Hire, qu'il croyait toujours de ses amis. A peine fut-il dehors, que les gens de la Hire se jetèrent sur lui ; on le força de rendre sa forteresse, on le chargea de fers, et il fut descendu dans une fosse profonde. Dès que le roi sut quel traitement endurait un vaillant chevalier qui lui avait rendu de

[1] Olivier de la Marche.

[2] Monstrelet. — Abrégé chronologique.

bons services, il écrivit à la Hire de le délivrer aussitôt. La Hire n'en tint compte, pas plus que des nouvelles lettres que le roi lui fit encore écrire; le sire d'Offemont ne sortit de son cachot, où il était rongé de vermine et pris de cruelles douleurs dans tous les membres, qu'en payant une rançon de quatorze mille saluts d'or, et un cheval de la valeur de vingt queues de vin.

Le roi témoigna donc un sincère et loyal contentement; il fit assembler les trois États de son royaume à Tours[1]. On commença par faire une procession solennelle; l'archevêque de Crète célébra la messe; puis le chancelier de France fit une harangue pour rendre compte de la paix d'Arras, qui venait enfin combler le désir que le roi avait depuis si long-temps de voir ses sujets soulagés de leurs maux. Le roi lui-même parla ensuite, et dit que son devoir était d'imiter le roi des rois, notre divin Sauveur, qui avait apporté la paix parmi les hommes. Puis il se mit à genoux sur un carreau devant l'archevêque de Crète, et, posant la main sur le livre des évangiles, il jura la paix en présence des sires de Croy et de Pontaillier, ambassadeurs de Bourgogne. Les princes

[1] Histoire de Bourgogne.

et les grands seigneurs, sur l'ordre du chancelier, firent successivement leur serment; enfin les nobles et les gens des États, levant tous la main, prêtèrent tous le serment à la fois. L'église retentissait du cri de « Vive le roi! vive le duc de « Bourgogne! » Le roi, tout attendri, prit la main aux ambassadeurs du Duc, et leur dit : « Il y a « long-temps que je languissais après cette heu- « reuse journée; il nous faut en remercier Dieu. » Il fit aussitôt chanter un *Te Deum*.

Le pape confirma le traité par une bulle où il témoigna toute sa joie; le concile n'en montra pas une moindre satisfaction; l'évêque de Vicence, dans l'assemblée du 5 novembre, annonça cette heureuse nouvelle par un beau discours, disant, entre autres choses, pour répondre à ceux qui décriaient le saint concile et lui reprochaient de n'avancer à rien, que, fût-il assemblé depuis vingt ans, et n'eût-il fait autre chose que de procurer une telle paix, la chrétienté ne saurait avoir pour lui trop de reconnaissance.

Mais en Angleterre la paix fut accueillie d'autre sorte[1]. Le duc Philippe, toujours courtois dans ses procédés, envoya son roi d'armes Toison-

[1] Monstrelet. — Rapin Thoyras. — Hume.

d'Or, et un autre héraut nommé Franche-Comté, porter au roi d'Angleterre des lettres pour lui annoncer comment, à l'exhortation des légats, il avait conclu la paix. Avec les hérauts était un docteur en théologie, choisi par les deux cardinaux pour remontrer encore une fois au conseil d'Angleterre tous les maux de la guerre, et offrir la médiation du pape et du duc de Bourgogne. Arrivés à Douvres, les envoyés eurent ordre de ne point sortir de leur logis; on leur demanda les lettres dont ils étaient porteurs; puis, sous l'escorte d'un sergent d'armes et du clerc du trésor, ils furent conduits à Londres, où, pour mieux leur faire outrage, on les logea chez un pauvre cordonnier. Ils étaient gardés à vue, même pour aller à la messe, et jamais ne purent obtenir d'être présentés devant le roi.

Toutefois le trésorier d'Angleterre, à qui les lettres avaient été remises, vint les porter au roi siégeant en son conseil, où assistaient le cardinal de Winchester, le duc de Glocester et les principaux du royaume. Lorsque ce jeune roi, pour lors âgé d'environ quatorze ans, vit la suscription de ces lettres, il remarqua tout aussitôt que son oncle de Bourgogne ne l'appelait plus roi de France, comme il y était accoutumé par le passé, et il en

eut un tel chagrin, que les larmes lui en vinrent aux yeux : « Je vois bien, dit-il, que le duc de « Bourgogne a été déloyal envers moi, et s'est « réconcilié avec mon ennemi; cela mettra en « péril les seigneuries que j'ai en France. » Chacun dans ce conseil, même le cardinal de Winchester, était confus et troublé; on ne prenait aucune conclusion; rien même n'était proposé; on s'assemblait par groupes dans la salle du conseil, et tous à l'envi chargeaient le duc de Bourgogne de blâme et d'injures.

Bientôt la nouvelle s'en répandit dans la ville de Londres, et il n'y eut fils de bonne mère qui ne s'emportât en outrages contre le duc Philippe. Des gens du commun peuple s'assemblèrent et pillèrent les maisons des Hollandais, des Flamands, des Brabançons, des Picards, qui étaient établis dans la Cité pour leur commerce; il y en eut même de tués; mais le roi arrêta ces désordres, et fit punir les coupables.

Pendant que le conseil d'Angleterre était à examiner ce qu'il était à propos de résoudre et ce qu'il fallait répondre au duc de Bourgogne, on eut connaissance de tout le détail du traité. La fureur devint bien plus grande quand on vit qu'il s'était fait céder les villes de la Somme, qui, étant

du royaume de France, avaient pour la plupart reconnu le roi Henri, et lui avaient prêté serment. Pour lors on arrêta de ne faire aucune réponse aux lettres du Duc. Le trésorier d'Angleterre alla seulement trouver les hérauts; il leur dit que le roi, les seigneurs de son sang et de son conseil, étaient grandement surpris de la conduite du duc de Bourgogne, et qu'on y pourvoirait quand il plairait à Dieu. Ils ne purent obtenir aucune réponse écrite, et revinrent au plus vite, craignant à chaque moment que le peuple d'Angleterre ne se portât, dans sa colère, à quelque violence contre eux.



PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE.

Mort de la reine Isabelle. — Siége de Saint-Denis. — Prise de Meulan et de Pontoise. — Révolte du pays de Caux. — Désordres après la guerre. — Sédition à Amiens. — Le Duc déclare la guerre aux Anglais. — Soumission de Paris. — Siége de Calais. — La Flandre ravagée par les Anglais. — Les Gantois apaisés. — Révoltes à Bruges. — Nouvelle sédition à Gand. — Suite des troubles de Flandre. — Les Anglais remportent quelques avantages. — Ravages des compagnies. — Entrée du roi à Paris.



PHILIPPE-LE-BON.

1435 — 1437.



ROIS jours après que la paix fut jurée à Arras, la reine Isabelle mourut à Paris[1]. Elle, qui avait tenu un si grand état de reine, environnée de tant de magnificence, se trouvait, dans ses derniers jours, pauvre et méprisée. Les Anglais ne lui avaient

[1] Chartier. — Journal de Paris.

Saint-Denis, après l'avoir assiégée long-temps. Le maréchal de Rieux, le sire Louis de Gaucourt, le sire de Foucauld, et surtout le vaillant Bourgeois, l'avaient défendue avec un merveilleux courage, repoussant chaque jour les plus vigoureux assauts[1]. Les habitans de la ville, les laboureurs des villages voisins qui s'y étaient réfugiés, combattaient avec autant de courage que les gens de guerre. Les femmes faisaient chauffer et approchaient l'huile bouillante pour jeter sur les assaillans, et les broches de fer pour les repousser. Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfans qui ramassaient, sans nulle crainte, les dards et les flèches des Anglais, à mesure qu'ils tombaient de l'autre côté du rempart, et les rapportaient à pleines brassées sur la muraille. Les moines de Saint-Denis n'avaient pas moins bonne volonté pour la cause de leur légitime et souverain seigneur. Il ne leur restait plus que les tasses d'argent du réfectoire; ils les donnèrent pour la solde des gens de guerre qui murmuraient de ne pas être payés. Ils fournirent aussi le peu de vin qu'ils avaient en leurs celliers, et une grande provision de bière, qui fut bien salutaire à la garnison.

[1] Chartier — Journal de Paris. — Monstrelet. — Hollinshed. — Berri. — Richemont.

Cependant les Anglais, ne pouvant forcer la ville, résolurent de la prendre par famine; ils l'environnèrent de fossés et de remparts; ils barrèrent la rivière en dessus et en dessous, et construisirent quatre fortes bastilles. Bientôt, en effet, les vivres manquèrent; Louis de Gaucourt, Regnault de Saint-Jean, Josselin de la Belloseraie et d'autres braves chevaliers avaient été tués dans les divers assauts; le maréchal de Rieux se vit contraint d'entrer en composition; mais il obtint de belles conditions; ses gens sortirent armés, montés, et emportant tout ce qu'ils voulaient. Aussi se moquaient-ils des Anglais, et les bravaient-ils plus que jamais. « Adieu, disaient-ils, « priez pour nous tous les rois qui sont dans les « caveaux de l'abbaye, et aussi nos braves compa- « gnons qui sont enterrés là, et qui sont morts « en vous combattant. » Puis ils prirent la route par la campagne, passant sous les murs de Paris, et pillant tout sur leur passage.

Dès que les Anglais furent maîtres de Saint-Denis, pour se venger des habitans et ne plus avoir près de Paris une ville où pourraient se loger les ennemis, ils saccagèrent les maisons, démolirent les murs, et firent de ce lieu une bourgade champêtre, n'y laissant rien de fortifié que l'ab-

baye et une tour qu'on nommait la tour du Venin.

Le bâtard d'Orléans s'était efforcé, pendant tout le siége de Saint-Denis, de secourir la garnison. Le connétable s'en était aussi mis fort en peine, et avait d'Arras, où il traitait de la paix, donné les ordres nécessaires. Mais les Anglais, de leur côté, étaient venus en grand nombre autour de Paris. Lord Talbot, lord Willoughby, lord Scales, le bâtard de Saint-Pol, étaient logés dans les villages des environs, à Saint-Ouen, à Aubervilliers, à la Chapelle, et il n'eût pas été prudent de s'engager de ce côté. Les affaires des Français n'en allaient point plus mal pour cela. Meulan venait d'être surpris par le sire de Rambouillet, au moyen de deux pêcheurs de la rivière de Seine, qui lui avaient montré un secret passage du rempart à la rivière. Le bâtard d'Orléans, Ambroise de Loré, le sire de Beuil et le sire de Loheac vinrent aussitôt se loger avec une forte armée dans cette ville. Bientôt après ils apprirent que sir Thomas Kiriel et sir Mathieu Goche arrivaient de Normandie pour se rendre au siége de Saint-Denis. Ils marchèrent à eux, les défirent, en tuèrent un grand nombre, et firent prisonnier Mathieu Goche[1].

[1] Chartier. — Berri. — Hollinshed.

Pontoise rentra peu après sous l'obéissance du roi ; les habitans réussirent à se délivrer eux-mêmes des Anglais. Lord Willoughby était capitaine de leur ville. Le sire de l'Isle-Adam ayant en ce moment, et avant même que la paix d'Arras fût jurée, fait sa soumission au roi Charles, les Parisiens, maintenant sans capitaine pour les défendre, et presque entourés de tous côtés par les Français, demandèrent qu'on leur donnât lord Willoughby pour gouverneur. Il laissa à Pontoise sir Jean Ruppeley, son lieutenant, avec peu de forces. Le complot des bourgeois de Pontoise fut tenu fort secret. Un jour que presque toute la garnison était allée chercher du fourrage, on surprit les portes, on les ferma. Sir Jean Ruppeley se défendit un moment avec vaillance dans sa maison, mais fut bientôt contraint de se rendre. Les bourgeois allèrent aussitôt avertir leur ancien capitaine le maréchal de l'Isle-Adam, qui se chargea de défendre leur ville. Tous les seigneurs des environs se déclarèrent pour le roi. Le sire de Montmorency, le sire Jacques de Villiers, cousin du maréchal de l'Isle-Adam, se joignirent à lui, et composèrent ainsi une forte garnison à Pontoise. C'était un bien heureux succès pour les armes du roi. Les Anglais, qui perdaient

le point important de leurs communications entre Paris et Rouen, tombaient chaque jour dans la tristesse et le découragement. La mort du vaillant et sage duc de Bedford était pour eux une perte irréparable.

Bientôt ils eurent encore plus sujet de s'affliger. Le connétable, aussitôt après la paix conclue, avait rassemblé le plus de gens qu'il avait pu, et avait marché vers Senlis; il avait voulu secourir Saint-Denis, mais il n'était plus temps. Alors il forma une autre entreprise; elle avait été conçue par un gentilhomme nommé Charles Desmarets. Il offrit, si on lui prêtait secours, de surprendre la ville de Dieppe[1]. Le maréchal de Rieux fut chargé de cette affaire; il emmena avec lui trois ou quatre cents hommes seulement, avec les sires de Longueval et de Brussac. Ils arrivèrent devant la porte pendant la nuit, et Charles Desmarets, s'étant introduit secrètement par le port, vint leur ouvrir; ils entrèrent et crièrent tout aussitôt: « Ville gagnée! » Les Anglais voulurent essayer de se défendre dans les maisons; on les fit pour la plupart prisonniers. Le capitaine anglais, qui se nommait Mortimer, eut le temps de se sauver.

[1] Berri. — Monstrelet. — Richemont. — Hollinshed.

On prit le sire de Blosseville, gentilhomme de Normandie, qui tenait le parti anglais. Ceux qui avaient comme lui quitté le service de France furent traités avec sévérité, mais dans leurs biens seulement; du reste, on se comporta avec une extrême douceur, ménageant les habitans de la ville et les étrangers qui s'y trouvaient pour leur commerce; Dieppe était un port riche et très-fréquenté, qui servait surtout à la communication des Anglais avec la Normandie.

Les Français arrivèrent bientôt en grand nombre dans le pays. Antoine de Chabannes, Saintraille, Jean d'Estouteville, le sire de Montreuil-Bellai, et bien d'autres, arrivèrent avec leurs gens. Les communes du pays de Caux, se voyant ainsi appuyées, se révoltèrent contre les Anglais[1]. Eux-mêmes leur en avaient fourni les moyens, car ils avaient armé les habitans. Un homme du pays, nommé le Carnier, se mit à leur tête, et en réunit environ six mille. Beaucoup de gentilshommes de la province hésitaient d'abord à se déclarer; cependant ils finirent par se joindre aux communes. Le Carnier fit serment au maréchal de Rieux de servir fidèlement le roi de

[1] Monstrelet. — Berri. — Chartier. — Hollinshed.

France. Bientôt Fécamp, Arques, Lillebonne, Montivilliers, Saint-Valeri en Caux, Tancarville, Harfleur même, après quelque résistance, furent pris; les Anglais ne conservèrent plus que Caudebec et Arques.

Cette conquête fut suivie du plus épouvantable désordre. Les compagnies de gens de guerre et de gens des communes n'obéissaient à personne, pas plus les unes que les autres. Nul ne reconnaissait l'autorité du maréchal de Rieux. Quelques uns se mettaient dans les forteresses, et de là couraient sur tout le pays. Les paysans qui retournaient à leurs champs et à leur travail étaient rançonnés, maltraités, pillés par ceux avec lesquels ils venaient eux-mêmes de combattre; c'étaient partout les plus cruels excès : les églises et les abbayes n'étaient pas respectées davantage. Enfin, après quelque temps, il ne resta plus assez de vivres dans le pays. Quand il n'y eut plus rien à prendre ni à manger, les compagnies françaises s'en allèrent et il ne resta que quelques garnisons.

Pour lors, le conseil d'Angleterre y envoya lord Scales et sir Thomas Kiriel, qui, ne trouvant plus grande résistance, tombèrent sur les malheureux paysans. Pour tirer vengeance de leur rebellion, ils en tuèrent quatre ou cinq mille,

brûlèrent les villages et les villes ouvertes, emmenèrent tout le bétail. Ce riche pays demeura dévasté et désert; il n'y resta ni hommes, ni femmes, ni enfans, hormis ceux qui s'étaient réfugiés dans les forteresses. Comme les garnisons étaient mal pourvues et commandées par des hommes qui ne cherchaient que le butin, elles se défendirent mal, et presque tous les capitaines, après s'être rendus, vinrent l'un après l'autre auprès du roi, le requérant de payer les pertes et dommages qu'ils avaient endurés pour son service, tandis que leurs excès et leurs pillages lui avaient fait perdre tout le fruit d'une belle conquête et ruiné une de ses plus belles provinces.

Les choses se passaient à peu près de même en beaucoup d'autres lieux, et il fallut long-temps avant de pouvoir faire cesser un si déplorable désordre. Les gens de guerre avaient pris la coutume de ne faire que leur volonté, de vivre aux dépens d'autrui, de se procurer, à défaut de solde, de l'argent par toutes sortes de violences et de rapines. On ne savait comment les ramener au devoir et à l'obéissance, et plusieurs années s'écoulèrent sans que le bienfait de la paix se fît sentir dans une grande partie du royaume. Non seulement la guerre continuait avec les Anglais, ce qui

servait de prétexte à toutes les courses des compagnies, mais il y avait un grand nombre de chefs dont la désobéissance était ouverte[1].

D'abord Jean de Luxembourg, comte de Ligni, avait refusé de jurer la paix d'Amiens; il avait gardé ses alliances avec les Anglais. C'était un puissant prince, vaillant chevalier, entreprenant, riche, environné de beaucoup de vassaux et d'hommes d'armes qui l'avaient accompagné dans ses guerres. Le duc de Bourgogne était son parent, l'aimait et le ménageait. Il tenait beaucoup de châteaux sur les limites du Hainaut, de la Champagne, du pays de Bar, et ses garnisons n'avaient guère d'autre solde que le butin.

Dans les mêmes contrées, le damoiseau de Commerci, de la maison de Saarbruck, avait aussi ses forteresses; ses soldats qu'il envoyait courir de tous côtés, faire la guerre aux premiers qu'ils rencontraient, enrichissaient eux et leur maître par le pillage, et surtout par la rançon des prisonniers qu'ils faisaient.

Henri de la Tour[2] s'était emparé de Pierrefort et de Sainte-Menehould; de là il tyrannisait les

[1] Olivier de la Marche. — Richemont. — Monstrelet. — Chartier. — Berri.[2] — Olivier de la Marche. — Monstrelet.

villes de Toul et de Verdun, ainsi que la contrée environnante.

Puis dans l'intérieur de la France étaient un grand nombre de compagnies qui passaient de lieu en lieu, se tenant dans quelque forteresse, et puis dans une autre, lorsqu'on venait pour les assiéger ou que le pays était épuisé. Quelques unes avaient des chefs bourguignons, qui étaient surtout établis sur les frontières du duché de Bar, comme le bâtard de Neufchâtel et le bâtard de Vergi. Mais il y en avait encore bien plus du parti français. Ceux-là ravageaient la Bourgogne, la Champagne, l'Isle-de-France, la Picardie. C'étaient Antoine de Chabannes, Rodrigue de Villandrada, Gauthier de Brussac, Geoffroy de Saint-Belin, le bâtard d'Armagnac, le bâtard de Bourbon, Guillaume de Flavi et bien d'autres, qui commandaient ces bandes, parfois réunies, parfois séparées. La Hire et Saintraille avaient meilleure renommée, et se tenaient presque toujours aux frontières pour combattre les Anglais. Toutefois ils ne se faisaient point faute de piller et de ravager le pays.

Jusqu'au traité d'Arras, ces compagnies s'étaient généralement appelées, au nord de la Loire, du nom d'Armagnacs; après la paix, le pauvre

peuple commença à les nommer les écorcheurs; car ils ne laissaient rien aux lieux où ils avaient passé; pourtant lorsque quelque compagnie de Bourguignons, sous prétexte de faire la guerre aux autres, s'en venait après eux [1], elle trouvait encore moyen de prendre et de se procurer du pillage à force de maltraiter les habitans. On appela donc ceux-là les retondeurs. En Languedoc et dans les pays du midi, on désignait plutôt ces bandes de brigands sous le nom de routiers.

Mais ces désordres ne rallumaient pas du moins la discorde et la méfiance entre les deux princes. Souvent, à la vérité, il fallait avoir des ménagemens pour des capitaines qui avaient rendu de bons services, et à qui le roi ne pouvait payer ce qu'il leur devait; chacun avait son protecteur parmi les grands seigneurs [2]; le roi était faible et porté à se peu soucier des choses; mais enfin il désavouait publiquement et avec grande sincérité tous ces attentats contre la paix. Le connétable, qui avait la plus grande part au gouvernement, mettait ses soins et sa sévérité à poursuivre et à punir les écorcheurs et les pillards; il en faisait pendre autant qu'il lui en tombait sous la

[1] Olivier de la Marche. — [2] Richemont. — Chartier.

main[1]. De son côté le duc Philippe ne donnait pas moins loyalement ses ordres pour détruire les compagnies.

Ainsi rien ne troubla d'abord l'union du duc de Bourgogne avec la France; elle devenait au contraire de plus en plus étroite. Le roi ne cessait de lui témoigner toute sa bienveillance. Quatre mois après le traité, il l'envoya prier par son héraut d'être parrain d'un fils dont accoucha la reine. Le Duc fut si joyeux de cette marque d'amitié, qu'il quitta tout aussitôt la robe dont il était pour lors vêtu, et qu'il avait fait magnifiquement broder pour la noce de son cousin le comte d'Étampes, et la donna au héraut du roi de France, en lui faisant compter aussi mille rixdalles. L'enfant fut nommé Philippe; il ne vécut que peu de mois.

La conduite des Anglais était faite pour irriter le Duc et resserrer son alliance avec la France. Du reste, il ne cherchait aucunement à faire la guerre. Tout son désir était de gouverner tranquillement, et d'assurer à ses nombreuses seigneuries la jouissance de la paix. Ses villes de Flandre étaient toujours dans un état de rumeur

[1] Chartier.

prête à éclater ; le duché de Bourgogne était ruiné. Au moment même où il venait de prendre possession des villes de la Somme, une sédition violente s'y était déclarée. Les habitans avaient sollicité du Duc une remise sur les impôts qu'il avait mis sur eux avant de devenir leur souverain légitime; mais il était si obéré, qu'il ne pouvait leur accorder cette faveur. Encore à présent, il était tenu à payer la somme de huit mille saluts d'or, promise à Perrin Grasset pour rendre la ville de la Charité et cesser ses courses[1]; en outre il fallait acquitter les énormes dépenses de l'assemblée d'Arras.

Les gens d'Amiens, quand ils virent que le Duc ne les soulageait en rien du lourd fardeau des subsides, commencèrent à dire que leur bon roi Charles ne voulait point qu'ils fussent ainsi chargés d'impôts[2], et que les villes restées sous son obéissance étaient bien plus heureuses. Puis, forçant le maire à se mettre à leur tête, ils allèrent chez un nommé Pierre Leclerc, serviteur du Duc, qui, ainsi que maître Robert-le-Josne, bailli pour les Anglais et les Bourguignons, s'était fait en Picardie une grande renommée de rudesse et d'avarice. Ils pillèrent sa maison, burent son

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Monstrelet.

vin, lui tranchèrent la tête, et continuèrent à courir la ville, exigeant des hommes riches de l'argent, des vivres et du vin.

Le duc de Bourgogne envoya tout aussitôt le sire de Brimeu qu'il venait de nommer bailli d'Amiens, et le sire de Saveuse, capitaine de la ville ; le comte d'Étampes et le sire de Croy les suivirent de près. On commença par conférer doucement avec les chefs des mutins, et par leur faire espérer qu'on pourrait leur accorder des conditions ; puis lorsqu'on fut en force, qu'on se fut saisi des principales places de la ville et de la tour du beffroi, le comte d'Étampes fit publier, au nom du roi et du Duc, que les habitans eussent à payer l'impôt, et que grâce leur était accordée pour leur rebellion, hormis aux chefs. Ceux-ci voulurent essayer de remuer encore le peuple. Il n'était plus temps ; toutes les mesures étaient prises, et ils n'eurent pas même le moyen de s'échapper ; vingt ou trente furent décapités ; une cinquantaine bannis, et la ville rentra dans l'obéissance.

Quelque bonne volonté qu'eût le duc de Bourgogne de se maintenir en paix, il ne put rester insensible aux offenses des Anglais ; leurs revers ne faisaient que les irriter. Ils venaient de nom

mer le duc d'York régent de France, et ce prince montrait autant de hauteur et de dureté que son prédécesseur, le duc de Bedford, avait de sagesse. Il commença, avant même d'être parti d'Angleterre, par ôter l'office de chancelier de France à l'évêque de Therouanne, pour le conférer à sir Thomas Roos : risquant ainsi de perdre le peu de partisans qui restaient aux Anglais. Cependant leurs préparatifs pour soutenir la guerre ne répondaient pas à tant d'orgueil. C'est que l'Angleterre était aussi fort mal gouvernée en ce moment, et que les querelles du duc de Glocester et du cardinal de Winchester y troublaient tous les conseils et y dérangeaient tous les projets. Cédant à leur colère contre le duc de Bourgogne, les Anglais songèrent, aussitôt après la paix, à lui susciter des ennemis et à troubler son pays de Flandre. En même temps ils prenaient en mer les vaisseaux des marchands, et s'efforçaient de nuire à leur commerce; de sorte que, loin de se rendre les Flamands favorables, ils excitaient leur haine et leur colère. Aussi les gens de Ziricsée et de quelques autres villes s'empressèrent-ils de remettre au Duc des lettres que le roi d'Angleterre leur avait adressées le 14 décembre 1435.

Il commençait par leur rappeler les douces amitiés et confédérations qui, du temps passé, avaient toujours subsisté entre les princes qui avaient gouverné la Hollande et les rois d'Angleterre; comment cette union avait toujours préservé la tranquillité et la profitable sûreté du commerce; comment jamais n'avait régné entre eux ni haine, ni envie, ni rien de ce qui trouble la bonne police et la sécurité des peuples; puis il leur disait quel désir il avait d'entretenir et de continuer cette ancienne amitié, toujours si préférable à une amitié nouvelle. « Cependant, ajoutait-il, sous l'ombre et la couleur de la paix, au grand préjudice de notre honneur et de notre État, on vient de faire en France de grandes nouveautés; on a enfreint la paix jurée à nos pères, Henri et Charles. Plusieurs rumeurs et nouvelles courent en divers lieux; plusieurs pays, dit-on, se disposent à rompre les alliances qu'ils avaient avec nous; c'est pourquoi nous voudrions savoir pour notre consolation votre bonne volonté, comme nous vous faisons savoir la nôtre. » En conséquence, il leur demandait réponse, et leur proposait de lui envoyer des députés.

[1] 1435, v. st. L'année commença le 8 avril.

Les Anglais, ainsi qu'ils en avaient menacé, avaient aussi écrit à l'empereur, pour l'engager à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Enfin ils avaient même attaqué quatre ou cinq cents de ses gens sur les marches de Flandre, et avaient ourdi un complot qu'on avait découvert pour surprendre sa ville d'Ardres.

Toutefois le Duc ne voulut point soudainement leur déclarer la guerre[1]. Il fit venir près de lui Jean de Luxembourg, comte de Ligni, et le chargea d'employer son frère l'évêque de Therouanne à prévenir une rupture. Mais les esprits étaient déjà aigris. Le conseil d'Angleterre fit répondre que ses lettres aux villes de Hollande n'étaient nullement une offense contre le Duc; qu'on n'avait point cherché à soulever ses sujets contre lui; qu'il était aussi fort licite au roi d'Angleterre de rechercher une alliance avec l'empereur; que si le roi Henri rassemblait en ce moment une armée en Angleterre, il en avait certes bien le droit; enfin que rien ne prouvait que ce fût contre le Duc qu'elle fût destinée.

Le conseil du Duc était fort partagé sur la résolution qu'il convenait de prendre. Les uns son-

[1] Monstrelet.

geaient quelle grande chose serait une guerre avec les Anglais, combien elle coûterait de dépenses, quelle en serait l'issue, comment on pourrait y mettre fin. Ils disaient au Duc que le roi Charles son nouveau seigneur, et les princes de France ne pourraient lui être d'aucun secours dans ses embarras et dans ses périls; qu'au contraire les Anglais pouvaient de tous côtés attaquer, quand ils le voudraient, les pays du Duc, et y entrer soit par mer, soit par Calais. C'étaient surtout les amis et les partisans de la maison de Luxembourg qui étaient de cet avis. Le Duc, qui se sentait peu porté à les approuver, n'avait pas même appelé aux conseils les plus considérables d'entre eux; le sire d'Antoing, Hugues de Lannoy, le vidame d'Amiens, le bâtard de Saint-Pol, le sire de Mailli, et d'autres gentilshommes picards, étaient tenus à l'écart. Ils n'en étaient que plus déclarés contre ce projet de guerre, et il leur semblait que, puisque le Duc ne les consultait pas, eux qui l'avaient si bien servi, ils seraient beaucoup moins tenus à employer eux et leurs gens à cette guerre.

Au contraire, Jean Chevrot, évêque de Tournai, les seigneurs de la maison de Croy, les sires de Charni et de Crèvecœur, les Bourguignons, le

sir de Ham, sénéchal de Brabant, le sire de Brimeu, bailli d'Amiens, entraient mieux dans les sentimens du Duc, se montraient sensibles aux procédés du roi d'Angleterre, et poussaient à la guerre. Ils disaient qu'il fallait au plus tôt attaquer Calais et le comté de Guines, et s'en emparer : les pays de Flandre et de Hollande fourniraient volontiers, disaient-ils, des subsides pour faire une si belle conquête.

Ce fut en effet ce que le Duc résolut. Il s'en alla tout aussitôt à Gand, assembla les échevins et les doyens des métiers. Il leur fit expliquer par maître Gossuin, un des conseillers de sa châtellenie de Gand, tous ses griefs contre le roi d'Angleterre. Gossuin ajouta que le Duc avait dessein de s'emparer de Calais, et rappela aux Gantois ce qui leur avait déjà été exposé lorsque le feu duc Jean avait voulu assiéger cette ville; c'est-à-dire qu'elle était du comté d'Artois; qu'elle en avait été indûment détachée, et que conséquemment elle appartenait au Duc par droit domanial et héréditaire. Il dit aussi qu'étant dans la possession des Anglais, elle leur donnait moyen d'entrer toujours en Flandre et de gêner le pays. Il n'oublia pas enfin de faire valoir le tort que depuis quelque temps les gens de Calais faisaient au commerce

des Flamands en refusant de leur vendre les laines, l'étain, le plomb, les fromages, et les autres marchandises d'Angleterre, autrement qu'en lingots d'or fin, rejetant leurs monnaies, tandis qu'ils recevaient les monnaies des autres pays.

Les Gantois étaient surtout fort irrités de ce dernier grief; ils se montrèrent aussi animés contre les Anglais que l'était leur seigneur. Sans appeler ni consulter les trois autres membres de Flandre, c'est à savoir Ypres, Bruges et le Franc, sans écouter les hommes sages et anciens d'âge qui ne semblaient pas favorables à cette guerre, ils prirent leur parti sur-le-champ. Du reste, les autres villes et tout le pays de Flandre étaient dans la même idée. Il n'était question partout que de l'honneur et du profit qu'il y aurait à s'emparer de Calais; il semblait que ce fût chose facile, et que le siége ne pût assez tôt commencer. Chaque ville ne songeait qu'à se faire remarquer, en armant bien ses hommes et en fournissant une belle artillerie. De là le Duc passa en Hollande et obtint aussi approbation et aide de ses peuples. Les Anglais continuaient à se conduire de façon à l'offenser de plus en plus. Le roi Henri, pour le braver, venait de créer le duc de Glocester comte

de Flandre, et de donner le comté de Boulogne au comte de Beaumont. Mais quel que fût le désir du Duc et des communes de Flandre, le siége de Calais ne pouvait commencer sans de grands préparatifs. En attendant, il envoya les sires de Ternant et de Lalaing, à la tête de six cents combattans, pour servir le roi de France sous les ordres du maréchal de l'Isle-Adam.

Le maréchal et le connétable de Richemont s'occupaient en ce moment de la grande entreprise de remettre Paris au pouvoir du roi. Jamais les affaires des Anglais n'avaient été en si mauvais train. Le duc d'York, nouvellement nommé régent, n'arrivait pas encore d'Angleterre; nul renfort n'était envoyé aux garnisons. Au lieu d'hommes d'armes et de braves archers, il ne venait plus de l'autre côté de la mer que des mauvais sujets et des gens sans aveu, qui ne servaient qu'à recruter les compagnies de pillards [1]. Corbeil, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, Beauté étaient tombés au pouvoir des Français. Lord Willoughby et l'évêque de Therouanne avaient à peine deux mille combattans anglais pour défendre Paris, qui chaque jour était resserré davantage.

[1] Hollinshed.

D'ailleurs leur autorité y devenait de plus en plus odieuse et insupportable. Les vivres ne pouvaient plus arriver ni par le haut de la rivière, ni du côté de la Normandie. La cherté se faisait cruellement sentir; nul commerce, nul travail; les salaires réduits presque à rien; la crainte prochaine de la famine; et, comme pour la rendre plus assurée, la garnison de Paris ne sortait jamais de la ville que pour dévaster les environs, piller les paysans, brûler les récoltes et ramener des prisonniers, afin de s'enrichir par les rançons[1].

Tant de misère et de si grandes alarmes excitaient les murmures des habitans; mais les Anglais et leurs partisans n'en gouvernaient qu'avec plus de rudesse et de cruauté. Les Parisiens avaient attendu la fin de leurs maux des négociations d'Arras, et ils s'enquéraient sans cesse avec anxiété de cette paix si désirée. Quand leur espoir fut perdu, l'évêque de Therouanne et les Anglais exigèrent de nouveau un serment général au roi d'Angleterre. Qui hésitait à le jurer était dépouillé de son avoir, mis en prison ou banni. Souvent même, durant la nuit, on jetait en se-

[1] Journal de Paris.

cret les gens suspects dans la rivière. Chaque habitant était contraint de porter la croix rouge, sous peine de la vie. Personne ne pouvait sortir de la ville sans passe-port, et sans déclarer à quel lieu il se rendait. Il fallait revenir à l'heure prescrite, sous peine de ne pouvoir plus rentrer dans la ville. Ce cruel gouvernement, cette guerre diabolique étaient maintenus, disaient les Parisiens, par trois évêques, l'évêque de Therouanne, Jacques du Chastellier, évêque de Paris, et l'évêque de Lisieux, auparavant évêque de Beauvais, le juge de la Pucelle. Nonobstant leur tyrannie, il se formait de plus en plus des projets contre les Anglais. Les bons bourgeois s'assemblaient secrètement et s'offorçaient d'avoir des intelligences avec les capitaines français. Depuis que le duc de Bourgogne avait fait sa paix avec le roi, le quartier des Halles devenait le moins soumis de tous.

Le mardi d'après Pâques, 10 avril, une troupe de six ou huit cents Anglais sortit pendant la nuit pour aller brûler les villages des environs de Pontoise; ils passèrent par Saint-Denis et entrèrent dans l'abbaye. Les religieux y célébraient la messe. Les soldats commencèrent à l'écouter, mais ils étaient pressés; au bout de quelques instans, un grand ribaud d'Anglais, la trouvant

trop longue, monte à l'autel, prend le calice et les ornemens; les autres font comme lui, dépouillent les autres autels, brisent les reliques pour avoir l'or et l'argent, et continuent leur route chargés du butin.

Justement ce jour-là le connétable avait envoyé, pour lui préparer ses logemens à Saint-Denis [1], le sire de Foucault, et Bourgeois, celui qui avait acquis si grand honneur en soutenant le siége contre les Anglais, et que le connétable aimait beaucoup à cause de ses beaux faits d'armes. Ils envoyèrent dire tout aussitôt à Pontoise que les Anglais étaient en force à Saint-Denis; le connétable partit sur-le-champ. Les Bourguignons demandaient leur solde et ne voulaient point monter à cheval; il s'engagea en son nom envers le sire de Ternant, et l'on s'achemina vers Saint-Denis. « Vous connaissez le pays? dit le connétable au « maréchal de l'Isle-Adam. — Oui, monseigneur, « répondit celui-ci, et par ma foi, dans la place « qu'occupent les Anglais, vous ne leur feriez ni « mal ni déplaisir, quand vous auriez dix mille « combattans. — Ah! nous leur en ferons, répli-

[1] Richemont. — Chartier. — Monstrelet. — Journal de Paris. — Amelgard.

« qua messire de Richemont, et Dieu nous ai-
« dera. Allez toujours devant pour soutenir l'es-
« carmouche. »

Les Anglais étaient postés sur une chaussée étroite qui va de Saint-Denis à Épinai, et défendaient un petit pont qu'on nomme le pont de la Briche. Le sire de l'Isle-Adam et le sire de Rostrenen mirent pied à terre pour mieux conduire leur attaque; mais les Anglais chargèrent si vivement, qu'ils arrivèrent jusqu'aux deux capitaines; peu s'en fallut qu'il ne les fissent prisonniers; cependant les Français tinrent ferme, et les deux partis continuèrent à se disputer le pont. Il fut pris et repris plusieurs fois.

Durant le combat, le connétable, avec le bâtard de Bourbon, le sire de la Suze, et environ deux cents lances, avait pris un détour à travers les champs et les vignes. Dès que les Anglais les virent arriver par derrière eux, le désordre se mit dans leurs rangs. Alors le sire de l'Isle-Adam tomba sur eux et en fit un grand carnage. Lord Beaumont, cousin du roi d'Angleterre, qui les commandait, fut contraint de rendre son épée à Jean de Rosnieven, gentilhomme breton, un des meilleurs serviteurs du connétable. Une partie des Anglais se dispersa dans la campagne,

d'autres prirent refuge dans la tour du Venin. Les Français poursuivirent le reste jusque devant Paris; on n'eut que le temps de fermer la porte Saint-Denis. Il y eut des fugitifs tués au bord du fossé et à la barrière. Le connétable s'en revint aussitôt mettre le siége devant la tour du Venin, que commandait le sire Brichanteau, neveu du prevôt de Paris; on envoya chercher deux bombardes au château de Vincennes, et l'on s'apprêta à assaillir la tour dès le lendemain.

Cette déroute des Anglais, dont les Parisiens venaient d'être témoins, avait grandement ému tous les esprits dans la ville; le menu peuple ne savait pas que le roi Charles, qu'on lui représentait toujours comme pauvre et détruit, eût une si grande puissance, et l'on fut très-surpris de lui voir de dessus les murailles une si belle quantité de gens d'armes. On commença à s'inquiéter. Ceux qui, afin de maintenir les habitans dans le parti des Anglais, disaient que les Français voulaient piller la ville, qu'ils amenaient des charrettes pour emporter le butin, que le dauphin Charles ne ferait grâce à personne, qu'on tuerait tous ceux qui lui étaient opposés, ne faisaient qu'abattre le courage du peuple. De telles menaces lui faisaient prêter l'oreille d'autant plus

volontiers aux honnêtes bourgeois qui promettaient au contraire qu'il ne serait fait de mal à personne, et que le roi traiterait sa bonne ville avec une parfaite douceur.

Ces braves gens, dont le plus considérable était un nommé Michel Lailler, trouvèrent moyen de faire avertir le connétable et le sire de l'Isle-Adam qu'ils étaient prêts, et qu'ils sauraient bien leur ouvrir une des portes de la ville, pourvu qu'on s'engageât, au nom du roi, à un pardon général et à empêcher tout désordre. Les hommes que le connétable avait avec lui étaient presque tous des gens des compagnies, grands pillards de leur métier et difficiles à contenir. Il ne voulut point tenter avec eux une telle entreprise. D'après ce qu'on lui faisait savoir, il était d'ailleurs plus facile de surprendre la ville par la rive gauche. Il donna un prétexte à ses gens, les laissa sous les ordres du sire de la Suze pour continuer le siége de la tour, et revint à Pontoise avec le maréchal de l'Isle-Adam et les Bourguignons. Le bâtard d'Orléans, qui avait eu ordre de venir le joindre, arriva aussi en ce moment.

Dès le lendemain, il envoya des gens à pied se mettre en embuscade tout auprès du village

de Notre-Dame-des-Champs, qui touchait presque aux murs de la ville. Pour lui, il partit le soir au soleil couchant, chevaucha toute la nuit, se reposa quelques instans dans une grange, et arriva devant Paris le vendredi 13 avril, au soleil levant. De certains signaux étaient convenus ; ils furent faits, et le connétable avançait toujours, lorsqu'on vint l'avertir que l'entreprise était découverte. Il n'en continua pas moins sa route, car il lui fallait aller au secours de son embuscade. Quand on fut aux Chartreux, quelques hommes s'avancèrent jusqu'à la porte Saint-Michel ; ils aperçurent un homme sur la muraille, qui leur fit signe de son chapeau : « Allez à l'autre porte, s'écria-t-il, celle-« ci n'ouvre point ; on travaille pour vous dans le « quartier des Halles. »

Ils continuèrent le long des remparts jusqu'à la porte Saint-Jacques ; les bourgeois qui la gardaient demandèrent qui était là : on leur répondit que c'étaient les gens du connétable. Ils voulurent parler à lui-même. Il arriva sur son grand coursier, d'un air satisfait et plein de courtoisie. Quand on le leur eut fait voir, car ils ne le connaissaient point, ils voulurent être assurés que le roi accorderait une abolition générale, comme on le leur avait promis ; le connétable leur en donna sa foi.

Sans prendre le temps d'ouvrir la porte, on descendit une grande échelle; le maréchal de l'Isle-Adam y monta le premier, et planta sur la muraille la bannière de France, dix-huit ans après le jour où lui-même avait surpris la ville et en avait chassé le Dauphin dont aujourd'hui il venait rétablir la puissance. Il montra à ces braves bourgeois la charte d'abolition, scellée du grand sceau du roi, et, leur rappelant l'amour qu'ils avaient toujours porté au duc de Bourgogne, il leur dit que c'était en son nom qu'il les priait de se soumettre au roi, et leur promettait un bon gouvernement. Puis il leur remontra qu'autrement ils mourraient tous de faim et de misère. Leur résolution était déjà prise, ils ne furent pas difficiles à persuader.

On n'avait pas les clefs du pont-levis, mais on mit la planche qui servait de passage aux gens de pied, et les bourgeois sortirent à la rencontre du connétable. Il descendit de cheval, leur prit la main, et répéta les bonnes promesses du roi. Pendant ce temps-là on brisa les serrures du pont; quand il fut abaissé, le connétable remonta à cheval pour faire son entrée.

Au moment où il s'était présenté devant la porte, Michel Lailler, Nicolas de Louviers,

Thomas Pigache et les bourgeois chefs de l'entreprise avaient commencé à émouvoir le peuple. On s'assemblait dans les rues, chacun s'armait en criant : « Vive la paix! vivent le roi et le duc de « Bourgogne! » Les uns prenaient la croix blanche, les autres la croix de Saint-André de Bourgogne; on commençait à courir sur les Anglais, il y en eut même quelques uns de tués.

L'évêque de Therouanne, qui n'avait pas cessé d'exercer son office, et lord Willoughby, ne se voyaient guère en mesure de résister à tout ce peuple et aux Français qui allaient entrer. Ils résolurent cependant de tenter quelques efforts; ils armèrent tous les Anglais et leurs partisans, et, se divisant en trois compagnies, ils essayèrent de remettre la ville dans la soumission, ou du moins d'assurer leur retraite. Le prevôt s'en alla aux Halles; lord Willoughby et l'évêque de Therouanne prirent la rue Saint-Denis; et un lieutenant du prevôt, nommé Jean Larcher, que les Parisiens avaient dans une horreur extrême à cause de sa cruauté, suivait la rue Saint-Martin. Legoix, l'ancien boucher, défendait la porte Baudet. Les Anglais criaient : « Saint George! « Saint George! traîtres de Français, vous tous « à mort! » Mais les habitans se retirèrent d'abord

sent quitté Paris, tant cette entrée se faisait avec calme et comme quelque chose d'accoutumé. Les gens de leur suite ne commettaient aucun désordre, ne s'écartaient point d'un pas, ne menaçaient personne; ils faisaient bonne mine à tous, et recevaient l'accueil le plus amical. Les seigneurs du parti du roi en étaient tout émus de pitié et de joie; plusieurs avaient les larmes aux yeux. « Mes bons amis, disait le connétable aux « habitans de Paris, le bon roi Charles vous re« mercie cent mille fois, et moi de sa part, de « ce que vous lui rendez si doucement la pre« mière cité de son royaume. S'il y en a parmi « vous, de quelque état qu'il soit, qui ait forfait « envers monseigneur le roi, tout lui est par« donné, tant aux absens qu'aux présens. » Puis il faisait crier et publier à son de trompe, par les rues, que personne de ses gens ne fût assez hardi, sous peine de la corde, pour se loger dans l'hôtel d'un bourgeois malgré lui, pour reprocher quoi que ce soit, ou faire le moindre déplaisir à personne, à moins que ce fût à un Anglais ou à un soldat portant la croix rouge. Le peuple, entendant ces paroles, se sentait pris d'un grand amour pour ce digne connétable, et il n'y avait pas dans cette foule un homme qui maintenant n'eût

exposé sa personne et son bien pour détruire les Anglais. Chacun louait Dieu; tous les bons chrétiens et les pieuses bourgeoises, qui depuis le matin étaient en prières dans les églises pour demander au Seigneur d'adoucir la colère des princes de France et de leurs gens, voyaient là un grand miracle de sa miséricorde. On disait qu'il fallait bien que monseigneur saint Denis eût été l'avocat de la bonne ville de Paris auprès de la Sainte-Vierge, et la Sainte-Vierge auprès de notre Seigneur Jésus-Christ.

Lorsque le connétable, après avoir traversé le Petit-Pont et l'île de la Cité, fut arrivé sur le pont Notre-Dame, Michel Lailler se présenta devant lui portant la bannière du roi, et fit ses soumissions au nom de la bourgeoisie. Puis vint un capitaine de la milice, nommé Gauvain Leroi, qui demanda à jouir de l'abolition, et promit de faire rendre sur-le-champ les forteresses de Montlhéry, Marcoussis et Chevreuse. « Jurez par votre « foi que vous le ferez ainsi que vous le dites. » Le bourgeois fit serment; tout aussitôt le connétable lui donna pour sauve-garde Parthenay son héraut, et les envoya pour faire ouvrir ces forteresses.

De là le connétable arriva sur la place de Grève,

où l'on vint lui dire que toute la ville était libre, que les Anglais étaient rentrés dans la Bastille, et qu'on en gardait les issues. On lui demanda alors de s'en aller aux Halles pour remercier les gens de ce quartier et les encourager dans leur bonne conduite. Il n'y manqua point, et y fut joyeusement reçu. Lorsqu'il passa devant la porte de son ancien épicier Jean Asselin, cet honnête bourgeois se présenta devant lui et lui offrit de se rafraîchir : c'était jour de jeûne; le connétable accepta seulement à boire et goûta quelques épices. Enfin il se rendit à Notre-Dame, où il entendit la messe tout armé, et fit lire les lettres d'abolition.

Après la messe, et quand il eut placé un bon guet autour de la Bastille, le connétable s'en vint dîner à l'hôtel du Porc-Épic, qu'avait fait bâtir l'ancien duc d'Orléans. Tandis qu'il était là, on lui vint dire que Pierre du Pan, son maître d'hôtel, qu'il avait laissé au siége de la tour du Venin, était à la porte Saint-Denis, et demandait à entrer pour lui parler. On le laissa venir; il annonça au connétable que la garnison de la tour demandait à se rendre; le connétable y consentit. Mais il en arriva tout autrement : les assiégeans, entendant sonner toutes les cloches de Paris, se

doutèrent bien que la ville était prise, et accoururent au plus vite pour y entrer. Le connétable, les connaissant pour de vrais écorcheurs qui auraient assurément fait du scandale et du trouble, ordonna qu'on se gardât bien de les laisser passer. Ainsi rebutés, ils retournèrent à Saint-Denis. Pendant ce temps-là les Anglais avaient profité du moment pour s'échapper de la tour du Venin où ils ne pouvaient plus se défendre; mais les Français revinrent encore assez à temps pour tomber sur eux. A peine en échappa-t-il un seul. Le sire Brichanteau, neveu du prevôt, y périt comme les autres.

Son oncle, qui s'était sauvé du côté de Charenton, fut le soir même arrêté par les gens eux-mêmes qui s'étaient enfuis avec lui, et livré à un chevalier nommé Denis de Chailli, qui le mit à forte rançon. On apprit aussi que les châteaux de Montlhéry et de Marcoussis s'étaient rendus à l'heure même, comme l'avait promis Gauvain Leroi. Rien ne manquait à la bonne fortune du roi de France.

Ainsi se passa cette journée sans aucun désordre, sans qu'aucun habitant de Paris fût tué ni maltraité. On ne fit même aucun mal aux Anglais qu'on trouvait dans les hôtelleries; seulement on

les mettait à rançon. Il y eut aussi quelques maisons pillées, mais c'étaient celles des bourgeois qui s'étaient enfuis avec Simon Morhier, prevôt de Paris. Le sire de Ternant, chef des Bourguignons, fut pourvu de cet office par le connétable, car il convenait de montrer de grands égards au duc de Bourgogne; son nom avait beaucoup servi à soumettre les Parisiens, et ses hommes y étaient entrés les premiers. Aussi fit-on placer sa bannière sur une des portes de la ville, et il fut permis de porter la croix de Bourgogne aussi bien que la croix de France. Michel Lailler fut nommé prevôt des marchands.

Restait la bastille Saint-Antoine; le connétable voulait l'assiéger. Dès le lendemain, il chercha à emprunter de l'argent, afin de pourvoir à cette dépense, et aussi pour donner à ses gens d'armes qui, selon ses ordres, ne devaient rien prendre sans payer; car le roi n'avait pu lui faire donner que mille francs pour tenter une si grande entreprise. Les bourgeois de Paris le détournèrent du siége de la Bastille : « Monseigneur, disaient-ils, « ils se rendront, ne les refusez pas; c'est déjà « une assez belle chose d'avoir ainsi recouvré « Paris; maints connétables et maints maré- « chaux en ont au contraire souvent été chassés;

« prenez en gré ce que Dieu vous a accordé. »

C'était aussi le conseil du sire de Ternant, du sire de Lalaing, et des autres Bourguignons; ils avaient été grands amis avec Louis de Luxembourg, évêque de Therouanne, chancelier de France pour les Anglais, et avaient commencé à parlementer avec lui. La garnison obtint ainsi de bonnes conditions; on lui permit de sortir avec ce qu'elle pourrait emporter, au grand regret du connétable et de ses chevaliers, qui auraient gagné au moins deux cent mille francs de rançon, s'ils avaient pu avoir de l'argent pour faire les frais du siége. Toutefois l'évêque de Therouanne y laissa sa chapelle, qui était d'une grande valeur.

Les Parisiens étaient si animés contre les Anglais, qu'il fallut que la garnison sortît de la Bastille par la porte qui donnait vers les champs. Ils firent le tour du rempart, et vinrent s'embarquer derrière le Louvre. Toutefois, quand ils passèrent devant la porte Saint-Denis, le peuple les suivit et les accabla de mille injures. « A la queue! à la « queue! » leur criait-on; c'était surtout l'évêque de Therouanne qui était insulté et couvert de huées; on le traitait de vieux renard. Larcher, lieutenant du prevôt, et Saint-Yon le boucher eurent aussi grande part aux injures populaires.

Dès le lendemain, les vivres arrivèrent en abondance à Paris, les portes furent ouvertes aux paysans qui venaient vendre en toute sûreté; les denrées redevinrent aussitôt à bon marché. Enfin tout s'unissait pour rendre le peuple joyeux d'être délivré du gouvernement des Anglais. « Ah! « disait-on, on voyait bien qu'ils n'étaient pas en « France pour y rester. On n'en a pas vu un se- « mer un champ de blé ou bâtir une maison; ils « détruisaient leurs logis sans jamais songer à les « réparer, et ils n'ont pas peut-être relevé une « cheminée. Il n'y avait que leur régent le duc de « Bedford qui aimait à faire des bâtimens et à « faire travailler le pauvre peuple. Il valait mieux « qu'eux, et aurait voulu la paix; mais le naturel « de ces Anglais, c'est de guerroyer toujours avec « leurs voisins; aussi ils finissent tous mal, et, « Dieu merci, il en est déjà mort en France plus « de soixante-dix mille. »

Un mois environ après la soumission de Paris, le connétable avec le maréchal de l'Isle-Adam, le bâtard d'Orléans, la Hire, Saintraille, le sire de Rostrenen, et tout ce qu'on put réunir de gens d'armes, s'en alla mettre le siége devant la forteresse de Creil. Il y était à peine arrivé que le roi lui donna commission d'aller solliciter du duc

de Bourgogne la délivrance du duc René d'Anjou, duc de Bar, qui avait été fait prisonnier à la fameuse bataille des barons de Lorraine; depuis le duc Philippe l'avait mis en liberté sur sa foi, à la condition de venir à sa première réquisition se remettre en prison, s'il n'était conclu aucun traité. Le duc René était revenu loyalement acquitter sa parole, et se trouvait prisonnier dans le château de Bracon, auprès de Salins, lorsque Jeanne, reine de Naples et de Sicile, le fit son héritier. Le duc de Bourgogne ordonna aussitôt qu'on amenât avec les plus grands respects le roi René à Dijon, pour qu'il y reçût les ambassadeurs de Naples; mais il ne lui rendit point pour cela sa liberté. C'était pour l'obtenir que le connétable, ami et compagnon d'armes du roi René, vint rendre visite au duc de Bourgogne.

Il le trouva tout occupé de réunir son armée et d'achever les préparatifs du siége de Calais[1]. Depuis long-temps on n'avait rien vu de si grand que cette entreprise. Les bonnes villes de Flandre avaient étalé toute leur puissance et leur richesse; il semblait que rien ne leur eût jamais tant tenu

[1] Monstrelet. — Richemont. — Heuterus. — Meyer. — Oudegherst. — Hollinshed. — Amelgard.

au cœur que de prendre Calais sur les Anglais. Les Gantois surtout avaient montré un merveilleux empressement. Tout aussitôt après le conseil qu'ils avaient tenu avec leur seigneur, les échevins avaient ordonné à tous les bourgeois de la ville et à ceux des châtellenies de la campagne qui n'étaient point vassaux du Duc, de venir se faire inscrire, et de se pourvoir d'armes et d'équipemens, sous peine de perdre la bourgeoisie. Tous ceux qui avaient été condamnés par jugement à faire des pèlerinages eurent ordre de ne les entreprendre qu'au retour de la guerre; il fut enjoint, sous des peines très-sévères, à ceux qui avaient guerre ou dissension entre eux, de vivre sous la sauve-garde de la loi; le commerce des armes fut interdit sous peine de bannissement.

Quand on eut ainsi inscrit tous les bourgeois en état de porter les armes, les échevins réglèrent ce que chaque ville et chaque village devaient fournir de gens, ce qui monta en tout à dix-sept mille. Puis on disposa aussi ce que chaque ménage devait payer pour les frais de cette guerre; enfin les échevins ordonnèrent qu'au lieu d'acquitter toute la taille en argent, on eût à amener, pour le service de l'armée, un certain nombre de chariots et de charrettes attelés; et comme les

habitans de la châtellenie tardaient à exécuter ce dernier ordre, il fut publié que si les charrettes n'arrivaient pas tout de suite, la confrérie des chaperons blancs allait se charger de les aller quérir. C'en fut assez pour obtenir une prompte obéissance, tant on craignait ces chaperons; si bien que sans délai on eut des charrettes en si grande quantité qu'il y en avait un tiers de plus qu'à l'expédition de Picardie, où les communes de Flandre avaient abandonné le duc Jean, en l'année 1412.

L'arme dont chaque bourgeois devait se fournir était une lance, ou, s'il l'aimait mieux, il pouvait porter deux maillets en plomb à manche court. Les mêmes apprêts se firent avec la même ardeur à Bruges et dans les autres villes de Flandre; tout y était en mouvement et en rumeur; on ne pensait qu'à la guerre; les ouvriers ne travaillaient plus, ils passaient leurs journées à dépenser dans les cabarets l'argent qu'ils avaient gagné auparavant; sans cesse ils étaient en querelle et en bataille les uns avec les autres; souvent il y en avait de tués; personne ne pouvait en être obéi ni écouté.

Au commencement de juin le duc de Bourgogne s'en vint, dans le plus simple appareil et sans au-

cune suite d'hommes d'armes, faire la revue de cette armée des communes de Flandre et la mettre en route ; elle était de trente mille combattans pour le moins. Le sire Colard de Comines fut chargé de commander les Gantois ; le sire de Steenhause, les gens de Bruges ; le sire Jean de Comines, ceux d'Ypres ; le sire de Merken, ceux du Franc ; le sire de Ghistelles, ceux de Courtray. Le sire d'Antoing était capitaine général de toute cette armée, comme vicomte héréditaire du comté de Flandre. Elle prit sa route par Armentières et Hazebrouck ; elle était campée aux environs de Dringam, lorsque le connétable de France vint visiter le duc de Bourgogne.

Ce prince, après avoir demandé une rançon d'un million de saluts d'or pour la liberté du roi René, n'eut rien de plus pressé que de montrer au connétable sa grande armée. Il le mena au camp de ses Flamands. C'était le plus magnifique aspect ; rien n'était si beau, si bien rangé, si étoffé, que toutes ces tentes placées par villes, par métiers, par compagnies avec leurs bannières. L'artillerie, les équipages et les chariots se comptaient par milliers ; jamais troupe n'avait eu un bagage si complet ; sur chaque charrette,

il y avait jusqu'à un coq dans une cage, afin de chanter les heures de la nuit et du jour. Les bourgeois étaient bien vêtus, bien armés, non point comme des chevaliers et des gens de guerre, mais à leur manière. Ils passèrent la revue devant le connétable, et lui firent grande fête. Il s'arrêta avec le Duc dans la tente de la ville de Gand; là, ils prirent une collation et burent ensemble. Le connétable remercia les Flamands de leur bon accueil, et leur recommanda de servir loyalement leur seigneur; puis il repartit. Il avait offert au Duc de prendre part à l'entreprise, et de faire revenir du pays de Caux deux ou trois mille combattans qui étaient sous les ordres du maréchal de Rieux. Mais le Duc ne manquait pas de monde; il avait même renvoyé la moitié de ses hommes d'armes de Picardie ou de Bourgogne; ce qui avait été fort blâmé par plusieurs de ses fidèles conseillers. Ils disaient que toutes ses communes de Flandre ne vaudraient pas, pour le secourir dans ses périls, la moindre armée de gentilshommes.

Tout, dans cette entreprise, semblait se faire par la volonté des Flamands, et il fallait avoir des ménagemens envers eux, qui n'en avaient envers personne. Il n'y avait de butin que pour

eux; tout âpres au pillage que fussent les Picards et les Bourguignons, ils ne pouvaient toucher à rien devant les Flamands; ce qu'ils prenaient, ceux-ci le leur ôtaient; et s'ils se fâchaient, ils étaient maltraités. Si par hasard il y en avait quelqu'un qui dérobât la moindre chose dans le camp ou dans les bagages des Flamands, il était tout aussitôt pendu. Dans les châteaux ou forteresses qui se rendaient au duc de Bourgogne, à peine pouvait-il sauver la vie à la garnison lorsqu'il voulait la lui accorder, ou empêcher le pillage lorsqu'il s'y était engagé. Les punitions que les capitaines ou leurs échevins mêmes voulaient prononcer contre les coupables, risquaient toujours d'exciter quelque sédition.

Rien n'égalait non plus l'orgueil de ces bourgeois de Flandre; il semblait qu'aucune chose ne pût se faire que par eux, et que rien ne leur dût être difficile; ils s'en allaient disant aux Picards : « Quand les Anglais vont savoir que messeigneurs « de Gand se sont armés et viennent les assiéger « avec toute leur puissance, ils ne nous atten- « dront pas; quittant leur ville, ils s'enfuiront en « Angleterre. C'est une grande négligence que les « vaisseaux de monseigneur, qui devaient venir « les assiéger par mer, ne soient pas arrivés

« avant nous pour les empêcher de s'en aller. »

Les Flamands se trompaient beaucoup, car il n'y avait rien qui fût plus cher aux Anglais, de toutes leurs conquêtes, que leur ville de Calais. Le roi Henri, les princes de son sang, son conseil et les trois États d'Angleterre, étaient résolus d'un commun accord à faire les derniers efforts pour la conserver. Déjà, avant que l'armée bourguignonne fût arrivée auprès de Calais, la garnison avait fait une sortie, et, venant jusqu'à Ardres, elle avait mis en grande déroute le sire Jean de Croy, bailli de Hainaut, à la tête des plus braves chevaliers de Picardie; les Anglais avaient donc bon courage, et attendaient de puissans renforts.

Le Duc commença par assiéger et prendre assez facilement les forteresses de Sangate, de Vauglinchen, d'Oye et de Mark; puis il fit environner la ville. Les Flamands assirent leur camp au même lieu où Jacques Artevelde avait eu ses tentes, quatre-vingt-dix ans auparavant, lorsqu'il était venu aider le roi Édouard III d'Angleterre à s'emparer de Calais. Les Picards et les hommes d'armes étaient campés de l'autre côté de la ville, vers la route de France. Le Duc, dès les premiers jours, s'approcha tellement, qu'un coup de canon

du rempart tua un trompette et trois chevaux à ses côtés. La veille, la Hire, qui était venu lui rendre visite, avait aussi été blessé près de lui dans une sortie de la garnison.

On passa ainsi plusieurs jours sans que la ville fût resserrée. Sans cesse les Anglais sortaient assez loin de leurs remparts, et ils engageaient de fortes escarmouches. Tantôt les assiégeans, tantôt les assiégés y remportaient l'honneur et l'avantage. Les chevaliers picards y eurent de beaux faits d'armes, notamment le sire de Créqui et le sire de Hautbourdin. Quant aux Flamands, ils n'étaient pas si exercés à la guerre que tous ces hommes d'armes, qui avaient tant combattu depuis vingt ans; les Anglais ne les craignaient guère, et ne s'inquiétaient point de les attaquer un contre trois.

Il y avait surtout une chose qui causait un grand dépit à ces gens des communes : la ville n'était pas environnée d'assez près pour empêcher que les assiégés ne fissent parfois sortir des troupeaux de bétail qui venaient paître dans les marais autour des remparts. C'était la plus fréquente occasion d'escarmouches et de batailles. Les Picards faisaient souvent de bonnes prises; les Gantois essayèrent, de leur côté, d'avoir aussi

part dans ce butin; ils tentèrent une entreprise; mais les Anglais, les voyant approcher, arrivèrent promptement sur eux, en tuèrent une vingtaine, et firent quelques prisonniers; les autres se sauvèrent avec beaucoup de frayeur et de chagrin. Du reste, la moindre alerte jetait le désordre parmi eux. Ils s'assemblaient tout à coup, et prenaient les armes sans motif raisonnable. Le Duc s'affligeait de les voir si difficiles à conduire, mais il lui fallait tout souffrir patiemment.

Ce qui les agitait le plus était pour le Duc lui-même un grand sujet de chagrin; sa flotte, commandée par le sire de Horn, sénéchal de Brabant, n'arrivait point, et chaque jour les assiégeans voyaient entrer dans le port de Calais des navires d'Angleterre qui apportaient des vivres, des munitions de toute sorte et des renforts.

Les Anglais se préparaient à secourir plus puissamment leur ville. Le duc de Glocester avait rassemblé une forte armée, et il allait traverser la mer. Bientôt se présenta devant le duc Philippe Pembroke, héraut d'Angleterre, qui, après l'avoir respectueusement salué, lui déclara que son maître, Honfroi duc de Glocester, lord protecteur du royaume d'Angleterre, lui faisait savoir qu'il

était prêt à passer la mer avec toute sa puissance pour venir le combattre, et que si le duc de Bourgogne ne le voulait pas attendre en ce lieu, il irait le chercher dans ses États; que du reste il ne pouvait fixer le jour, à cause de l'inconstance des vents et des flots. Le Duc fit grande fête à ce héraut, et lui donna de riches présens. « Vous « pouvez dire à votre maître, répondit-il, qu'il « n'y aura nul besoin de venir me chercher dans « mes États; il me trouvera en ce lieu, si Dieu « ne m'envoie point de fortune contraire. »

Soigneux de son honneur et de sa gloire comme l'était le duc Philippe, on peut juger du désir qu'il avait de ne point faillir à une telle occasion. Les murmures de ses Flamands commençaient cependant à lui donner grande inquiétude. Il se rendit dans la tente de la ville de Gand, et y assembla tous les capitaines et les nobles de Flandre. Alors le sire de la Wœstine, son conseiller, exposa le défi que le Duc avait reçu, et la réponse qui avait été faite. Puis il les requit instamment de ne point quitter leur seigneur, de se montrer ses bons amis, et de l'aider à garder son honneur. Cette enquête fut accordée; ils promirent d'accomplir loyalement l'entreprise commencée.

Afin de pousser plus vigoureusement le siége,

on construisit une haute et forte bastille qui dominait la ville ; on y plaça un bon nombre de canons qui tiraient sans relâche. Les Anglais firent mainte sortie pour essayer de la détruire, mais elle fut vaillamment défendue par les Flamands et par plusieurs gentilshommes, entre autres le sire de Saveuse, qui étaient venus s'y enfermer. Il y en avait un parmi eux nommé le sire de Plateaux; il était fou, mais tranquille dans sa folie, et, nonobstant son manque de raison, c'était un rude et courageux homme d'armes. Pourtant un jour, s'étant trop avancé, il se laissa prendre par les Anglais.

Enfin le 25 de juillet on vit arriver les vaisseaux tant attendus ; ce fut une grande joie dans tout le camp; le Duc monta à cheval pour aller voir arriver sa flotte, et toute l'armée se serait portée sur les dunes si l'on n'avait pas forcé les Flamands à garder leurs postes. Cette flotte amenait avec elle de vieux navires tout chargés de pierres, avec d'énormes ancres de plomb pour les couler dans la passe qui conduit au port, afin de la fermer aux vaisseaux venant d'Angleterre. La mer est d'ordinaire si orageuse et si mauvaise dans le canal entre Calais et Douvres, que l'on ne pouvait espérer d'y tenir des vaisseaux; c'était

donc le seul moyen de bloquer le port. L'entreprise réussit malgré le canon des assiégés; en deux jours quatre gros navires furent coulés à l'entrée. Mais il arriva que, lorsque la marée baissa, ces carcasses restèrent à sec sur la grève; alors la garnison, les habitans, les femmes et les enfans sortirent de la ville en grande foule. Les canons des assiégeans ne portaient pas jusque-là; la charpente fut dépecée, on y mit le feu. La mer, en revenant, dispersa les pierres. Ainsi de tou-ce qu'on avait fait il ne resta pas grand'chose. La flotte ne pouvait tenir la mer; craignant la grande expédition qui allait venir d'Angleterre, elle remit à la voile pour retourner en Hollande.

Pour lors les Flamands commencèrent à entrer en grand tumulte et à murmurer plus que jamais; ils disaient que les conseillers du Duc les avaient trahis, et qu'on leur avait promis que la ville serait assiégée aussi bien par mer que par terre. Leurs capitaines ne savaient plus comment les contenir. Cependant le Duc tint conseil; il avait mandé les gentilshommes de ses États, et ils arrivaient de jour en jour; il avait choisi son champ de bataille pour combattre le duc de Glocester lorsqu'il serait descendu à Calais; en un mot, tout se préparait pour la journée qui devait dé-

cider le succès de la guerre. Dans ce conseil avaient été appelés les capitaines des gens des communes ; il les trouva encore d'assez bonne volonté et sensibles à ses instances. Par malheur, ce jour-là même les Anglais firent une forte sortie et vinrent attaquer la bastille. Le duc de Bourgogne y courut aussitôt avec ses chevaliers, et se mit à pied pour combattre avec les Flamands. Il n'était plus temps, l'assaut des Anglais avait été prompt et rude ; les Flamands s'étaient assez mal défendus, et la bastille avait été prise sans beaucoup de résistance. Pour ajouter encore au trouble où étaient les communes, les Anglais massacrèrent sous leurs yeux les prisonniers qu'ils venaient de faire, afin de venger un de leurs chevaliers que les Flamands avaient arraché aux Picards et mis à mort.

Dès lors la sédition commença ; les communes s'assemblaient par troupes. « Nous sommes tra« his, disait-on ; aucune des promesses qui nous « ont été faites n'est tenue. Chaque jour nos gens « sont pris ou tués sans que les nobles se mettent « en peine de venir nous défendre ; il faut partir « et retourner en notre pays. » Le Duc, plein de douleur, s'en vint tout aussitôt à la tente des Gantois et en fit entrer un grand nombre ; il

leur représenta que le duc de Glocester allait arriver, qu'il avait accepté son défi, qu'il avait promis de l'attendre, que s'il manquait à sa foi, nul prince ne serait couvert d'un si grand déshonneur, qu'il ne leur demandait que peu de jours. Ses conseillers, ses serviteurs tenaient les mêmes discours et conjuraient les Flamands. C'était peine perdue; leur dessein était arrêté; quelques uns des principaux répondaient courtoisement à leur seigneur, et s'excusaient de leur mieux; mais eussent-ils tenté de retenir les autres, ils n'auraient pas été écoutés non plus. Jacques de Zaghère, maître maçon, qui était pour lors doyen des métiers, se montrait le plus enflammé, et ne parlait que de lever le siége.

Le Duc, malgré son courroux et sa fierté, n'avait autre chose à faire qu'à endurer la brutalité de ses Flamands. Après en avoir délibéré avec son conseil, il leur fit dire que puisqu'ils voulaient s'en aller, il partirait avec eux, qu'ils eussent seulement à l'attendre jusqu'au lendemain, afin de se retirer en bon ordre, et d'emmener leur bagage et l'artillerie : ses hommes d'armes les escorteraient jusqu'à Gravelines pour les défendre des sorties de l'ennemi.

Ils répondirent insolemment qu'ils n'avaient

peur de personne et se trouvaient assez puissans pour n'avoir pas besoin d'une telle escorte. Puis, la sédition croissant toujours, ils commencèrent à parler de se porter au logis de leur prince pour y saisir le seigneur de Croy, le sire Baudoin de Noyelle et le sire Jean de Brimeu, qu'ils regardaient comme les auteurs de cette entreprise, et ceux dont la mauvaise conduite l'avait fait échouer. Ils assuraient que ces seigneurs avaient reçu de l'argent des Anglais pour trahir les communes de Flandre. Tout était à craindre de ces gens grossiers; les trois chevaliers se hâtèrent de partir secrètement.

Dès le soir, les Gantois, et le grand doyen tout le premier, commencèrent à plier leurs tentes et leurs pavillons, à charger leurs bagages; car c'étaient eux qui étaient les plus mutinés. On ne put empêcher le désordre. Il n'y avait pas assez de charrettes pour tout emporter; on laissa une grande quantité de vivres; on défonçait les barriques de vin et de bière; c'était comme un pillage. Les malheureux marchands qui étaient venus au camp voyaient se perdre tout leur avoir; l'artillerie même n'était pas emmenée. « Allons, partons, criaient les Flamands, nous sommes « tous trahis. » Eux-mêmes mirent le feu à leur

logis, et prirent en foule et en tumulte leur route vers Gravelines.

Cependant le Duc rassembla ses meilleurs gens d'armes, et se mit en arrière-garde pour que du moins les Anglais ne courussent point à la poursuite de tout ce peuple. Sa douleur était grande; recevoir un tel affront, lui à qui tout jusque-là avait si bien réussi! se voir touché si gravement en son honneur! il ne s'en pouvait consoler, et s'en allait chevauchant avec ses fidèles gentilshommes, s'entretenant avec eux de l'outrage que lui faisaient ses communes de Flandre, après l'avoir elles-mêmes poussé à cette entreprise. On craignait qu'il ne tombât malade, tant son chagrin était cuisant. Enfin, ses conseillers lui représentèrent doucement qu'il en était ainsi de la fortune de ce monde, qu'il fallait prendre cette aventure en patience, et songer au plus vite à pourvoir ses forteresses de gens d'armes, de vivres, de munitions de guerre, pour les défendre contre les Anglais, qui allaient arriver avec une grande puissance. Pour lui, il n'avait qu'à se retirer dans quelque ville avec un bon nombre d'hommes d'armes, afin de se porter au secours du côté où il serait nécessaire.

Le lieu qu'en ce moment il était le plus pres-

sant et le plus essentiel de défendre, c'était Gravelines, qui se trouvait sur la frontière du pays de Flandre. Ces gens des communes y laissaient, en se retirant, une portion de leurs bagages. Les milices de Bruges, moins furieuses que celles de Gand, pour ne pas perdre leur artillerie, l'avaient, faute de chevaux, traînée à force de bras jusqu'à Gravelines. Le Duc essaya encore de retenir les Flamands et de les empêcher d'aller plus loin. Ses remontrances ne furent pas mieux écoutées que devant Calais; il fut contraint de leur permettre de retourner dans leurs villes. D'ailleurs, à quoi eût servi de faire combattre des gens qui avaient si mauvaise volonté? Les Gantois s'avisèrent encore d'un autre motif de sédition : ils déclarèrent qu'ils ne rentreraient pas chez eux qu'on n'eût délivré à chacun d'eux une robe neuve, ainsi que cela était d'usage anciennement lorsqu'ils revenaient d'un service de guerre. Cela sembla aussi trop insolent, et les magistrats de Gravelines refusèrent cette demande, disant aux Gantois qu'ils s'étaient trop mal comportés. Après beaucoup de murmures, ils retournèrent pourtant à Gand.

Le Duc laissa dans Gravelines les sires de Saveuse, de Créqui, de Lalaing, de Vauldrei, et ses

plus vaillans hommes d'armes; les sires Louis et Guichard de Thiembronne tinrent garnison à Ardres. Toutes les autres forteresses furent ainsi mises en défense, et le Duc retourna à Lille, d'où il manda les gens d'armes de tous ses États, et tint plusieurs conseils pour aviser à ce qu'il fallait faire dans une si fâcheuse occurrence. Ceux des conseillers qui n'avaient pas été d'opinion qu'on assiégeât Calais parlaient maintenant plus haut que les autres; ceux-ci avaient à supporter le blâme général.

Le lendemain [1] du jour où le siége de Calais avait été levé, le duc de Glocester débarqua avec dix mille combattans. Les Anglais commencèrent par ramasser toute l'artillerie que le Duc avait laissée devant la ville et devant Guines qu'il assiégeait aussi. Il s'en trouva en grande quantité, et entre autres une belle couleuvrine qu'avait donnée la ville de Dijon, et qui portait son nom. Le duc de Glocester se répandit bientôt dans la campagne, où il ne trouvait nulle résistance; il mettait tout à feu et à sang; Poperinghe, Bailleul et plusieurs autres gros villages furent brûlés. Les gens de Cassel se réunirent au nombre de sept

[1] Hollinshed.

mille, mais restèrent dans leurs murs, n'osant pas présenter le combat aux Anglais. Lorsque tout fut ravagé dans cette contrée, les Anglais passèrent du côté de Saint-Omer et dans l'Artois[1]. Là ils rencontrèrent plus de résistance. Les garnisons faisaient des sorties et tombaient sur eux lorsqu'ils n'étaient pas en force. Bientôt le pain commença à leur manquer; les maladies se mirent parmi eux; ils rentrèrent à Calais avec un butin énorme, chargé sur des charrettes que des paysans étaient contraints de conduire, et ramenant une grande quantité de bétail; ils emmenaient aussi environ cinq mille petits enfans pour que les parens leur en payassent la rançon. Lord Falconbridge et sir Thomas Kiriel s'étaient même risqués à passer la Somme, et avaient étendu leurs ravages jusqu'à Broyes.

Pendant que le duc de Glocester dévastait ainsi la Flandre française et les pays voisins, les vaisseaux qui l'avaient transporté à Calais suivaient les côtes d'Ostende, de Cadsant, de Walcheren; bien qu'il n'y eût plus sur cette flotte que des marins et quelques hommes de guerre, ils descendaient à terre; ne trouvant que peu de résistance,

[1] Monstrelet — Meyer. — Oudegherst. — Heuterus.

ils pillaient et saccageaient les villages, puis se rembarquaient aussitôt qu'ils craignaient d'avoir à combattre. A Walcheren, les habitans se montrant favorables aux Anglais, leur fournirent des vivres, et massacrèrent l'officier du Duc chargé de recueillir les impôts. A l'Écluse, Gui Fisher essaya de leur résister, puis, par une fuite honteuse, livra tout le pays. Après avoir parcouru de la sorte toutes les îles de Zélande, ils furent enfin vivement repoussés à Hulst par les sires de Steenhause et de Vorholt, qui avaient rassemblé les gens du pays.

Le duc Philippe n'éprouva point d'abord beaucoup de regrets en voyant ses rebelles sujets de Flandre châtiés ainsi de leur désobéissance. Il y avait long-temps qu'ils vivaient dans la paix et dans la richesse; ils étaient turbulens sans être vaillans, n'avaient plus nulle connaissance des choses de la guerre, et ne savaient pas se défendre. Mais leurs malheurs et les ravages des Anglais ne firent qu'accroître le désordre qu'avait déjà jeté parmi eux l'entreprise de Calais. Depuis ce moment ils étaient restés en armes et n'obéissaient plus à personne. La duchesse de Bourgogne, qui était à Bruges, voyant les Anglais s'approcher de la côte vers Ostende et l'île de Cadsant, enga-

gea les habitans à défendre le pays. Ils s'assemblèrent, mais à leur volonté, et lorsqu'il n'était plus temps; quand ils vinrent à la côte, les Anglais étaient déjà rembarqués. Leur seul exploit, pour cette fois, fut de mettre cruellement à mort le sire Jean de Horn, qui avait commandé la flotte du Duc devant Calais, et qu'ils accusaient de tous les malheurs du siége. Ils le rencontrèrent voyageant avec une suite peu nombreuse dans les dunes du côté d'Ostende, et le massacrèrent impitoyablement.

Ce fut un grand chagrin pour le Duc; mais les Flamands lui en réservaient bien d'autres. Tout était en discorde et en tumulte dans la ville de Gand; la milice, furieuse de ce que, dans toute la Flandre, les gens sages lui imputaient ce qui était arrivé à Calais et les malheurs qui affligeaient le pays, voulait absolument en rejeter la faute sur d'autres. Il fallut que le Duc vînt en personne pour essayer de remettre le bon ordre. Ce ne pouvait pas être encore par la force, car rien n'était préparé pour dompter ces rebelles; ils exigèrent même que les archers de sa garde quittassent leurs armes en entrant dans la ville, disant qu'ils étaient bons pour garder leur prince. Puis ils lui firent présenter diverses remontrances; ils

demandèrent pourquoi Calais n'avait pas été assiégé par mer, et pourquoi l'on n'avait pas brûlé les vaisseaux d'Angleterre. Il fallut leur expliquer qu'une flotte ne pouvait pas tenir la mer dans le canal, que les vents avaient été contraires, que les vaisseaux de la Hollande n'étaient pas arrivés comme on les attendait. Ensuite ils voulurent qu'on ne mît jamais dans leurs forteresses que des gens du pays; ils exigèrent qu'on leur nommât trois capitaines avec pouvoir de faire sortir la milice de la ville. Le Duc leur accorda leurs demandes; et, ce qui les apaisa le plus, il leur donna, de sa propre bouche, l'assurance qu'il était satisfait de leur conduite devant Calais, et que leur retraite avait été conforme à sa permission et à sa volonté; rien en effet ne leur faisait plus de peine que le déshonneur dont ils s'étaient chargés.

Au moment où le Duc espérait que sa complaisance avait tout calmé à Gand, il se passait à Bruges des désordres bien plus grands encore. Lorsque les gens de la milice avaient marché du côté de Cadsant pour repousser les Anglais, ils avaient voulu passer par la ville de l'Écluse. Mais le sire Roland d'Utkerque, qui en était capitaine pour le Duc, leur en avait refusé l'entrée, et avait

fermé la porte à leurs yeux même, les traitant de mutins et de traîtres, et leur rappelant l'affaire de Calais. Pour lors ils étaient revenus à Bruges dans une merveilleuse fureur. Se tenant en armes sur la place du marché, ils déclarèrent qu'ils ne se retireraient point que le sire Roland d'Utkerque ne fût puni de l'outrage qu'il leur avait fait; ils voulaient aussi que la forteresse de l'Écluse fût démolie. « Pourquoi, disaient-ils, a-t-on permis « qu'une telle forteresse fût bâtie sur le territoire « du Franc, qui est une commune de Flandre, « un des quatre membres? Ces gens de l'Écluse « n'ont-ils pas refusé de marcher sous notre ban- « nière pour venir devant Calais? » Un grand nombre de ces rebelles s'en retourna assiéger l'Écluse. Ils voulurent aussi que les gens du Franc fissent cause commune avec eux; ils proposaient de leur accorder les mêmes franchises et les mêmes priviléges qu'à la ville de Bruges, afin de ne faire dorénavant qu'une même commune et un seul membre. Ils demandèrent que toute l'artillerie leur fût livrée; et, pour l'obtenir, ils saisirent dans sa maison maître Jean Mil, secrétaire de la ville. Ils allaient le mettre à mort lorsque, par bonheur, il réussit à leur faire entendre que l'artillerie n'était pas à sa garde. Alors ils se

portèrent à la maison de maître Dolin de Tilt, secrétaire du trésor, chez qui dînaient les magistrats et les principaux de la ville. Jean de la Gruthuse, capitaine; Nicolas Rethenowen, bailli; et Stassart Brixen, scoutète, c'est-à-dire officier de justice du Duc, sortirent pour essayer d'apaiser les clameurs de ce peuple furieux qui environnait la maison. A peine furent-ils au milieu de la foule, que le scoutète fut saisi et étranglé avec la corde d'une fronde. Les deux chevaliers craignaient d'avoir le même sort; heureusement ils étaient fort aimés de la ville, au lieu que Stassart s'y était rendu odieux par son avarice. Son corps demeura sur la place sans qu'il fût permis de l'ensevelir. Il fallut remettre aux séditieux les clefs de la ville et leur livrer tous les canons. Comme gens mal habiles à toutes les choses de la guerre, ils commencèrent à les charger de façon à les faire crever, si par malheur ils y avaient mis le feu. Le sire de la Gruthuse, à force de discours flatteurs et de douces paroles, obtint du peuple la permission de quitter son office de capitaine. Personne n'osait contredire en rien ces insensés. Ils continuèrent à menacer tous les bons et riches bourgeois, à piller leurs maisons, à faire trembler les gens paisibles.

Cependant la duchesse de Bourgogne et son fils se trouvaient enfermés dans cette ville, au milieu de ce déplorable tumulte. Le Duc, inquiet pour sa femme et son fils, s'en vint au Dam, qui était une de ses forteresses située entre l'Écluse et Bruges. Il fit demander aux mutins de laisser partir leur Duchesse. Ils y consentirent avec peine; et lorsque, escortée par quelques serviteurs et par Guillaume et Simon de Lalaing, la Duchesse traversa la porte de la ville, elle fut, sans nul respect, retenue par Jean Lockart, un des chefs de la populace; on arracha de son chariot la dame d'Utkerque, femme de sire Roland, et la veuve du malheureux sire de Horn, qu'ils avaient dernièrement massacré. La Duchesse tenait son jeune fils, le comte de Charolais, serré contre son sein, et tremblait de ce qui pouvait arriver. Pourtant ils la laissèrent continuer sa route en la poursuivant par des clameurs injurieuses.

Le Duc retourna à Gand. Tout le soin et la complaisance qu'il avait mis à y apaiser la sédition se trouvaient maintenant perdus. Les gens de Bruges avaient adressé des lettres aux Gantois, leur avaient envoyé des députés, et ils faisaient maintenant cause commune. On commença par présenter au Duc de nouvelles remontrances.

On lui demandait de faire punir le sire Roland d'Utkerque, de faire démolir les murailles de l'Écluse, d'accorder aux gens de Bruges tous les priviléges et libertés qu'ils réclamaient, et de réunir le Franc. La patience du Duc était à bout. Il venait d'apprendre que les nobles de Bourgogne qu'il avait mandés arrivaient à Lille; se trouvant ainsi plus en force, il déclara aux Gantois qu'il voulait que les gens de Bruges fussent punis de leur insolence envers la duchesse de Bourgogne et le comte de Charolais, du meurtre de son scoutète, de la persécution des honnêtes bourgeois, des pillages et des désordres de toute espèce qui avaient été commis. Il ajouta qu'il n'entendrait à rien avant que ces rebelles n'eussent posé les armes et quitté la place du Marché, qu'ils occupaient depuis plus de trois semaines.

Les Gantois s'assemblèrent en armes au lieu accoutumé de leurs réunions, sur le marché des vendredis; les cinquante-deux métiers y étaient rangés en bel ordre, chacun sous sa bannière. Là ils promirent de donner secours aux gens de Bruges, et de ne jamais se séparer d'eux; puis ils déclarèrent que les sires Roland d'Utkerque, Colard de Comines, Gilles de la Woestine, Enguerrand Howelt et Jean de Dam seraient, comme

ennemis du pays et perturbateurs de la paix publique, bannis pour cinquante ans de la ville de Gand et du comté de Flandre.

Le Duc n'avait en cet instant aucun moyen de dompter cette populace. Il dissimula son courroux, et se retira à Lille. Le sire de Charni venait de lui amener les Bourguignons; le sire de Varambon arriva avec une troupe de Savoisiens; en même temps, d'après les ordres déjà donnés, les gentilshommes de Picardie et d'Artois s'étaient assemblés en grand nombre. Le Duc pouvait maintenant employer la force, du moins le peuple le croyait ainsi. Les Gantois, qui n'étaient pas aussi insensés que les gens de Bruges, et qui écoutaient encore les bons avis des riches bourgeois, se calmèrent tout aussitôt, et quittèrent les armes. Le Duc ne leur montra nulle sévérité, et pardonna tout ce qui s'était passé. Il apaisa ainsi la sédition, et régla pour le moment le gouvernement du pays de Gand et du comté de Flandre. Le sire de Steenhause y fut préposé comme capitaine général; le sire de Comines fut capitaine à Gand; le sire d'Escournai à Audenarde, le sire Gérard de Ghistelles à Courtray. Chaque ville fut aussi mise en défense contre les Anglais, et le bon ordre y fut rétabli. Il fut ordonné que nul ne

pût quitter le pays; que chacun se pourvût d'armes selon son état; que toutes les murailles, fossés, fortifications et barrières des villes fussent réparées aux frais du pays; que des provisions de vivres et de munitions fussent faites.

Ensuite le Duc se mit en mesure de réduire les gens de Bruges. Il envoya le sire de Vilain au Dam, avec ordre d'y construire sur la rivière de Rye une forte estacade, pour fermer le passage à tous les bateaux. Le sire de la Vère, avec les vaisseaux de la Hollande et de la Zélande, tenait les ports de la côte, et empêchait toutes les marchandises d'arriver à Bruges du côté de la mer. Les habitans, ou du moins les plus sages, virent bien qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de traiter avec leur seigneur. Ils lui envoyèrent des députés à Lille; le Duc répondit qu'il viendrait bientôt au Dam; mais qu'il voulait, avant tout, qu'on ne fût plus assemblé en armes sur la place du Marché, et que chacun retournât à son travail et dans sa maison. C'est ce qu'il était impossible de persuader à ces rebelles; ils avaient mis de leur parti les gens de toutes les petites villes et des bourgades du pays, et avaient ainsi renforcé leur troupe. Les villes fermées et riches étaient au contraire restées fidèles au Duc, et vi-

vaient en bonne intelligence avec la noblesse. Nieuport, Furnes, Dixmude, Bergues, Bourbourg, Dunkerque, Gravelines s'étaient refusées à toute alliance avec Bruges.

Le désordre continua encore pendant beaucoup de jours; les hommes riches et raisonnables, loin de pouvoir se faire écouter, voyaient chaque jour leurs maisons pillées et leur vie menacée. Enfin le Duc s'achemina vers le Dam avec ses Bourguignons. Les gens de Bruges, se voyant de plus en plus resserrés et craignant la vengeance de leur seigneur, commencèrent à se calmer. Après avoir passé plus de six semaines en armes, ils quittèrent enfin la place du Marché, et se retirèrent chacun chez soi. Alors les échevins, les doyens des métiers, les jurés et tous les officiers et magistrats vinrent se présenter devant le Duc, dans son palais à Gand. Pour implorer sa miséricorde, ils se jetèrent à ses pieds et lui firent les plus humbles prières. Les gens de Gand, d'Ypres et du Dam, tous les nobles du pays, le sire de la Gruthuse, ancien capitaine de la ville; les plus respectés de tout le clergé, les serviteurs du Duc, joignirent leurs instances aux supplications des habitans de Bruges. Il y avait aussi, avec ces députés, des marchands de toutes les nations du

monde, qui faisaient d'habitude le commerce avec cette riche ville, et qui venaient prier pour elle. On y voyait des Allemands, des Espagnols, des Portugais, des Écossais, des Lombards, des Génois, des Vénitiens, des gens de Lucques, de Florence, de Milan. Enfin le duc de Clèves, neveu du Duc, et la duchesse Isabelle employèrent leur intercession. Le Duc, se montrant plus doux, consentit à pardonner. Il se trouvait satisfait de saisir un prétexte; ses embarras étaient grands, et il n'avait rien tant à cœur que de ne point s'engager dans une guerre longue et cruelle avec les Flamands, tandis qu'il avait à peine de quoi se défendre contre les Anglais, et que les frontières de ses États de France étaient en proie aux ravages des écorcheurs. Ainsi, non seulement il accorda de nouveau sa bienveillance à la ville de Bruges, et parut se fier aux promesses qu'elle lui faisait, mais il confirma et augmenta ses priviléges; il rendit même cette grande peau de veau où était écrit le consentement de Bruges et celui des villes voisines à la gabelle du blé, et que vingt-cinq ans auparavant il avait fallu aussi leur remettre quand les Flamands avaient abandonné le duc Jean devant Montdidier.

Tant de complaisance ne touchait point le

cœur de tout le menu peuple; il n'y voyait que faiblesse, et les riches bourgeois ne pouvaient reprendre le dessus dans les villes de Flandre. Quatorze jours après que la paix eut été publiée et qu'on en eut remercié Dieu dans les églises, la sédition recommença tout de nouveau. Le désir de se venger des habitans de l'Écluse fut encore le motif du trouble. Les gens de Bruges prétendirent que le Duc n'avait pas prononcé sur ce point, et que l'Écluse était dans leur juridiction; ils assignèrent donc les magistrats en réparation d'injures et dommages. Les gentilshommes avaient acquis grand pouvoir sur les gens de l'Écluse. Ils leur donnèrent courage à mépriser cette assignation et à n'y point obéir. Alors les séditieux forcèrent les magistrats à prononcer que Roland d'Utkerque, Nicolas de Comines, les échevins, tous les magistrats, et seize des principaux bourgeois de l'Écluse seraient bannis de Flandre. Ceux-ci firent replacer l'estacade dans la rivière pour arrêter encore une fois le commerce de Bruges. La guerre fut rallumée; les magistrats et les premiers bourgeois de Bruges encore une fois emprisonnés, exilés, dépouillés; le pays fut parcouru tantôt par des compagnies que conduisaient les gentilshommes, tantôt par

la milice de Bruges, aidée de quatre cents hommes soldés qu'elle avait recrutés à Ardembourg et au Dam.

Le Duc, qui n'avait ni la volonté ni le pouvoir d'employer des moyens de rigueur, convoqua à Gand les trois États de Flandre pour prononcer sur le droit que prétendait la ville de Bruges de soumettre l'Écluse à sa juridiction. Il retourna même à Bruges, et s'y montra doux et gracieux aux habitans. Il répéta cependant que sa ferme volonté était que l'Écluse et Nieuport ne connussent d'autre juridiction que celle du comte de Flandre, de même qu'Audenarde où les Gantois prétendaient le même droit; qu'il entendait aussi que le Franc continuât à former une commune séparée; enfin que les exils prononcés contre les magistrats de l'Écluse, et même contre ses propres officiers, fussent révoqués. Après avoir ainsi déclaré son intention, il laissa les États en délibérer et retourna à Lille. Le duc de Bourbon et le chancelier de France y étaient venus pour traiter de nouveau de la liberté du roi René. Ce prince lui-même y était en personne. Les conditions furent favorables au Duc. Le roi René lui céda tous les droits qu'il prétendait sur la seigneurie de Cassel en Flandre, qu'Iolande, pe-

tite-fille de Robert de Béthune, comte de Flandre, avait, vers l'an 1300, apportée en dot dans la maison de Lorraine. La rançon fut fixée à 400 mille écus d'or, cautionnés par les vingt principaux gentilshommes de Lorraine; et quatre forteresses du pays de Bar furent laissées en gage au duc de Bourgogne. Ce traité fut suivi d'une alliance entre les deux princes.

Aussitôt après, le Duc retourna aux fâcheuses affaires de ses villes de Flandre. Les habitans de Bruges, pour lui témoigner quelque déférence, avaient levé les exils prononcés contre ses officiers et les magistrats de l'Écluse, se bornant à leur interdire l'entrée de leur ville. Mais de nouveaux sujets de discorde s'élevaient chaque jour. Joachim, sire d'Hallwin, seigneur d'Utkerque et de Blankenberg, avait droit sur la quatorzième partie de la farine qui sortait de ses moulins. Il imagina d'exiger la sixième partie, interdit à tous les habitans de faire moudre ailleurs qu'à ses moulins, et leur défendit même d'acheter nulle part ailleurs de la farine et du pain. Les magistrats de Bruges réclamèrent leur juridiction, réglèrent la redevance au douzième, rendirent aux habitans la liberté d'acheter du pain, condamnèrent le sire d'Hallwin à payer trois

cents livres d'amende et à réparer à ses frais cinq verges des murs de la ville.

Sur ces entrefaites, le Duc revint et trouva les esprits plus agités que jamais. Une nuit, on vint l'avertir que les quatre principaux métiers prenaient les armes. Sur-le-champ il se leva et fit armer tous ses hommes. C'était un faux avis; mais il en résulta un tumulte véritable; le peuple se prit à dire qu'il y avait de méchantes gens qui le calomniaient auprès de son seigneur, et sa fureur contre les gens riches et les magistrats devint plus vive que jamais. Il y en eut plusieurs qu'on eut grand'peine à sauver du massacre. La haine publique se porta principalement sur le bourgmestre Maurice de Varsenaëre, parce qu'il était dans la grande intimité du Duc. Les séditieux imputaient à ce sage et respectable homme d'avoir donné au prince une fâcheuse opinion des gens de Bruges.

Les États de Flandre ne rendaient cependant point leur sentence sur les prétentions des villes. Le Duc voyant que tout semblait tranquille pour le moment, et que les États n'osaient point lui être complètement favorables, décida la chose de sa propre autorité, selon ce qu'il avait déjà annoncé comme sa volonté. Le calme dura peu,

ainsi qu'il eût été facile de le prévoir; rien ne pouvait remettre dans la bonne voie les esprits de tous ces Flamands, que l'entreprise de Calais avait tirés de leurs habitudes de repos. Ce malheureux siége était la cause des discordes qui se renouvelaient sans cesse à Gand; chaque jour ceux qui avaient commencé et allumé la sédition dans le camp étaient en butte aux reproches et aux injures. Vainement le Duc avait déclaré verbalement qu'il avait lui-même ordonné la retraite et qu'il n'entendait se plaindre d'aucune désobéissance; les querelles recommençaient presque sans intervalle. Enfin un jour, au mois de mai 1437, les choses allèrent si loin, que Jacques de Zaghère, grand doyen des métiers, qui le premier devant Calais avait abattu son pavillon et plié sa tente, fut massacré par le peuple. Le Duc pardonna cette sédition plus facilement que les autres; il accorda une complète abolition, et personne ne fut puni.

A peine Gand était-il un peu calmé, que les troubles recommencèrent à Bruges. Louis Vandevelde, bourgmestre et collègue de Maurice de Varsenaëre, avait une femme remplie d'ambition

[1] 1436, v. s. L'année commença le 21 mars.

et d'envie. Elle parvint à obtenir la confiance du Duc, et lui persuada que son mari et Vincent Scoutelaër, son frère, si on leur confiait tout pouvoir, viendraient à bout de réprimer et de punir les séditieux.

Le Duc avait d'abord mandé Louis Vandevelde à Arras; celui-ci, à la persuasion de sa femme, promit, et donna même son engagement écrit de s'employer secrètement, mais de tout son pouvoir à procurer le châtiment de la populace. Maurice de Varsenaëre fut ensuite mandé, et le Duc voulut obtenir de lui la même promesse : « Monseigneur, dit-il en se jetant à ses pieds, « faites grâce entière à votre bonne ville de Bru- « ges, c'est le seul moyen de tout apaiser. Ce « peuple est si mauvais, qu'on le remettra en fu- « reur si l'on parle de punir. — Non, reprit le « Duc, je veux que ces méchantes gens portent « la peine de tous leurs crimes; montrez-vous « fidèle et obéissant à votre seigneur. » Maurice revint à Bruges. « Ah! mon cher confrère, qu'a- « vez-vous fait? dit-il à Vandevelde; qu'avez- « vous promis à monseigneur? nous sommes « tous perdus, si le peuple vient à s'en douter. » Vandevelde, effrayé de voir son secret aux mains de Varsenaëre, parla tout aussitôt à sa femme du

danger où elle l'avait mis. « Hé bien, dit-elle, « il n'y a qu'un parti à prendre; voyez si vous « êtes homme; il faut faire périr Varsenaëre. »

Louis Vandevelde refusa de trahir ainsi et d'assassiner son digne confrère. Alors elle fit venir son frère et son fils, et bientôt, courant parmi le menu peuple, ils accusèrent Varsenaëre précisément des mauvais desseins où il n'avait pas voulu entrer. La colère des séditieux ne fut pas lente à allumer; Varsenaëre leur était suspect depuis long-temps, de même que tous les gens riches et sages, de même que tous les magistrats qui cherchaient à arranger les affaires. A ce moment arriva la nouvelle que les Gantois avaient mis à mort leur grand doyen; il n'en fallut pas davantage. Le peuple prit les armes et se mit à parcourir les rues, demandant à grands cris Maurice de Varsenaëre. Au premier bruit il s'était caché; on fit venir l'officier chargé d'ordinaire d'aller faire les dénombremens dans les maisons; il finit par le découvrir. On le traîna dans la rue. Son frère, Jacques de Varsenaëre, voulut prendre la parole pour le justifier, il fut frappé le premier; quelques honnêtes bourgeois essayèrent de le défendre, ils n'étaient point en force contre la foule, le malheureux bourgmestre

fut massacré sur le corps de son frère. Le bailli, le scoutète, Vincent Scoutelaër lui-même, frère de Gertrude Vandevelde, et qui était le premier auteur de tout le mal, s'enfuirent avec un grand nombre de bourgeois. La populace était plus animée qu'elle ne l'avait jamais été.

Le Duc résolut enfin de tirer vengeance d'une telle rebellion; les hommes riches et sages de la ville le conjuraient de les secourir, de les sauver de cette foule furieuse.

Les séditieux commencèrent à s'inquiéter du courroux de leur seigneur[1]. Ils envoyèrent à Gand et dans les autres villes de Flandre des députés qui, cette fois, ne reçurent pas grand accueil; alors on eut recours aux gens des nations, comme on appelait les marchands étrangers; ils s'en vinrent à Lille intercéder le Duc. Ce prince répondit qu'il allait partir pour aller en Hollande régler les affaires de la succession de madame Jacqueline, morte au mois d'octobre de l'année précédente, et qu'il prendrait sa route par Bruges. En effet, il tarda peu à se mettre en chemin avec une suite de quatorze cents hommes. Il emmenait avec lui ses principaux serviteurs et

[1] Meyer. — Heuterus. — Oudegherst. — Monstrelet. — Berri.

ses meilleurs chevaliers; son cousin, le comte d'Étampes, les sires de Crèvecœur, de Saveuse, de Ternant, de Roubais, de Liedekerke, de Hautbourdin, de Humières; Roland d'Utkerque, et Collard de Comines, que les Flamands avaient pris dans une si grande haine, et dont ils avaient prononcé le bannissement, l'accompagnaient aussi. Le maréchal de l'Isle-Adam, qui venait de laisser surprendre Pontoise par les Anglais, ce dont il avait été fort blâmé [1], était venu de France servir la cause du duc de Bourgogne.

Le prince s'arrêta à Rosslaër, à quelques lieues de Bruges, et envoya ses fourriers faire ses logemens dans la ville; ils y entrèrent sans nulle difficulté, et le Duc arriva le 22 de mai devant la porte de Bruges, avec tout son monde, sur les trois heures après midi. Le chapitre de la cathédrale était venu au-devant de lui, ainsi que tous les bourgmestres, les échevins et tous les magistrats. Quand ils virent toute cette armée, ils conjurèrent le Duc d'entrer dans la ville, seulement avec ses serviteurs et ses chevaliers, et d'envoyer ses archers et tout le reste de sa troupe à Male, où l'on allait leur préparer des vivres et

[1] Journal de Paris.

des logemens. Ils lui rappelèrent que, lorsque le bourgmestre Louis Vandevelde avait été mandé devant lui à Arras, il l'avait promis ainsi. Le Duc repartit qu'il voulait seulement que son armée traversât la ville, afin de se rendre à l'Écluse, où elle s'embarquerait pour la Hollande. Les bourgeois insistaient toujours; le Duc était ferme dans son désir. Tous les seigneurs français de la suite du prince s'émerveillaient de voir la hardiesse avec laquelle ces bourgeois résistaient à la volonté de leur seigneur; cela leur semblait fort étrange; ils parlaient déjà de les saisir et de couper le cou à ceux qui avaient trempé dans les rebellions; mais c'eût été chose dangereuse pour les serviteurs que le Duc avait la veille envoyés dans la ville. Ce débat dura deux heures; enfin le duc de Bourgogne ordonna au sire de Rochefort et au bâtard de Dampierre de se saisir de la porte, et il entra suivi d'une nombreuse compagnie d'archers. Le maréchal de l'Isle-Adam, homme de grande expérience et qui avait bien connu dans les affaires de Paris comment le peuple se comporte, n'était point d'avis d'entrer avec si peu de gens dans une grande ville en émeute.

Pendant les pourparlers qui avaient eu lieu

devant la porte, le menu peuple s'était peu à peu échauffé de crainte et de fureur. « Le Duc amène « ses Picards pour ravager la ville, disait-on; « personne ne sera épargné ; il a avec lui le sire « d'Utkerque et le sire de Comines, nos grands « ennemis. » Les groupes se formaient sur les places et dans les rues; on prenait les armes, et tout était déjà en rumeur lorsque le Duc commença son entrée. Cependant il marchait sans redouter nul péril et se croyait le maître; il parvint ainsi jusqu'à la place du Marché. Là, deux braves bourgeois, Raze Ywan et Martin Vandermessen, hommes âgés et respectables, connus pour de grands ennemis du désordre, se présentèrent devant lui pour offrir leurs hommages. Au même instant la populace se précipita sur eux et les massacra sous ses yeux. Pour lors, les hommes d'armes prirent leurs épées, et les archers criant « Ville gagnée », comme à un assaut, tirèrent sur le peuple. Dix ou douze des mutins tombèrent morts; beaucoup d'autres furent blessés, mais ils ne s'épouvantèrent point. Les flèches, les pierres, les bûches, les planches commencèrent à pleuvoir des fenêtres. On s'étonnait de la témérité d'une telle résistance, quand tout à coup arriva le sire de Liedekerke, annonçant au Duc

que les hommes qu'il avait laissés pour la garde de la porte avaient été forcés; que la herse était baissée, et que toute communication était impossible avec le reste de l'armée. Le danger était grand. Le Duc ordonna de retourner vers la porte; et, pour y arriver plus tôt, divisa sa petite troupe en deux parts. Il fit sa retraite par la grande rue. Le nombre des assaillans croissait de moment en moment; déjà plus de cent archers avaient été tués; le combat devint plus rude encore en approchant de la porte. Les séditieux se précipitaient avec fureur sur la petite escorte du Duc. Le maréchal de l'Isle-Adam, voyant les archers faiblir, mit pied à terre. Pour leur donner l'exemple, il se porta en avant, croyant qu'il était suivi; il fut abandonné seul aux mains du peuple, et à l'instant même, sans qu'on eût le temps de lui porter nul secours, il fut massacré. On lui arracha son collier de la Toison-d'Or; on le dépouilla, on le traîna dans les rues, comme vingt ans auparavant le connétable d'Armagnac l'avait été sous ses yeux par la populace de Paris.

Ceux qui restaient encore auprès du Duc se serrèrent autour de lui. Sa vie était en péril, et rien ne paraissait pouvoir arrêter la rage de ces forcenés. En vain quelques bourgeois leur

criaient: « Prenez garde à ce que vous allez faire; « c'est votre seigneur. » Ils n'écoutaient personne. Enfin un des doyens des métiers, nommé Jacques de Hardoyen, se résolut de l'arracher à la fureur du peuple. Pendant que l'on combattait encore devant la porte, il entra chez un serrurier, prit ses outils; à eux deux ils brisèrent les serrures et ouvrirent la porte. Le Duc, les sires d'Utkerque et de Comines, quelques autres gentilshommes sortirent en toute hâte. Le reste des Bourguignons demeura enfermé et tomba au pouvoir des rebelles, au nombre d'environ deux cents. Plusieurs furent égorgés; d'autres se noyèrent dans les fossés en essayant de s'échapper. Dès le lendemain, Jacques de Hardoyen fut décapité; son corps, coupé en quatre quartiers, fut exposé sur les portes de la ville. Le serrurier fut aussi mis à mort. On voulait faire périr tous les prisonniers; vingt-deux avaient déjà eu la tête tranchée; mais le clergé et les marchands étrangers leur sauvèrent la vie. Le confesseur de la Duchesse, deux chantres de sa chapelle, et quelques serviteurs intimes de sa maison lui furent renvoyés.

Le Duc fut désespéré de cette déplorable aventure, et surtout de la mort de son fidèle partisan.

en lui donnant un conseil de douze personnes. Cet homme de bien leur représenta qu'il serait bon d'avoir le consentement de leur seigneur le duc de Bourgogne; l'avis sembla prudent; Ouredenne se rendit à Lille. Le Duc sembla voir avec plaisir cette bonne volonté des Gantois; il donna lui-même commission à leur capitaine, et reçut son serment.

Pendant ce temps-là les Gantois avaient donné ordre, dans leur ville et dans tous les bourgs de leur châtellenie, qu'il fût fourni un nombre d'hommes armés pareil au nombre qui, l'année d'auparavant, avait marché à Calais, afin de former un camp à Marykerke sur la route de Bruges. Ce n'était pas chose difficile en ce moment-là de rassembler des hommes en Flandre, et de les employer à un service de guerre. Les séditions pour le changement des monnaies, le voyage de Calais, les troubles qui s'en étaient suivis, avaient détourné le peuple des habitudes du travail. Les laines n'arrivaient plus d'Angleterre; les métiers à tisser les draps, qui enrichissaient la ville d'Ypres, avaient cessé de travailler; les canaux étaient barrés à l'Écluse et au Dam; les riches, voyant tout le pays en agitation, ne faisaient plus de dépenses, vivaient d'économie, ne voulaient

pas se risquer, et ne donnaient point d'ouvrage aux pauvres. On eut bientôt à Marykerke plus de monde qu'on n'en voulait.

Ouredenne revint de chez le Duc, et commença par prêter encore serment devant toute l'armée de servir bien et loyalement son prince, de garder ses droits et sa seigneurie, de garder aussi les priviléges de la ville, de remettre le pays en droit et justice, et de procurer la paix et l'union du peuple. Il fit jurer le même serment aux douze conseillers qu'on lui avait donnés.

Avant de rien entreprendre pour établir la paix en Flandre, le nouveau capitaine fut contraint par ceux qui conduisaient toute cette affaire de rentrer à Gand, afin d'ôter le pouvoir à un parti qui, depuis plusieurs années, gouvernait la ville, et qui avait toujours nommé les échevins et les principaux doyens. On les appelait populairement les Mangeurs de foie, et ils avaient pour chefs d'honnêtes et considérables bourgeois. Ouredenne les fit mettre en prison pour leur sauver la vie, car les séditieux voulaient les emmener au camp; il promit qu'on ferait une enquête générale de tous les griefs, et qu'on les mettrait en justice.

De retour à son camp, il s'appliqua à maintenir

sévèrement le bon ordre; cela était difficile, car il avait quatre fois plus de gens qu'il n'en aurait voulu et qu'il n'eût été nécessaire. Le capitaine des Gantois commença à exercer ainsi une grande autorité sur le pays de Flandre. Il défendit, sous peine de la vie, tout pillage et tout larcin. De quelque parti que fussent les délinquans qu'on lui amenait, il leur faisait tout aussitôt trancher la tête. De la sorte il mit un terme aux courses de la garnison de l'Écluse, qu'on avait inutilement prié le Duc de réprimer. Afin de parvenir à la paix, il jugea ensuite à propos de se rapprocher de Bruges, et il porta son camp à Eccloo. Déjà les gens de Bruges avaient envoyé tous leurs magistrats en députation pour aviser, d'accord avec les autres villes de Flandre, aux moyens de calmer les discordes et de rendre au commerce un cours tranquille et assuré. Après beaucoup de pourparlers, on leur imposa, d'un commun accord, la condition de se conformer à la sentence du Duc, et de laisser le Franc former une commune séparée.

Les bourgmestres de Bruges, les échevins, les conseillers, les capitaines de la bourgeoisie, les doyens et les jurés des métiers, au nombre de quarante-deux, voyant que tel était le ferme propos de tous les Flamands, y accédèrent à grand'-

peine. Il était plus difficile d'obtenir le consentement du peuple. Les députés le convoquèrent à leur retour. Là, sur la place de l'Hôtel-des-Échevins, devant une assemblée de plus de vingt mille personnes, ils donnèrent connaissance du traité qu'ils avaient signé à Eccloo. Ce fut d'abord un murmure favorable, et chacun disait : « Oui, « oui » ; lorsque tout à coup s'avança un nommé Jacques Messemaker, qui avait été autrefois banni de Gand pour sa mauvaise conduite : « Qu'est « ceci? dit-il; seriez-vous assez lâches pour « craindre les Gantois? Voulez-vous donc porter « les peines de votre folie? Comment! vous vou« driez laisser détruire toute la force de la com« mune de Bruges! Vous consentez à séparer les « membres de la tête, les champs de la ville, les « colons de leurs maîtres, les vassaux de leur « seigneur, le corps de l'âme! Il vous vaudrait « autant quitter vos casques et jeter vos épées, « puis vous en aller combattre vos adversaires. « La châtellenie a toujours été à vous, même « avant la naissance de Notre Seigneur Jésus« Christ. Aucun roi, aucun prince n'a été assez « puissant, dans les anciens temps, pour l'ôter à « nos ancêtres. Vous avez toujours résisté au très« noble et très-puissant duc Philippe, votre sei-

« gneur, et voilà que vous allez plier devant ces « Gantois! Ils vont de votre commune en faire « deux; vos bons et tranquilles voisins vont deve- « nir désormais vos envieux ennemis, et vous « n'aurez jamais paix ni repos. Allez, vous n'êtes « pas fils de vos pères; eux étaient vaillans et de « ferme volonté; vous, vous n'avez pas de cœur, et « vous vous laissez dépouiller comme si vous n'a- « viez pas des armes en vos mains. » Le doyen des forgerons et quelques autres appuyèrent ce discours; peu à peu la foule s'accrut, le tumulte, les cris s'élevèrent; tous répétaient qu'il fallait garder les vieilles libertés et les priviléges de la commune de Bruges; que rien n'était plus vrai ni plus beau que les paroles de Messemaker. On le porta en triomphe, on le couronna de fleurs, et il fut résolu tout d'une voix que le traité serait annulé.

Les gens de Gand se trouvaient fort embarrassés; ils avaient compté que la ville de Bruges céderait à leurs conseils et à leur puissance. Maintenant il fallait agir par la force, et commencer une guerre véritable; c'était une grande résolution à prendre. Ils ordonnèrent d'abord que, conformément à ce qu'avait déjà prescrit le Duc, nul ne portât à Bruges ni marchandises ni provi-

sions. Ils firent publier que si la milice de Bruges venait à faire des courses dans la campagne, on sonnât les cloches dans toutes les églises, et qu'on s'assemblât pour la combattre. Plusieurs émissaires, qui étaient allés à Courtray et dans les villes de Flandre pour exciter les partisans de Bruges, furent pris et décapités. Mais tout cela ne suffisait point pour réduire la rebellion et procurer la paix. Il eût fallu s'avancer vers Bruges et en faire le siége. Sur cela les avis différaient dans le camp : on était à la fin de novembre; la saison était froide, les vivres étaient rares; chacun se dégoûtait de la guerre; beaucoup retournaient chez eux.

A Gand, le peuple changeait encore bien plus de volonté; il avait espéré une meilleure et plus prompte issue; il lui semblait que l'entreprise avait échoué. Les canaux étaient toujours fermés et le commerce interrompu. La dépense de tenir cette armée sur pied était grande; chaque jour la faction des Mangeurs de foie reprenait le dessus.

Le camp, après s'être avancé jusqu'à Ardembourg, était revenu à Eccloo. La discorde était de plus en plus grande entre la milice de la ville de Gand et la milice de la châtellenie. Enfin, un jour

un Gantois et un homme de la campagne prirent querelle ; chacun appela ses compagnons à son aide, et une rude bataille commença dans le camp. Il y avait déjà des hommes tués, lorsque Pierre Simon, un des échevins de Gand, se jeta avec un grand courage parmi la mêlée ; il y reçut maintes blessures, mais parvint à apaiser le tumulte. Le camp fut aussitôt levé, et tous les Gantois revinrent dans la ville.

Ouredenne, qui n'avait nulle ambition et ne voulait que le bon ordre, voyant que les Mangeurs de foie avaient regagné la faveur d'une grande partie du peuple, fit remettre en liberté ceux qu'on avait emprisonnés, obtint que Gilles de la Wœstine et les bannis seraient rappelés, puis se démit volontairement, entre les mains du Duc, du grand pouvoir qu'on lui avait donné et dont il n'avait tiré aucun fruit.

Cependant les habitans de Bruges, abandonnés de tous les Flamands, resserrés de plus en plus par les troupes du Duc, perdirent peu à peu leur insolence. Les riches bourgeois commencèrent à être écoutés. Ils eurent recours à la bonté de la duchesse Isabelle, qui était toujours la protectrice de la ville. Elle leur conseilla de ne point s'adresser à d'autres qu'à leur seigneur, et promit que

les conditions en seraient d'autant plus douces, surtout si l'on ne mêlait plus les Gantois dans cette affaire. Pour obtenir plus d'indulgence encore, les gens de Bruges mirent en justice les hommes que, peu auparavant, ils écoutaient plus que tous, et auxquels ils avaient témoigné un si grand amour. Messemaker, les doyens des forgerons, des teinturiers et des drapiers eurent la tête tranchée. Les prisonniers qu'on avait gardés depuis le jour où le Duc s'était à grand'peine échappé de la ville, lui furent renvoyés, richement habillés et gratifiés d'une forte somme. On fit aussi la plus magnifique réception à Jean, bâtard de Bourgogne, fils du Duc, que le chapitre choisit alors pour son doyen. Enfin, après avoir cherché ainsi tout ce qui pouvait apaiser leur seigneur, les gens de Bruges envoyèrent des députés.

Le duc de Bourgogne consentit à les admettre en sa présence; ils se mirent à genoux, et entendirent dans cette humble attitude la lecture de tous les crimes de leurs citoyens. Ils crièrent: « Merci, merci aux gens de votre ville de Bru« ges! » et se traînèrent ainsi jusqu'aux pieds de

[1] 1437, v. st. L'année commença le 13 avril.

leur seigneur. La Duchesse, le duc de Clèves, et les autres puissans intercesseurs que la ville avait implorés, les députés des nations demandèrent aussi merci; le Duc donna alors l'ordre de lire sa sentence; prenant même en pitié ces pauvres députés, il les fit asseoir, après les premières lignes entendues. Voici quelles étaient les conditions.

Lorsque le Duc fera sa première entrée, les magistrats et vingt bourgeois viendront jusqu'à une lieue au-devant de lui sans chaperons et nu-pieds, se mettront à genoux, et crieront: « Merci. » Chaque fois que le Duc ou ses successeurs entreront dans la ville, on viendra leur apporter les clefs de toutes les portes. Une grande croix sera élevée à une lieue de la porte que les habitans ont fermée sur leur prince, et près de laquelle ils ont osé l'assaillir. Cette porte sera convertie en chapelle; une messe solennelle sera chantée à chaque anniversaire dans l'église de Saint-Donat, et quatre bourgeois tiendront à la main un cierge allumé pendant toute la cérémonie.

Dix mille écus seront donnés au fils du maréchal de l'Isle-Adam, et il lui sera fait amende honorable. La famille du serrurier qui a été écar-

telé pour avoir brisé les serrures de la porte recevra aussi une juste indemnité.

La ville de Bruges paiera deux cent mille rixdales d'or à son seigneur.

Quarante-deux personnes seront exceptées de l'abolition et laissées à la volonté du Duc.

Les habitans de Bruges ne pourront plus sortir en troupe armée, sous peine de forfaiture. Quiconque fera cesser le travail des métiers, encourra des punitions graves.

Dorénavant les biens des bâtards appartiendront au prince par héritage. Les rentes viagères qui lui sont dues seront payées ou rachetées. Bruges n'aura aucune juridiction sur la ville de l'Écluse, et ne sera plus son chef-lieu; ses habitans ne marcheront plus à l'armée avec ceux de Bruges; ils n'auront plus aucune affaire ensemble qu'en ce qui touche le commerce. Néanmoins les métiers ne seront plus réglés à l'Écluse par la ville de Bruges.

Nul ne pourra avoir le droit de bourgeoisie s'il n'habite pas dans la ville trois fois quarante jours pour le moins.

Deux mois après, au mois de mai 1438, le duc de Clèves fit son entrée à Bruges avec Collard de Comines, qui était rétabli dans son office de

[illegible] Leur réception fut so- [illegible] et les habitans de la [illegible] les envoyés de leur [illegible] les calamités de [illegible] commerce était perdu; [illegible] une épidémie hor- [illegible] vingt mille per- [illegible] de Flandre ne lui mon- [illegible] peu de moyens de [illegible] n'étaient pas encore [illegible] de France, et ce dés- [illegible] d'arriver à Bruges.

[illegible] arrivèrent [illegible] y était dressé; [illegible] de ceux [illegible] Joachim [illegible] et Vincent [illegible] au nombre de [illegible] exposées sur [illegible] sur la [illegible] Louis Van- [illegible] aussi [illegible] prononcée [illegible] après avoir été dé- [illegible] sur la place du mar- [illegible] sur le lieu de sa sépulture [illegible] inscription:

« Ci-gît Gertrude, épouse de Louis de Vandevelde, « détestable femme, qui, par ses mensonges, con« duisit son noble prince dans un très-grand « péril, et jeta sa ville dans d'affreuses calami« tés. » Les instances de plusieurs dames de la ville lui sauvèrent la vie; sa peine et celle de son mari fut commuée en une prison perpétuelle; ils y moururent.

Peu après, la duchesse de Bourgogne fit son entrée; sa présence ne suspendit pas les supplices. Les habitans de la commune du Franc avaient aussi fait agréer leur soumission; une amende de cent mille rixdalles leur fut imposée, et les principaux partisans des gens de Bruges furent exceptés de l'abolition. On amena dans la ville Arnold Beytz, qui le premier était entré à Bruges, apportant une bannière du Franc pour la joindre aux bannières des révoltés de la ville. Ils avaient eu dans ce temps-là tant de joie de ce premier exemple donné aux gens de la campagne, qu'ils avaient rendu les plus grands honneurs à cet Arnold Beytz, et l'avaient, selon leur usage, couronné de fleurs. Ce fut aussi avec cette parure que le grand-bailli le fit décapiter, et l'on exposa sur une pique cette tête sanglante ornée d'une couronne de roses.

Ainsi se terminèrent, pour le moment, les révoltes de Flandre, qui avaient retenu le duc de Bourgogne pendant près de deux années sans lui laisser le loisir de s'éloigner de cette partie de ses vastes domaines. Cependant il n'avait point cessé de s'occuper des affaires de France. Malgré la paix, le royaume n'avait peut-être jamais été aussi malheureux. L'audace des écorcheurs et la désobéissance des gens de guerre allaient toujours croissant. Le roi manquait d'argent, et ne pouvait ni payer les compagnies, ni les conduire à aucune entreprise considérable contre les Anglais. Depuis que le duc d'York et le duc de Glocester étaient venus en France et y avaient amené des renforts, les Anglais avaient repris le dessus. La Normandie était entièrement retombée entre leurs mains [1]; la Hire, le sire de Fontaine et d'autres vaillans capitaines avaient fait la tentative de surprendre Rouen; mais eux-mêmes, ayant manqué de précaution, furent attaqués à l'improviste par lord Talbot, et presque tous faits prisonniers, hormis la Hire, qui s'échappa à grand'peine.

Un autre échec avait été éprouvé par les Bour-

[1] Chartier. — Berri. — Richemont.

guignons [1]; le sire de Brimeu, sénéchal du Ponthieu, avait résolu de surprendre la forteresse du Crotoi, dont le port servait de refuge aux navires anglais qui ravageaient toute la côte. Il envoya une barque vers l'entrée de ce port, et, à la marée tombante, la barque restée sur la grève sembla échouée; l'équipage criait : « Au secours! » Les Anglais, reconnaissant que c'étaient des Français, sortirent en grand nombre pour les prendre et piller la barque. Elle était montée par le sire Robert du Quesnoy et d'autres braves combattans. Le sire de Brimeu était aussi embusqué avec trois ou quatre cents hommes dans les rochers de la falaise. Les chefs anglais furent séparés de leur garnison et faits prisonniers; la ville fut prise, mais le château était très-fort, et il ne put être emporté.

Le sire de Brimeu, sachant qu'il ne s'y trouvait pas une grande provision de vivres, entreprit de l'avoir par famine. Il avait avec lui un brave chevalier de Rhode, nommé le sire de Foy, et le sire d'Auxi; celui-ci avait conservé des anciens temps le vieux titre qui marquait la seigneurie, et se nommait communément le ber

[1]. Richemont. — Monstrelet.

d'Auxi. Plusieurs seigneurs du voisinage se joignirent à eux avec leurs hommes. Les bourgeois d'Abbeville, qui souffraient chaque jour de grands dommages par le voisinage de cette garnison anglaise, fournirent de l'argent et des vivres. De si petits moyens ne suffisaient pas encore; le duc de Bourgogne prit à cœur cette entreprise, il manda aux marins de Dieppe, de Saint-Valery et des ports français de cette côte, de bloquer le port par mer; en même temps il chargea le sire de Croy, bailli de Hainaut, de rassembler les gentilshommes de Picardie et des pays voisins pour tenir le siége. Le sire Baudoin de Noyelles, un des plus habiles gens de guerre parmi les Bourguignons, fit construire une forte bastille et une enceinte autour de la ville. Le Duc s'avança jusqu'à Abbeville, afin de veiller à ce que rien ne manquât aux assiégeans.

Les Anglais, de leur côté, attachaient avec raison un grand prix à cette citadelle, qui gardait l'entrée de la Somme. Lord Talbot, lord Falconbridge, sir Thomas Kiriel partirent de Rouen avec une forte armée. Ils arrivèrent dans le voisinage des Bourguignons, et commencèrent par ravager le pays sans nul obstacle. Le Duc, ne croyant pas ses gens assez forts, leur avait défendu de livrer

bataille. En effet, ils étaient sans confiance et sans courage; ceux qui défendaient la bastille, sans même attendre l'attaque, s'enfuirent honteusement aux grandes huées de la garnison anglaise, qui sortit et les poursuivit en les chargeant d'injures sur leur lâcheté. Ce fut un grand sujet de blâme et de déshonneur pour les sires de Croy, de Brimeu, de Noyelles, tous trois chevaliers de la Toison-d'Or, et par-là tenus à une plus grande vaillance; ils rejetèrent le tort sur les archers des communes, qu'ils n'avaient jamais pu retenir, disaient-ils.

Pendant que le royaume était si mal défendu, les capitaines et les chefs des compagnies parcouraient toutes les provinces, sans qu'on mît obstacle à leurs ravages. Le sire Rodrigue de Villandrada était le plus actif et le plus audacieux de tous [1]. Il traversa, avec son beau-frère le bâtard de Bourbon, l'Auvergne, le Rouergue, l'Albigeois. Les États de Languedoc s'assemblèrent à Béziers et se rachetèrent moyennant une forte somme qu'on paya à ces deux capitaines, sans pour cela se préserver complètement du pillage. De là ils remontèrent dans la Guyenne, le Poitou et la Touraine.

[1] Histoire de Languedoc. — Berri.

Le roi, qui ne tirait d'argent que de ses provinces du midi, avait tenu les États de Languedoc à Vienne en 1436. L'année d'après, il retourna encore dans cette province, et assembla les États à Montpellier. Il en revenait par l'Auvergne et s'en allait traversant le Berri, afin de venir mettre ordre aux courses du sire de Villandrada. Celui-ci, qui ne voulait point faire une guerre ouverte au roi, se hâta de quitter la Touraine et l'Anjou pour se retirer dans les domaines du duc de Bourbon. Les gens de son avant-garde rencontrèrent les fourriers du roi qui venaient faire son logement à Hérisson, sur la route de Saint-Amand à Bourges. La licence était telle qu'ils les dévalisèrent. Puis toute cette compagnie s'en alla dans les villes que le duc de Bourbon avait de l'autre côté de la Saône, et qui relevaient non de France, mais de Savoie. En effet, ce prince protégeait beaucoup son frère le bâtard et Villandrada, qui avait épousé sa sœur bâtarde. Néanmoins, pressé par les ordres du roi, il finit par les désavouer. Villandrada fut banni par arrêt du Parlement, et n'en continua pas moins ses pillages. Le bâtard de Bourbon et le sire de Chabanne promirent de servir fidèlement le roi et d'obéir à ses capitaines, mais ils demeurè-

rent, tout comme auparavant, des chefs d'écorcheurs.

La Bourgogne, la Champagne, la Picardie, l'Isle-de-France, étaient encore plus dévastées que le midi de la France [1]. Les Parisiens, après la première joie de leur délivrance, avaient vu toutes leurs espérances trompées. C'étaient toujours des taxes dont il ne voyaient pas l'emploi, des brigandages jusqu'à leurs portes; les compagnies anglaises ou françaises surprenant tour à tour les forteresses les plus voisines; les vivres étaient chers, la misère grande; les murmures étaient devenus plus forts que jamais.

Toutefois on gouvernait le peuple avec douceur au nom du roi; nulle vengeance n'était exercée par personne [2]. Le Parlement était revenu de Poitiers siéger à Paris au mois de décembre 1436 [3]. Ceux qui le composaient avaient d'abord supplié le roi de n'admettre parmi eux que des gens qui l'eussent suivi et qui eussent embrassé constamment sa juste querelle. Sur la demande formelle

[1] Journal de Paris. — Berri.

[2] Journal de Paris.

[3] Ordonnances. — Préface du tome 13. — Registres du Parlement. — Histoire de Bourgogne.

du duc de Bourgogne, il fallut nommer pourtant quelques uns de ceux qui avaient fait partie du Parlement anglais ou bourguignon. La plupart des bannis furent rappelés. Les Saint-Yon et les anciens chefs des bouchers eurent eux-mêmes permission de revenir habiter Paris, en jurant de se conduire loyalement. Malgré cette bénignité, la continuation du désordre des compagnies, les progrès des Anglais, et l'insouciance de ce roi, dont on n'entendait non plus parler, disaient les Parisiens, que s'il eût été prisonnier des Sarrasins [1], étaient des causes suffisantes pour produire un grand mécontentement.

Le Duc en écrivit au roi, l'engagea à s'occuper davantage de la consolation de ses peuples, et à ne point oublier ainsi la bonne ville de Paris. Lui-même à ce moment entreprenait le siége du Crotoi. Le connétable résolut de faire aussi de nouveaux efforts; il retourna à Paris, afin de se procurer de l'argent [2]. Lui seul avait encore quelque crédit sur les Parisiens; ils avaient mis en lui un espoir dont chaque jour ils avaient à se départir. Il leva une taille énorme; personne n'en fut

[1] Journal de Paris.

[2] Richemont. — Journal de Paris.

exempt, ni le clergé, ni les couvens. La somme ne suffisant pas, il fit enlever les ornemens des églises; le duc de Bourgogne lui-même prêta 12,000 écus d'or.

Tout cet argent était destiné à faire le siége de Montereau, que le roi avait formé le dessein de prendre. Avant de s'y rendre, le connétable s'empara de Malesherbes, de Nemours et de Château-Landon. Montereau était une ville très-forte : elle donnait aux Anglais le moyen d'arrêter tout le commerce des denrées de la Bourgogne; les Parisiens en souffraient beaucoup et se plaignaient depuis long-temps de ce qu'on s'inquiétait si peu de les préserver de la disette [1]. Le roi, sensible à tout ce qu'on disait de lui, avait voulu y venir en personne; il ne fallait donc point qu'il échouât en son entreprise. On avait amené une artillerie nombreuse. Tous les capitaines de France se trouvaient réunis : le bâtard d'Orléans, le comte du Maine, le comte de la Marche, second fils du connétable d'Armagnac, les sires de Gaucourt, de Chailli, de Coetivi, de Culant, le commandeur de Giresme, Saintraille. Plusieurs chefs de compagnies étaient venus aussi au mandement

[1] Richemont. — Berri. — Registres du Parlement.

du roi, comme le bâtard de Bourbon et le sire de Chabanne. On entoura la ville d'une tranchée; on construisit des bastilles; un pont de bateaux fut établi sur la Seine pour faire communiquer les deux camps; car le roi était venu par la rive gauche, et le connétable, de Paris, par la rive droite.

Après la première tranchée, on en fit une seconde plus près de la place; et, s'approchant toujours ainsi à couvert du canon des ennemis, on se logea au bord du fossé; mais il était profond et la rivière d'Yonne y passait. Dès qu'il y eut une brèche, on tenta cependant l'assaut; le sire de Rostrenen arriva jusqu'au pied du rempart. Il lui fallut se retirer; l'attaque était encore trop difficile. On entreprit alors de détourner une partie de la rivière d'Yonne, et huit jours après un nouvel assaut fut résolu. Le roi y vint; le premier qui passa fut Bourgeois, qui avait toujours la confiance du connétable; il se mit dans une barque, mais tant de gens s'y jetèrent pour monter les premiers à la brèche, que la barque s'enfonça; plusieurs se noyèrent. Bourgeois continua à traverser le fossé à gué, portant une échelle avec ses compagnons. Il l'adossa contre la muraille et monta le premier. A peine était-il sur la brèche,

qu'un coup de bombarde vint frapper la muraille; plusieurs de ceux qui étaient avec lui furent tués, et lui renversé. A ce moment le roi, faisant son devoir aussi bien et mieux que les autres, se jeta tout des premiers dans le fossé, ayant de l'eau par-dessus la ceinture et tenant son épée au poing. Il arriva à l'échelle et y monta lorsqu'il n'y avait encore sur la brèche que quelques uns de ses gens; car c'était un vaillant prince malgré son indolence.

La ville fut prise d'assaut. Le premier soin du roi, au milieu de la chaleur du combat, fut de défendre, sous peine de la hart, qu'on pillât aucune église ni qu'on fît violence à aucune femme ou fille. La garnison s'était retirée dans le château; sir Thomas Guerrard, qui la commandait, était un homme courageux; il se serait encore défendu; mais le roi consentit à ce qu'il sortît avec les Anglais en emportant tout leur avoir. Le Dauphin, qui avait pour lors quatorze ans et qui était venu au camp, parut chargé de conclure ce traité. Il demanda au roi de lui accorder merci pour les Anglais en considération de ce qu'il faisait ses premières armes. Quant aux Français qui étaient dans cette garnison, ils furent tous pendus. Les Anglais s'embarquèrent

sur la Seine pour se rendre à Mantes. Lorsque les bateaux qui les portaient passèrent devant Paris, il fallut les défendre de la mauvaise volonté des Parisiens. Le peuple, voyant s'en aller librement ces Anglais, qui étaient, disaient-ils, des meurtriers et des larrons, se montra fort mécontent; il regrettait tout l'argent qu'il avait payé pour le siége de Montereau [1].

Quelques jours après, le 12 novembre 1437, le roi fit enfin son entrée à Paris [2]. Il avait couché à Saint-Denis. Le prevôt des marchands, les échevins et les principaux de la bourgeoisie vinrent au-devant de lui jusqu'à la Chapelle, suivis des arbalétriers et archers de la ville, tous vêtus de rouge et de bleu, et des sergens, avec leur chaperon mi-partie rouge et vert, commandés par le vaillant Ambroise de Loré, pour lors prevôt de Paris. L'évêque de Paris, à la tête de son clergé, le premier président et les seigneurs du Parlement, le recteur, les membres et les docteurs de l'Université, les seigneurs de la chambre des comptes, les notaires, avocats, procureurs et commissaires au Châtelet venaient à la

[1] Journal de Paris.

[2] Le héraut Berri. — Monstrelet.

suite. Le prevôt des marchands et les échevins s'inclinèrent devant le roi, et lui présentèrent les clefs, qu'il remit au connétable.

Le roi était à cheval et vêtu d'une armure d'argent, mais sans casque sur la tête. Son cheval, qui portait un beau panache de plumes blanches, était couvert d'une draperie de velours bleu, brodée de fleurs de lis, descendant jusqu'à terre. Le sire Jean Daulon, qui avait été écuyer de la Pucelle, tenait le cheval par la bride. Tout près du roi et un peu au-devant chevauchait Saintraille, son premier écuyer, portant le casque royal, orné d'une belle couronne de fleurs de lis. Un autre écuyer portait son épée, et le roi d'armes de France était chargé de sa cotte d'armes de velours d'azur, avec trois fleurs de lis brodées en or. En avant étaient les hérauts d'armes de France et ceux de tous les princes et seigneurs qui étaient en la compagnie du roi, chacun portant la cotte d'armes de son maître. La marche s'ouvrait par huit cents archers commandés par le sire de Graville, grand-maître des arbalétriers, et par les archers du corps du roi, au nombre de cent vingt, avec ceux du comte du Maine, son beau-frère. Le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans, les conduisait.

Près du roi, un peu en arrière, marchait le connétable tenant son bâton, et à gauche le grand-maître d'hôtel. Plus loin on voyait le jeune Dauphin, couvert aussi de son armure. Le comte du Maine son oncle était à sa droite; le comte de la Marche à sa gauche. Ensuite venaient les pages du roi, vêtus richement et couverts de broderie, avec les pages des princes et des seigneurs.

Enfin, après tout ce cortége, le bâtard d'Orléans, avec une armure éclatante d'or et d'argent, ceint d'une écharpe d'or qui flottait sur son coursier, menait l'armée du roi; elle se composait ce jour-là d'environ mille hommes d'armes, la fleur des guerriers du royaume. Les barons, les chevaliers, les écuyers, tous les gentilshommes disputaient de splendeur dans leurs armes et leurs harnais; les uns vêtus de broderies d'or ou d'argent, de drap d'or, de velours; les autres, de damas, d'étoffe de soie ou même de laine, chacun selon sa richesse. La Hire et Jacques de Chabanne l'emportaient sur tous; en effet ils s'étaient assez enrichis à la guerre pour étaler tant de magnificence. Près du bâtard d'Orléans un écuyer du roi portait l'étendard de France, qui représentait saint Michel archange sur un fond rouge semé d'étoiles d'or; en ce moment il n'était plus

question de l'oriflamme, qu'on avait vue pour la dernière fois lorsque le roi Charles VI avait marché pour secourir la ville de Rouen, et qui était restée sous la puissance des Anglais pendant tout le temps qu'ils avaient tenu Saint-Denis.

Lorsque le roi fut arrivé au ponceau de Saint-Lazare, on vit paraître une belle mascarade à cheval, composée des sept Vertus théologales et cardinales, et des sept Péchés capitaux, chacun avec ses attributs. Au-dessus de la porte Saint-Denis, trois anges, qui semblaient descendre du ciel, portaient l'écu de France, trois fleurs de lis d'or sur un fond d'azur; au-dessus étaient écrits les vers suivans :

Très-excellent roi et seigneur,
Les manans de votre cité
Vous reçoivent en tout honneur
Et en très-grande humilité.

Dès que le roi eut passé la porte, quatre échevins tinrent au-dessus de sa tête un dais d'azur semé de fleurs de lis d'or. Toute la rue Saint-Denis était embellie d'un grand nombre de spectacles curieux. Près la rue du Ponceau était une fontaine qui jetait du vin blanc, du vin rouge, du lait et

de l'eau; des gens tenant des coupes d'argent ornées de fleurs de lis offraient à boire à tous les passans. Puis, de distance en distance, on avait dressé des échafauds où se jouaient des mystères: la Prédication de saint Jean, l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des pasteurs, toute la Passion et le traître Judas se pendant par désespoir, la Résurrection, Jésus se montrant aux saintes femmes, le Saint-Esprit descendant sur les apôtres, le Jugement dernier, saint Michel pesant les âmes, l'Enfer et le Paradis, sainte Marguerite foulant le dragon aux pieds; saint Denis, saint Maurice, sainte Geneviève, saint Thomas et le roi saint Louis, protecteurs du royaume de France; le lit de justice du roi tenu par la Loi divine, la Loi de nature et la Loi humaine. Dans toutes ces belles représentations, on ne parlait point; mais les acteurs, par leurs gestes et par la façon dont leur visage se passionnait, faisaient très-bien comprendre chaque mystère. Tous ces divertissemens semblèrent encore plus magnifiques qu'à l'entrée du petit roi Henri VI, quand les Anglais l'avaient fait couronner à Paris. D'ailleurs la joie du peuple était grande, les fenêtres étaient pleines de spectateurs, la foule se pressait dans les rues, on entendait partout crier « Noël! »

Beaucoup d'honnêtes gens pleuraient de joie en revoyant le roi, leur vrai et naturel seigneur, avec son fils le jeune Dauphin, qui rentraient dans leur bonne ville après une si longue absence et tant de malheurs. Lui aussi avait les larmes aux yeux d'être si bien reçu [1]. Nul désordre, nul châtiment, nulle rudesse ne troublaient cette joyeuse entrée. Le roi chevaucha jusqu'à l'église Notre-Dame; l'Université lui fit sa harangue; l'évêque lui présenta le livre des saints Évangiles, et il jura qu'il tiendrait loyalement tout ce qu'un bon roi devait faire. Pour lors les portes de l'église lui furent ouvertes, il y entra pour faire ses prières, puis alla coucher au palais. La nuit se passa en danses, en festins, en feux de joie, en courses dans les rues.

Le lendemain, le roi entendit la messe à la Sainte-Chapelle, et montra lui-même au peuple la sainte lance dont notre seigneur Jésus-Christ avait été percé. Puis il se rendit à cheval dans son hôtel Saint-Paul; là il reçut la bourgeoisie, le Parlement, l'Université et les autres corps, et leur octroya gracieusement plusieurs de leurs requêtes.

[1] Vigiles.

Quelques jours après il assista aux services solennels que les fils du comte d'Armagnac firent célébrer à Saint-Martin-des-Champs pour leur père cruellement massacré vingt ans auparavant [1]. Les Parisiens ne se souvinrent pas d'abord de la haine qu'ils avaient portée si longtemps au nom d'Armagnac, et plus de quatre mille personnes vinrent à cette cérémonie prier pour l'âme du défunt. Mais il n'y avait pas alors beaucoup d'argent, et il ne put être fait de largesses après le service, comme c'était l'usage. Cela rendit à tout ce menu peuple sa vieille rancune, et, du moins pour ce jour-là, il recommença à maudire les Armagnacs.

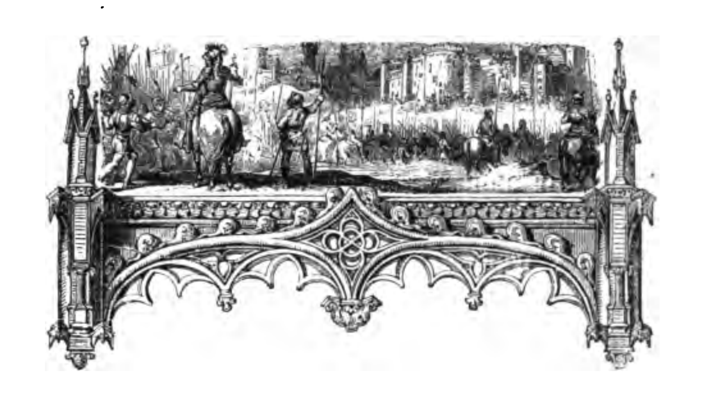
[1] Journal de Paris.

PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE.

Famine et épidémie. — Nouveau siége de Calais. — Conférences pour la paix. — Courses des compagnies en Allemagne. — Guerre entre les Hollandais et les Oostrelins. — Siége de Meaux. — Discordes entre le Duc et le comte de Ligni. — États d'Orléans. — Ordonnance sur les gens de guerre. — Siége d'Avranches. — Praguerie. — Délivrance du duc d'Orléans. — Son mariage. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Continuation du désordre. — Rigueurs exercées contre les compagnies. — Prise de Creil. — Siége de Pontoise. — Assemblée des princes à Nevers. — Voyage de l'empereur à Besançon. — Ambassade de l'empereur d'Orient. — Conquête du duché de Luxembourg. — Joûte de l'arbre Charlemagne.



PHILIPPE-LE-BON.

1438 — 1443.



Le roi ne demeura que trois semaines à Paris; dès les premiers jours de décembre 1437, il retourna à Orléans, à Tours, à Bourges et dans les pays de la Loire. Sa présence, qui avait tant réjoui les Parisiens, n'apporta aucun soulagement à leurs maux.

Les ravages des écorcheurs, la disette, la misère, le manque de commerce et de travail ne se firent pas sentir moins cruellement. Paris seul n'était pas en proie à ces fléaux, tout le royaume et la Flandre furent au commencement de cette année ravagés par la plus effroyable famine qu'on eût jamais vue; elle augmenta encore les désordres, les pillages, les cruautés. Une femme fut brûlée à Abbeville pour avoir égorgé des petits enfans et mis leur chair en vente après l'avoir salée [1].

Une épidémie affreuse se joignit à tant de calamités, elle fit périr une quantité immense de personnes. Dans beaucoup de villes on ne pouvait suffire à ensevelir les morts; à Paris il mourut environ cinquante mille habitans; des rues entières étaient désertes, les loups venaient sans nulle crainte et en plein jour au milieu de la ville; ils y dévorèrent parfois des enfans et des femmes [2]. La chambre des comptes promit vingt sous par tête de loup.

Au milieu d'une si horrible situation, les courses des compagnies ne pouvaient que redoubler. Il n'y avait plus aucun ordre, aucune obéis-

[1] Monstrelet. — [2] Journal de Paris. — Monstrelet. — Berri. — Abrégé chronologique.

sance dans le royaume. Pendant l'épidémie, le connétable, pour fuir la contagion, voulut se loger à Vincennes ou à Beauté[2]. Les gens qui tenaient ces châteaux lui en refusèrent l'entrée au nom du duc de Bourbon, et il fut obligé de se les faire ouvrir de vive force.

Quelque temps auparavant, il avait chassé de Compiègne Guillaume de Flavi, le plus cruel, le plus avare de tous les capitaines des compagnies, qui était devenu la terreur du pays par ses pillages, ses désordres et ses crimes; il l'avait même rançonné de quatre mille écus[3]. Peu après, Flavi trouva moyen de rentrer par surprise dans la ville et de s'y fortifier. Comme il sut que le maréchal de Rieux, se rendant de Dieppe à Paris, passait près de là avec peu de gens, il le fit arrêter par un nommé Robert l'Hermite, et le jeta en un cachot. Il disait que le maréchal était présent lorsque le connétable l'avait mis hors de Compiègne, qu'il voulait se venger sur lui, et tirer de là un moyen pour traiter avec le connétable et pour ravoir ses quatre mille écus. Le connétable ne put jamais en avoir justice, et le sire de Rieux

[1] 1437, v. st. L'année commença le 13 avril. — [2] Richemont. — [3] D'Argentré. —Chartier.

mourut en prison. On réussit seulement à saisir Robert l'Hermite, qui fut décapité.

Tel était le faible pouvoir du connétable; et c'était lui pourtant qui avait en ce moment la première autorité dans le royaume. Malgré sa volonté de remettre l'ordre, il éprouvait mille dégoûts. Le roi écoutait bien plus les conseils de Christophe de Harcourt, de l'évêque de Clermont et du sire de Chaumont que ceux du connétable[1]. Dès qu'il usait de rigueur contre quelque capitaine d'écorcheurs, on se plaignait de lui. C'était tantôt les Écossais, tantôt les Gascons, tantôt quelqu'un des princes ou des grands seigneurs qui prenaient parti pour ceux qu'on punissait. En même temps les Parisiens et le peuple, qui l'avaient d'abord beaucoup aimé et qui avaient espéré en lui, voyant que rien ne changeait, que leurs maux ne diminuaient pas, étaient devenus méfians et haineux. On disait qu'il ne songeait qu'à gagner de l'argent, qu'il faisait le bon serviteur pour avoir des tailles ou des emprunts, puis ne se souciait nullement ni du roi ni du peuple. On assurait que les Anglais ne le craignaient pas, et souvent même savaient par lui les entreprises résolues contre eux. On lui

[1] Berri. — Richemont.

reprochait de laisser les riches ramasser le blé dans les greniers, et le vendre cher aux pauvres gens, ce ne pouvait être, croyait-on, que pour en retirer quelque profit. Enfin le connétable était, au dire de tout ce peuple malheureux et mécontent, un homme mauvais et plein de couardise[1]. En même temps les gens de guerre ne parlaient que de sa cruelle sévérité, racontaient que dès qu'il rencontrait quelque soldat sans aveu, il le faisait tout aussitôt pendre ou noyer, et l'avaient surnommé le Justicier.

Les compagnies continuaient à se répandre dans la Champagne, dans l'Isle-de-France, dans la Picardie. Ayant trouvé les seigneuries du comte de Ligni en bon état de défense, les chefs traitèrent presque tous avec lui, et l'on se promit mutuellement de ne se point attaquer. De là les écorcheurs poussèrent jusqu'en Hainaut; le sire de Croy manda les nobles et les gens des communes pour défendre le pays. Les compagnies tombèrent d'abord sur une troupe des communes; nonobstant une vive résistance, elles la défirent complètement, et emmenèrent beaucoup de prisonniers. Le duc de Bourgogne envoya

[1] Journal de Paris. — D'Argentré.

aussitôt au secours de son pays de Hainaut; les compagnies, craignant sa puissance, se retirèrent, et même rendirent sans rançon les prisonniers qu'elles avaient faits. Elles retournèrent en Champagne et bientôt après en Lorraine, où le comte de Vaudemont et le roi René, duc de Bar, avaient recommencé à se faire la guerre. Chacun d'eux prenait pour auxiliaires des chefs d'écorcheurs, comme Fortépice, Antoine de Chabanne, Floquet, Geoffroy de Saint-Belin, et autres qui servaient alternativement l'un ou l'autre selon les meilleures occasions de pillage.

Rodrigue de Villandrada était retourné dans le Midi. Le bâtard de Bourbon ravageait les marches de Bourgogne. Pour la Hire, il se tenait assez constamment à Beauvais et aux environs, et il guerroyait contre le comte de Ligni, nonobstant les ordres du roi, qui avait donné un délai à ce seigneur pour reconnaître la paix d'Arras. Il faisait même parfois des courses sur les pays du duc de Bourgogne, qui cependant l'avait toujours en grande bienveillance, et lui rendit en ce temps-là un service important[1].

Le sire d'Offemont conservait rancune à la

[1] Monstrelet.

Hire, pour l'avoir traîtreusement pris et rançonné. Il le fit guetter, et un jour trouva moyen d'introduire cent vingt hommes dans la ville de Beauvais. La Hire jouait alors à la paume dans la cour d'une hôtellerie. La maison fut environnée; il se cacha sous la mangeoire de l'écurie; mais bientôt après on le découvrit. Il fut mis en croupe derrière un cavalier, avec menace de le tuer s'il criait au secours; ce fut ainsi qu'on l'emmena en prison chez le seigneur de Mouy, de là au château d'Ancre. Le roi, qui aimait fort la Hire, enjoignit au sire d'Offemont de le délivrer; mais il était soutenu par la plupart des grands seigneurs, ses parens ou ses alliés. Car c'était un puissant gentilhomme de l'ancienne maison de Clermont; aussi ne se mit-il pas en devoir d'obéir. Le roi pensa que le duc de Bourgogne aurait plus de puissance, et lui écrivit pour le prier instamment de terminer cette affaire. Le sire d'Offemont consentit, bien qu'à grand'peine, à s'en rapporter au jugement du Duc. Les deux parties vinrent par-devant lui à Douai; il fit rendre au sire d'Offemont son château de Clermont que la Hire retenait toujours, régla la rançon que celui-ci paierait, et la Hire, redevenu libre, recommença ses courses.

Après que le Duc, en domptant les gens de Bruges, eut apaisé, pour quelque temps du moins, les révoltes de Flandre, il reprit ses desseins contre Calais. On lui persuada qu'en rompant les digues il pourrait inonder la ville et contraindre les Anglais à l'abandonner. Un grand nombre de pionniers et de manœuvres fut assemblé, et ils travaillèrent sous la défense d'environ cinq mille combattans, que conduisaient le comte d'Étampes et le sire de Croy. Toute cette peine et cette dépense furent inutiles, et l'on s'aperçut, mais trop tard, que c'était une chose impraticable. Les Anglais ne souffrirent d'autre dommage de cette entreprise que de voir la campagne de Calais et de Guines dévastée par les Bourguignons.

La guerre se continuait ainsi sans aucun avantage pour les uns ni pour les autres; l'Angleterre, comme la France et comme la Flandre, était épuisée d'argent, en proie à la famine et aux maladies. La discorde y régnait toujours dans les conseils du roi; le cardinal de Winchester plus porté à la paix; le duc de Glocester, au contraire, ne voulant jamais entendre parler de traiter. Mais en ce moment le cardinal était plus en crédit. On se résolut donc à écouter les instances

que le pape ne cessait de renouveler pour arrêter enfin l'effusion du sang chrétien. Le duc de Bretagne avait offert sa médiation. Le duc d'Orléans redemandait aussi à intervenir comme médiateur. Le conseil y consentit, et, au mois de janvier 1439[1], des conférences préliminaires se tinrent à Gravelines, entre le cardinal de Winchester et des ambassadeurs du roi de France. La duchesse de Bourgogne s'y rendit avec plusieurs sages conseillers ecclésiastiques ou séculiers, soit que le Duc ne voulût pas traiter en personne avec les Anglais, soit qu'il craignît d'exciter en rien la méfiance du roi Charles. Il venait en effet de resserrer encore ses liens avec la France. Pendant le traité d'Arras, il avait été convenu que madame Catherine, fille du roi, épouserait le comte de Charolais. Ce mariage fut définitivement conclu et signé au mois de septembre 1438, à Blois, par le sire de Crèvecœur, ambassadeur du Duc.

Les conférences de Gravelines ne conclurent à rien; il fut cependant résolu que bientôt après on en tiendrait de nouvelles et plus solennelles, soit à Cherbourg, soit à Calais, où le duc d'Orléans

[1] Rapin-Thoyras. — *Acta publica*. — Monstrelet.

viendrait en qualité de médiateur. On parla de trêves, et il fut impossible de s'entendre même à ce sujet.

Les malheurs qui désolaient les États du roi de France et du duc de Bourgogne continuèrent donc comme auparavant. Après avoir épuisé la Lorraine, en se mêlant aux guerres que se faisaient entre eux le duc de Bar et le comte de Vaudemont, le damoiseau de Commerci et le sire Éverard de la Marck; après avoir repoussé le connétable, qui était venu au secours de ce dernier seigneur, les compagnies se réunirent au nombre d'environ six mille chevaux, et, sous la conduite de la Hire, de Brussac, d'Antoine de Chabanne et autres, elles s'en allèrent faire des incursions en Allemagne.

Beaucoup de seigneurs et de nobles de ce pays-là[1], voyant ce qui se passait auprès d'eux, s'étaient mis aussi à courir la campagne, pillant et maltraitant les paysans et les bourgeois. Ils disaient que c'était le véritable moyen de tenir ces gens des communes dans leur état, dont ils voulaient orgueilleusement sortir quand ils étaient trop riches. Mais comme ils n'étaient ni si nom-

[1] Muller. — Histoire des Suisses. — Monstrelet.

breux ni si bien aguerris que les écorcheurs de France, ils furent mis en déroute par les bourgeois de Bâle. Ce fut alors que le vieux comte Guillaume de Diest, évêque de Strasbourg, qui était depuis long-temps en discorde avec les communes d'Alsace, et qui était le principal conseiller de cette noblesse, imagina d'envoyer quérir les Armagnacs, comme on les nommait encore dans ces contrées. Il n'était guère besoin de leur donner un motif pour venir ravager un nouveau pays; cependant cet évêque leur persuada qu'ils rempliraient un devoir de chrétiens en prenant le parti du pape contre les pères du concile.

La discorde avait éclaté tout de nouveau entre eux, et plus vivement que jamais. Le pape niait l'autorité du concile, et en tenait un de son côté à Florence, où il s'efforçait de réunir les Grecs à l'Église. Les pères assemblés à Bâle traitaient d'hérésie toute résistance à l'autorité souveraine d'un concile général, et procédaient contre le pape. Chaque parti diffamait l'autre, au grand scandale de la chrétienté. Seul de tous les princes de l'Europe, le duc de Bourgogne tenait pleine-

[1] 1438, v. st. L'année commença le 5 avril.

ment pour le pape, et avait des ambassadeurs au concile de Florence. Le roi de France, qui s'était environné de toutes les lumières de son clergé assemblé à Bourges, approuvait au contraire assez les doctrines du concile sur la puissance des papes. Il fit même, vers ce temps, la fameuse ordonnance nommée pragmatique-sanction, où, renouvelant ce qui avait été réglé sous le saint roi Louis IX, tout pouvoir de collation des évêchés et archevêchés fut enlévé au pape et remis à l'élection des chapitres. La juridiction du pape fut aussi restreinte. Nul ne devait être contraint de plaider par-devant la cour de Rome, et les appels devaient se juger en France par un évêque *in partibus* délégué par le pape. L'autorité souveraine des conciles généraux était pleinement reconnue; le nombre des cardinaux restreint à vingt-quatre, et les communications et interdits ne pouvaient être prononcés qu'après une procédure suivie par les pasteurs ordinaires.

Mais si le conseil de France se montrait favorable aux décrets du concile touchant la discipline de l'Église, il ne prenait nullement parti contre le pape, et n'approuvait point les procédés violens employés de part et d'autre. Ce fut donc, quoi qu'ils en pussent dire, sans aucun ordre ou

permission du roi que les chefs des compagnies prirent la querelle du Saint-Père. Annsen de Winckingen, seigneur des marches de la Lorraine, d'accord avec l'évêque Guillaume de Diest, leur livra passage et leur montra les chemins à travers les montagnes. Une autre troupe de routiers, qui avait attaqué la Bresse, et que le duc de Savoie, avec le secours des gens de Berne, venait de repousser, vint se joindre aux autres. Ils arrivèrent à l'improviste devant Saverne. Le sire Louis de Lichtenberg eut à peine le temps de rassembler quelques gens du pays; ils n'opposèrent aucune résistance; la terreur que répandaient les Armagnacs ôtait courage à tout le monde. Pour accroître l'épouvante attachée à leur nom, ils avaient fait brûler à demi un malheureux paysan, et, dans cet état, l'avaient renvoyé vers les siens. Ils mirent en fuite une troupe de bourgeois de Strasbourg qui avait tenté une sortie. Puis ils se répandirent partout, commettant leurs horreurs accoutumées; elles semblaient bien plus merveilleusement cruelles à des peuples où l'on avait le bonheur de vivre en paix. Les Armagnacs passèrent ensuite le Rhin, quelques uns poussèrent jusque vers Francfort.

Quant à leur entreprise sur Bâle et sur le con-

cile, elle échoua. Les gens de Bâle appelèrent à leur secours les vaillantes communes de la Suisse; elles commençaient à être en grande discorde entre elles, mais se réunirent pour cette fois contre les Armagnacs[1]. Peu à peu le désespoir aguerrit les paysans; ils sortirent des forteresses où ils avaient pris refuge, et tombaient sur ces écorcheurs dès qu'ils les voyaient en petites troupes. Il en périt ainsi beaucoup. Ils reçurent un échec plus cruel encore lorsqu'ils rentrèrent dans le royaume par la haute Bourgogne[2]. Jean de Vergi, gouverneur du Duché, assembla les gentilshommes à Châlons-sur-Saône, et se mit à la poursuite de ces méchantes gens; un grand nombre fut tué. Pour ceux qu'on prenait, on les livrait aussitôt au bourreau ou bien on les jetait à la rivière. Le Doubs et la Saône étaient pleins de leurs cadavres, et les déposaient sur les rivages, qui en étaient tout empestés. Les débris de ces compagnies s'en allèrent, à travers le Nivernois et l'Auvergne, dans le Midi, rejoindre celles qui mettaient sans cesse à rançon la province du Languedoc.

[1] Monstrelet.

[2] Olivier de la Marche. — Histoire de Bourgogne.

Le sire de Villandrada, à force d'argent, consentit enfin à suivre, avec sa troupe, Saintraille dans la guerre qu'il allait faire aux Anglais dans la Guyenne. Ils s'y conduisirent vaillamment, repoussèrent les ennemis jusqu'à Bordeaux, et s'emparèrent même de Saint-Séverin, qui touche à cette ville. Le roi pardonna alors au seigneur Rodrigue, en considération de ce bon service. Mais comme on n'envoya pas de renforts de ce côté, les Anglais reprirent bientôt ce qu'ils avaient perdu.

La Flandre n'était pas beaucoup plus heureuse ni tranquille que la France. Les habitans de Bruxelles, de Louvain et de Malines recommencèrent à se faire la guerre à cause du commerce des blés, que la disette rendait plus important que jamais. Les gens de Hollande et de Zélande exerçaient sur mer le métier de pirate, s'emparaient des vaisseaux étrangers, ruinaient tout le commerce, et souvent même descendaient sur les côtes de Flandre pour piller. Leur amiral, le seigneur de la Vère, de la maison de Borssele, commandait lui-même ces expéditions. Il faisait en même temps une guerre cruelle aux villes de Hambourg, Lubeck, Brême et Wismar; c'étaient les rivalités pour le commerce de mer qui avaient

allumé cette haine des Hollandais contre les Oostrelins, comme on appelait alors les peuples des frontières de l'Occident en Allemagne. Vainement le duc Philippe fit ses efforts pour les réconcilier[1]; les deux partis avaient trop d'orgueil et d'envie. Plus de trois ans se passèrent avant que le négoce pût reprendre son cours avec cette portion de l'Allemagne.

Avant que les nouvelles conférences s'ouvrissent à Gravelines, le roi de France envoya au duc de Bourgogne madame Catherine, comtesse de Charolais. Elle avait pour lors dix ans; sa suite était illustre; elle était accompagnée des archevêques de Rheims et de Narbonne, des comtes de Vendôme et de Tonnerre, du sire de Beaujeu, fils du duc de Bourbon, du bâtard d'Orléans, et d'un cortége nombreux de chevaliers et d'écuyers. Une noble réception lui fut faite à Cambrai : les comtes de Nevers et d'Étampes, le chancelier de Bourgogne et une foule de seigneurs, vinrent au-devant d'elle. La comtesse de Namur, la dame de Crèvecœur, la dame de Hautbourdin, et plusieurs autres femmes de grand état, formaient sa compagnie. De semblables honneurs lui furent rendus

[1] Chronique de Hollande. — Meyer.

dans toutes les villes de la domination de Bourgogne, et elle arriva dans cette pompe à Saint-Omer, où se tenait alors le Duc. Là le mariage fut célébré. Parmi les fêtes, il y eut une joûte magnifique où le sire de Créqui fut le tenant.

Tout aussitôt après, la Duchesse partit pour Gravelines; l'évêque de Cambrai, le sire de Crèvecœur et le sire de Santes étaient ses principaux conseillers. Le roi de France envoyait aux conférences les seigneurs qui avaient accompagné madame Catherine. Le cardinal de Winchester, le duc de Norfolk, le comte d'Essex, étaient ambassadeurs pour les Anglais. Le concile de Bâle avait envoyé l'évêque de Vicence. On y voyait aussi les ambassadeurs du comte d'Armagnac comme prince souverain.

La Duchesse étala, dans cette occasion, une grande magnificence. Ses tentes étaient dressées non loin de Calais. Les conférences se tenaient tout auprès de cette ville; car les Anglais ne voulaient pas que le duc d'Orléans, leur prisonnier, sortît des pays de leur domination. Ce prince eut d'abord le bonheur de revoir son frère, le bâtard d'Orléans, qui avait acquis tant de gloire à défendre le royaume, et qui depuis long-temps n'avait rien plus à cœur que la délivrance de

son noble frère. Pour lui marquer son amitié et sa reconnaissance, il lui fit don de son comté de Dunois, dont le bâtard d'Orléans porta dorénavant et illustra le nom.

La duchesse de Bourgogne montra au duc d'Orléans la plus gracieuse courtoisie; elle eut d'abord avec lui un entretien particulier, puis ils dînèrent ensemble dans la tente du cardinal d'Angleterre. En le quittant, elle lui dit devant les principaux ambassadeurs : « Ne désirez-vous « pas bien la paix, mon cousin? — Je donnerais « ma vie pour la procurer, répondit-il. — Hé « bien, dit-elle, puisque nous sommes si bien « d'accord, nous en viendrons à bout. »

Elle y échoua cependant. Malgré toute sa bonne volonté et le soin qu'elle mit à apaiser les deux partis, ils n'étaient pas plus près de s'entendre que lors du traité d'Arras. Les Français ne voulaient céder que la Normandie et la Guyenne, et ils exigeaient que le roi Henri renonçât au titre de roi de France. Les Anglais prétendaient, au contraire, posséder toute la France jusqu'à la Loire, et de plus la Guyenne et le Poitou. Il fut impossible de conclure même une trêve, parce que chacun exigeait préalablement la remise de diverses forteresses.

Pendant que les ambassadeurs se débattaient ainsi sans espoir de s'accorder, on apprit que le connétable venait de prendre la ville de Meaux. Il y avait long-temps qu'il demandait au roi de lui fournir les moyens d'assiéger cette forteresse, dont la garnison ravageait toute la Brie, arrêtait la navigation de la Marne, et faisait enchérir les vivres à Paris. Mais il n'obtenait nulle réponse satisfaisante[1]; personne ne lui obéissait, chacun trouvait protection contre lui auprès du roi. Le chagrin s'empara de lui; il résolut de laisser tout le gouvernement de la France et de se retirer dans ses seigneuries; il déclara même son dessein au conseil qui réglait les affaires à Paris avec lui.

Le lendemain, comme il était seul à prier en la chapelle de son hôtel, le prieur des Chartreux vint le visiter : « Mon père, que vous faut-il? lui « dit le connétable. — Je voudrais parler à mon- « seigneur le connétable, répondit le bon père. « — C'est moi. — Ah! dit le prieur, je ne vous « connaissais pas, mais j'ai fort à vous parler. « — Volontiers, continua le prince. — Monsei- « gneur, vous tîntes hier conseil, et vous délibé-

[1] Richemont.

« râtes de quitter le gouvernement. — Comment « le savez-vous? dit vivement le connétable, qui « vous l'a dit? — Monseigneur, ce n'est personne « de votre conseil, ne vous en mettez point en « peine; mais je le tiens d'un homme bien croya-« ble, d'un de nos frères. Ah! je vous prie, mon-« seigneur, ne faites pas cela; n'ayez point de « souci, Dieu vous aidera. — Hélas! mon père, « comment cela se pourrait-il faire? s'écria le « connétable; le roi ne veut point m'aider; il ne « me donne ni gens ni argent; les hommes d'ar-« mes me haïssent parce que j'en fais justice, et « ne veulent point m'obéir. — Monseigneur, ils « feront ce que vous voudrez; vous souhaitez de « mettre le siége devant Meaux, le roi vous man-« dera de le faire, et vous enverra gens et argent. « — Mon père, Meaux est bien fort, le roi d'An-« gleterre y passa neuf mois. — Monseigneur, « n'ayez point de souci, vous n'y resterez pas si « long-temps; ayez toujours bonne espérance en « Dieu, soyez humble, ne vous enorgueillissez « pas comme tous vos gens d'armes; eux auront « un peu à souffrir, mais vous en viendrez à votre « honneur. »

Le lendemain, le connétable alla entendre la messe aux Chartreux et demanda au prieur de

lui montrer le frère qui avait dit toutes ces choses. « Oui, » répondit le bon père, et il fit passer devant le prince tous les frères du couvent, sans vouloir le lui montrer autrement. Depuis il découvrit que c'était frère Hervé Dupont, et il le fit prieur d'une Chartreuse qu'il fonda à Nantes.

Peu de jours après ce bon avis du prieur des Chartreux, le connétable reçut une réponse favorable du roi qui lui ordonnait de commencer le siége, et enjoignait aux divers capitaines de venir sous ses ordres. Il n'avait pas eu souvent en sa vie une si grande joie. Il se hâta de réunir tout son monde à Corbeil; il avait avec lui Ambroise de Loré, la Hire, Denis de Chailli, Olivier de Coetivi, le commandeur de Giresme, le seigneur de Châtillon, le capitaine Bourgeois; et de sa propre maison, Gilles de Saint-Simon, le sire de Rostrenen et d'autres Bretons[1].

Le siége commença le 20 juillet; le connétable avait d'abord établi ses bastilles et ses logemens autour de la ville, au nord, sur la rive droite de la Marne, laissant, pour l'attaquer ensuite, l'autre partie de Meaux qu'on nomme le Marché, et qui se trouve sur la rive gauche, du côté de la Brie.

[1] Richemont. — Berri. — Monstrelet.

Dès que les Anglais surent qu'on voulait leur enlever cette importante place, ils résolurent de tout essayer pour la secourir. Lord Talbot, lord Scales, lord Falconbridge, sous les ordres du comte de Sommerset, réunirent environ quatre mille combattans pour faire lever le siége. Le connétable, prévenu de leur marche par ses espions, se détermina à emporter la ville avant leur arrivée. L'artillerie était dirigée par maître Jean Bureau, qui était un très-habile homme, et qui avait, disait-on, appris d'un juif venu d'Allemagne des choses bien subtiles sur la poudre et les canons. Déjà il avait fait une brèche praticable; l'assaut fut ordonné. Jamais les Français n'avaient eu plus grand courage ni meilleure espérance; malgré une vigoureuse défense, la ville fut prise en une demi-heure.

Mais le pont était rompu, et pour prendre le Marché, qui était une forteresse encore plus redoutable, il fallait un nouveau siége. Les Anglais qui étaient dedans offrirent de se retirer à de bonnes conditions, si on rendait la liberté au bâtard de Thian, capitaine de la ville, que les Français venaient de faire prisonnier. Il s'agissait en effet de lui sauver la vie, car les Français de l'ancien parti de Bourgogne, qui depuis la paix

d'Arras étaient restés avec les Anglais, n'étaient pas épargnés. Le traité allait se conclure; mais la Hire et Antoine de Chabanne voulurent absolument qu'en outre les Anglais rendissent sans nulle rançon le petit Blanchefort, un des leurs, et comme eux chef célèbre de compagnie. Le pourparler fut ainsi rompu, et le connétable fit aussitôt couper la tête au bâtard de Thian et à deux autres prisonniers de France, au grand regret des hommes d'armes qui les avaient pris et qui perdaient ainsi les rançons.

Le siége du Marché se poussa vivement; une forte bastille fut faite du côté de la Brie, et les Français s'établirent aussi dans une petite île de la rivière dont la forteresse est entourée presque de toutes parts. Le 14 août, l'armée anglaise approcha; plusieurs capitaines de France étaient d'avis qu'il fallait sortir pour la combattre. Le connétable, craignant de se trouver entre les Anglais qui arrivaient et la garnison qui sortirait, s'y refusa absolument, et fit même garder les portes de la ville pour être mieux assuré de l'obéissance de ses gens. Les Anglais avaient amené des bateaux de cuir sur leurs charrettes; ils assaillirent la petite île, et tous les Français qui s'y trouvaient périrent en se défendant vail-

lamment. Le sire de Chailli, qui commandait la bastille de la rive gauche, ne se trouvant pas en force, se retira. Les Anglais renforcèrent à leur volonté la garnison du Marché et la fournirent de vivres.

Rien ne put décider le connétable à sortir de la ville. C'était une sage résolution; car les Anglais, apprenant que le roi en personne s'avançait vers Brie-Comte-Robert, furent contraints à se retirer. Le siége recommença, la bastille fut reconstruite, l'île reprise, et la garnison fut contrainte à se rendre dans les premiers jours de septembre. Le connétable, apprenant alors que le sire de la Faille, un de ses gentilshommes, avait eu des intelligences avec les assiégés, et leur avait annoncé l'arrivée des Anglais, lui fit aussitôt trancher la tête. C'était la prudence et la fermeté de ce prince qui valaient au roi une si précieuse conquête, aussi lui témoigna-t-il cette fois plus de reconnaissance. Il envoya au-devant de lui le comte du Maine et les plus grands seigneurs, qui le conduisirent à l'hôtel Saint-Paul, où le roi était depuis quelques jours.

La nouvelle de la prise de Meaux rendit plus difficiles encore les négociations de Gravelines. Elles furent rompues peu de jours après. La Du-

chesse et le cardinal de Winchester se quittèrent néanmoins en de fort bons termes [1]. On convint de reprendre les conférences au mois de mai de l'année suivante. Le cardinal donna aussi un espoir favorable pour la prochaine délivrance du duc d'Orléans. La duchesse de Bourgogne entama encore un traité, dont la conclusion eut lieu peu après, et qui devait être grandement avantageuse à ses sujets de Flandre : il s'agissait d'une trève marchande pour laisser le commerce se faire librement.

C'était le comte de Ligni qui, pour nuire à la conclusion de la paix, avait en toute hâte envoyé au cardinal de Winchester la nouvelle de la prise de Meaux. Ce seigneur était de plus en plus tombé dans la disgrâce du duc de Bourgogne, qui avait en effet chaque jour de plus forts griefs contre lui. Il lui reprochait d'avoir déjà entravé les négociations essayées avec les Anglais par l'intermédiaire de son frère, l'évêque de Therouanne; d'être, sans le consentement de lui, son seigneur suzerain, entré en communication avec le cardinal de Winchester et le conseil d'Angleterre. Mais ses torts les plus graves étaient de manquer

[1] Histoire de Bourgogne. — Rapin-Thoyras.

sans cesse à tous les devoirs d'un bon vassal, de refuser obéissance aux officiers du Duc, de laisser courir ses gens sur eux, et de délivrer des lettres de sauve-garde comme s'il était souverain [1].

Le comte de Ligni, malgré sa secrète alliance avec les Anglais et la confiance qu'il mettait en leurs promesses, ne voulut pourtant pas être en discorde ouverte avec son seigneur. Ne pouvant lui faire admettre sa justification, il écrivit une longue lettre à chacun de ses nobles frères et compagnons de l'ordre de la Toison-d'Or, pour s'excuser de ce que lui imputait le Duc, et pour les prier de le remettre en grâce avec lui.

Cependant sa conduite n'était nullement conforme à ses paroles de respect et d'obéissance. Il tenait garnison à Couci, à Ham, à Nesle, à La Ferté, à Saint-Gobain, à Bouchain, à Beaurevoir et dans d'autres forteresses. Ses gens étaient sans cesse en communication avec les Anglais de la garnison de Creil et avec les compagnies anglaises qui couraient le pays, et les aidaient de tout leur pouvoir. Lorsqu'il avait délivré des lettres de garde pour un lieu, les hommes du Duc et du roi en étaient repoussés; plusieurs

[1] Monstrelet. — Histoire de Bourgogne.

même avaient ainsi été tués. Enfin une dernière offense acheva d'irriter le Duc. Il avait ordonné une nouvelle taille sur le bailliage de Péronne, et ses officiers voulurent la recueillir dans des villages des seigneuries de Ham et de Nesle. Le comte de Ligni prétendit qu'elle n'était pas due, puisqu'elle n'avait pas été consentie par les trois États du pays, et il interjeta appel. Le Duc ordonna qu'on passât outre, et les sergens furent envoyés avec des archers pour procéder à l'exécution. Jacques de Béthune, bailli de Ham, fit aussitôt monter à cheval les gens de sa garnison, courut sur les archers; il y en eut de blessés et de maltraités.

Le Duc, apprenant cette nouvelle, écrivit aussitôt au comte de Ligni pour que Jacques de Béthune lui fût livré. Cet ordre ne fut point exécuté; les seigneuries que le comte et la comtesse de Ligni avaient en Flandre et en Hainaut furent saisies.

Le comte écrivit alors une lettre très-respectueuse aux gens du grand conseil du duc de Bourgogne. Il expliquait comment la taille ne lui semblait pas due, puisqu'elle n'était pas con-

[1] 1439, v. st. L'année commença le 27 mars.

sentie par les États convoqués en nombre suffisant; comment il en avait appelé; comment Jacques de Béthune, sur la clameur des pauvres femmes de la campagne, que les archers dépouillaient et insultaient, avait cru qu'une compagnie d'écorcheurs dévastait le pays, et n'avait pu supposer que c'étaient les officiers du Duc. Mais, disait-il, dès que Jacques de Béthune en avait eu l'assurance, il avait retenu ses gens. Lui-même, après la lettre du Duc, avait fait informer en justice contre Jacques de Béthune, qu'on avait trouvé innocent; il avait offert que la chose fût traitée juridiquement devant les officiers du Duc, afin qu'on pût entendre ses excuses, et s'était engagé à toute réparation et humilité s'il était trouvé en faute; bien plus, il avait crié merci à son seigneur sans pouvoir en être entendu.

« Cela m'est bien dur, continuait-il; considérant que je ne suis coupable en rien, et que je me suis offert en justice. Supposé qu'on me croie coupable, ce qui ne sera point reconnu, il n'y a pas lieu à confiscation, ni à mettre empêchement sur mon bien. Les droits, les lois et les coutumes du pays s'y opposent; c'est ce que j'ai représenté à Hugues de Lannoy, seigneur de Santes, qui, par courtoisie, est venu me trouver, et que j'ai

prié de supplier monseigneur de m'ouvrir la voie de justice. Je suis prêt d'être ouï en mes excuses par-devant monseigneur le duc de Bourgogne, messeigneurs de son ordre de la Toison-d'Or, et les autres personnes de son conseil, ou par-devant les trois États de Flandre et de Brabant, ou par-devant les juges et selon les lois dont le susdit territoire est mouvant. Je ne veux pas fuir monseigneur ni sa justice; je ne vais point quérir d'autre prince ni d'autres juges que lui et ses gens. Il me semble, selon Dieu, la bonne justice et la noblesse, qu'on ne devrait point me refuser. Je ne crois pas que je puisse faire plus ni mieux mon devoir, que de requérir justice de monseigneur, qui est un prince si renommé, des seigneurs de son ordre, qui sont ses parens, ses frères et ses amis, gens d'élite et de prud'hommie, de son conseil, de ses États, des juges où se trouvent tant de personnages sages et notables. Et, en outre, de crier merci quand je ne suis pas coupable. Cependant j'ai su, par ceux qui sont venus me trouver, que mon très-redouté seigneur ne sera point content que je ne lui livre Jacques de Béthune; laquelle chose il m'est et me serait impossible de faire, car il n'est pas en ma puissance. N'est-il pas vrai que tout homme qui se sentirait

dans l'indignation d'un prince si haut et si puissant, ne se laisserait point saisir pour être livré au martyre ? »

Le comte de Ligni finissait en priant les membres du conseil d'intercéder le Duc en sa faveur, afin que justice lui fût rendue.

Lorsque cette lettre arriva, elle donna lieu à de grandes délibérations ; beaucoup de seigneurs, et surtout le sire Hugues de Lannoy, représentaient que si l'on procédait par voie de fait, il en adviendrait de grands malheurs. Le comte de Ligni était homme de grande entreprise, maître d'un bon nombre de forteresses, allié des Anglais, à qui il pourrait les livrer. On ajoutait qu'il avait rendu pendant long-temps de grands services au duc de Bourgogne, et pourrait lui être encore nécessaire ; car les Français faisaient de jour en jour plus d'entreprises sur les domaines du Duc, et se conformaient mal à la paix d'Arras. Ainsi parlaient ceux qui, dans le conseil, avaient toujours incliné au parti anglais ; mais le Duc les écoutait froidement, et ressentait avec vivacité l'offense de son vassal. Le comte d'Étampes, qui avait eu des gens de son armée assaillis et tués par Jacques de Béthune, abondait fort en ce sens. Enfin, on s'arrêta à une résolution plus sage. Le Duc envoya à

Cambrai Nicolas Raulin son chancelier, l'évêque de Tournai, le sire de Lannoy, et le sire de Saveuse, parlementer avec le comte de Ligni, ses conseillers, et Jacques de Béthune. Un projet d'accommodement fut dressé; le comte y fit d'abord quelques corrections. Comme elles ne convinrent point toutes aux conseillers de Bourgogne, ils y firent à leur tour plusieurs changemens, et le projet fut rapporté au comte de Ligni. Il était fier et peu patient. « Ah! dit-il, le chancelier et « l'évêque de Tournai pensent faire de moi à « leur fantaisie; mais ce n'est pas mon plaisir. » Et il déchira soudainement le papier. Les seigneurs qui l'entouraient et ses conseillers eurent grand'peine à le calmer. Cependant l'accord fut conclu; il fit ses soumissions; Jacques de Béthune alla se remettre aux mains du Duc, qui, ainsi que cela avait été promis verbalement, ne le laissa que peu de jours en prison. Ainsi s'apaisa cette dangereuse querelle; le comte de Ligni n'en demeura pas moins allié des Anglais.

Aussitôt après le retour des ambassadeurs qui avaient traité de la paix, le roi de France s'en alla à Orléans pour y tenir les États de son royaume, afin de leur faire connaître ce qu'il avait fait pour procurer la paix, et aussi pour aviser aux moyens

de mettre fin aux horribles désordres des écorcheurs et de tous les gens de guerre. Encore dernièrement le bâtard de Bourbon s'était emparé de la forteresse de Lamothe en Lorraine, puis l'avait revendue aux gouverneurs du pays; de là il avait traversé les environs de Langres; mais Jean de Vergi, avec les Bourguignons, avait atteint cette compagnie, et l'avait presque en entier détruite et dispersée. Le Duc se plaignait de plus en plus de tant d'expéditions entreprises contre ses provinces. D'autre part, le connétable ne pouvait défendre le royaume, tant lui manquaient et l'argent et l'obéissance des gens de guerre : les bonnes villes étaient dépeuplées par la peste et la famine; les pauvres laboureurs ne cultivaient plus les terres; enfin, messire Charles, comte du Maine, et les plus sages conseillers du roi ne cessaient de remontrer la déplorable situation du royaume [1].

L'assemblée des États à Orléans fut nombreuse et solennelle, tous les princes y étaient ou y avaient envoyé leurs gens; l'évêque de Tournai, le sire de Brimeu, le sire de Créqui, étaient ambassadeurs de Bourgogne; le comte de Dunois y était

[1] Berri. — Chartier. — Ordonnances.

au nom de son frère le duc d'Orléans; Pierre de Bretagne, avec de notables évêques et seigneurs, au nom du duc de Bretagne; le sire d'Estaing, au nom du comte d'Armagnac. La reine de Sicile, belle-mère du roi, le duc de Bourbon, le comte d'Eu, le comte de la Marche, le comte de Vendôme, assistaient en personne; la ville de Paris et les autres bonnes villes avaient leurs députés. Enfin, de toutes parts, chacun, et le roi tout le premier, n'avait d'autre désir, d'autre volonté que de s'occuper du bien du royaume, de son gouvernement, et du moyen de le mettre en bonne paix, justice et police.

L'archevêque de Rheims, chancelier de France, commença par exposer que récemment il y avait eu des conférences pour la paix; qu'on y avait de part et d'autre présenté des articles; qu'on s'était séparé en convenant que chacun les porterait à son roi pour savoir sa volonté, et qu'on se réunirait de nouveau au mois de mai prochain. Le chancelier termina en disant à cette noble assemblée que tous devaient aviser au bien de la chose publique, au recouvrement du royaume, et dire en conscience leur bon et vrai avis. Après avoir pris deux jours pour y bien réfléchir, les gens des États se réunirent dans la chambre du

conseil pour traiter de ces hautes affaires. Afin de mieux les éclaircir, on commit diverses personnes notables et habiles pour parler contre ou pour la paix. Le comte de Vendôme, maître Jacques Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, étaient chargés de soutenir la paix; le comte de Dunois, le maréchal de la Fayette et maître Jean Rabatteau, président au Parlement, maintenaient les motifs favorables à la guerre. Maître Juvénal et maître Rabatteau dirent beaucoup de belles, sages et grandes choses, qu'ils appuyaient de notables exemples tirés des histoires anciennes, et de passages des livres saints, des pères de l'Église et des anciens auteurs. La plupart des seigneurs présens parlèrent aussi, de même que les ambassadeurs des autres princes; les députés des bonnes villes dirent aussi leur opinion. Bref, on démontra, presque tout d'une voix, les désolations, les maux, les pillages, les meurtres, rebellions, vols, ravissemens, rançonnemens qui se faisaient sous ombre de la guerre; et, au contraire, quels biens, quelle joie, quels plaisirs régneraient dans un pays qui aurait la paix! Il fut donc proposé qu'au mois de mai prochain les ambassadeurs retourneraient à Saint-Omer pour conclure la paix, si les Anglais y voulaient

entendre à des conditions raisonnables. Toutefois, comme le Dauphin était absent, et que les seigneurs et les députés du pays de Languedoc n'étaient point présens, on régla qu'une autre assemblée des États se tiendrait à Bourges au mois de février.

Ce qui fut surtout remontré bien au long par les gens des trois États, ce furent les grands excès des gens de guerre. Le roi reconnut authentiquement qu'ils vivaient sur le peuple sans ordre ni justice. Considérant la pauvreté, l'oppression, la destruction de son peuple, dont il avait si grand déplaisir, il déclara que son intention était de ne plus tolérer ni souffrir en aucune façon de telles choses, et il rendit une fort belle et haute ordonnance, sous forme de loi et d'édit général, perpétuel et non révocable, ou bien, comme on disait alors, de pragmatique-sanction, afin de mettre les gens de guerre sous meilleure discipline. On fut long-temps avant de pouvoir la faire exécuter, et il fallut y joindre successivement beaucoup d'autres règles et d'autres ordres; mais enfin de ce jour on commença à espérer justice.

Il était ordonné à cette multitude de capitaines qui s'étaient élevés de leur autorité privée, et avaient assemblé un grand nombre de gens

d'armes sans congé ni licence du roi, de ne plus porter à l'avenir le nom de capitaines, à moins d'être compris dans un certain nombre de capitaines de gens d'armes et de trait, gens sages et prudens, élus par le roi pour la conduite de la guerre, pourvus de cet office, et à qui serait confié un certain nombre de gens.

Ces capitaines, élus et commis par le roi, devaient être tenus de choisir des gens d'armes et de trait, et autres gens de guerre notables, suffisans et habiles, et de répondre de leur conduite.

Il était défendu, sous peine de crime de lèse-majesté, de confiscation de corps et de biens, de perte de noblesse, et de tout droit aux honneurs et offices publics, d'être assez hardi pour lever, conduire ou recevoir une compagnie de guerre sans congé, licence, consentemens, ordonnances ou lettres patentes du roi.

Nul capitaine ne pouvait recevoir dans sa compagnie aucun homme d'armes, gentilshommes ou autres, aucun homme de trait sortant de la compagnie d'un autre capitaine.

Défense était faite, sous peine de crime de lèse-majesté, à tous capitaines, gens de guerre et autres, de piller, dérober ou détrousser, ou de laisser piller, dérober ou détrousser gens d'église,

nobles, marchands, laboureurs, ni autres, sur les chemins, en leurs hôtels ou habitations, et ailleurs; et aussi de les prendre, emprisonner et rançonner; au contraire, on devait les laisser passer sûrement et sauvement.

— Aussi de prendre aux marchands et laboureurs leurs bœufs, leurs chevaux et toute bête de harnais, de labour, de voiture ou de charroi; les laissant au contraire labourer ou charrier leurs denrées et marchandises paisiblement, et sans leur rien demander.

— De détruire ou laisser détruire le blé, le vin, ou aucuns vivres quelconques, de les jeter dans les puits, de défoncer les pipes ou autres vaisseaux, de scier ou couper les blés, de les battre, de les faire manger en vert aux chevaux.

— De mettre ou laisser mettre le feu aux gerbes, aux maisons, aux foins, aux pailles, aux lits, linges, ustensiles, pipes, pressoirs, et autres instrumens.

— De démolir les charpentes des maisons pour se chauffer.

Il était enjoint à tous sénéchaux, baillis, prevôts ou autres justiciers du royaume, dès qu'ils sauraient dans le pays de tels voleurs et pilleurs de grands chemins, d'assembler des gens d'armes

ou d'autres, comme on ferait contre les ennemis, afin de les prendre et de les amener en justice. Leur dépouille était donnée à qui les saisirait; nulle poursuite ne serait intentée à qui les tuerait dans un tel conflit.

Le roi commandait à tous ses capitaines et gens de guerre de vivre doucement et paisiblement, sans molester le peuple et sans faire excès de dépenses pour hommes ni pour chevaux, et de se contenter raisonnablement des vivres qu'ils trouveraient, sans contraindre outrageusement leurs hôtes à leur donner abondance et délicieuseté de vivres, ou argent pour acheter des vivres ou des harnais.

Les capitaines devaient livrer sur-le-champ les délinquans à la justice, sous peine d'être tenus du délit, si, par leur négligence, ils venaient à s'évader.

Les gens de guerre étaient tenus de s'opposer à ces excès lorsqu'ils en étaient témoins.

Si les délinquans étaient trop puissans et soutenus par des seigneurs ou d'autres, de manière à ce que justice ne pût se faire, les justiciers devaient faire des procès-verbaux, des ajournemens, des sentences, des jugemens et déclarations, et les adresser au roi ou au Parlement.

Tout juge était compétent, sans acception de juridiction ni de territoire. Tout justicier qui refuserait ou négligerait de faire justice, devait être poursuivi comme fauteur et adhérent.

Lorsque le capitaine de la compagnie refuserait de livrer le délinquant, on devait procéder sur-le-champ contre lui à main armée ou autrement, et envoyer l'information au roi ou au Parlement.

En outre, tout homme blessé ou maltraité pouvait, sans recourir aux officiers royaux, assembler des gens armés, courir sur les délinquans et les amener en justice; aucune poursuite ne serait intentée contre ceux qui les tueraient dans ce débat.

Les capitaines et gens de guerre devaient être établis en garnison dans les places sur les frontières en face des ennemis, par les ordres du roi, y demeurer et s'y tenir, sans en sortir, ni aller vivre sur le pays de quelque manière que ce fût, sous peine de crime de lèse-majesté.

En ce cas chacun pouvait s'armer et s'assembler contre eux, et leurs dépouilles appartiendraient à qui les prendrait.

Le roi déclarait que son intention était de ne donner grâce ni rémission à aucun délinquant;

et si par importunité ou autrement il venait à en accorder, il voulait, ordonnait et commandait que sa cour de Parlement ou ses autres justiciers ne lui obéissent en aucune manière.

Les seigneurs, barons et autres capitaines qui tenaient garnison dans leurs propres forteresses ou châteaux, et qui faisaient souffrir de cruelles oppressions aux sujets du roi, devaient les garder à leurs dépens, avec leurs gens, sans dommage du peuple. Lorsque les forteresses et châteaux n'étaient pas à eux, ils devaient les rendre à ceux à qui ils appartenaient.

Lesdits seigneurs répondraient pour les faits de leurs gens comme les capitaines de leur compagnie.

Il était interdit aux nobles et gens de tout état de recéler aucuns délinquans, sous prétexte de parenté ou autre, et chacun pouvait aller à main armée les prendre où ils se cachaient. Tout château, baronnie ou seigneurie, où un délinquant était recélé, devait être confisqué.

Plusieurs seigneurs, sous prétexte de munir de vivres leurs châteaux et forteresses, avaient exigé des blés, des vins et autres denrées des habitans de leur seigneurie, avaient établi ou augmenté des péages de rivière ou de route : ces exactions étaient prohibées.

Il était souvent arrivé, lorsque le roi avait, du consentement des trois États, levé des tailles pour soutenir la guerre, que des seigneurs, barons ou autres, avaient retenu les deniers de la taille ou des aides, prétendant qu'ils leur étaient assignés, ou que le roi leur devait telle ou telle somme. D'autres fois ils ajoutaient à leur profit de fortes sommes à la taille du roi : de telles pratiques leur étaient interdites.

D'autres levaient des tailles dans leurs seigneuries, de leur propre volonté, et grevaient ainsi le peuple : le roi défendait qu'aucune taille, aide ou tribut, fût levé sans son autorité, son congé et ses lettres patentes.

Le roi finissait par commander que cette loi et ordonnance fût publiée dans les bonnes villes et dans tous les lieux de son royaume.

On eut bientôt une grande et nouvelle preuve de la nécessité de discipliner les gens de guerre[1]. Tout aussitôt après la prise de Meaux, le roi avait ordonné au connétable d'aller combattre les Anglais en Normandie. Il avait entrepris de les attaquer par la Bretagne; et, joignant ses forces à celles du duc d'Alençon, ils étaient allés mettre

[1] Berri. — Chartier. — Richemont.

le siége devant Avranches. Lord Talbot et les capitaines anglais arrivèrent au secours de cette ville. Le corps des Français était fortement retranché par la rivière de Selune, qui d'ordinaire ne peut se passer à gué, surtout lorsque la marée est montante. Il n'y avait donc rien de si facile que de garder le passage. Mais l'armée française se composait de toutes les compagnies d'écorcheurs qu'on avait pu ramasser ; on ne les avait point payés de leur solde; on manquait d'argent; il y avait peu d'artillerie, et elle était mal servie. Le connétable ne pouvait faire obéir personne; chaque soir, les hommes d'armes s'en allaient loger çà et là dans les villages. Il y avait des nuits où le connétable ne pouvait pas garder avec lui quatre cents hommes pour défendre le camp et le passage de la rivière. Aussi advint-il qu'une fois, à marée basse, les Anglais trouvèrent, en sondant avec leurs lances, un lieu de la rivière vers les grèves du mont Saint-Michel, où l'on pouvait traverser. Ils passèrent, surprirent le guet, firent prisonniers le sire de Honfroy qui le commandait, et entrèrent dans la ville.

Quand les Français surent que les Anglais étaient dans Avranches, le découragement s'empara d'eux ; chacun s'en alla de son côté. Le con-

nétable endurait avec une constance merveilleuse les peines les plus cruelles, et ne voulait point lever le siége, quelque peu de monde qui lui restât. Enfin deux chefs de compagnies, Antoine de Chabanne et Blanchefort, vinrent lui dire qu'ils voulaient bien demeurer avec lui; mais que quant à leurs gens, ils n'en avaient pas dix. Alors, bien malgré lui, n'ayant presque avec soi que des capitaines, il s'en alla avec une centaine de lances; et les Anglais sortant d'Avranches firent un magnifique butin dans le camp, d'où l'on n'avait pas même emmené les vivres, les canons et les bagages.

Lorsque le roi, qui, après les États d'Orléans, était venu à Angers, sut l'embarras où se trouvait son armée, il envoya à la hâte le sire de Gaucourt et Saintraille avec un peu d'argent et de l'artillerie. Ils arrivèrent trop tard; tout était déjà dispersé et perdu. Ils revinrent à Angers avec le connétable et les principaux capitaines.

Le roi était dans une vive colère : « Comment « cela a-t-il pu advenir, leur demanda-t-il, et « pourquoi s'est-on si lâchement conduit devant « Avranches? » On lui raconta ce qui s'était passé; il assembla son conseil : « A quoi sert « donc, disait-il, d'assembler tant de gens d'ar-

« fite plus qu'à moi. » Puis il alla rejoindre les autres.

Le Dauphin était pour lors à Loches, revenant du Languedoc, où, par ordre du roi, il venait de passer une année, s'efforçant de remettre quelque ordre dans cette province, à quoi il avait assez mal réussi. Les seigneurs de la Praguerie, car on appela ainsi cette révolte, à cause des troubles et des séditions de la Bohême et de Prague dont on parlait alors beaucoup, avaient formé le dessein de mettre ce jeune prince à leur tête. Le bâtard de Bourbon s'en vint avec sa troupe le trouver à Loches. Ses conseils, ceux du sire de Chaumont, du sire de Boucicault, du sire de Sanglier, décidèrent le jeune prince, qui n'avait alors que dix-sept ans, à prendre parti contre son père. En vain le comte de la Marche, que le roi lui avait donné pour gouverneur, lui fit-il les plus sages remontrances, tout fut inutile. Le Dauphin déclara qu'il était las d'obéir comme un sujet, ainsi qu'il avait fait par le passé, qu'il entendait se conduire par sa volonté, et se sentait capable de faire le bien du royaume. Ses partisans et lui ajoutaient beaucoup de discours injurieux au roi. Ils disaient que c'était un prince adonné au repos et à la mollesse, qu'il ne s'inquiétait nullement de

défendre son royaume contre les ravages des ennemis, ni même de ses propres capitaines. Le Dauphin assurait que, par son courage et son activité, il aurait bientôt fait cesser de tels désordres. Il manda tout aussitôt le duc d'Alençon, et se retira à Niort. Le comte de la Marche, consterné de lui voir tant d'obstination dans un si funeste dessein, s'en retourna à Angers près du roi pour l'informer de tout.

Le roi, cette fois, ne montra nulle faiblesse. Il assembla tout aussitôt une armée. Il écrivit aux bonnes villes et dans toute la France qu'on eût à refuser obéissance et entrée au Dauphin, au duc de Bourbon, au duc d'Alençon et à leurs alliés. Il envoya au plus tôt le sire de Gaucourt et Saintraille chercher le connétable, qui l'avait quitté depuis peu de jours pour retourner à son gouvernement de l'Isle-de-France. En passant par Blois, le comte de Richemont avait trouvé le duc de Bourbon, le comte de Vendôme et le comte de Dunois pleins de joie et d'espérance. Le Dauphin était déjà à Niort avec le duc d'Alençon; on avait écrit au duc de Bourgogne pour avoir son appui; les compagnies tenaient la So-

[1] 1439, v. st. L'année commença le 27 mars.

logne et le Berri. Aussi tous ces grands seigneurs se montrèrent-ils bien hautains, et parlèrent-ils sans ménagement au connétable. Le comte de Dunois surtout semblait avoir le désir de le provoquer par quelques paroles offensantes, afin d'engager querelle et de trouver occasion de mettre la main sur lui. Mais le comte de Richemont était sage, il garda tout son sang-froid. Grâce à Antoine de Chabanne, qui dissuada les seigneurs et leur montra que saisir le connétable serait livrer aux Anglais Paris et l'Isle-de-France, il continua sa route.

Gaucourt et Saintraille l'atteignirent le lendemain à Beaugenci : « Monseigneur, lui dirent-ils, « le roi ne vous commande point, mais vous prie « de venir sur-le-champ le trouver, toutes choses « cessant. » Il fit équiper un bateau, y monta avec ses archers, et arriva bientôt à Amboise, où le roi était venu. Il le trouva en grand tourment d'esprit et n'en dormant plus, toutefois plein de résolution et de courage. Il avait fait saisir le petit Blanchefort. L'échafaud était dressé, et on allait lui couper la tête, quand on annonça au roi que le comte de Richemont arrivait. Sa joie fut complète; il lui fit grand accueil. « Puisque j'ai « mon connétable, disait-il, je ne crains plus

« rien. » A sa demande, il accorda la grâce de Blanchefort, qui était un vaillant capitaine et un des moindres de la conjuration.

Le roi partit sans tarder pour Poitiers. « Sou-« venez-vous, lui disait le connétable, du roi « Richard d'Angleterre; il lui en coûta pour « s'être enfermé au château de Conway, lors de « la révolte du duc de Lancastre. Gardez-vous « de vous mettre dans aucune ville ou forteresse. » Aussi fut-il résolu de tenir la campagne. Saint-Maixent venait d'être surpris par trahison; mais les habitans et les moines se défendaient encore vaillamment dans une porte de la ville et dans le couvent. Le roi arriva à temps pour les secourir; il se montra reconnaissant de leur courageuse fidélité, leur accorda de beaux priviléges, anoblit les bourgeois, leur promit que la ville serait toujours uniquement à leur garde, et maintint si bien l'ordre et la discipline, que dans une où ville l'on entrait à main armée il n'y eut pas un homme tué, pas une femme maltraitée. Cela était bien nouveau et sembla merveilleux. Le château fut pris le lendemain, et les rebelles qui s'y trouvèrent furent égorgés et décapités, hormis ceux qui étaient serviteurs du duc d'Alençon, que le connétable pria le roi d'épargner à la

condition de ne jamais s'armer contre son autorité.

Les affaires de la Praguerie n'allaient pas aussi bien que l'avaient espéré les seigneurs. Le duc de Bourgogne, après en avoir délibéré dans son conseil, avait fait répondre au Dauphin qu'il était, lui, ses pays et tous ses biens, fort au commandement de monseigneur le Dauphin, et le recevrait de son mieux quand il lui plairait venir; mais que pour nul motif il ne lui accorderait faveur ni aide, s'il s'agissait de faire la guerre au roi son père; qu'au contraire, il était prêt à s'employer de toutes manières pour le faire rentrer en grâce, et lui conseillait de le tenter; car continuer cette guerre lui semblait un trop grand déshonneur, et causerait trop de dommage au royaume. A cet effet, il envoyait des ambassadeurs au roi, afin de s'entremettre pour ce traité. Peu après le comte de Dunois abandonna la Praguerie, vint demander pardon au roi, et s'excusa d'avoir voulu saisir le connétable. Quant au duc de Bourbon, qui était le principal auteur de l'entreprise, il y persista encore. Par ses ordres, Antoine de Chabanne et sa compagnie s'en allèrent à Niort prendre monseigneur le Dauphin et le duc d'Alençon, et les conduire en sûreté dans

son duché de Bourbonnais, où il avait maintes villes et forteresses.

Le roi les suivit en passant par la Souterraine et Guéret. Chambon et Évaux furent pris; Montaigu, Ébreuille, Aigueperse se rendirent. Le duc de Bourbon et les seigneurs de son parti ne pouvaient engager personne dans leur sédition, pas plus les gentilshommes que les villes. La noblesse d'Auvergne avait répondu qu'elle servirait volontiers monseigneur le Dauphin, mais jamais contre le roi, et que si le roi venait dans la province, certes les gentilshommes n'oseraient jamais lui refuser l'entrée des villes ni des forteresses. Les gens de la Praguerie avaient aussi compté que les compagnies de routiers du Languedoc viendraient à leur secours; au contraire, elles obéirent aux ordres du roi, et le sire de Sallazar, qui était le principal capitaine des contrées du Midi, arriva en Auvergne pour faire la guerre aux factieux.

Le duc de Bourbon pensa alors à entrer en Bourgogne, et s'avança de ce côté jusqu'à Décise. Mais le duc Philippe avait ordonné qu'on s'opposât à l'entrée des compagnies; d'ailleurs les villes et le peuple, encouragés par l'ordonnance du roi, ne voulaient plus se laisser piller et ran-

çonner. Le pays était prêt à se soulever contre la Praguerie; il fallut donc revenir à Moulins. Pendant ce temps-là Cusset, Charroux, Clermont, Montferrand, toute la Limagne, hormis Riom, qui était la capitale du duché d'Auvergne, et qui appartenait au duc de Bourbon, se soumettaient avec empressement au pouvoir du roi. Il tint les États de la province d'Auvergne à Clermont. L'évêque Martin Gouge, qui était depuis long-temps un de ses principaux conseillers, exposa comment toute cette rebellion était venue de ce que le roi avait voulu sauver son peuple de la destruction, mettre ordre aux excès de ses gens de guerre, et les contraindre de se tenir aux frontières afin de combattre les ennemis; comment c'était pour s'opposer à une si sage volonté que les grands seigneurs avaient laissé le royaume sans défense contre les Anglais, avaient persuadé par flatterie à monseigneur le Dauphin que c'était à lui de gouverner, et avaient ainsi armé le fils contre le père; il montra comment une telle guerre était contre Dieu, la raison et la nature, et demanda aux trois États d'accorder quelques subsides pour pouvoir la mettre à fin. Les États firent paraître un grand respect et une vive reconnaissance pour le roi; ils concédèrent en effet une taille.

Les seigneurs révoltés étaient presque sans espoir et n'avaient plus qu'à faire leur paix ; mais le Dauphin, tout jeune qu'il fût, était fier et plein de volonté ; il lui déplaisait d'avoir à s'humilier, et surtout de sacrifier ceux qui s'étaient mis de son parti. Le comte d'Eu s'employait plus que nul autre à conclure un accommodement. Les ducs de Bourbon et d'Alençon vinrent de Moulins aux cordeliers de Clermont, hors de la ville, et le conseil du roi s'y rendit pour traiter avec eux. Le comte du Maine, le connétable, l'évêque de Clermont, le sire de Coetivi, amiral de France, le comte de la Marche, étaient alors les principaux de ce conseil. Aprés trois jours de conférences, les ducs d'Alençon et de Bourbon promirent qu'ils ramèneraient le Dauphin, et allèrent à Moulins pour le chercher. Au jour marqué, il se refusa à venir, puisque le roi n'avait point consenti à pardonner aux gens de son hôtel.

Alors il fallut continuer la guerre ; le roi passa l'Allier au Pont-du-Château, prit Vichy, Varennes, la Palisse, Roanne, Charlieu. Partout les villes se soumettaient d'elles-mêmes ; lorsque quelqu'une faisait résistance, le roi y venait pour empêcher qu'en y entrant de force on y commît des cruautés et des désordres.

Enfin le comte d'Eu vint annoncer à ce digne prince que, s'il avait la bonté de se rendre à Cusset, monseigneur le Dauphin viendrait se remettre en ses mains et lui demander merci. Le roi craignit encore que cette promesse ne fût pas tenue; cependant, comme le comte d'Eu s'y engageait sur sa vie, il le voulut bien croire et vint à Cusset. Le duc d'Alençon venait de faire sa paix séparée.

Le Dauphin se mit en effet en route pour aller se présenter à son père. Il chevauchait avec le duc de Bourbon, et avait avec lui les sires de la Tremoille, de Chaumont et de Prie. Lorsqu'ils furent à une demi-lieue de la ville, un messager se présenta et signifia à ces trois seigneurs de ne pas aller plus avant; car le roi n'avait rien accordé pour eux et ne les voulait point voir. « Mon « compère, dit le Dauphin au duc de Bourbon, « vous m'avez trompé, et ne m'avez point dit la « chose comme elle est. Puisque le roi ne par- « donne pas aux gens de mon hôtel, Pasques Dieu! « je n'irai point. — Monseigneur, repartit le duc « de Bourbon en tâchant de l'apaiser, tout s'ar- « rangera, ne vous mettez point en peine. D'ail- « leurs, ajouta-t-il, il n'y a plus à choisir, voici « l'avant-garde du roi. » Le comte d'Eu et quel-

ques autres seigneurs arrivèrent; ils eurent grand'peine à décider le Dauphin, il voulait absolument retourner. Enfin il céda et donna congé aux trois seigneurs de sa suite.

Arrivés à l'hôtel du roi, son fils et le duc de Bourbon s'agenouillèrent par trois fois devant lui; à la troisième fois, ils le supplièrent humblement de leur pardonner, et de ne plus les avoir en indignation. « Louis, dit le roi, soyez le « bienvenu; vous avez beaucoup tardé. Allez, « pour aujourd'hui, vous reposer en votre hôtel; « demain nous vous parlerons. » Puis se tournant vers le duc de Bourbon : « Mon cousin, dit-il, j'ai « déplaisance de la faute que vous avez commise « contre notre Majesté, et ce n'est pas la pre- « mière. » Il lui rappela ensuite que déjà quatre fois il lui avait pardonné de graves désobéissances : « Si ce n'eût été, continua-t-il, pour l'a- « mour et en l'honneur de personnes que je ne « veux pas nommer, nous vous aurions montré « tout le déplaisir que vous nous avez fait; gardez- « vous d'y retomber dorénavant. » Il ajouta encore d'autres paroles graves, sages et fortes, pour les congédier.

Le lendemain ils vinrent à sa messe, et après, devant les gens du conseil, ils demandèrent en-

core pardon de leur conduite. Le Dauphin se risqua alors à solliciter aussi grâce pour la Tremoille, Chaumont et de Prie. « Je n'en ferai « rien, dit le roi, et ne les veux point voir : je « consens qu'ils se retirent dans leurs maisons « et s'y tiennent. — En ce cas, monseigneur, « répliqua le Dauphin, il faut que je m'en re« tourne, car je leur ai promis votre grâce. — « Louis, répondit sévèrement le roi, les portes « sont ouvertes, et si elles ne vous sont pas as« sez grandes, je vous ferai abattre quinze ou « vingt toises de murs pour votre passage ; allez « où bon vous semblera ; vous êtes mon fils, et ne « pouviez vous obliger envers personne sans mon « consentement. Mais s'il vous plaît vous en aller, « allez-vous-en, car au plaisir de Dieu, nous en « trouverons assez de notre sang qui nous aide« ront à maintenir notre honneur et notre sei« gneurie mieux que vous n'avez fait jusqu'ici. » Sur ce, le roi le laissa et se tourna vers le duc de Bourbon, qui lui fit serment de le bien servir et de lui obéir désormais fidèlement.

Le duc de Bourbon signa ensuite un traité par lequel il rendit les forteresses de Beauté, de Vincennes, de Corbeil et de Brie-Comte-Robert, qui étaient occupées par ses gens, et leur avaient

servi d'asile pour se livrer à mille brigandages aux portes de Paris. Il remit aussi Loches, qu'il tenait depuis que le Dauphin y avait commencé la Praguerie; Sancerre qu'il avait surpris; en un mot, toutes les places qu'il avait hors de ses seigneuries. Le roi resta en Bourbonnais jusqu'à ce qu'on eût nouvelles certaines de la remise de ces forteresses.

Quant au Dauphin, tous les officiers de sa maison furent destitués, et on ne lui laissa que son confesseur et son cuisinier [1]. Mais il reçut des lettres du roi qui, considérant qu'il était parvenu à l'âge suffisant pour avoir connaissance et s'employer aux affaires du royaume, tenir état et gouvernement, et avoir des terres et seigneuries dont le revenu pût l'aider à soutenir sa dépense, lui confia le gouvernement et l'administration du Dauphiné, dont il portait seulement le titre. Toutefois ses actes ne pouvaient être scellés que par le chancelier de France.

Cette guerre ainsi terminée, le roi fit publier qu'il avait pardonné à son fils et au duc de Bourbon, et renouvela encore en cette occasion toutes les défenses faites aux gens de guerre de

[1] Ordonnances.

commettre le moindre dommage et de vexer le peuple.

La Praguerie avait duré à peu près depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août. Le roi ne s'était, durant cet intervalle, occupé de nulle autre chose, et les Anglais avaient profité d'une si favorable circonstance pour faire de grands progrès, prendre beaucoup de forteresses, ravager les provinces. En ce moment ils assiégeaient, avec une armée nombreuse, Harfleur, que défendait bravement le sire d'Estouteville.

Toutefois, ainsi qu'il avait été convenu, les ambassadeurs de France et de Bourgogne s'étaient rendus à Saint-Omer; mais il ne s'en était point trouvé d'Angleterre; on les attendit pendant sept mois. Enfin arrivèrent l'évêque de Rochester et lord Stanhope; alors le chancelier de France et le comte de Vendôme déclarèrent que les ambassadeurs d'Angleterre n'étaient pas d'un rang assez élevé, et qu'ils ne traiteraient pas avec eux. Du reste, comme chacun des deux partis était fermement résolu à ne pas céder sur le point important de la souveraineté du royaume de France, tous ces pourparlers étaient seulement destinés à montrer aux peuples qu'on avait bonne volonté de conclure la paix, et que si elle

ne se faisait point, il fallait l'imputer à l'obstination de l'adversaire.

La délivrance du duc d'Orléans, depuis les conférences de Gravelines, se négociait séparément, et non plus au nom du roi de France. La duchesse de Bourgogne avait obtenu du cardinal de Winchester qu'il se chargerait de cette affaire. Le duc d'Orléans s'était en même temps engagé à épouser madame Marie de Clèves, nièce du duc Philippe, et qui était élevée dans sa maison.

Le cardinal, quel que fût en ce moment son crédit dans les conseils d'Angleterre, éprouva quelques difficultés à obtenir cette délivrance[1]. Le roi Henri V, qui avait gouverné avec tant de sagesse et conquis le royaume de France pour l'Angleterre, avait, comme on s'en souvenait, recommandé sur toutes choses qu'on ne délivrât jamais le duc d'Orléans. Le duc de Glocester, opposé en tout au cardinal, rappelait avec force cette volonté de son royal frère. Il ajoutait beaucoup de motifs puissans : il disait que le roi Charles et le Dauphin son fils étaient divisés entre eux; que leur manque de sagesse et d'habileté était connu de tout le monde; que si l'on

[1] Rapin-Thoyras. — *Acta publica*.

renvoyait en France un prince rempli de savoir, de prudence, d'art de bien dire, il gagnerait la confiance des États de ce royaume; qu'on lui confierait le gouvernement, qu'il réconcilierait le roi avec son fils et rétablirait les affaires. Le duc de Glocester ajoutait que le duc d'Orléans, après avoir passé vingt-cinq ans en Angleterre, avait appris à connaître le fort et le faible de ce royaume. « On exigera, dit-on, un serment de ce prince, mais chacun sait qu'il ne reconnaît réellement pour souverain que le roi Charles. Ainsi il dira ensuite que son serment est contraire à ses devoirs, et qu'il a été arraché par la contrainte.

« La Normandie est la seule province soumise; mais si les Normands voient qu'on relâche le duc d'Orléans, ils se persuaderont que les Anglais céderont de même sur tous les points; alors, dans la crainte d'être un jour abandonnés, ils cesseront de nous être favorables.

« Le duc d'Orléans est le parent et l'allié des comtes d'Armagnac et d'Albret; il pourra leur prêter secours pour faire la guerre dans notre ancienne province de Guyenne.

« On se flatte que la discorde se rallumera entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Mais les

deux ducs sont réconciliés; c'est sur la demande de l'un que vous allez délivrer l'autre, ils s'uniront contre l'Angleterre.

« Si quelques uns des princes et seigneurs qui font la guerre en France viennent à tomber aux mains des ennemis, ce qui pourrait facilement arriver, quel moyen restera-t-il de les échanger? Le duc d'Orléans eût suffi pour en ravoir quatre ou cinq.

« Enfin, si cette délivrance cause la ruine de nos affaires en France, comment les conseillers du roi pourront-ils s'excuser? que dira tout le peuple d'Angleterre quand il verra qu'on a perdu de si belles et si glorieuses conquêtes, achetées au prix de la vie du feu roi notre frère, du duc de Clarence, du duc de Bedford et de tant de princes, seigneurs et gentilshommes? Pour moi, je ne veux pas qu'on puisse jamais m'imputer d'avoir consenti à une telle résolution, et je demande que ma protestation soit enregistrée. »

Elle le fut comme il le requérait; mais le conseil se rangea à l'avis du cardinal, qui représenta que le retour du duc d'Orléans ne pourrait qu'accroître le désordre et les discordes parmi les princes de France. Le véritable motif était le besoin d'argent; la rançon du duc d'Orléans fut

réglée à cent vingt mille écus d'or. C'était environ les deux tiers de ce que depuis sept ans le conseil d'Angleterre avait pu obtenir en subside des États du royaume assemblés en parlement [1]. Le Dauphin et tous les princes de France se rendirent caution pour cette somme. Les États de Bourgogne accordèrent un subside au Duc pour l'aider à payer les trente mille écus qu'ils avaient garantis [2].

Le duc d'Orléans, après avoir pris congé du roi d'Angleterre et fait serment sur la sainte communion de ne jamais porter les armes contre les Anglais [3], fut conduit à Calais, et de là à Gravelines, accompagné de lord Cornwallis et de plusieurs autres seigneurs. La duchesse de Bourgogne, qui plus que personne avait travaillé à sa délivrance, était venue l'y attendre. Peu après le Duc y arriva avec toute sa cour. Les deux princes s'embrassèrent à plusieurs reprises, se serrant dans les bras l'un de l'autre. Ils ne pouvaient d'abord parler, tant leur émotion était grande. Enfin le duc d'Orléans rompit le silence : « Sur

[1] Hume.

[2] Histoire de Bourgogne.

[3] Original letters published by John Fenn.

« ma foi, mon cher frère et cousin, dit-il, je vous « dois aimer plus que tous les princes de ce « royaume, ainsi que ma belle cousine votre « femme; car si vous et elle n'y aviez pas été, « je fusse pour toujours demeuré aux mains de « mes adversaires. Je n'ai pas de meilleur ami « que vous. — Mon cousin, répondit le duc Phi« lippe, il y a long-temps que j'avais grand désir « de m'employer pour votre rédemption, et il m'a « été douloureux de n'avoir pu y pourvoir plus « tôt. » Ils s'adressèrent encore beaucoup d'autres paroles de tendresse. Chacun était attendri de la joie de ce pauvre prince, qui revoyait son pays après vingt-cinq années de captivité en terre étrangère. Il vint ensuite aux ambassadeurs de France qui se trouvaient là, le comte de Vendôme, l'archevêque de Rheims, l'archevêque de Narbonne, et fit à chacun successivement l'accueil le plus courtois; mais ce fut surtout à son illustre frère, le comte de Dunois, qu'il marqua une grande amitié.

De Gravelines on se rendit à Saint-Omer. La ville célébra par des fêtes le retour du duc d'Orléans, et vint lui offrir des présens. De tout le pays d'alentour, des villes voisines, et surtout de ses seigneuries de Couci, de Valois et de

Soissons, on venait en foule pour le voir. C'était une joie publique dans le royaume.

Le 6 novembre furent célébrées, dans l'abbaye de Saint-Bertin, les fiançailles de mademoiselle de Clèves avec le duc d'Orléans. Avant la cérémonie, le duc de Bourgogne fit apporter le traité d'Arras. Lecture en fut donnée à haute voix; puis le duc d'Orléans, la main sur les saints Évangiles et la croix que lui présenta l'archevêque de Rheims, jura d'observer ce traité sur tous les points. Seulement il remarqua que l'article de la mort du duc Jean ne le concernait nullement. « Je ne suis donc point tenu de m'en excuser, « dit-il, jamais je n'y ai consenti; et lorsque je « l'appris, j'en éprouvai grand déplaisir, considérant que cette mort allait mettre le royaume « de France en plus grand péril qu'auparavant. »

Le comte de Dunois fut aussi appelé à jurer le même serment; il parut hésiter un moment. Cependant, sur l'ordre de son frère, il le prêta aussi; puis se fit la cérémonie des fiançailles.

Huit jours après, le mariage fut célébré avec une pompe extraordinaire. On avait fait venir de tous côtés de grandes provisions pour la foule assemblée à Saint-Omer. Le duc de Bourgogne défrayait son noble cousin avec une rare magnifi-

cence; on n'avait rien vu de plus beau depuis long-temps que les fêtes de ce mariage. La courtoisie du Duc était sans pareille envers tous les princes et seigneurs présens à ces solennités. Il avait engagé lord Cornwallis et les seigneurs anglais qui avaient amené le duc d'Orléans à rester aux fêtes; ils allaient partout librement, et n'étaient point ceux qu'il traitait le moins bien. Chaque jour il y avait de belles joûtes, dont les dames donnaient le prix; on se plaisait tant à ce genre de divertissement, qu'on en fit une le soir après souper sur de petits chevaux, dans la grande salle de l'abbaye Saint-Bertin.

Trois jours après, à la Saint-André, le Duc résolut de tenir son chapitre de la Toison-d'Or et de pourvoir à cinq places qui étaient vacantes. L'évêque de Tournai et le chancelier de Bourgogne allèrent consulter le duc d'Orléans pour savoir si ce serait son plaisir de recevoir l'Ordre, comme le souhaitaient le Duc et les chevaliers. Il répondit qu'il serait honoré de porter l'Ordre de son cousin. Bientôt après il se rendit en la salle du chapitre, où siégeaient le Duc et les chevaliers revêtus de leurs manteaux et insignes. Le sire de Lannoy alla au-devant de lui. « Monseigneur, « dit-il, vous voyez monseigneur de Bourgogne

« et messeigneurs ses frères de l'Ordre de la « Toison-d'Or, qui ont avisé et conclu dans leur « chapitre que, pour la très-haute renommée, la « vaillance et la prud'hommie qui est en votre « noble personne, ils vous présenteraient le col« lier de l'Ordre, afin que la très-fraternelle amour « qui est entre vous et mon très-redouté sei« gneur puisse s'entretenir et persévérer d'autant « mieux. » Le duc d'Orléans s'inclina, et le Duc lui passa le collier au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit; ensuite le roi d'armes, Toison-d'Or, le vêtit du manteau et du chaperon.

Le duc d'Orléans demanda alors au Duc de vouloir bien porter aussi le collier de son Ordre du Porc-Épic; il tira de sa manche le collier qu'il avait apporté, et le lui passa au cou. Tous les seigneurs qui étaient présens se réjouissaient d'une si grande fraternité entre les princes. Le collier de la Toison-d'Or fut aussi, dans ce même chapitre, envoyé aux ducs de Bretagne et d'Alençon.

Lès habitans de Bruges sachant toutes ces fêtes, et que jamais ils ne trouveraient leur seigneur dans un esprit plus bienveillant, ni mieux disposé à toute effusion de cœur, prirent ce moment pour obtenir grâce entière. Leurs députés vinrent

à Saint-Omer, et prirent le duc d'Orléans pour leur intercesseur. Ils demandaient que le Duc, en signe de pardon, s'en vînt dans leur cité. Après avoir obtenu cette faveur, ils retournèrent pour se préparer à le recevoir dignement [1].

Tout se passa d'abord ainsi que l'avait prescrit la sentence. Les magistrats et quatorze cents bourgeois s'en vinrent à une lieue de la ville attendre leur seigneur nu-pieds et sans chaperon. Quand il parut, tous se jetèrent à genoux, les mains jointes, et criant : « Merci. » Alors le duc d'Orléans, les deux duchesses, tous les seigneurs supplièrent le duc de Bourgogne de remettre à sa bonne ville les anciennes offenses. Il fit attendre encore quelques instans sa réponse, prit les clefs de toutes les portes, puis, parlant avec bonté à tous ces bourgeois, il leur permit d'aller se chausser et vêtir leur chaperon. A l'entrée de la ville se trouva tout le clergé en procession, suivi des religieux, des religieuses et des béguines de tous les couvens, avec la croix, la bannière, les reliques et les plus beaux ornemens des églises. Les corps de métiers et les marchands étaient à cheval, magnifiquement vêtus; les trompettes et

[1] Meyer. — Monstrelet.

les instrumens de musique retentissaient dans les rues. Partout on voyait des échafauds richement ornés, où se jouaient de belles représentations. On remarqua surtout une jeune fille habillée en nymphe, qui conduisait un cygne portant le collier de la Toison-d'Or, et un porc-épic qui, selon la croyance populaire, dardait au loin ses piquans, afin de représenter la devise du duc d'Orléans : « De près et de loin [1]. » Les fontaines versaient du vin et d'autres breuvages délicats. Un riche bourgeois avait couvert les murs de sa maison de feuilles d'or, et le toit de feuilles d'argent. Enfin jamais, de mémoire d'homme, une ville ne s'était mise en si grands frais pour honorer son seigneur. Aussi, le soir, le Duc fit-il remettre aux magistrats les clefs de la ville par le grand-bailli de Flandre, en disant qu'il leur rendait sa confiance. Sur ce, les cris de « Noël! » recommencèrent encore plus fort, et toute la ville fut illuminée.

Le lendemain il y eut des joûtes, où le prix fut gagné par le damoiseau de Clèves, à qui son oncle, le duc de Bourgogne, voulut lui-même servir d'écuyer; puis un bal où il fit appeler les demoi-

[1] *Cominùs et eminùs.*

selles de la ville. Il accepta aussi, avec toute sa cour, un dîner à l'Hôtel-de-Ville. Pour achever de rendre cette assemblée plus joyeuse, le comte et la comtesse de Charolais arrivèrent de Gand. On y vit venir aussi le comte de Ligni, qui se réconcilia pleinement avec le Duc, et sembla de même fort empressé pour le duc d'Orléans.

Enfin, après dix jours passés dans tous ces grands divertissemens, le Duc s'en alla à Gand. Ce fut là qu'il se sépara du duc et de la duchesse d'Orléans. Le cortége de ce prince était de jour en jour devenu plus nombreux. De toutes les provinces voisines, il arrivait des gentilshommes pour le prier de les prendre dans sa maison et à son service ; ils lui amenaient leurs enfans pour lui servir de pages, leurs femmes et leurs filles pour former la compagnie de la nouvelle duchesse d'Orléans. Chacun imaginait qu'il allait être tout-puissant en France, que tout le gouvernement se conduirait à sa volonté, et qu'il y aurait fort à gagner de s'être mis des premiers avec lui. Le duc de Bourgogne, sans doute, avait aussi la pensée que le duc d'Orléans allait s'emparer des affaires du royaume [1]. Elles allaient depuis quelque

[1] Gollut.

temps assez mal à son gré; il se voyait des ennemis dans le conseil du roi; on n'avait pas pour lui autant de ménagemens et d'égards qu'il en aurait exigés. C'était pour changer cette façon de gouverner qu'il s'était mis en peine de faire revenir le duc d'Orléans, de le marier à sa nièce, de le combler de marques d'amitié et d'honneur, de sceller par tous moyens leur alliance. Il avait même permis aux gentilshommes de ses États de s'engager au service de ce prince. C'était lui qui fournissait l'argent nécessaire pour former cette nombreuse maison; de façon que lorsqu'ils se quittèrent, le duc d'Orléans avait des gardes-du-corps, des archers, et un train de plus de trois cents chevaux.

Ce fut en cet appareil qu'il traversa les villes de France, partout reçu et fêté comme si c'était le roi. Le peuple était si malheureux qu'il cherchait en qui mettre l'espérance de la fin de ses maux. Il s'était vainement fié aux autres princes : celui-là revenait après vingt-cinq années d'absence; on ne pouvait lui rien imputer de ce qui s'était fait dans le royaume. Son sort avait long-temps excité la pitié; il avait bonne renommée, c'en était assez pour qu'on lui fît grand accueil. Il arriva à Paris le 14 janvier, et n'y fut pas moins bien reçu que

dans les autres villes. On lui fit de grands présens ; on imposa une taille assez lourde pour l'aider à payer sa rançon. Quant à lui, il promit de travailler à cette paix que tout le monde désirait. On lui sut gré aussi, bien que cela se fût fait sans lui, de ce que, durant son séjour, un écorcheur, qui jetait les petits enfans au feu lorsque les parens ne payaient point rançon, avait été sans nulle grâce mis à la potence.

Le duc d'Orléans se proposait d'aller de là rendre ses devoirs au roi, mais il arriva ce que les hommes sages avaient prévu. Le roi n'avait point vu avec plaisir le duc d'Orléans devoir sa liberté à l'intervention de la Bourgogne, puis se rendre pour première visite chez le duc Philippe, épouser sa nièce, contracter des alliances avec lui, et former sa maison en grande partie de Bourguignons. Tous ces échanges d'Ordres et cette fraternité de chevalerie entre les ducs de Bretagne, d'Alençon, d'Orléans et de Bourgogne, la réconciliation avec le comte de Ligni, lui inspiraient de l'inquiétude. Il eût mieux valu, disait-on autour de lui, que le duc d'Orléans, en arrivant d'Angleterre, s'en vînt tout aussitôt présenter ses

[1] 1440, v. st. L'année commença le 16 avril.

respects au roi, au lieu de tarder si long-temps et de se composer un si grand train. Aussi fut-il répondu à ce prince que le roi, qui pour lors était en Champagne, le recevrait volontiers seul ou avec peu de serviteurs, mais non point en si nombreux cortége. Le duc d'Orléans, mal satisfait de cette réponse, se retira dans sa seigneurie d'Orléans, et continua à chercher les moyens d'augmenter sa puissance.

Le roi, après la fin de la Praguerie, était revenu à Bourges afin de s'occuper des affaires de l'Église, pour lesquelles le clergé était assemblé. Il avait continué à s'unir d'intention avec le concile, sans vouloir toutefois se départir de l'obéissance du pape Eugène, ni reconnaître l'élection du duc Amédée de Savoie, que le concile avait choisi dans sa retraite de Ripaille pour l'élire pape sous le nom de Félix V.

Pendant ce temps le connétable essayait de faire lever le siége de Harfleur; mais les Anglais s'étaient si bien fortifiés dans leur camp, qu'on ne put les attaquer. La ville se rendit. Les affaires du roi allaient si mal en ce moment, que l'armée qu'il avait envoyée en Normandie, et qui ne trouvait pas de quoi vivre dans ce pays dévasté, fut contrainte, pour revenir dans les pro-

vinces de son obéissance, de remonter jusqu'à la Somme. Pontoise, Mantes, Creil, et jusqu'à Saint-Germain-en-Laye étaient au pouvoir des Anglais. Le connétable, après son retour à Paris, trouva pourtant moyen de reprendre cette dernière ville, et le roi, qui s'était avancé jusqu'à Chartres, secourut Louviers, que les Anglais tenaient assiégé.

Rien néanmoins ne pouvait lui réussir d'une façon durable tant qu'il ne remettrait pas quelque ordre dans le royaume. Il en avait grand désir, ainsi que son conseil; mais il y fallait du temps et de la peine. En attendant, les peuples murmuraient [1]; ils se figuraient qu'on ne prenait nul souci de les soulager, et voyaient les seigneurs uniquement occupés de leurs discordes. « Ils ne « savent que fuir devant les Anglais, disaient les « pauvres gens, et n'ont pas même pu sauver « Harfleur. Le roi n'est entouré que de larrons; « ils forment sa compagnie. Aussi dit-on à nos « marchands, lorsqu'ils s'en vont faire commerce « dans les pays étrangers, que notre royaume est « l'égout où viennent se rendre les larrons de « toute la chrétienté. »

[1] Journal de Paris.

C'était surtout vers les marches de Bourgogne, de Champagne et de Lorraine que les ravages étaient le plus effroyables [1]. Le roi s'y rendit avec le connétable; il termina enfin la longue guerre du roi René et du comte de Vaudemont, qui se disputaient depuis dix ans le duché de Lorraine. Le roi René donna sa fille Iolande en mariage à Ferri, fils du comte de Vaudemont. Alors les autres seigneurs d'une moindre puissance, et les chefs de compagnies, se virent contraints à quelque soumission. Le damoiseau de Commerci vint s'excuser devant le roi et se mettre à sa merci. Le bâtard de Vergi, le sire de Cervolles, capitaines bourguignons, furent chassés des places qu'ils occupaient. Ce qui rendit l'autorité du roi plus redoutable à tous ces chefs, ce fut la rigueur dont il usa envers Alexandre, bâtard de Bourbon; il avait commis des horreurs. Un pauvre homme vint se plaindre au roi que ce capitaine d'écorcheurs, par une indigne dérision, avait fait violence à sa femme sur le coffre où il l'avait enfermé, puis l'avait fait battre et meurtrir de mille coups. Le roi se souvenait en outre que c'était le bâtard de Bourbon qui avait emmené le Dauphin

[1] Berri. — Richemont. — Chartier. — Monstrelet.

à Niort; il savait que tout récemment il était allé trouver le duc de Bourgogne pour lier quelque intelligence entre ce prince et le duc de Bourbon. Son procès lui fut fait par le prevôt des maréchaux de France; on l'enferma en un sac, et il fut jeté dans la rivière à Bar-sur-Aube.

Le roi passa environ trois mois dans ce pays, mettant de bons et sages baillis dans les villes et forteresses, formant les compagnies d'hommes d'armes, rendant de nouvelles ordonnances pour qu'elles fussent exactement payées et bien disciplinées. Il voulut aussi ne pas laisser plus longtemps la maison de Luxembourg agir contre le royaume sans être arrêtée par nulle crainte. Le comte de Ligni venait de mourir sans enfans; son héritage venait d'être recueilli par son neveu Louis, comte de Saint-Pol, dont les gens, sans plus de ménagement, arrêtèrent un convoi d'artillerie et de munitions que le roi faisait venir de sa ville de Tournai. Il alla s'établir à Laon, et envoya la Hire, Antoine de Chabanne, Joachim Rohaut et ses autres capitaines, assiéger Marle, Montaigu et plusieurs forteresses du comte de Saint-Pol.

Ce seigneur, voyant qu'il ne serait ni avoué ni secouru par le duc de Bourgogne, et n'étant point

de force à résister, se détermina à négocier. Il vint à Laon, avec la comtesse douairière de Ligni, fit son traité, rendit hommage pour les seigneuries qui relevaient du royaume, jura pleine et entière obéissance au roi, son naturel et souverain seigneur, reconnut la juridiction du Parlement pour prononcer sur quelques différens qui s'élevaient sur la succession de son oncle, et s'engagea à restituer l'artillerie et les chariots dernièrement pris par ses gens.

Ainsi la puissance du roi se rétablissait de jour en jour. Il lui arrivait sans cesse des seigneurs qui se mettaient à son service, et il les retenait pour la guerre qu'il allait bientôt commencer plus vivement contre les Anglais. Déjà la noblesse de France, diminuée et comme détruite dans les journées d'Azincourt et de Verneuil, redevenait forte et nombreuse. Tous ces orphelins, que leurs pères avaient laissés en bas âge lorsqu'ils avaient péri par la main des Anglais, se trouvaient maintenant des hommes vaillans et de bons gens d'armes, qui ne songeaient qu'à venger leurs parens et le royaume[1]. Mais le roi avait une extrême peine à dompter les hommes de guerre

[1] Chartier.

qui avaient une si longue habitude du désordre. Sous ses yeux mêmes, cent cinquante garnemens de sa suite se mirent en campagne et s'en allèrent piller dans le Hainaut; le sire de Croy et les gens du comte de Saint-Pol les exterminèrent presque tous.

Pendant que le roi était à Laon, il y reçut la visite de la duchesse de Bourgogne. Elle arriva avec sa magnificence accoutumée[1]. Son beau-frère le connétable vint au-devant d'elle et la conduisit au roi, qui lui fit un accueil plein de courtoisie. Elle venait se plaindre de ce que plusieurs articles du traité d'Arras restaient sans exécution. Elle était chargée aussi de faire valoir les griefs du duc d'Orléans. Malgré les honneurs qu'on lui rendit, elle vit bien que le conseil du roi lui était peu favorable. Après quelque séjour, elle alla prendre congé du roi. « Monseigneur, « dit-elle, je vous remercie des honneurs et de la « bonne réception qui m'ont été faits; mais de « toutes les requêtes que je vous ai présentées, « pas une ne m'a été octroyée; pourtant, à mon « avis, elles étaient raisonnables. — Ma sœur, « répondit doucement le roi, il me fâche de ne

[1] Monstrelet.

« pouvoir faire autrement; mais nous en avons « parlé bien au long dans notre conseil, et il nous « a paru que nous éprouverions grand préjudice « en vous accordant de telles requêtes. » Le connétable la reconduisit, et elle retourna au Quesnoi, où l'attendait le Duc. En route, les vagabonds du parti du roi, qui couraient le pays, attaquèrent sa suite; on en prit quelques uns et on leur coupa la tête.

Le Duc s'apercevait de plus en plus qu'il n'était pas en bonne intelligence avec le conseil de France. La Duchesse lui raconta tout ce qu'elle avait vu à Laon, par qui le roi était gouverné, et comment elle avait été mal écoutée. Les seigneurs qu'elle avait auprès d'elle dans ce voyage n'avaient pas été contens non plus des paroles qu'ils avaient entendues, du visage qu'on leur avait montré. Ils revenaient moins bons Français qu'ils n'étaient partis. Le Duc résolut de prendre ses précautions, de rassembler ses hommes d'armes, de munir ses forteresses, de mettre ses frontières en sûreté. Il ne désirait pourtant que la paix, et se conduisait avec prudence. Le chancelier de France et les principaux du conseil du roi ne voulaient pas non plus la guerre, et se seraient gardés de la provoquer. On ne s'aimait point,

et il y avait peu de confiance; mais on se craignait mutuellement, et l'on vivait en précaution.

Le roi partit de Laon pour aller mettre le siége devant Creil[1]. Il avait une belle armée, une artillerie nombreuse. Le connétable et le sire de Saintraille furent envoyés à Paris, afin de s'y procurer de l'argent et de rassembler des manœuvres pour creuser les tranchées. Il y avait alors à Paris une foule de pauvres laboureurs réfugiés des pays voisins. Le jour de l'Ascension on plaça des sergens à la porte des églises, et à mesure que ces malheureux paysans sortaient, on mettait la main sur eux pour les envoyer au camp. Le peuple trouvait cela rude et tyrannique; mais qui voulait en parler un peu haut était sur-le-champ mis en prison. Par bonheur, au moment où l'on allait mettre en route environ trois cents de ces pauvres gens, arriva la nouvelle que les Anglais de la garnison de Creil avaient traité. Ce fut une grande joie dans Paris; on sonna toutes les cloches, on fit des feux, et l'on dansa toute la nuit.

On continua cependant à percevoir la taille promptement et avec rudesse; et comme elle ne suffisait pas, on contraignit les membres du Parle-

[1] Berri. — Journal de Paris. — Richemont.

ment et tous les officiers royaux à prêter de fortes sommes. Le Dauphin et puis le roi lui-même vinrent à Paris pour presser la rentrée de tout cet argent. On prit jusqu'à l'argent des confréries, de sorte que leurs fondations furent très-diminuées ; au lieu de grand'messes, on en disait de basses, et l'on n'allumait presque plus de cierges.

Tout cet argent était destiné au siége de Pontoise[1]. Pour maintenir le bon ordre parmi les gens de guerre, on voulait les solder exactement. Cependant, avec tout cet argent, on ne parvenait point à leur payer tout ce qui leur était dû. C'était un prétexte bien suffisant pour empêcher de si rudes hommes de se soumettre à la discipline. Ainsi le peuple était taxé plus que jamais, sans pouvoir se persuader que cela servît à rien. Toutefois, lorsque le roi, en séjournant à Paris ou aux environs, se fut un peu mieux fait connaître, il était si doux dans son langage et dans son accueil, qu'on murmura moins contre lui ; seulement il semblait que son conseil le gouvernait complétement, et le tenait en tutelle comme un enfant.

Par malheur, le siége de Pontoise dura longtemps. Jamais le roi n'avait eu une si belle ar-

[1] Chartier. — Berri. — Richemont. — Hollinshed.

mée; il lui arrivait de tous côtés des gentilshommes et les milices des bonnes villes; celle de Paris y était en fort bel état. Bientôt on vit venir Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, avec six cents combattans, et les sires de Mailli, d'Enghien, de Poix, de Béthune, de Croix. Peu après, le comte de Vaudemont amena aussi cent vingt hommes d'armes. Quant aux serviteurs du roi, il avait avec lui les plus grands et les plus illustres. Le connétable, le maréchal de Loheac, le sire de Culant, qui fut fait maréchal durant le siége; l'amiral de Coetivi, le sire de Graville, grand'-maître des arbalétriers. Le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le duc d'Orléans et son frère le comte de Dunois ne s'y trouvaient point; mais le Dauphin, le comte du Maine et le comte d'Eu y étaient. On y comptait une foule de grands seigneurs, le comte de la Marche, le comte d'Albret, les comtes de Joigni, de Tancarville, de Châtillon, de Beuil; et aussi tous les capitaines les plus fameux : la Hire, Saintraille, Valperga, Blanchefort, Brussac, Joachim Rohaut, Longueval, Gilles de Saint-Simon, Antoine de Chabanne, la Suze, Penesach, Charles de Flavi, Floquet et bien d'autres. Le roi de France se montrait cette fois dans tout son éclat et toute sa puissance.

Il arriva devant Pontoise par la route de Saint-Denis. Le connétable, le maréchal de Culant, la Hire, Saintraille, commencèrent par emporter le premier boulevard placé au-devant du pont, sur la rive gauche de l'Oise, et contraignirent les Anglais à se renfermer dans la ville. Près de là était l'abbaye de Maubuisson; ce fut là que s'établit le quartier du roi. En face du pont on plaça une artillerie considérable, protégée avec des remparts de terre construits à la hâte par les manœuvres. Le connétable défendait ces canons et bombardes contre les sorties de l'ennemi, veillant lui-même à la tête d'un guet de deux mille combattans.

Lorsque les approches furent ainsi bien faites sur la rive gauche, on établit un peu au-dessous de la ville un grand pont de bateaux, fortifié à ses deux extrémités. On s'empara de l'abbaye Saint-Martin, sur la rive droite, auprès des remparts; elle fut aussi fortifiée, et non loin fut construite une grande bastille. Le comte du Maine et l'amiral de Coetivi se logèrent de ce côté. Les deux camps communiquaient librement; ils étaient à l'abri des attaques. Les vivres venaient de Paris en bateaux par la Seine, et remontaient l'Oise jusqu'à l'abbaye Saint-Martin, ou bien ils arrivaient de Saint-Denis sur des charrettes.

Lord Clifford commandait la garnison des Anglais, et semblait résolu à se défendre vaillamment. Le duc d'York, qui était pour lors à Rouen, tarda peu à lui envoyer des secours. Lord Talbot arriva par Magni, et se présenta à la tête de quatre mille combattans devant l'abbaye Saint-Martin, offrant la bataille. L'armée française était deux fois plus nombreuse; l'avis du connétable, tout prudent qu'il était, fut d'accepter le combat; il trouvait l'occasion superbe, et voulait en profiter. Le conseil du roi craignit de risquer toute la fortune du royaume; on avait toujours présent le souvenir de Poitiers et d'Azincourt. Le roi défendit même expressément que personne passât de la rive gauche sur la rive droite, et, pour plus grande précaution, fit garder le passage du pont; à peine permit-il au connétable de venir au camp de Saint-Martin avec lui et le Dauphin. Les deux armées restèrent en présence pendant quelque temps. La Hire, Joachim Rohaut et d'autres, engagèrent de vives escarmouches; mais, selon la ferme volonté du roi, il n'y eut point de bataille. Alors les Anglais laissant leurs archers en face des Français, passèrent la petite rivière de Viorne, qui se jette dans la rivière à Pontoise même; et l'ayant mise ainsi entre

l'ennemi et eux, ils entrèrent dans la ville sans résistance. Lord Talbot y amena des vivres, en retira les hommes fatigués et malades, renforça la garnison, y laissa lord Scales et lord Falconbridge; deux jours après, il s'en retourna à Mantes.

Le roi vit bien qu'il fallait achever d'environner la ville, et faire une forte bastille avec des tranchées entre la rive gauche de la Viorne et l'Oise, afin de bloquer cette partie de l'enceinte. Il commanda à Guillaume de Flavi, capitaine de Compiègne, de faire tailler les bois nécessaires dans les forêts, et de les faire descendre par la rivière. Avant que ces travaux fussent achevés, lord Talbot vint une seconde fois, pénétra sans plus d'empêchement, et ravitailla de nouveau la ville. Le roi se chagrinait de voir son siége ne point avancer du tout; les dépenses étaient considérables; les Parisiens murmuraient; cette belle armée commençait à se décourager. Les Anglais de la garnison triomphaient et se raillaient des Français. Il leur envoyèrent même une ballade toute remplie de railleries:

Vous contrefaites les vaillans,
Il semble qu'ayez tout conquis;

Vous vous dites bons bataillans
Dès l'heure que fûtes nacquis [1].
Trop grand langage vous avez,
Et vous parlez soir et matin;
Il semble que toujours devez
Combattre l'Amorabaquin.
Pourtant vous avez pris quartier
En la clôture d'un moutier;
Bien paraît qu'êtes fort peureux
Oncques ne fûtes si heureux
De nous venir aux champs combattre.
Grand orgueil est bon à rabattre.
Avec vous ils sont plus de trois
Qui bien contrefont les loyaux.
Ceux qui ont été par deux fois
Des deux partis, leurs faits sont beaux!
Pendues au vent soient leurs peaux
Pour montrer au monde exemplaire;
Trahison à Dieu ne peut plaire.
Plus longuement ne demeurez,
Fuyez tôt et vous en courez.

Les Français ne demeurèrent pas en reste dans ce combat de railleries, et envoyèrent aussi leur ballade à la garnison. Ils se moquaient beaucoup du bon appétit des Anglais et de leur manque de vivres; ils les renvoyaient à boire de la bière,

[1] Nés.

dont ils avaient été nourris. Puis répondant aux reproches de trahison :

Tous les natifs de Normandie
Qui ont votre parti tenu
Sont traîtres, je n'en doute mie,
Autant le grand que le menu.
Mais le roi est ici venu
Pour mettre tout à la raison;
Car Dieu n'aime la trahison.
Votre grand orgueil rabattrons,
Et bien la peau vous fourbirons,
A la venue du duc d'York.
Retournez vers le vent du nord
Et ne parlez plus de combattre.
Que la fièvre vous puisse abattre!
Je pense que le cœur vous faut,
Quand vous pensez que d'un assaut
Vous serez pris soir ou matin.
Le mieux est de partir sur l'heure
Et ne plus faire ici demeure;
Ou signez-vous de la main dextre;
Car au gibet de main de maître
Vous passerez, comme je compte.
Il est temps que vous rendiez compte.

Le duc d'York rassemblait en effet une grande armée à Rouen, et s'avançait sur Pontoise. Il y

entra par la porte située entre la Viorne et l'Oise, devant laquelle il n'y avait pas encore de bastille, et se disposa, non point seulement à ravitailler la ville, mais à passer sur la rive gauche pour faire lever le siége.

Quand le roi vit cela, il confia au connétable la garde du camp; au comte de la Marche les passages de la rivière, depuis la ville jusqu'à la Seine; au comte de Saint-Pol, depuis Pontoise jusqu'à l'Isle-Adam; au comte d'Eu, depuis l'Isle-Adam jusqu'à Creil. C'était là que l'Oise était le plus facile à passer. On y plaça les meilleurs hommes d'armes, la Hire, Saintraille, Chabanne, Guillaume Duchâtel, Floquet.

Les Anglais firent une fausse attaque en face de Beaumont; pendant ce temps, quelques uns de leurs hommes, avec une grande témérité, traversèrent dans un petit bateau, établirent un radeau de tonneaux, et, au moyen d'une corde, firent passer une assez forte troupe. Elle planta tout aussitôt son rempart de pieux aiguisés. Les Français accoururent; il était trop tard : Guillaume Duchâtel, neveu de Tannegui, se fit tuer avec une grande vaillance. Tous les efforts étaient maintenant inutiles; les Anglais tenaient les deux rives.

Il fallait songer à défendre Saint-Denis et l'approche de Paris, par conséquent diviser les forces du siége. On pensa que le camp de Saint-Martin était plus essentiel à conserver que le camp de Maubuisson, et l'on se résolut à abandonner celui-ci. Le roi était au désespoir; il voulut rester le dernier, bien que ce fût chose imprudente; mais il sentait le besoin de se montrer vaillant. Après avoir pourvu à la sûreté du camp de Saint-Martin, il se rendit à Poissi, afin de veiller à l'arrivée des vivres. Le connétable alla à Paris pour s'y procurer de nouvelles ressources. Tout semblait désespéré; les Anglais étaient répandus sur la rive droite, et tenaient le pays autour de Pontoise, sauf le camp de Saint-Martin. Le duc d'York se présenta devant Poissi pour offrir la bataille; on se garda bien de l'accepter; il y eut seulement quelques beaux faits d'armes entre les deux armées.

Cette précaution était sage; les Anglais manquaient de vivres. Le duc d'York rentra en Normandie. Mais lord Talbot tenait la campagne; sans cesse il venait secourir et ravitailler Pontoise. Les Français n'étaient pas assez en force pour l'en empêcher. Une fois, le roi était à peine sorti de Poissi, pour se rapprocher du siége et aller à Conflans, au lieu où l'Oise se jette dans la

Seine, lorsque les Anglais vinrent piller la ville et l'abbaye Notre-Dame.

Pour remettre un peu l'ordre dans son armée et faire de nouveaux préparatifs, le roi revint à Saint-Denis. Il y passa trois semaines environ, irrésolu et tenant sans cesse des conseils pour savoir s'il continuerait ce malheureux siége. Tout son monde s'en allait; les seigneurs qui lui avaient montré tant de zèle lorsqu'ils le croyaient en fortune favorable, se retiraient l'un après l'autre. Le comte de Saint-Pol, le comte de Joigni, le comte de Vaudemont, demandaient à retourner chez eux; il fallut bien y consentir, ne pas leur montrer de courroux, les bien remercier, et même leur faire de beaux présens. Les gens de Paris, à qui ce siége avait déjà tant coûté, avaient pour ainsi dire vu de leurs yeux toutes les mésaventures de l'armée du roi fuyant devant les Anglais, et cherchant toujours les lieux où ils n'étaient pas; malgré tant de belles promesses, ils étaient témoins des ravages commis par les gens de guerre; ils n'ignoraient rien de toutes les incertitudes du roi. Aussi étaient-ils plus mécontens que jamais, et tenaient de mauvais discours. D'ailleurs que n'allaient pas dire et faire les ducs d'Orléans, de Bourbon et d'Alençon, qui se te-

naient déjà à l'écart de son gouvernement et avaient le secret appui du duc de Bourgogne? Il n'y avait donc pas moyen de renoncer à cette entreprise; c'eût été un trop grand déshonneur et peut-être la perte du royaume.

Le roi reprit courage et résolut d'en venir à sa gloire. Il retourna au siége; on se logea de nouveau à Maubuisson. Il établit son quartier-général à Conflans, où arrivaient tous les convois de Paris, qu'il dirigeait ensuite sur le siége. Les capitaines qui étaient en garnison aux environs de Saint-Denis et dans l'Isle-de-France, furent rappelés devant Pontoise. On se hâta de presser les attaques; le roi y venait chaque jour, faisant lui-même ajuster les couleuvrines et les bombardes, s'avançant des premiers parmi les travailleurs dans les tranchées. Il bravait sans cesse les plus grands périls, tant il était animé du désir de prendre cette ville. Chacun sous ses yeux montrait à l'envi le plus grand courage. Le sire d'Hangest fut tué, le comte du Maine fut blessé. Enfin, le 16 septembre, après que le connétable eut forcé les Anglais à se retirer lorsqu'ils venaient encore secourir la ville, l'assaut fut donné à l'église Notre-Dame, qui était hors la ville, et où les Anglais s'étaient fortifiés.

L'attaque dura deux heures, et le fort fut emporté.

De là on pouvait battre la ville et en ruiner toutes les défenses; l'artillerie tira nuit et jour; et, le 19, le roi résolut de tenter l'assaut. Il fut réglé qu'on le donnerait sur trois points à la fois. Le roi commandait l'attaque au bord de la rivière sur la route de Meulan. Il avait avec lui le maréchal de Culant, les comtes d'Eu, de la Marche, de Tancarville, le sire de Moui, le sire d'Albret, le sire de la Tour-d'Auvergne, à la tête de douze cents archers et de six cents lances; sur la route de Normandie, devant Notre-Dame, était monseigneur le Dauphin, le connétable, le comte du Maine, l'amiral, le grand-maître des arbalétriers: la Hire, Sallazar et les compagnies écossaises se tenaient à cheval pour s'opposer aux Anglais s'ils se présentaient. Sur la rive gauche, en face du pont, l'attaque était confiée au maréchal de Loheac, au sire de Thouars, au vidame de Chartres, au sire de la Suze; la milice de Paris et celle de Meulan étaient dans des bateaux, et attaquaient par la rivière.

Les seigneurs et les capitaines exhortaient leurs gens à bien faire, leur promettaient de donner l'exemple, et criaient par avance: « Montjoye et

« Saint-Denis, ville gagnée. » On arma plusieurs nouveaux chevaliers. L'assaut commença ; il fut rude et dura long-temps ; plus d'une bannière fut renversée de la muraille, après y avoir été plantée. Il se passa de superbes faits d'armes ; plus de quarante chevaliers furent tués. Enfin la brèche attaquée par le roi fut emportée la première ; il y entra par les échelles tout des premiers. Le Dauphin et le connétable pénétrèrent dans la ville presqu'au même moment. Le roi, sans perdre un instant, monta sur un petit cheval, parcourut les rues pour empêcher le désordre, puis entra à l'église pour remercier Dieu de cette belle et bonne fortune, et pour protéger les femmes épouvantées qui s'y étaient réfugiées. La garnison avait cherché à s'échapper de la ville ; la Hire et Sallazar la dispersèrent et en prirent un grand nombre ; sir Gervais Clifton et sir Nicolas Burdett furent faits prisonniers.

Le lendemain, le roi s'informa du nom de ceux qui avaient les premiers gagné la brèche ; il leur fit un riche présent, les anoblit, leur donna des armoiries, et leur assigna une rente sur les entrées de Paris.

Quelques jours après, il revint solennellement dans sa capitale, et alla remercier Dieu à Notre-

Dame. Le peuple lui fit un grand et joyeux accueil, mais vit avec pitié et indignation la cruauté des gens de guerre qui revenaient du siége de Pontoise. Ils ramenaient les prisonniers qu'ils avaient faits, liés comme des animaux, traînés à la queue de leurs chevaux, à demi-nus, sans souliers, mourant de faim. Lorsqu'ils pouvaient en tirer ou en obtenir rançon, ils les nourrissaient en quelque hôtellerie, ou les conduisaient dans des forteresses; autrement, ils les jetaient à la rivière[1].

Le roi passa un mois à Paris, puis partit pour Saumur et le Poitou. Il y avait encore beaucoup de pillages dans cette partie du royaume. Le duc de Bretagne avait garnison à Palluau et aux Essarts, le sire de la Tremoille tenait Mareuil et Saint-Hermine. Le sire de Pons, le sire Gui de la Rochefoucauld, avaient aussi leurs forteresses, qui servaient de refuges à leurs gens pour dévaster le pays. Le roi, qui avait réussi à remettre l'ordre dans la Champagne, voulait en agir de même sorte dans ses provinces. Les Anglais avaient assiégé la ville de Tartas en Gascogne; le sire d'Albret, qui en était seigneur et qui la défen-

[1] Journal de Paris.

dait, n'ayant point de forces suffisantes, avait promis de la rendre, si, avant la Saint-Jean 1442, il n'était point secouru par le roi de France. On résolut de porter la guerre dans ces contrées et de réunir une forte armée.

Pendant que le roi s'occupait de ce soin, les princes cherchaient de nouveau à s'emparer du gouvernement. Le duc d'Orléans s'en alla d'abord trouver le duc de Bourgogne à Hesdin. Là ils convinrent de faire à Nevers une grande assemblée de tous les princes de la maison de France, et de dresser, d'un commun accord, des remontrances pour les faire remettre au roi.

Le Duc partit de Flandre avec une nombreuse compagnie d'hommes d'armes de Picardie; à Troyes il rencontra les gentilshommes de son duché, qui étaient venus au-devant de lui, et renvoya les Picards, en leur recommandant de se garder, sur toutes choses, de faire aucun dommage aux sujets et aux pays du roi de France.

Après quelques jours passés à Dijon, il se rendit à Nevers. Là se trouvèrent le duc et la duchesse d'Orléans, le duc et la duchesse de Bourbon, le comte d'Angoulême, le duc d'Alençon, le comte d'Étampes, le comte de Dunois, le comte

de Vendôme. Le roi, sachant cette assemblée, y avait envoyé pour ambassadeur le chancelier de France, le sire Louis de Beaumont et quelques autres conseillers. Les réponses qu'ils donnèrent ne semblant point satisfaisantes, les princes mirent par écrit leurs remontrances, et envoyèrent des ambassadeurs pour les porter au roi.

Ils parlaient d'abord de la nécessité de la paix générale, et se plaignaient que le conseil du roi fît difficulté sur le lieu à choisir pour tenir les conférences; ce motif ne leur semblait point suffisant pour s'y arrêter, et l'on pouvait aussi, suivant eux, s'occuper en même temps de la paix et du voyage de Tartas.

Ils représentaient que pendant cette entreprise la Beauce et le pays Chartrain allaient rester livrés aux attaques des Anglais.

Ils demandaient que dans le Parlement et les autres offices de justice on nommât des personnes sages et expérimentées; que les procès fussent abrégés; que justice fût rendue sans acception des partialités du temps passé.

Ils se plaignaient des ravages des gens de guerre, et requéraient qu'il y fût pourvu, non

[1] 1441, v. st. L'année commença le 1er avril.

par lettres ou par paroles, mais en effet; que pour cela on nommât capitaines seulement des gens loyaux et notables.

Ils parlaient de la pauvreté du peuple, des excessives impositions, tailles, aides, gabelles dont les sujets du roi étaient insupportablement foulés, et remontraient qu'elles ne devaient pas se lever sans que les seigneuries et les États du royaume eussent été appelés.

Les princes, disaient-ils, devaient, plus que nuls autres, être appelés aux grandes affaires du royaume, car ils y avaient grand intérêt. C'était chose raisonnable et accoutumée du temps des prédécesseurs du roi.

En outre, le grand conseil devait être composé de gens notables, craignant Dieu, et non pas extrêmes, passionnés et se souvenant des divisions passées. Il les fallait en nombre suffisant, les grandes affaires du royaume ne devant pas être conduites par deux ou trois personnes seulement.

Passant aux griefs particuliers, le duc d'Alençon se plaignait qu'on lui retînt la place de Niort, sans même lui en faire délivrer le prix, non plus que de la forteresse de Sainte-Suzanne; il réclamait une pension qu'on ne lui payait plus, et

aussi un prisonnier anglais qu'on lui avait ôté.

Le duc de Bourbon demandait aussi sa pension.

Le comte de Vendôme formait la même demande, et sollicitait en outre la permission de revenir exercer son office de grand-maître d'hôtel du roi.

Le comte de Nevers rappelait que son père était mort au service du roi dans la journée d'Azincourt. Une pension et le revenu du grenier à sel d'Arcis-sur-Aube lui avaient été concédés en considération des services de son père. Il réclamait la jouissance de cette pension et de ce grenier.

Le duc de Bourgogne ne faisait aucune demande précise ; il se bornait à remontrer que plusieurs articles de la paix d'Arras n'avaient reçu nulle exécution, et que d'autres étaient ouvertement violés.

Enfin les princes annonçaient au roi le désir de se réunir de nouveau à Nevers, et demandaient que le duc de Bretagne pût assister à leur assemblée.

Le roi était à Limoges lorsque ces remontrances lui furent présentées; il les écouta, puis fit remettre sa réponse par l'évêque de Clermont. Il répliquait à chaque article des griefs exposés par les princes.

Il rappelait quel désir il avait toujours témoigné de conclure une paix raisonnable, et comment, à Arras, le duc de Bourgogne lui-même, ainsi que les cardinaux, avaient jugé que les conditions proposées par les Anglais n'étaient point acceptables. Depuis, à la requête du duc d'Orléans, du duc de Bretagne et du duc de Bourgogne, il avait envoyé ses ambassadeurs en Bretagne, pour de là passer à Cherbourg, où les Anglais avaient dû amener le duc d'Orléans. Plus tard, et dans l'intérêt de ce prince, il avait consenti à ce que les conférences fussent tenues à Gravelines et près de Calais, loin de sa puissance, en pays ennemi. Là, on avait mis par écrit certaines propositions; il les avait fait connaître aux trois États du royaume assemblés à Orléans.

L'année d'après il avait encore envoyé des ambassadeurs à Saint-Omer. Ils y avaient attendu sept ou huit mois, et n'avaient pu rien faire, parce que les Anglais, tandis que le roi avait choisi des hommes notables, n'avaient envoyé qu'un simple clerc pour traiter si haute matière.

La duchesse de Bourgogne et le chancelier étaient convenus à Laon de proposer aux Anglais une conférence du côté de Beauvais, de Senlis ou de Chartres; mais ceux-ci avaient dé-

claré qu'ils ne voulaient aucun autre lieu que Gravelines; le roi s'y refusait, ayant déjà trois fois cédé sur ce point, et les Anglais pouvant bien venir à leur tour dans un lieu de l'obéissance du roi.

Cependant le roi voulait bien indiquer encore une conférence entre Pontoise et Mantes, ou entre Chartres et Verneuil, ou entre Sablé et le Mans, pour le 25 octobre. Il ne pouvait indiquer un terme plus rapproché, parce qu'il voulait être revenu de Tartas pour se trouver près du lieu des conférences, accompagné des seigneurs de son sang, des prélats, des grands seigneurs, des barons et des hommes notables de son royaume, même de ceux de Normandie. Il ne voulait, disait-il, rien faire ni traiter au sujet de la paix sans leur avis; certes cela était raisonnable, car tous avaient loyalement servi son père et lui, et avaient assez souffert pour mériter qu'on les appelât, afin de prendre leur opinion sur ce qui les touchait plus que nuls autres. Il voulait aussi faire prévenir les rois d'Écosse, d'Espagne et ses autres alliés, afin d'avoir leur conseil et leur consentement; car leur alliance avait été bonne et sûre, et leurs sujets avaient rendu de grands services à la maison de France.

Au reste, le roi voulait dès lors déclarer sa volonté aux princes ; bien sûr d'avance qu'ils ne désiraient que son honneur et celui de sa couronne, dont ils étaient descendus et prochains. Il s'agissait des paroles que l'archevêque d'York, aux pourparlers de Gravelines, avait prononcées en présence de madame la duchesse de Bourgogne : savoir, que, *usque in ultimo statu*, la nation d'Angleterre ne consentirait pas que son roi tînt rien en hommage, ressort ou souveraineté d'aucun autre roi. Sur cela, le roi annonçait qu'il était délibéré et arrêté que, pour rien au monde, il n'abandonnerait aucune chose aux Anglais que ce ne fût en hommage, ressort et souveraineté, comme tous les autres vassaux. Le roi ne voulait point que ce royaume qu'avaient augmenté ses prédécesseurs par leur vaillance, leur bon gouvernement et l'aide de leurs sujets, fût ainsi perdu ; il ne pensait pas que les seigneurs de son sang, ni les vaillans et notables hommes du royaume voulussent, même s'il y consentait, souffrir une chose si contraire à la noblesse et à l'excellence de la couronne de France.

Et pour que chacun pût connaître si le roi avait fait son devoir en ce qui concernait la paix, pour qu'à l'avenir on ne pût lui faire nul reproche, il

ferait, disait-il, enregistrer sa réponse par la chambre des comptes.

Ce point important traité, les autres étaient ainsi répondus :

Pour garder la Beauce et le pays Chartrain des entreprises des Anglais pendant le voyage de Tartas, le roi envoyait un nombre suffisant de gens d'armes sous le bâtard d'Orléans, dont le choix serait sans doute agréable aux princes.

Le roi avait toujours mis dans son Parlement les meilleurs, les plus sages, les plus habiles clercs qu'il avait pu trouver; il en avait nommé douze, choisis par le duc de Bourgogne lui-même, ainsi qu'il lui avait été promis à la paix d'Arras. Toutes les fois que d'autres seigneurs avaient, pour d'autres affaires de judicature, recommandé des personnes dignes et capables, ils avaient été écoutés.

On ne lui avait pas encore adressé beaucoup de plaintes sur la partialité dans l'administration de la justice; il ne demandait qu'à faire punir ceux qui s'en seraient rendus coupables. Quant à abréger les procédures, lui-même le désirait, et il en écrivait à son Parlement.

Les pillages des gens de guerre avaient toujours déplu au roi, et il s'était essayé plusieurs

fois à les faire cesser. Étant à Angers, l'autre année, il y avait mis ordre et établi des compagnies soudoyées. Mais on avait soulevé les gens d'armes et fait renaître tous les pillages. Ainsi il avait été empêché de faire ce qu'il s'était proposé. Le roi était fort résolu à suivre un tel conseil et à casser tous les gens de guerre inutiles. Il requérait les princes eux-mêmes de ne point protéger ceux qui s'opposaient à ses ordonnances.

Le roi avait grand déplaisir de la pauvreté de son peuple, et avait intention de le soulager de tout son pouvoir; il avait déjà fait cesser les pillages en Champagne, et le ferait successivement ailleurs; mais il fallait pour cela que les gens d'armes fussent payés et nourris. Il était déterminé à y pourvoir, puisqu'il s'agissait d'empêcher la dépopulation et la destruction du royaume. Quant aux impositions excessives, le roi avait plus ménagé les sujets des princes que les siens; car ils avaient payé deux tailles en un an, et les sujets des seigneurs n'en avaient payé qu'une; encore ces seigneurs l'avaient-ils prise ou arrêtée. C'est ainsi que, pour faire la guerre et ses grandes besognes, il était contraint de grever ses sujets à lui.

Quant au reproche d'avoir levé les impositions

sans qu'elles fussent consenties, le roi répondait que les aides avaient été levées du consentement des seigneurs : pour les tailles, ils avaient aussi été appelés, ou du moins on le leur avait fait savoir. Ce n'est pas que, vu les affaires grandes et urgentes du royaume, et considérant que les ennemis en occupaient une partie et détruisaient l'autre, le roi ne pût, de son autorité royale, lever des tailles; ce qui est interdit à tout autre. Il n'était nullement besoin, disait-il, d'assembler pour cela les trois États; ce n'était que charge et dépense au pauvre peuple, qui avait à payer des frais aux gens qui y venaient. Il y avait même de notables seigneurs qui demandaient qu'on cessât de telles convocations, et qui seraient satisfaits que le roi, selon son bon plaisir, envoyât l'ordre à ses élus de lever la taille.

Le roi n'avait jamais traité d'aucune grande affaire à l'insu des princes, ou du moins de la plus grande partie d'entre eux. Son intention n'était point d'en agir autrement; il voulait les conserver dans leurs prérogatives et leur autorité. Les princes n'avaient qu'à se conduire de même à son égard, et tenir leurs sujets et leurs seigneuries en obéissance, selon leur devoir.

Il avait toujours cherché et choisi pour son

grand conseil les hommes les plus notables du royaume en nombre suffisant. Il n'avait eu aucun égard aux discordes passées, qu'il tenait et tiendrait toujours en oubli.

Le roi examinait ensuite les griefs particuliers de chaque prince. Il avait repris la forteresse de Niort au duc d'Alençon pour faire cesser les pillages dans le pays de Poitou; et puisqu'il s'était engagé à la payer, il achèverait le paiement déjà commencé. Sainte-Suzanne avait été prise sur les Anglais par le sire de Beuil qui la retenait, et ce seigneur avait bien de quoi répondre du tort qu'il pourrait faire au duc d'Alençon. Sur ce point et sur le prisonnier anglais, il lui serait rendu justice. Mais pour sa lieutenance et sa pension, le roi ne les lui rendrait que lorsqu'il se conduirait envers lui [illegible]: alors il serait traité comme [illegible] parent du roi, et l'on se souviendrait des services que lui et les siens avaient rendus au royaume.

La pension de [illegible] francs du duc de Bourbon [illegible] ni suspendue. C'étaient ses gens eux-mêmes qui avaient refusé le dernier [illegible] sa plainte était donc surprenante.

Le roi n'avait point mis hors de son hôtel le [illegible] grand-maître; c'était lui

qui s'était retiré; lorsqu'il se conduirait comme il devait faire, il sera traité comme il appartient.

Nonobstant les charges du royaume, le roi consentait à maintenir la pension du comte de Nevers; mais les sommes que les gens du comté de Rethel payaient par composition seraient regardées comme à-compte : le reste lui serait assigné sur les tailles et aides. Il promettrait obéissance au roi, ce qu'il n'avait pas encore fait, et pourvoirait à ce que ses garnisons du Rethelois ne vinssent pas courir en Champagne et y commettre mille désordres. Pour le grenier à sel d'Arcis-sur-Aube, la chambre des comptes en jugerait.

Quant au duc de Bourgogne, le roi avait toujours désiré avoir paix, amour et bon accord avec lui; jusqu'alors il n'y avait rien épargné, et voulait continuer à entretenir cette paix. Pour l'affermir, il avait donné sa fille à M. de Charolais. Si tous les articles du traité d'Arras n'étaient pas accomplis, c'est que le roi avait eu de grandes affaires et fort à souffrir; mais son intention était de les exécuter dès qu'il le pourrait, de façon à contenter le duc de Bourgogne. Il n'avait à sa connaissance violé ouvertement aucun article de cette paix. Lui-même aurait au contraire sujet

de se plaindre, surtout de ce qui se passait maintenant.

Enfin, le roi rappelait qu'il n'avait mis nulle opposition à l'assemblée des princes à Nevers; qu'il s'en était montré content; qu'il avait envoyé des ambassadeurs; qu'il avait espéré, à cause du voisinage, voir venir les seigneurs de son sang dans sa ville de Bourges, où il leur eût fait bon accueil et parlé des affaires de son royaume. Il avait aussi consenti volontiers à ce que le duc de Bretagne vînt à Nevers, lui avait envoyé un sauf-conduit, l'avait engagé, s'il voyageait par terre, à passer par Tours, afin de se rendre avec lui jusqu'à Bourges; le sire de Gaucourt était allé lui offrir de l'accompagner s'il voulait voyager en bateau[1]. Il n'était donc point nécessaire d'écrire de nouveau au duc de Bretagne; d'ailleurs il ne paraissait ni raisonnable ni convenable que les princes fissent une autre assemblée en l'absence du roi et sans son commandement, pour traiter des affaires du royaume. A son retour de Tartas, il avait le projet de leur demander aide, conseil et secours, afin de mettre en campagne la plus grande armée qu'il pour-

[1] Olivier de la Marche. — Richemont.

rait pour entrer en Normandie, recouvrer ainsi toute sa seigneurie, et conclure un bon traité de paix.

Du reste, le roi fit un accueil honorable aux ambassadeurs des princes, et ne témoigna nul courroux. Cependant il n'avait point lieu d'être satisfait de leur conduite. Les gens de son conseil et de sa maison savaient bien lui faire remarquer combien de telles assemblées faisaient voir de mauvaise volonté; comment ces remontrances n'avaient d'autre but que de disposer contre lui la noblesse, le clergé et le peuple, afin de changer le gouvernement, de tout faire par l'autorité des trois États du royaume, et de rendre nulle la puissance du roi. On lui rendait suspectes aussi les communications que le duc de Bourgogne avait depuis quelque temps avec les Anglais. Les voyages du bâtard de Saint-Pol à Rouen, et du héraut Toison-d'Or à Londres, le bon accueil qu'ils avaient reçu auraient pu donner à penser. Le roi répondait qu'il ne pouvait croire que les princes de son sang eussent de si mauvais desseins contre lui et contre la majesté de sa couronne; qu'il se fiait surtout au duc de Bourgogne et à la concorde qui régnait entre eux; mais que, s'il était assuré de quelque mauvaise entreprise,

il laisserait toute autre affaire pour aller courir sur ces princes.

Tel était le caractère de douceur et de loyauté de ce bon prince. D'ailleurs cette conduite était sage, et il aurait bien plus gâté les affaires en poussant les princes à bout. Les gens bien avisés voyaient que tout le monde dans le royaume était las des divisions et du désordre, que chacun dans tous les états était ruiné et ne pouvait fournir d'argent aux princes, qu'on ne prenait pas en eux grande confiance, que le roi semblait à tous bien plus occupé qu'eux de soulager son peuple. Il était assez évident que c'était pour leurs seuls intérêts qu'ils agissaient. Ne se voyant point de partisans, ils ne se montraient nullement décidés à une révolte ouverte, et tout en murmurant ils assuraient toujours le roi de leur respect et de leur obéissance.

Le duc d'Orléans, avant même cette ambassade, avait envoyé son frère le comte de Dunois auprès du roi, le chargeant de mettre hors de la ville d'Angoulême Gui de la Rochefoucauld, qui faisait des ravages dans le pays, et de mettre en sa place le sire de Rambouillet, homme plus sage et qui obéirait mieux au roi. Le sire de la Rochefoucauld, tout serviteur qu'il était du duc d'Or-

léans, ne se tint point pour bien averti. Il fallut attendre le retour d'un message qu'il envoya lui-même à son maître; enfin, sur un second ordre, il alla tenir garnison à Mussident.

La façon dont cette affaire difficile avait été conduite était si prudente, que bientôt après on vit arriver à Limoges, en toute soumission, le duc d'Orléans et sa femme. Le roi leur fit une réception pleine d'amitié, et accorda cent soixante mille francs sur les revenus du royaume pour payer la rançon de son cousin; il lui assigna aussi une pension de dix mille francs par année. Puis il continua sa route vers Toulouse, afin d'arriver à temps pour délivrer Tartas.

Après l'assemblée de Nevers, le duc de Bourgogne était revenu dans ses États de Flandre. Les factions des Hoëks et des Kabelljauws s'étaient réveillées en Hollande avec une incroyable fureur, à l'occasion de quelques taxes que des magistrats du parti des Hoëks avaient consenties au Duc[1]. Depuis près de cent années qu'elles divisaient le pays, elles n'avaient jamais montré une pareille haine. Il n'y avait pas une île, pas une cité, pas un bourg où l'on ne s'égorgeât. Les familles mêmes

[1] Heuterus. — Chronique de Hollande.

étaient troublées par la partialité; le père combattait le fils, le frère le frère, sans nulle pitié. Le pillage, l'incendie, les massacres se renouvelaient tous les jours; souvent, pour empêcher les bourgeois d'une même ville de se massacrer sur la place publique, les prêtres quittaient l'autel, revêtus de leurs saints ornemens, portant les vases sacrés; au péril de la vie ils se plaçaient entre les combattans, les menaçaient de la vengeance du ciel, et leur criaient: « Retirez-vous, retirez-vous, « au nom de Dieu! » Cependant ils n'étaient pas toujours écoutés. Guillaume de Lalaing, qui avait été nommé gouverneur de Hollande et de Zélande, faisait tous ses efforts pour dompter cette sanglante fureur; mais le Duc ne pouvait pas lui envoyer des forces suffisantes. Il était contraint de tenir des garnisons sur ses frontières pour les défendre des écorcheurs, qui étaient loin d'être tous remis dans l'obéissance ou exterminés. Le plus fâcheux de tous pour la Picardie était en ce moment Regnault de Vignolles, frère de la Hire, qui, de la forteresse de Milli près Beauvais, faisait sans cesse des courses sur tout le pays. Le Duc en avait envoyé porter plainte au roi, qui répondit, comme de coutume, qu'il en était très-fâché; que Regnault agissait contre ses ordres et

ne ménageait pas plus ses domaines que ceux de Bourgogne; qu'ainsi il verrait avec plaisir que le Duc le châtiât, et que certes nul de ses capitaines ne viendrait au secours de ce routier.

Le Duc, après avoir conclu avec les Anglais de Normandie une trève pour les gens qu'il allait envoyer contre Milli, chargea le comte d'Étampes de cette entreprise. Regnault se défendit vaillamment; les assauts furent rudes et meurtriers. Il fallut le recevoir à bonne composition; puis le château fut rasé.

Vers ce temps-là le duc Philippe apprit que le duc Frédéric d'Autriche, qui venait d'être récemment élu empereur d'Allemagne, allait traverser la comté de Bourgogne et s'arrêter dans la ville impériale de Besançon. Il s'y rendit accompagné de toute sa noblesse, afin de faire une digne réception à l'empereur. Il lui fit préparer un logement à l'archevêché; et le jour de son arrivée, avec une suite brillante, il alla à une demi-lieue au-devant de lui. L'empereur avait aussi un noble cortége de chevaliers et de seigneurs. C'était entre les Bourguignons et les Allemands, chacun selon la mode de leur pays, une lutte de richesse dans les habillemens et les armures. Tout le monde se complaisait à voir cette diversité de

vêtemens et les cheveux blonds de tous ces seigneurs d'Allemagne et de Bohême, que doraient les rayons du soleil. L'empereur portait un ample pourpoint, et par-dessus une robe de drap gros bleu. Son chaperon, découpé à grands lambeaux, ne lui couvrait que le cou et les épaules et descendait jusqu'à mi-corps. Il était coiffé d'un chapeau de feutre gris, avec une couronne en or pardessus. C'était un jeune prince de vingt-six ans, grand et de noble mine.

Le Duc était vêtu d'une robe noire, et portait le collier de son Ordre. Chacun admirait son air de prince et de maître. Personne n'entendait mieux que lui comment il fallait se conduire en de telles occasions, rendre à tous ce qui leur était dû, et garder sa propre dignité. Il s'inclina respectueusememt devant l'empereur, mais ne descendit point de cheval, voulant bien montrer que s'il relevait de l'empire d'Allemagne pour sa comté de Bourgogne, il n'en était pas moins de la noble maison de France, et petit-fils de roi. L'empereur fut satisfait de sa courtoisie, et lorsqu'à l'entrée de la ville les bourgeois lui présentèrent un dais de drap d'or, il voulut que le Duc marchât dessous avec lui, ce que le Duc n'accepta point, tenant toujours son cheval un peu en arrière.

Au milieu des fêtes, les conseils commencèrent. Le défunt empereur Sigismond avait prétendu que la Hollande, la Zélande et le Hainaut devaient, par le décès de madame Jacqueline de Bavière, faire retour à l'empire. Il s'était plaint aussi de ce que le Duc n'avait pas rendu hommage en termes suffisans pour le Brabant. De son côté, le duc de Bourgogne réclamait la dot de madame Catherine sa tante, femme du duc Léopold d'Autriche. Ces différens furent accommodés à l'entière satisfaction du Duc, et l'empereur renonça aux réclamations de son prédécesseur.

Peu de jours après, la duchesse de Bourgogne arriva à Besançon avec toutes les dames de sa cour. L'empereur alla solennellement au-devant d'elle, et se tint, comme un simple comte, à cheval auprès de sa litière. Les dames et demoiselles de la Duchesse suivaient sur leurs haquenées ou dans des chariots. Parmi les plus belles, chacun regardait Blanche de Saint-Simon, qui pour lors avait la plus grande renommée de beauté à la cour de Bourgogne. L'empereur donna la main à la Duchesse pour descendre de litière, et la conduisit à sa chambre.

Les banquets, les fêtes, les divertissemens de

tout genre recommencèrent de plus belle. L'empereur était jeune et avait avec lui des chevaliers de son âge; la cour de Bourgogne était aussi brillante de jeunesse. Le damoiseau de Clèves, Corneille, bâtard de Bourgogne, qui plaisait à tous et donnait les plus belles espérances, Pierre de Beauffremont, sire de Charni, qui était la fleur des chevaliers de Bourgogne, le sire de Ternant, le sire de Blanmont, que le Duc venait de nommer maréchal de Bourgogne, bien qu'il n'eût que vingt-cinq ans, d'autres encore ne demandaient que fêtes et tournois. Le jeune duc Henri de Brunswick, qui depuis épousa madame Hélène de Clèves, s'était, en revenant du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, arrêté pour jouir des plaisirs de la cour de Bourgogne. Le duc Philippe lui-même avait le goût de la magnificence; il aimait à jouir de sa grandeur et de sa renommée, et de telles occasions lui plaisaient plus qu'à nul autre. On dansa beaucoup : l'empereur était le tenant de madame de Bourgogne, et le Duc, de la comtesse d'Étampes. L'empereur fit faire la danse aux flambeaux, selon la mode d'Allemagne.

Après dix jours de semblables divertissemens, la cour de Bourgogne revint à Dijon pour y passer

le temps à peu près de même sorte. Le mariage de Jean de Châlons, fils du prince d'Orange, avec madame Catherine de Bretagne, nièce du connétable de Richemont, fut encore un autre motif de fêtes. Le Duc et la Duchesse, dans leur loisir, firent aussi un pèlerinage à Saint-Claude. Les affaires allaient bien ; aucune guerre ne menaçait; les ravages des compagnies diminuaient de jour en jour. On n'avait rien de mieux à faire qu'à se réjouir; c'étaient des festins, des bals, des tournois, des chasses à courre et au vol, des bateleurs avec leurs momeries; chaque chose selon la saison et l'occurence[2].

Pour animer un peu cette oisiveté, le sire de Charni avait résolu de faire la plus belle joûte qu'on eût vue depuis long-temps. Il avait envoyé, à ses frais, des hérauts dans tous les royaumes de la chrétienté, pour y publier le défi suivant :

« En l'honneur de Notre-Seigneur et de sa glorieuse mère, de madame sainte Anne et de monseigneur saint George, je, Pierre de Beauffremont, seigneur de Charni, etc., etc., fais savoir

[1] 1442, v. st. L'année commença le 21 avril.

[2] Lamarche.

à tous princes, barons, chevaliers et écuyers sans reproche, excepté du royaume de France et des pays alliés, que, pour honorer le très-noble métier et exercice des armes, ma volonté est, avec les douze chevaliers ou écuyers gentilshommes à quatre quartiers, dont les noms suivent : Thibaut, sire de Rougemont, Guillaume de Beauffremont, sire de Scey, Guillaume de Vienne, sire de Mombes, Jean de Valangin, Guillaume de Champs-Divers, Antoine de Vauldrey, Jean de Chaumergis, Jacques de Challant, Aimé de Ravenstein, Jean de Rupes, Jean de Saint-Charons, de garder un pas d'armes sur le grand chemin de Dijon à Auxonne, auprès de l'arbre nommé Arbre de Charlemagne, dans la charmille de Marcenay.

« Deux écus, l'un noir semé de larmes d'or, l'autre violet semé de larmes noires, seront pendus à cet arbre. Ceux qui feront toucher le premier par leurs hérauts seront tenus de faire armes à cheval avec moi et mes chevaliers.

« Celui qui sera porté par terre d'un coup de lance donnera au vainqueur un diamant tel qu'il lui plaira.

« Ceux qui auraient plus de plaisir à faire armes à pied feront toucher l'écu violet.

« Celui qui, en combattant ainsi, mettra la

main ou les genoux en terre, sera tenu de donner à l'autre un rubis de telle valeur que bon lui semblera. S'il est jeté à terre de tout son corps, il sera prisonnier et paiera une rançon d'au moins cinquante écus.

« Tout chevalier ou écuyer qui passera à moins d'un quart de lieue de l'arbre Charlemagne, sera tenu de toucher un des écus, et donnera en gage son épée ou ses éperons. »

Les conditions des armes étaient ensuite soigneusement réglées, afin que tout se passât loyalement.

Le pas d'armes devait durer quarante jours, à commencer du 12 juillet 1443; il se faisait sous la permission du duc de Bourgogne, et il avait donné pour juge le comte d'Étampes.

Pendant qu'on se préparait à cette superbe entreprise d'armes, il survint au Duc deux grandes affaires. L'empire d'Orient était depuis longtemps dans une grande décadence. Les Turcs, après avoir été, trente années auparavant, défaits par Tamerlan, avaient repris toutes leurs forces; il était facile de prévoir que les chrétiens d'Orient, abandonnés et comme oubliés par l'Occident, ne pourraient pas long-temps encore défendre Constantinople. L'empereur Jean Paléo-

logue faisait tous ses efforts pour être secouru par les princes chrétiens. Il avait, pour y mieux réussir, tenté de réunir l'Église grecque à l'Église romaine, et cette affaire avait fort occupé le pape Eugène IV et lui. Le danger pressait. Amurath II, empereur des Turcs, rassemblait une puissante armée dans l'Asie-Mineure pour passer en Europe et assiéger Constantinople. L'empereur d'Orient avait déjà éprouvé toute l'indifférence des rois de la chrétienté; il résolut de s'adresser au duc de Bourgogne. On savait ce prince plein de respect pour la foi chrétienne, et porté aux nobles entreprises. Chaque année il envoyait mille ducats aux chrétiens de Jérusalem. Dernièrement encore, revenant en Bourgogne, il avait su que, depuis trois ans, la somme n'avait pas été payée, et s'en était courroucé, disant qu'il n'était pas bon de devoir si long-temps à Dieu. D'ailleurs sa puissance avait grande renommée dans les pays d'Orient. On y voyait arriver sans cesse les vaisseaux de Flandre, et dans ces contrées lointaines on le nommait le grand-duc d'Occident[1].

Un ambassadeur arriva à Dijon pour raconter

[1] Sanderus, *Flandria illustrata*. — Lamarche. — Manuscrit 7445.

la détresse et les alarmes de Constantinople. Il fut fort bien reçu et passa quelque temps à attendre la réponse du duc Philippe. Pour le disposer favorablement, il lui avait apporté de précieuses reliques. Sa longue barbe, ses manières étranges, son adresse à monter à cheval et à tirer de l'arc, étaient un grand sujet de curiosité pour toute la cour de Bourgogne.

Au même moment à peu près, le Duc reçut la visite d'Élisabeth, duchesse douairière de Luxembourg, qui était son alliée de fort près[1], car elle avait épousé en premières noces son oncle paternel, Antoine de Brabant, et avait eu pour second mari Jean-sans-Pitié, ancien évêque de Liége. Elle était fille unique de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz et marquis de Moravie, et nièce des deux empereurs Venceslas et Sigismond. L'un et l'autre avaient engagé au duc Antoine de Brabant le duché de Luxembourg, en garantie d'une dot de 120,000 florins, promise à leur nièce Élisabeth de Luxembourg, et qui n'avait jamais été payée. Elle avait donc continué, depuis son veuvage, à jouir du duché, et elle l'avait vendu au duc Philippe, se réservant seulement l'usufruit

[1] Heuterus.

durant sa vie. Ses sujets, qui avaient d'abord consenti à la vente, s'étaient révoltés depuis et avaient cessé de lui payer les impôts. Ils avaient déclaré que leurs véritables seigneurs et les héritiers de leur ancien duc étaient Ladislas, roi de Bohême, Anne qui avait épousé Guillaume de Brunswick[1] de la maison de Saxe, et Élisabeth qui épousa depuis Casimir, roi de Pologne : tous trois enfans de l'empereur Albert d'Autriche et de la fille unique de l'empereur Sigismond. Les gens de la duchesse Élisabeth avaient été chassés de Luxembourg et de Thionville, et le comte de Gleichen en avait pris possession au nom de Ladislas, roi de Bohême et duc de Saxe. En vain la duchesse Élisabeth s'était-elle adressée à l'empereur et aux princes de l'empire pour avoir justice. Ladislas était de la maison d'Autriche ; la maison de Saxe était puissante en Allemagne ; ses plaintes n'avaient pas été écoutées. Elle venait donc implorer le secours de son neveu le duc de Bourgogne. Elle fut reçue à Dijon avec de grands honneurs, et cette nouvelle et importante affaire fut mise en mûre délibération au conseil du Duc.

Avant de donner sa réponse et de prendre une

[1] Une branche de la maison de Saxe portait le titre de Brunswick.

si grave résolution, il s'en alla pour quelques jours à Châlons-sur-Saône. Son beau-frère, le duc de Bourbon, à qui il avait donné rendez-vous, y arriva peu après. Leur entrevue avait pour objet d'accommoder un différent qui s'était élevé entre le sire Jacques de Chabanne, sénéchal de Bourbonnais, et le sire de Granson, seigneur de Pesmes. Celui-ci était d'une de ces grandes familles de Bourgogne à qui le Duc écrivait « Mon cousin », et il l'aimait et l'honorait beaucoup pour les bons services qu'il en avait reçus[1]. Les princes firent venir devant eux les deux chevaliers dans la grande salle de l'évêché, pour plaider leurs motifs, non point comme dans une procédure, mais pour savoir s'il serait jeté un gage de bataille.

Les deux princes s'assirent sur le même banc, car le duc de Bourgogne étant chez lui, traitait, par courtoisie, son beau-frère d'égal à égal. Puis entra le sire de Pesmes, accompagné des plus grands seigneurs de Bourgogne, ses parens ou alliés, les Châlons, les de Vienne, les Vergi, les Neufchâtel.

On commença par demander au sire de Cha-

[1] Lamarche.

banne s'il prenait les princes pour juges. « Oui, « dit-il, le duc de Bourbon mon seigneur, mais « nul autre. — En ce cas, mon frère, repartit sur-« le-champ le duc de Bourgogne, puisque je ne « suis point accepté pour juge par messire de « Chabanne, je ne puis m'empêcher d'être sa « partie avec le seigneur de Pesmes. C'est mon « parent; lui et les siens ont bien servi moi et la « maison de Bourgogne; je dois et je veux lui « faire honneur et le secourir au besoin. » Il descendit du tribunal et alla se ranger parmi les seigneurs qui accompagnaient le sire de Pesmes. « Ah! pour cette fois, s'écria Chabanne d'une « façon aimable et respectueuse, j'ai affaire à trop « forte partie. »

Cependant il déduisit sa plainte. Il accusait le sire de Pesmes d'avoir, de nuit, surpris par escalade, sans aucun défi préalable, son château de Montaigu en Auvergne, de l'avoir pillé, et d'avoir emmené son fils âgé de dix ans, qu'il retenait encore.

Thibaut, bâtard de Neufchâtel, un des chevaliers les plus habiles à bien parler, répondit pour le sire de Pesmes : Antoine de Chabanne, qui en effet était un des plus fameux capitaines routiers, avait fait, dit-il, plusieurs courses en Bourgogne,

et ravagé les terres du sire de Pesmes et de ses parens; il avait ensuite amené son pillage dans le château de Montaigu et dans les autres forteresses de son frère; ainsi, selon tous les usages de la guerre, le sire de Pesmes avait pu se venger, par représaille, des voies de fait. Il demandait donc qu'en présence de son seigneur, du duc de Bourbon et de la noblesse rassemblée à Châlons, le sire de Chabanne le déclarât quitte dans son honneur, et sans nul reproche; sinon il faisait offre de son corps pour défendre son honneur.

Il y eut encore beaucoup d'autres discours et répliques, si bien que le duc de Bourbon s'excusa de prononcer. Ce fut la duchesse de Bourgogne qui peu après fit l'accord entre les deux chevaliers. Le sire de Chabanne recouvra son fils, en accordant satisfaction suffisante au sire de Pesmes.

Le duc de Bourbon venait de quitter Châlons, lorsqu'y arriva Louis, duc de Savoie. Le duc de Bourgogne alla en grand appareil au-devant de lui, et lui rendit de grands honneurs [1]. Ils étaient cousins germains; car Marie de Bourgogne, sœur du duc Jean, avait épousé Amé de Savoie, père du duc Louis. Le but de ce voyage était d'engager

[1] Lamarche.

le duc de Bourgogne à quitter l'obédience du pape Eugène IV, pour reconnaître l'élection que le concile de Bâle avait faite du duc Amé, sous le nom de Félix V. Ce nouveau schisme commençait à diviser l'Église, comme avait fait l'ancien pendant quarante années. Déjà l'on commençait à se traiter d'hérétiques. Les habitans de Bourgogne, lorsqu'ils allaient en Savoie, se faisaient conscience d'entendre la messe ou de se confesser à un prêtre du pape Félix. Heureusement le roi de France et la plupart des plus puissans princes, se souvenant des malheurs que la chrétienté avait éprouvés tandis qu'elle avait eu deux papes, ne voulurent jamais se départir d'Eugène IV. Malgré tous les liens de famille et son intime alliance avec le duc de Savoie, le duc de Bourgogne demeura aussi ferme dans sa fidélité à l'ancien pape. Les deux princes n'en restèrent pas moins grands amis, et renouvelèrent leurs traités en se promettant mutuel secours contre les compagnies de routiers. Puis ils s'en vinrent tous deux à Dijon pour assister à la joûte du sire de Charni dont le terme était arrivé[1].

Un chevalier espagnol fameux pour ces sortes

[1] Lamarche.

d'entreprises, qui se nommait messire Pierre Vasco de Saavedra, qui venait déjà de se faire grand honneur dans de pareils tournois à Cologne et en Angleterre, avait touché les deux écus, et devait être le premier à combattre.

La lice était magnifiquement parée, les tentes couvertes des bannières des chevaliers. Rien n'égalait la richesse des armures, des harnais, de l'habillement des pages. Les ducs de Bourgogne et de Savoie assistèrent à la joûte du premier jour entre le sire de Charni et don Pierre de Saavedra, qui combattirent à pied. Puis le duc Philippe alla reconduire son noble cousin jusqu'à Saint-Claude. Mais l'entreprise d'armes continua en son absence et après son retour. Tout s'y passa avec courage et courtoisie; tous les champions montrèrent tant de force et d'adresse, que malgré les beaux coups qu'ils se portaient, aucun ne fut vaincu. Il n'y eut d'autre accident qu'une blessure légère reçue par un seigneur piémontais, nommé le comte de Saint-Martin, en joûtant contre le sire Guillaume de Vauldrei.

Les deux écus avaient déjà été suspendus à l'arbre Charlemagne durant un mois, et le terme du pas d'armes n'était pas encore arrivé. Il y avait encore deux joûtes à faire entre le comte

de Saint-Martin et Guillaume de Vauldrei, entre don Diégo de Vallière et Jacques de Challant. Le Duc les fit venir, leur dit qu'il allait partir pour la guerre avec ses chevaliers, que son armée était déjà entrée dans le Luxembourg, qu'il les priait de vouloir bien en sa faveur renoncer à leur défi, et que chacun s'était suffisamment honoré dans ce tournoi. Il leur fit de beaux présens et les traita avec tant de bonté qu'ils le remercièrent à genoux. Le comte de Saint-Martin resta même depuis à son service. Puis les tenans de la joûte firent offrande à la Sainte Vierge des deux écus de l'arbre Charlemagne, et les suspendirent dans l'église de Notre-Dame de Dijon.

Le Duc, pendant ces fêtes, avait réglé avec son conseil, et surtout avec maître Nicolas Raulin son chancelier, et messire Antoine de Croy son premier chambellan, les réponses qu'il devait donner aux deux graves propositions qui lui avaient été faites.

Il commença par expédier l'ambassadeur de Constantinople. Il le chargea de dire à son empereur qu'il se rendait sans délai dans ses pays maritimes, et que de là il pourrait bien mieux lui faire passer des secours par mer et lui envoyer des vaisseaux et des hommes; l'assurant du reste

de son zèle pour la foi chrétienne, et de sa volonté pour le tirer de peine. Il ne laissa pas non plus partir cet ambassadeur sans lui faire les plus riches présens. Le sire de Wavrin fut envoyé à Venise pour y équiper quatre galères, et le seigneur Vasco de Saavedra voulut aller chercher les aventures de cette sainte guerre avec les chevaliers bourguignons. Le sire Geoffroi de Thoisi était chargé de se rendre à Nice pour y armer une autre flotte[1].

Quant à madame Élisabeth, elle avait, par un traité, cédé tous ses droits au duc de Bourgogne, l'avait créé son maimbourg au duché de Luxembourg, et, renonçant à tout gouvernement, elle se contentait d'un revenu de dix mille francs[2]. Dès que cet arrangement avait été conclu, le Duc avait envoyé l'ordre au comte d'Étampes d'assembler son armée et de l'amener du côté de Langres, sur la route de Bourgogne à Luxembourg. En même temps il avait écrit aux divers seigneurs du pays de Luxembourg et de Lorraine, au comte de Vernembourg, au damoiseau de Saarbruck, au comte de Lamarck, au sire Henri de la

[1] Manuscrit 7445. — Vie de Jacques de Lalaing.

[2] Monstrelet. — Lamarche.

Tour de lui porter aide dans la guerre qu'il allait entreprendre. Pendant ce temps-là, tout s'était apprêté en Bourgogne. Corneille, l'aîné des bâtards de Bourgogne, avait levé sa première bannière et formé une compagnie de cent lances, la plus belle qu'on eût jamais vue, où s'étaient mis les plus nobles jeunes gens des États du Duc. Jean de Clèves et son frère Adolphe, le jeune sire de Beaujeu, fils du duc de Bourbon, se réjouissaient aussi d'aller faire leurs premières armes. Les équipages du Duc étaient encore plus brillans qu'à la coutume, de broderies, de perles et de diamans. Partout on voyait sa livrée noire et sa devise « Autre n'aurai, » avec les pierres à fusil jetant des étincelles.

Le comte d'Étampes, laissant son armée dans la Basse-Champagne, vint à Dijon se joindre à cette brillante assemblée. Aussitôt le Duc partit, prenant la route de Sainte-Seine, de Bar-sur-Aube, de Brienne et de Sainte-Menehould. Déjà, par son ordre, des lettres de défi avaient été portées au comte de Gleichen et aux gens du Luxembourg. Selon l'usage d'Allemagne, elles avaient été écrites au nom du Duc, de tous ses parens, de ses alliés, et même des principaux capitaines de son armée; car le Duc aimait à se conformer aux coutumes

de chaque pays. En même temps le sire Simon de Lalaing était entré dans le Luxembourg avec trois ou quatre cents combattans. Le comte de Vernembourg, qui était chevalier de la Toison-d'Or, et plusieurs seigneurs du pays, s'étaient joints à lui.

Arrivé à Mézières, le Duc se sépara de sa femme, qui s'embarqua sur la Meuse pour se rendre en Brabant; puis il s'avança jusqu'à Ivri. Tout auprès était la forteresse de Villi, où Jacquemin de Beaumont et une troupe de pillards, gens du damoiseau de Commerci, tenaient garnison, ravageant tout le pays. Ils alléguèrent que leur maître était à l'armée du roi de France; mais le Duc n'en fit pas moins mettre le siége devant ce château. A cette nouvelle, le damoiseau de Commerci quitta la Normandie et l'armée de France, et arriva, avec sa compagnie d'écorcheurs, pour secourir Villi. Il fut repoussé; après une vive résistance, Jacquemin de Beaumont se sauva par-dessus la muraille, et le château fut pris.

Le pays tarda peu à être presque entièrement soumis; les Saxons et leurs partisans n'avaient d'autre espoir que de se défendre dans les villes de Luxembourg et de Thionville, qui étaient très-fortes. Le damoiseau de Commerci, le damoiseau

de Rodemach et quelques autres seigneurs se tenaient enfermés dans leurs châteaux, attendant le succès pour se décider, et prêts à tomber sur les Bourguignons, s'ils étaient contraints à se retirer. D'autres venaient de jour en jour faire leur hommage au Duc. Il reçut la soumission de Guillaume de Lamarck, troisième fils du seigneur d'Aremberg, qui, par sa cruauté et sa rudesse dans le métier de routier, avait déjà gagné le nom de sanglier des Ardennes.

Il était difficile de prendre de force deux villes comme Luxembourg et Thionville. On ne pouvait espérer de les avoir que par surprise ou par quelques traités. Mais les Allemands étaient gens prudens, qui se gardaient bien. Comme dans l'armée du Duc il y avait quantité de gens de leur nation et parlant leur langue, ce pouvait être un grand sujet de méprises. De part et d'autre on usait donc de sévères précautions; toute la guerre se bornait à des courses et à des escarmouches.

Las de ne point voir les affaires avancer, le Duc voulut essayer s'il réussirait mieux en traitant. Une journée fut indiquée à Fleuranges, chez le seigneur Henri de la Tour. On y fit venir la vieille duchesse de Luxembourg; elle était malade et goutteuse, ne pouvait marcher, et on la portait

dans un fauteuil. Le comte de Gleichen y envoya deux ambassadeurs. Toute la noblesse du duché de Luxembourg était présente avec le conseil du duc de Bourgogne; il était entouré de sa suite. Son chancelier commença par montrer en grand détail le droit de la duchesse Élisabeth : « Quant « au fait de la guerre, dit-il en finissant, monsei- « gneur s'en expliquera. » Le sire de Fenestranges, maréchal de Lorraine, qui était venu demander au Duc la neutralité de son pays, servit d'interprète, et répéta en allemand le discours du chancelier. Les Saxons exposèrent ensuite les motifs de leur maître. Lorsque le Duc en eut écouté la traduction, il prit la parole :

« J'ai bien entendu, dit-il, ce qui vient d'être « expliqué de la part des ducs de Saxe sur le droit « qu'ils peuvent avoir à ce duché; et mon chan- « celier a, par ma permission, déclaré les droits « tant de ma tante que de moi. J'ai voulu que ces « deux chevaliers, ambassadeurs de Saxe, pus- « sent, ainsi que chacun, bien savoir que je n'ai « point entrepris cette querelle et cette conquête « sans grande et évidente cause, et que je n'ai « point intention de l'abandonner, Dieu et mon « bon droit aidant. Ils me proposent de remettre « en main neutre ce que j'ai déjà conquis en ce

« duché, et de me trouver, à jour marqué, avec « autant de gens d'armes que je voudrai, dans « les pays des ducs de Saxe, afin d'y livrer ba« taille, pour que le duché de Luxembourg de« meure à celui à qui Dieu donnera la victoire. « Certes, la bataille est ce que je demande, et je « ne suis pas venu ici pour autre chose que pour « rencontrer mes ennemis; mais aller livrer la « bataille au pays de Saxe, peut-être à trois cents « lieues d'ici, dans un lieu où je n'ai ni droit ni « querelle, l'offre n'est pas raisonnable.

« Néanmoins, puisque ce duché est le seul sujet « de la guerre, je consens à remettre aux mains « de l'empereur les villes, châteaux et forteresses « que j'ai conquis; comme aussi les ducs de Saxe « y remettront tout ce qu'ils possèdent en ce « pays; puis nous y choisirons une place, et là, « par l'épée ou la bataille, le droit de chacun sera « connu par la permission de Dieu, et le victo« rieux sera possesseur.

« Et comme au pays de Saxe il y a une grande « noblesse et une chevalerie belle et renommée, « de même que dans mes pays il y a aussi une « grande et belle noblesse et beaucoup de gens « de bien, et qu'il serait grand dommage si, à « l'occasion de nos querelles particulières, nous

« mettions en péril la vie de tant de nobles hom-
« mes, il me semble que nous devrions prendre
« jour, le duc de Saxe et moi, pour comparaître
« devant l'empereur. Alors, nous soumettant à
« son jugement, nous combattrions corps à corps
« jusqu'à ce qu'on eût vu par l'effet de notre ba-
« taille à qui la terre doit appartenir, sans ré-
« pandre tant de sang humain, ni faire périr ceux
« qui n'ont de part à la querelle que par l'amour
« et le devoir que chacun rend à son seigneur et
« ami. »

Ce langage, où paraissait toute la vaillance, la chevalerie du bon duc Philippe, et sa vivacité sur tout ce qui touchait son honneur, plut beaucoup aux assistans; ils se souvinrent que déjà une fois il n'avait pas tenu à lui de terminer la guerre du Hainaut par un combat de sa personne avec le duc de Glocester. Lorsque le maréchal de Lorraine eut traduit ces nobles paroles aux Allemands, ils répondirent que monseigneur le duc de Bourgogne avait très-bien parlé et en valeureux prince; mais que, quant à la bataille, leur seigneur à eux[1] était Ladislas, roi de Bohême, qui, n'ayant pour lors que cinq ans, était trop jeune pour combat-

[1] Mémoires de Duclercq.

tre : « J'ignorais, reprit le Duc, que notre adver-
« saire ne fût point d'âge suffisant; il n'y a rien à
« demander aux enfans. Mais il a sûrement quel-
« que parent plus âgé, et ce que j'ai dit pour l'un,
« je le dis pour l'autre. »

Cette conférence n'eut point d'autre conclusion. On continua à se livrer de petits combats, à tenter quelques surprises, à se conduire bravement dans les rencontres. Pour imiter l'exemple qu'avait donné le duc Philippe, le comte d'Étampes, le bâtard de Bourgogne et Guillaume de Vauldrei envoyèrent défier le comte de Gleichen, lui offrant de choisir qui il voudrait d'entre eux pour le combattre, ou bien de faire une bataille d'un certain nombre de chevaliers. Le comte de Gleichen reçut bien le héraut; tout brave qu'il était, il ne jugea pas à propos de répliquer autrement qu'en demandant un délai pour donner sa réponse.

Enfin, après quelque temps passé de la sorte, après avoir cherché les moyens de surprendre l'une ou l'autre ville, un serviteur du seigneur de Croy, nommé Robert Bersat, et un Allemand qui était au sire de Montaigu, gens de guerre et accoutumés aux escalades, avisèrent un endroit des murailles de Luxembourg où le guet se

faisait négligemment et où l'on pouvait monter sans être aperçu. Guillaume de Crevant, Robert de Miramont et quelques autres y allèrent eux-mêmes, et s'assurèrent que Jean l'Allemand proposait une chose qui véritablement pouvait se faire. Lui-même entra dans la ville, vêtu de l'habit du pays, sans être reconnu, parce qu'il parlait le même langage.

Le comte d'Étampes et le bâtard de Bourgogne, commandans du siége, firent leur rapport au Duc, qui se tenait pour lors à Arlon, non loin de Luxembourg. Il se détermina à tenter l'entreprise; elle était périlleuse; mais il la voulut, et il y avait de braves gens pour lui obéir. Le plus profond secret fut gardé; on commença à faire moins de courses autour des murs, pour ne donner aucune méfiance à l'ennemi. Guillaume de Crevant, Robert de Miramont, le sire des Bosqueaux, Jacob de Venières, Gauvain Quieret, furent chargés de cette dangereuse entreprise. On leur donna soixante ou quatre-vingts hommes des meilleurs escaladeurs de l'armée. Comme ils partaient, ils furent rejoints par le vieux sire de Saveuse, qui était malade et ne pouvait guère marcher, mais il ne voulut pas manquer une telle entreprise. Ce leur fut un grand contentement

d'avoir avec eux un si brave chevalier, si expert en fait de guerre. A une demi-lieue des remparts, ils quittèrent leurs chevaux. La nuit était noire; ils s'en vinrent tout doucement jusqu'aux fossés, et descendirent dedans en laissant les échelles accrochées. Puis ils dressèrent d'autres échelles contre la muraille. Le sire de Saveuse réglait tout; chacun avait son tour marqué pour monter. Jean l'Allemand passa le premier, puis Robert de Bersat, puis Jacob de Venières; les autres ensuite; le sire de Saveuse demeura à garder le pied des échelles avec deux ou trois cents hommes qui lui arrivèrent un moment après.

Tout se passa comme on l'avait espéré. Ils mirent la garde à mort, ou la firent taire le poignard sur la gorge. Ils avaient apporté des outils de fer, et rompirent tout aussitôt les gonds et la serrure d'une poterne. Le sire de Saveuse entra avec les siens, et à l'instant tous se mirent à crier: « Notre-Dame de Bourgogne! ville gagnée! Bour-« gogne! Bourgogne! » et se portèrent vers la place du Marché pour s'y mettre en bataille. Les habitans épouvantés quittaient leurs maisons, s'enfuyaient demi-nus, sans songer à résister; la garnison elle-même ne pouvait se rassembler en

ordre. Les archers de Picardie avançaient toujours, l'arc tendu, la flèche en arrêt, sans trouver de résistance.

Cependant, à l'entrée de la place du Marché, il y avait une vieille tour qui faisait porte, où l'on commença à se défendre et à jeter des pierres. Le prevôt de la ville s'élança sur Gauvain Quieret et lui perça le bras d'un épieu; à l'instant même il fut tué, et la résistance cessa.

Cependant le comte d'Étampes, le bâtard de Bourgogne et tous leurs gens se tenaient prêts, et arrivaient enseignes déployées, faisant grand bruit. Le comte de Gleichen vit bien que la ville était perdue. Une partie de la garnison et la foule des habitans s'enfuyaient par la porte de Thionville, afin d'aller se réfugier dans cette forteresse. Pour lui, il s'enferma dans le château de Luxembourg, et pour pouvoir s'y défendre, il mit le feu aux maisons voisines.

De moment en moment on avait envoyé des messages au Duc. Il était deux heures de la nuit; il se leva, s'arma de toutes pièces, fit amener son cheval et apprêter tout son monde, mais ne voulut pas manquer à entendre la messe et à dire ses prières, comme il faisait toujours en se levant. Ses pages, ses serviteurs, déjà à cheval, s'impa-

tientaient. Il arrivait à chaque instant de nouveaux messages pour annoncer que tout allait bien. Chacun brûlait de partir : « Monseigneur, « disait-on, aurait bien pu remettre ses patenôtres « à une autre fois. » Si bien que Jean de Chaumergis, son premier écuyer, ne put s'empêcher de le presser. Le Duc était homme de sang-froid et ne s'émouvait qu'à bon escient : « Dieu m'a « donné la victoire, dit-il doucement, il saura bien « me la garder, et il peut sur mes prières faire « autant qu'avec toute ma chevalerie. D'ailleurs « mes neveux et mon bâtard sont là avec bon « nombre de mes sujets et de mes serviteurs; « avec l'aide de Dieu, ils se maintiendront bien « jusqu'à mon arrivée. » Et le bon duc acheva tranquillement ses prières.

Quand elles furent dites, il s'en alla au plus grand train de son cheval, et ne demeura qu'une heure et demie à faire les cinq lieues d'Arlon à Luxembourg. En arrivant il savait que l'escalade avait réussi, mais non point encore que les portes fussent forcées et son armée entrée. Aussi, dès qu'on aperçut la muraille, les jeunes gens qui étaient en sa compagnie, le sire de Beaujeu, Philippe de Ternant, le bâtard de Saint-Pol, commencèrent à ôter leurs éperons, à raccourcir leurs

lances, et voulaient descendre de cheval, croyant qu'il y aurait quelque assaut, quelque combat main à main. Mais, en approchant, ils virent au-dessus de la porte le sire de Saveuse, qui cria de loin au Duc : « Monseigneur, entrez en votre « ville, car tout est à vous et à votre comman- « dement. »

Il trouva le comte d'Étampes et son armée rangée en bel ordre sur la place du Marché, presqu'à la portée des couleuvrines du château. Il n'y avait plus nul combat dans la ville; le Duc ordonna que ses gens ne restassent plus ainsi exposés aux canons, puis il alla à l'église rendre grâces à Dieu.

Bien que la ville eût été prise d'assaut, il n'y avait eu aucun désordre; pour réussir dans l'attaque, il avait fallu observer une exacte discipline; mais le pillage appartenait de droit à l'armée. On régla qu'il serait partagé également entre tous, que chacun serait tenu de rapporter ce qu'il prendrait dans les maisons, et qu'on mettrait tout en vente. Guillaume de Crevant, le sire de Ternant, le sire d'Humières et quelques autres furent établis butiniers, chargés de ramasser le pillage et de le vendre. Les femmes, les enfans, les habitans allèrent se réfugier dans les églises

qui furent respectées ; puis les gens de guerre se répandirent partout. On avait fait prêter serment à tous de ne rien garder de ce qu'ils prendraient; ils apportèrent tout assez fidèlement, même l'or, l'argent, les joyaux et les riches fourrures. Ensuite on procéda à la vente ; le sire de Crevant, au grand divertissement de lui et de ses compagnons d'armes, fit l'office de crieur public ; il monta sur des tréteaux, et criait : « Une fois, « deux fois, trois fois, adjugé ! » Toutefois ce passe-temps parut plus plaisant aux capitaines et à ceux qu'on avait nommés butiniers, qu'à tout le commun des gens d'armes. Il ne leur revint pas grand'chose de ce beau pillage. La part de chacun fut de sept francs et demi ; et il y avait tel qui avait loyalement remis aux butiniers la valeur de cinq cents florins. On demeura persuadé qu'ils y avaient bien fait leurs affaires, et qu'il y avait eu mainte fraude aux dépens des pauvres gens de guerre qui avaient aventuré leur vie pour prendre la ville et gagner une riche proie. Ce fut pendant long-temps un grand sujet de discours dans les pays et à la cour du duc Philippe ; les noms des butiniers de Luxembourg demeurèrent fameux.

On commença le siége du château. De grands

taudis en charpente, en fascines et en tonneaux remplis de terre, coupèrent en deux la place du Marché et défendirent les approches. Bientôt la forteresse fut tout entourée; elle manquait de vivres. Après quelques sorties, le comte de Gleichen trouva le moyen de s'échapper et de se réfugier à Thionville. De là il fit dire à son ancienne garnison qu'il n'avait nul moyen de la secourir, et qu'elle pouvait traiter. Elle obtint pour condition de sortir un bâton à la main, sans rien emporter. Cette fois, le pillage ne fut pas riche, et les pages du Duc, qui entrèrent les premiers, n'eurent, à leur grand regret, pour tout butin que deux tonneaux de pain moisi, un peu de vin gâté et quelques chiens maigres.

Le comte de Gleichen ne pouvait espérer aucun secours; cependant il ne rendit point Thionville. Hormis cette forteresse, le Duc se trouva pleinement maître du Luxembourg, sans y avoir perdu beaucoup de monde et en deux mois de temps environ. Mais il s'écoula long-temps encore avant que cette possession fût reconnue par des traités. Il passa quelque temps à Luxembourg; la duchesse de Bourgogne et la vieille douairière de Luxembourg vinrent l'y trouver. Toute la noblesse du pays se rendit auprès de son nouveau

souverain; les villes voisines de Metz, Toul, Verdun, lui envoyèrent des ambassadeurs. L'électeur de Trèves vint le visiter. Pour lui, il s'efforçait de se faire bien vouloir par ses nouveaux sujets, et afin d'y mieux réussir, il voulait surtout que ses gens d'armes ne fissent tort ni violence à personne. Un grand exemple de sévérité qu'il donna lui gagna la confiance de ce peuple allemand, qui avait grand besoin d'être rassuré.

Un des archers de sa garde du corps, qu'on nommait le petit Écossais, vaillant, de bonne renommée et très-aimé du Duc, entra un jour dans l'hôtel du sire de Bursen, le premier seigneur du pays de Luxembourg qui se fût soumis. Cet homme était un peu ivre et cherchait de l'avoine pour son cheval. Le sire de Bursen voulut le renvoyer. Il ne parlait point français et ne put se faire comprendre. L'archer se mit en colère, et après quelques propos, frappa ce seigneur d'un si grand coup de hache qu'il l'abattit comme mort. Dès que le Duc en fut informé, il fit prendre le petit Écossais, et nonobstant toutes les prières, bien que le sire de Bursen et sa famille demandassent merci en excusant cet homme, il fut publiquement étranglé et pendu.

Après deux mois passés dans sa nouvelle seigneurie, sans avoir pu encore conquérir Thionville, le Duc considéra cependant son entreprise comme terminée. Il résolut de s'en aller, laissant pour gouverneur Corneille, bâtard de Bourgogne. Tout vaillant et aimable que fût ce jeune seigneur, il avait encore besoin de conseil. Guillaume de Saint-Seine, qui l'avait élevé, resta près de lui, ainsi que Philibert de Vauldrei, Guillaume de Crevant, et d'autres Bourguignons. Il garda aussi un jeune écuyer de son âge, et avec qui il était grand ami, Antoine de Saint-Simon.



PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE SEPTIÈME.

SOMMAIRE.

Différent du roi avec le comte d'Armagnac. — Mécontentement du peuple. — Trèves entre la France et l'Angleterre. — Les compagnies appelées en Suisse. — Bataille de Saint-Jacques. — Paix avec les Suisses. — Siége de Metz. — Faveur d'Agnès Sorel. — Réforme des compagnies. — La Duchesse se rend auprès du roi. — Griefs du Duc. — Mort de la Dauphine. — Défi du sire de Lamarck. — Tournois des sires de Ternant et de Laloing. — Troubles de Hollande réprimés. — Guerre du duc de Clèves et de l'archevêque de Cologne. — État de l'Angleterre. — Le Duc ménage les Anglais. — Nouveaux griefs du Duc. — Succession au duché de Milan. — Aventures des Bourguignons dans les mers d'Orient. — Tournoi de la dame des Pleurs.



PHILIPPE-LE-BON.

1443 — 1449.

Le Duc arriva à Bruxelles en janvier 1444. Son fils, le comte de Charolais, vint au-devant de lui. Il avait alors un peu plus de dix ans, et son père le faisait élever avec un soin extrême sous le gouvernement du sire Jean, Ber d'Auxi, un des plus sages

et des plus renommés chevaliers de France et de Bourgogne, qui parlait bien, se plaisait à raconter des histoires de guerre, d'honneur et de chevalerie, et savait bien les grandes affaires; d'ailleurs habile aux exercices du corps, aux joûtes, expert à la chasse, et digne en tout de gouverner un jeune prince. Avec le comte de Charolais étaient élevés plusieurs enfans des grandes maisons de Bourgogne et de Flandre : Jean de la Tremoille, Philippe de Croy, Gui de Brimeu, Charles de Ternant, Philippe de Crèvecœur, Philippe de Wavrin et d'autres, qui furent par la suite de vaillans chevaliers tout dévoués à leur jeune maître. Parmi eux était aussi Antoine, bâtard de Bourgogne, plus âgé qu'eux, et jeune homme de belle espérance. Ce fut un grand plaisir pour le Duc de rencontrer en arrivant toute cette compagnie de nobles enfans, montés sur de petits chevaux assortis à leur taille. Au milieu de ce loisir, les joûtes et les fêtes recommencèrent. Mais bien qu'on ne fût pas en guerre, de grands changemens se préparaient.

L'entreprise du roi de France sur Tartas avait pleinement réussi. Les Anglais, au jour marqué, ne s'étaient pas rencontrés en force suffisante. Les otages avaient été rendus, et la ville, qui

avait été placée en dépôt aux mains du sire de Cognac, avait été remise au seigneur d'Albret. Puis on avait assiégé Saint-Sever, que les Bretons du connétable avaient emporté d'assaut. Dax avait ensuite été pris après une vigoureuse résistance et un siége de six semaines. Tonneins et Marmande se soumirent. La Réole fut forcée par un assaut meurtrier où le comte d'Eu fut dangereusement blessé. Une foule de seigneurs du pays quittaient l'obéissance des Anglais pour reconnaître l'autorité du roi. Les pillages des routiers du Béarn étaient réprimés; tout prospérait aux affaires du royaume de France. Le roi alla passer l'hiver à Montauban. Ce fut là qu'il perdit son brave serviteur la Hire, qui était déjà vieux, et avait voulu, tout malade qu'il était, suivre encore cette guerre.

La puissance que le roi montrait dans ses provinces du Midi lui servit à terminer encore une affaire importante[2]. Marguerite, unique héritière du comté de Comminges, avait été mariée trois fois : d'abord à Jean III, comte d'Armagnac, mort en 1391; elle en avait eu deux filles, qui étaient

[1] 1443 v. st. L'année commença le 12 avril.

[2] Histoire de Languedoc. — Histoire généalogique. — Berri.

mortes sans postérité; puis à Jean de Pardiac, vicomte de Fezensaguet, qu'elle avait chassé d'auprès d'elle; alors il lui avait fait la guerre; elle avait appelé à son aide son parent le comte Bernard d'Armagnac, connétable de France. Jean de Pardiac, vaincu et pris par ce puissant seigneur, avait eu les yeux brûlés, et avait péri en prison, ainsi que son père et son frère. Enfin, en 1419, elle avait épousé Mathieu de Grailly, frère du comte de Foix. Aidé de son cousin le comte d'Armagnac, il avait tout aussitôt fait mettre madame Marguerite en prison, et il l'y tenait depuis vingt ans, lorsque les trois États de Comminges demandèrent au roi de faire rendre la liberté à leur dame et maîtresse. Il y avait déjà trois ans que le roi avait fait ajourner Mathieu de Foix; cependant il n'avait pas encore eu le temps de prononcer. En attendant, soit au nom de Mathieu de Foix, soit au nom du comte d'Armagnac, il y avait sans cesse guerre et voies de fait dans le pays de Comminges. Le roi se rendit à Toulouse au commencement de 1443, fit venir les députés des États, et Mathieu de Foix. La comtesse, qui avait pour lors quatre-vingts ans, fut mise en liberté, après vingt-quatre ans de prison; elle fit donation de son comté au roi de France, en réservant jouis-

sance à elle et à son mari, leurs vies durant. Ce traité dépouillait le comte d'Armagnac d'un héritage qu'il réclamait à double titre : d'abord à cause de la donation faite par Marguerite de Comminges à Jean III d'Armagnac, son premier mari ; secondement il arguait du testament de Pierre Raymond, dernier comte de Comminges, père de Marguerite, qui avait substitué tous ses biens, à défaut d'héritiers mâles issus de sa fille, au comte d'Armagnac. Car ces deux maisons étaient des branches de cette grande famille des ducs de Gascogne et des comtes de Fezensac. Le roi de France était bien substitué aussi dans ce testament, mais seulement à défaut des comtes d'Armagnac.

Il fallut céder, et le comte rendit les forteresses dont il s'était déjà saisi dans le pays de Comminges. Un autre déplaisir plus cuisant encore lui fut donné. Il se prétendait souverain, et tous ses actes portaient : « Par la grâce de Dieu, comte « d'Armagnac. » Depuis quelque temps cette formule, jadis employée sans tirer à conséquence, était regardée comme le signe qu'un seigneur relevait de Dieu seulement[1]. Ses sujets n'avaient jamais été non plus assujettis aux subsides royaux.

[1] Académie des Inscriptions, tome XLV.

Le roi lui fit signifier de renoncer à ces deux prétentions. Il en appela au Parlement de Paris, au pape, au concile, et ne se conforma nullement à ce qu'on exigeait de lui.

Le roi, en quittant ses provinces du Midi, y laissa donc pour ennemi un des grands seigneurs qui jusque-là avaient le mieux défendu sa cause; mais il fallait se rapprocher en hâte des contrées de son royaume, où les Anglais se montraient avec leur plus grande puissance.

Le comte de Dunois avait défendu avec courage et prudence le pays Chartrain contre lord Talbot, que le roi d'Angleterre, pour prix de ses services, venait de créer comte de Shrewsbury. Lorsqu'ensuite lord Talbot était venu mettre le siége devant Dieppe, le comte de Dunois avait encore réussi à y conduire du secours. Mais les Anglais semblaient avoir la ferme volonté de s'emparer de cette ville. Lord Talbot était allé chercher de nouvelles forces en Angleterre. Une forte bastille avait été construite sur la hauteur devant le château du Pollet, qui était la principale défense de Dieppe; la forteresse d'Arques et tous les environs étaient au pouvoir des ennemis. Il y avait fort à craindre de perdre une place si importante.

Le roi était alors à Poitiers; il donna commission au Dauphin d'être son lieutenant dans les pays entre la Seine et la Somme, d'y réunir une armée et d'aller au secours de Dieppe. Avec lui s'assemblèrent de renommés capitaines et beaucoup de seigneurs : le comte de Dunois, le comte de Gaucourt, le sire d'Estouteville, le comte de Saint-Pol, le damoiseau de Commerci. Il se rendit d'abord à Paris pour y lever de l'argent. Puis d'Abbeville il conduisit son armée à Dieppe vers le milieu du mois d'août 1443. Peu de jours après, un vaillant assaut fut livré à la bastille des Anglais. Elle fut prise avec sir Guillaume Peyton, sir Jean Repleie, et le bâtard de Talbot qui y commandaient. Le Dauphin fit pendre les Français qui furent trouvés parmi les ennemis, et aussi quelques Anglais qui lui avaient crié des injures pendant l'assaut lorsqu'il marchait à la tête des combattans. Le siége fut levé; l'artillerie des assaillans prise et la ville complètement ravitaillée. Ce fut un des beaux faits d'armes de ce temps, et le Dauphin y gagna une grande renommée de vaillance.

Dans le même temps, le duc de Sommerset avait fait avec des forces considérables une entreprise sur le Maine et l'Anjou. Il arriva jusqu'aux

portes d'Angers, mettant tout à feu et à sang. Le connétable était venu récemment en Bretagne voir son neveu François, qui venait d'hériter du duché après la mort de son père le duc Jean V; il était encore dans ces contrées et accourut aussitôt. Le duc d'Alençon, le sire de Beuil et le maréchal de Loheac assemblèrent aussi du monde. Les Anglais assiégèrent Pouancé, prirent la Guerche sur les terres de Bretagne, sans se soucier qu'ils fussent en paix avec le duc. Après avoir remporté quelque avantage sur les Français, et fait prisonnier le sire de Beuil et plusieurs autres, ils revinrent en Normandie, cette course ne leur ayant pas servi à grand'chose[1].

Le Dauphin, après sa victoire, était revenu à Paris, et avait logé aux environs une partie des gens qu'il ramenait de Dieppe. Il n'avait pas de quoi les payer; le peuple ne pouvait acquitter les tailles qu'on mettait sans cesse sur lui[2]. Les désordres recommencèrent. Le Dauphin et les capitaines qui étaient autour de lui étaient grands protecteurs des gens de guerre; ils ordonnèrent que tous les paysans de Brie rachèteraient chacune de leurs vaches un demi-écu, et leurs che-

[1] Berri. — Chartier. — Richemont. — [2] Journal de Paris.

vaux un écu. Il fallait aussi payer pour avoir permission de faire sa propre vendange : on peut juger quels murmures s'élevèrent. Cependant on commençait à rendre plus de justice au roi et à ses conseillers. On voyait que c'était le Dauphin et les seigneurs qui trahissaient sa volonté. Vainement on disait au peuple que cet argent était nécessaire pour aller conquérir la Normandie, ou pour faire le siége de Rouen, ou pour reprendre Mantes dont la garnison gênait si fort les Parisiens. On avait donné tous ces motifs tant de fois, qu'ils n'étaient plus écoutés. Les pauvres gens voyaient tous ces capitaines ne faire que jouer aux dés, aller à la chasse, danser, bien boire et bien manger. Ils ne remarquaient point qu'ils fussent, et le Dauphin tout le premier, assidus à l'église ni craignant Dieu. Aussi les avaient-ils en grande haine et mépris; ils assuraient que tous ces vaillans hommes étaient devenus poltrons comme des femmes, n'étaient hardis que contre les laboureurs et les marchands, et n'osaient plus même combattre en tournois, de peur de se blesser.

Ce n'étaient pas seulement les gens du commun qui se plaignaient de la conduite du Dauphin. Il eut de grandes querelles avec le Parlement pour contraindre cette cour à enregistrer une donation

que, pour faire sa paix avec le comte du Maine, il lui avait fait obtenir du roi. Cette donation comprenait le comté de Gien et les seigneuries de Saint-Maixent, Civrai, Chizé et Saint-Neomaie. Le Parlement ne céda qu'aux ordres exprès ou plutôt aux importunités du Dauphin, ainsi que cela fut inscrit au registre, et protesta contre la validité de l'enregistrement. En même temps la chambre des comptes se montrait tout aussi ferme à ne pas admettre les dépenses dont les serviteurs de ce jeune prince ne justifiaient pas l'emploi. Le roi fut enfin obligé de rétablir la précaution d'interdire à son fils le droit de faire sceller aucun acte. Cependant il assigna bientôt un nouvel emploi à la vaillance du Dauphin et de ses compagnons. Le comte d'Armagnac n'avait pas tardé à chercher vengeance des offenses qu'il avait reçues. Aussitôt après le départ du roi, il avait envoyé des ambassadeurs au roi d'Angleterre pour lui proposer son alliance et une de ses filles en mariage[1]. Le secours d'un si puissant seigneur n'était pas à dédaigner dans un moment où la puissance des Anglais décroissait visiblement. L'offre fut agréée, et des ambassadeurs partirent

[1] Berri. — Hollinshed. — Rapin-Thoyras.

aussitôt pour régler les conditions du mariage. Ce fut l'influence du duc de Glocester qui décida une si prompte réponse.

Enhardi par le succès de cette négociation, le comte d'Armagnac envahit le pays de Comminges, et réclama ouvertement l'héritage de la vieille comtesse Marguerite, qui venait de mourir. Il débaucha du service du roi deux de ses capitaines, Sallazar et Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac, et ils recommencèrent à faire le métier de routiers, qu'ils avaient pratiqué souvent depuis plusieurs années. Le roi risquait de perdre tout le Languedoc, ou de le voir ravagé. Il y envoya le Dauphin avec le maréchal de Culant, le sire de Châtillon, le sire d'Estissac, Blanchefort et d'autres bons capitaines.

Les Anglais ne secoururent point le comte d'Armagnac; les discordes du duc de Gloeester et du cardinal de Winchester troublaient plus que jamais les conseils du roi Henri; lui-même, venant à l'âge d'homme, ne montrait aucune connaissance du gouvernement ni aucune volonté. Le Dauphin arriva dans le Rouergue, où le comte d'Armagnac et ses partisans occupaient quelques forteresses. Sallazar, enfermé dans Rhodez, fut contraint de se rendre, et sa compagnie fut mise

aux ordres d'un nouveau capitaine. En peu de temps le comte d'Armagnac se trouva sans autre ressource que de soutenir le siége dans sa ville de l'Isle-en-Jourdain, entre Auch et Toulouse. Il s'en vint, avec l'espoir de traiter, se présenter au Dauphin, qui le fit prisonnier avec sa femme, ses deux filles et son second fils; puis il l'envoya en prison à Lavaur.

Pendant que cet allié des Anglais succombait sans qu'ils fissent un seul effort pour le soutenir, le cardinal de Winchester, le comte de Suffolk et les partisans de la paix prenaient toute autorité dans le conseil du roi Henri. Pour la mieux conserver, ils résolurent de donner à l'Angleterre une reine qui leur eût entièrement obligation de son mariage, et qui fût en même temps assez habile pour leur aider à tenir toujours le roi sous leur influence[1]. Il n'y avait pas alors dans la chrétienté de princesse plus accomplie que madame Marguerite d'Anjou, fille du roi René. Elle avait déjà en France une renommée de beauté et d'esprit, et toutes les infortunes de son père lui avaient donné occasion de montrer de la fierté et du courage. Toutefois, quelque

[1] Rapin-Thoyras. — Hume. — Rymer. — Grafton.

illustre que fût sa naissance, elle ne pouvait pas espérer un si grand mariage. Son père se nommait roi, mais dans ses trois royaumes, de Jérusalem, de Naples et de Sicile, il ne possédait pas un seul château; la Lorraine lui était contestée; sa rançon n'était pas même payée; le duché de Bar, son unique domaine, se trouvait engagé aussi bien que sa personne elle-même.

Tel était le mariage qu'avait avisé le cardinal de Winchester, et qui paraissait plus favorable qu'aucun autre à la paix. Il n'était plus besoin, pour y parvenir, de la médiation du duc de Bourgogne. Ce prince devenait par-là étranger à cette affaire[1], et la réconciliation de l'Angleterre et de la France allait le rendre beaucoup moins considérable. Ainsi, tandis que, munie de ses pouvoirs, la Duchesse se rendait à Gravelines, où ses conférences excitaient la méfiance des ambassadeurs français; tandis qu'un voyage du bâtard de Saint-Pol en Angleterre augmentait leurs soupçons et leur faisait craindre une alliance du Duc avec les Anglais, le moment arrivait où le roi de France allait se trouver plus rapproché de l'Angleterre que le Duc lui-même. La Du-

[1] Lamarche

chesse signa une trève particulière au mois d'avril 1444[1].

Les Anglais firent proposer au conseil du roi d'ouvrir de nouvelles conférences, et acceptèrent sans difficulté qu'elles eussent lieu à Tours, au lieu même où se tenait la cour. Le chancelier de France, ce vénérable prélat[2], qui depuis tant d'années était l'âme des conseils du roi, ne put y assister. Il mourut en arrivant à Tours, avant l'ouverture des pourparlers. Alors la confiance du roi passa à un homme qui acquit bientôt beaucoup de crédit et de puissance : c'était Pierre de Brezé, sire de la Varenne, sénéchal de Poitou, vaillant et loyal chevalier, qui commençait à se faire connaître depuis quelques années et à plaire au roi. Il était sage, entreprenant, honorable de tous points, et parlant mieux que personne[3]. Son entrée dans le conseil et la mort du chancelier diminuèrent le pouvoir du connétable. L'amiral de Coetivi, qui leur était tout dévoué, fut éloigné. Mais les affaires du roi n'eurent point à en souffrir, et il continua de mériter son nom de Charles le bien servi[4].

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Journal de Paris.
[3] Lamarche — Richemont. — 4 Mathieu de Couci.

Les ambassadeurs de France pour ce traité furent le duc d'Orléans, le comte de Vendôme, le sire de Brezé et l'évêque de Beauvais. Pour l'Angleterre, ce fut William Pool comte de Suffolk, Adam Molins, doyen de Salisbury et garde du sceau privé, sir Robert de Ros et d'autres encore. Le duc de Bourgogne envoya Jean de Croy, le prieur de Vergi et maître Oudard Coperel.

Quelque volonté qu'on pût avoir de faire la paix, on arrêta seulement une trêve jusqu'au 1er avril 1445. Elle comprenait tous les alliés quelconques des deux partis et tous les princes de France; elle était générale sur terre et sur mer. Toute surprise de place ou forteresse, toute course de compagnie était interdite; chaque parti était obligé de faire cesser et de réparer le mal commis par les siens. Le commerce était permis entre les pays occupés par les uns ou par les autres, sauf que les gens de guerre ne pouvaient entrer dans les lieux fermés que sans armes et avec la permission des capitaines. Les pèlerins ne devaient pas être interrompus dans l'accomplissement de leurs vœux. On régla aussi comment se feraient les apatis, c'est-à-dire la nourriture des gens de guerre, et il fut stipulé que

chacun ne pourrait faire d'apatis que sur le pays qu'il tenait[1].

Il fut dit que toute infraction à la trève ne serait point motif de rupture, mais qu'il serait nommé de part et d'autre des commissaires et conservateurs de la trève, qui poursuivraient la punition des malfaiteurs.

La trève n'était pas le plus grand motif du voyage des ambassadeurs d'Angleterre; la commission que le comte de Suffolk s'était fait donner par le conseil du roi Henri le chargeait d'aviser à son mariage. Il ne fut point encore déclaré, mais tout fut convenu et réglé: aucune dot, aucun domaine ne furent demandés, le Maine et l'Anjou furent même reconnus comme apanage de Charles d'Anjou comte du Maine.

Un tel traité fut jugé très-diversement[2], ainsi qu'il en devait être dans un temps où régnaient tant de discordes et où tant de seigneurs voulaient avoir part au gouvernement. Les uns disaient que le royaume éprouverait un grand dommage en accordant la paix aux Anglais; que

[1] Convention subséquente passée à Rouen. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

[2] Mathieu de Couci.

le roi avait des forces suffisantes pour conquérir la Normandie; que les ennemis y souffraient de la disette; que le peuple allait se soulever contre eux. Les autres expliquaient que cette trève donnerait le temps de bien former et équiper l'armée; que le commerce rendrait un peu d'argent au peuple épuisé par les tailles; que les marchands de Normandie, en faisant leur négoce avec les Français, sentiraient se renouveler leur affection pour le royaume; qu'ils avaient des parens et des amis dans les villes de France, et ainsi se réconcilieraient avec les gens de bon parti. On disait encore que les nobles de Normandie pourraient profiter de ce moment pour quitter le service d'Angleterre. Les uns comme les autres ne croyaient pas, comme on voit, à la durée de cette paix.

Quoi qu'il en fût, elle répandit une joie infinie parmi le peuple. Les Français et les Anglais se mirent à communiquer librement; les habitans de Rouen vinrent à Paris et sur la rivière de Seine acheter le blé et le vin qui leur manquaient; les marchands allaient et venaient d'un pays à l'autre sans nul empêchement. Les gens de la campagne sortaient par troupes de l'enceinte des cités et des forteresses; ils s'en allaient retrouver leurs ca-

banes brûlées, leurs champs dévastés et depuis si long-temps sans culture. Ils commençaient par se rendre, pour remercier Dieu, dans l'église de leur paroisse, qu'ils revoyaient pillée, profanée, sans porte ni fenêtres. Les vieillards montraient aux enfans toutes ces ruines et leur racontaient comment étaient les choses avant les troubles du royaume et la venue des Anglais [1]. Les laboureurs recommencèrent bientôt à travailler la terre ; les paysans qui avaient pris parti dans les écorcheurs quittaient leur méchant métier pour retourner chez eux et reprendre la charrue.

Pour maintenir un bonheur qui était si nouveau, il était nécessaire de mettre enfin le bon ordre parmi les gens de guerre, car jusqu'alors on y avait mal réussi. Les compagnies que le Dauphin avait ramenées de Languedoc venaient encore récemment, en traversant le Nivernais, de se détourner pour entrer en Bourgogne, et avaient couru jusqu'à Époisses. Le sire de Blamont, maréchal de Bourgogne, ayant assemblé les gentilshommes, tomba sur les routiers et en extermina un grand nombre. Le Dauphin, qui avait précédé ses gens, apprenant ce qui leur était

[1] Amelgard.

advenu, entra en grande colère et jura d'aller lui-même en Bourgogne pour s'en venger. Le duc Philippe ne s'en émut point, et fit répondre qu'il irait défendre son pays. Il fallut s'entremettre pour réconcilier les deux princes. Ainsi les gens de guerre étaient une occasion de ruine pour le peuple et de discorde entre les seigneurs.

D'un autre côté, dissoudre toutes ces compagnies, renvoyer ces braves capitaines lorsque bientôt on pourrait avoir besoin de leur service, n'eût pas été chose prudente. On pensa qu'il fallait leur trouver un emploi et les mener hors du pays. Déjà même quelques uns de ces écorcheurs avaient imaginé de se masquer et de courir ainsi les grands chemins pour dévaliser les marchands. Les conservateurs de la trève se voyaient contraints à les faire poursuivre; on en faisait justice, et on les accrochait aux arbres des routes.

Heureusement le roi avait une occupation à donner aux seigneurs, aux hommes d'armes et aux compagnies dont le service ne lui était plus utile pour le présent.

Il y avait déjà beaucoup d'années, presqu'un siècle et demi, que les paysans de la Suisse avaient chassé de leur pays les gouverneurs du duc d'Autriche, avaient cessé d'obéir à des seigneurs, et

s'étaient érigés en communes. Peu à peu diverses villes, comme Lucerne, Soleure, Berne, Zurich, avaient fait de même, et, ayant formé des ligues, se gouvernaient librement. Les ducs d'Autriche avaient même comme renoncé pendant long-temps à soumettre ces communes suisses. Depuis quelques années la discorde s'étant mise entre elles, Zurich avait eu recours à la puissance des empereurs Albert et Frédéric d'Autriche. Tous les seigneurs du voisinage, grands ennemis des ligues suisses, s'étaient mêlés de cette guerre avec ardeur, et la maison d'Autriche avait repris l'espérance de faire rentrer sous son pouvoir un pays qu'elle avait perdu [1]. Mais ces paysans et ces bourgeois étaient des hommes fiers, obstinés, vaillans, dès long-temps accoutumés à la guerre; il n'était pas facile de les soumettre. Les ducs d'Autriche avaient d'autres affaires : la Bohême était pleine de discordes et de guerre; les Turcs s'avançaient du côté de la Hongrie. On ne pouvait donc employer contre les Suisses que les forces des domaines que l'Autriche possédait vers le Rhin, en les joignant aux seigneurs du voisinage. De sorte que, loin de réussir dans leurs entreprises, les

[1] Jean de Muller, Histoire de la Confédération suisse. — Mallet, Histoire des Suisses.

gouverneurs autrichiens voyaient la ville de Zurich, leur alliée, assiégée par les Suisses et prêts de succomber.

Dans cet embarras, le margrave Guillaume de Bade, gouverneur des pays d'Autriche en Souabe, conçut le projet d'appeler à son secours ces bandes d'Armagnacs qui, quatre années auparavant, avaient paru jusqu'auprès de Bâle et avaient laissé une si grande épouvante de leur nom. Il savait que le roi de France et le duc de Bourgogne cherchaient, chacun de leur côté, les moyens de se débarrasser de serviteurs si dangereux et si mal disciplinés. Il commença par s'adresser au duc de Bourgogne, qui passait pour un grand ami de la noblesse, et lui envoya un chevalier allemand, nommé Pierre de Mörsperg. L'ambassadeur trouva ce prince à Dijon, au moment où il se disposait à son entreprise sur le duché de Luxembourg. Quand il lui eut proposé de s'allier avec l'empereur pour défendre la cause de la noblesse contre les Suisses, et de lui prêter le secours de ses Armagnacs, le Duc répondit que les gens des ligues suisses s'étaient déjà adressés à lui, le priant de leur être un gracieux seigneur, et que dans toutes ses affaires ils lui avaient souvent offert leur assistance. En effet,

le duc de Savoie et lui avaient toujours eu des relations de bon voisinage avec les gens de Berne. Il ajouta : « Néanmoins la mauvaise vo-« lonté de ces gens-là contre l'Autriche et contre « toute la noblesse m'est trop connue ; elle est « depuis trop long-temps impunie pour que je ne « désire pas, bien plus pour que je ne veuille pas « moi-même la châtier ; et assurément je m'em-« ploierai à punir les méfaits de ces méchans pay-« sans, dès que monseigneur le roi des Romains « aura pour agréable de m'attribuer les fiefs des « pays de Flandre auxquels il est convenu que « j'avais droit, et aussi le Luxembourg, qui m'ap-« partient légitimement, selon toute évidence[1]. »

Le chevalier rapporta cette réponse au margrave et à l'empereur, qui virent bien que, selon sa coutume, le duc Philippe tâchait de retirer profit et agrandissement de toute entreprise où il s'engageait. Ils s'adressèrent alors au roi de France ; pour le mieux persuader, ils firent écrire une lettre au nom de l'empereur par le plus savant et le plus éloquent des pères du concile de Bâle, Æneas Sylvius Piccolomini, qui depuis fut pape sous le nom de Pie II.

[1] Pfeffel, Histoire du droit public d'Allemagne, au 1442.

« Les Suisses, disait cette lettre, furent autrefois sujets de la maison d'Autriche; ils se sont rendus libres sous l'ombre des lois de l'Empire, et maintenant ne craignent point de l'attaquer. De même que tous ceux qui se fondent plus sur la force que sur la justice, ils aiment mieux combattre sur un champ de bataille que devant un tribunal, et attirent dans leur alliance ceux de leurs voisins qui ont du penchant à dérober et à vivre du bien d'autrui. Ils font ordinairement la guerre à la ville impériale de Zurich, qui a réclamé d'eux ses droits, et à leur refus, de nous-mêmes leur roi, et de l'Empire. Nous avons peu de souci des injures que les Suisses ont récemment faites à nous et au saint Empire. Il ne nous faudrait ni beaucoup de courage ni beaucoup de force pour les mettre à la raison, bien que Dieu leur ait accordé une triste et sanglante victoire; car il ne souffrira point que leurs efforts soient toujours heureux, eux qui n'épargnent pas même ses temples! Certes, c'est un exemple qui touche à tous les princes à la fois; ce sont les sujets qui s'élèvent contre leurs maîtres, et les vilains qui bravent orgueilleusement les nobles. C'est là ce qui nous a donné la pensée de venir dans nos pays vers le Rhin et d'appeler à notre aide, se

lon de certaines conditions, un nombre de ces Armagnacs qui servent dans les provinces de France. Nous prions donc le roi de France de nous accorder cette demande, de prêter passage à ces compagnies, et par-là de prendre part au mérite d'une entreprise qui va éteindre l'incendie dont tous les rois souffriraient sans aucun doute un notable dommage. » On écrivit aussi au nom du duc Sigismond d'Autriche, à qui le roi de France venait de promettre en mariage madame Radegonde, sa fille aînée, bien qu'elle n'eût alors que trois ans.

Quelle que fût la bonne volonté du roi Charles pour la maison d'Autriche, il avait, au moment où Pierre de Mörsperg lui porta cette lettre, besoin de ses gens de guerre pour les envoyer contre le comte d'Armagnac. Il ne put donner une réponse satisfaisante, et toute cette négociation demeura pour lors enveloppée d'un profond secret. D'ailleurs les communes de Suisse étaient composées de gens simples qui se fiaient à leur courage et s'informaient peu des projets des princes. Elles accordèrent même une trève, que le margrave leur demanda pour gagner du temps. Elle expira le 22 mars 1444, et le secours des Armagnacs n'était pas encore obtenu. La guerre

recommença avec une nouvelle cruauté. Dans ces pays-là comme dans les autres, elle ne se faisait jamais sans le pillage, le meurtre et les incendies. Les seigneurs des ligues suisses, comme on les nommait souvent dans le pays, étaient en force. Après quelques semaines, ils mirent le siége devant Zurich et devant la forteresse de Farnsbourg, auprès de Bâle; elle appartenait au comte de Falkenstein, un des seigneurs qui leur faisaient la guerre.

Le margrave Guillaume et toute la noblesse de ces contrées pressèrent l'empereur de ne les point abandonner, et de faire auprès du roi de France des instances nouvelles pour obtenir du secours. Deux ambassadeurs furent envoyés à la hâte; c'étaient deux chevaliers nommés Burckardt Mönch de Landscrone, et Jean de Rechberg. Bientôt après une ambassade solennelle, composée du comte de Starhemberg, de l'évêque d'Augsbourg, de Thuring de Hallwyl, et de Frédéric de Hohenburg, se rendit à Tours pour presser la réponse du roi.

Elle pouvait alors être prompte et favorable. Il venait de conclure une longue trève avec les Anglais. Loin d'avoir besoin de ses compagnies, elles allaient ne lui causer que trouble et dépense.

D'ailleurs, comme il était facile de le voir, le royaume ne pouvait que gagner à se mêler ainsi des affaires d'Allemagne et à venir au secours du parti qui l'implorait à son aide.

Le pape joignait ses instances à celles de l'empereur. Il avait autant de haine contre les pères du concile de Bâle que la maison d'Autriche et la noblesse d'Allemagne en avaient contre les ligues suisses. On promettait en son nom qu'il approuverait la pragmatique sanction, si le roi chassait le concile, qui ne faisait pourtant rien de plus que réclamer pareilles libertés pour la chrétienté entière. Le bruit courut que le pape avait même dépensé de grandes sommes d'argent pour décider cette affaire.

En outre, les princes d'Allemagne des bords du Rhin avaient l'appui de la reine de France et de toute la maison d'Anjou, déjà si puissante dans les conseils du roi, et qui le devenait bien plus par le mariage de madame Marguerite avec le roi d'Angleterre. Le roi René était beau-frère du margrave Jacques de Baden-Bade. L'électrice palatine Marguerite de Savoie avait eu pour premier mari Louis d'Anjou, roi de Naples, frère de René et de la reine de France. Ces deux princesses étaient restées en grande amitié. Dès qu'il

fut décidé à Tours qu'on enverrait contre les Suisses les compagnies de gens de guerre sous le commandement du Dauphin, la reine se hâta de l'écrire au margrave Jacques. Ce fut ainsi que les princes de l'Empire apprirent la première nouvelle de la venue prochaine des Armagnacs, tant la maison d'Autriche et le margrave Guillaume avaient tenu secrètes leurs négociations.

Ils avaient réussi fort au-delà de leurs espérances. Au lieu de dix mille lances qu'avaient demandées les ambassadeurs, le conseil de France allait envoyer de ce côté tous les gens d'armes du royaume, soit pour soumettre les Suisses, soit pour ranger à l'obéissance du roi René et des seigneurs les villes et communes de Lorraine et d'Alsace, qui maintenaient leurs priviléges. Bien plus, les Anglais résolurent de profiter aussi de la circonstance pour éloigner leurs compagnies de routiers. Sir Mathieu Goche, avec huit mille combattans, se réunit à l'armée de France pour marcher vers l'Allemagne. Il y avait en tout au moins cinquante mille hommes.

Les seigneurs d'Allemagne avaient un tel désir de détruire les communes libres de Suisse, qu'ils s'inquiétaient peu de faire venir dans leur pays toute cette multitude, qui depuis tant d'années

désolait les provinces où elle passait. Burckardt Mönch, que les Français, mettant ce nom en leur langue, appelaient Bourga-le-Moine, était le guide de toute cette expédition. C'était lui qui devait enseigner au Dauphin et à ses capitaines les passages de montagnes pour entrer dans le pays des Suisses. En même temps le roi en personne se mit aussi en route pour aller, avec le reste de ses gens de guerre, mettre le siége devant Metz et soumettre la ville au roi René.

Cependant les déclarations du roi de France auraient pu donner quelque inquiétude à l'empire d'Allemagne.

« Notre secours, disait-il, a été recherché par l'empereur des Romains, par la maison d'Autriche et par la noblesse assemblée contre les entreprises des Suisses, ces ennemis jurés de toute puissance établie par le pouvoir divin. Nous avons cédé d'autant plus volontiers à ce désir, que la couronne de France a été, depuis beaucoup d'années, dépouillée de ses limites naturelles, qui allaient jusqu'au fleuve du Rhin, et qu'elle veut y rétablir sa souveraineté. Nous avons donc lieu d'espérer que ceux qui ont imploré notre assistance comme une faveur du ciel feront à nos gens un bon accueil, et auront soin de leur

fournir ce qui leur est nécessaire ; nous espérons en particulier que les princes et les États de l'empire d'Allemagne reconnaîtront le bon office d'alliance que nous leur rendons, et ne nous soupçonneront aucun projet contre l'Empire, comme, de notre côté, nous sommes résolus à maintenir et assurer une bonne et heureuse amitié avec eux. »

Le duc de Bourgogne n'était pour rien dans cette grande affaire. La paix étant rétablie entre la France et l'Angleterre sans sa médiation, sa puissance n'était plus à craindre pour le roi, et il n'y avait plus besoin de garder tant de ménagemens avec lui. Une alliance fut même conclue avec la maison de Saxe, avec laquelle il était encore en guerre. Le duc Philippe ne se troubla nullement de ce changement des choses ; selon son caractère, il se montra calme, patient et sachant endurer les circonstances difficiles pour mieux profiter ensuite des bonnes occasions[1]. Il renouvela ses traités avec la maison de Bavière ; il était le parent et l'ami du duc de Savoie, et songea à garder ses frontières pour empêcher toute cette multitude de gens de guerre de se

[1] Chatelain.

répandre dans ses provinces. Il envoya des renforts au sire de Blamont, maréchal de son duché; les États de Bourgogne s'assemblèrent et *lui* accordèrent de l'argent, afin de pourvoir à la défense du pays contre les compagnies.

Elles avaient, pour la plupart, pris la route de Langres sous le commandement du Dauphin, du maréchal de Culant, du comte de la Marche, d'Antoine de Chabanne, du sire de Beuil, de Blanchefort, de Joachim Rohaut, de Gilles de Saint-Simon, du sire de Montgommeri, Écossais au service du roi, et de tous les plus fameux capitaines. D'autres avaient pris leur chemin par Beauvais, Laon et la Champagne; les principaux de ceux-là étaient Robert Floquet et Mathieu Goche avec sa compagnie anglaise.

Le comte d'Étampes était venu pour garder les marches de Picardie et les seigneuries de Péronne et de Montdidier, que le Duc son cousin lui avait récemment données. Il avait des forces suffisantes pour se faire respecter. Toutefois les deux capitaines, qui marchaient ensemble comme deux frères d'armes, après avoir tant fait la guerre l'un contre l'autre, et qui, d'après tout ce qui se passait, avaient peu de souci d'offenser le duc de Bourgogne, montrèrent la volonté de

passer où bon leur semblerait [1]. Floquet eut même une entrevue avec le comte d'Étampes; après mainte parole, il dit à ce prince qu'il était en marche pour le service de son souverain seigneur le roi de France; qu'il avait ordre de suivre sa route droit devant lui, en passant chez le duc de Bourgogne comme ailleurs; que certes il ne ferait pas retourner ses gens en arrière, promettant toutefois qu'on n'aurait point à se plaindre d'eux. Ainsi il ne s'engagea à rien; et, en s'en retournant, il disait qu'apparemment on le prenait pour un marchand de volaille.

Le comte d'Étampes vit bien que la force seule ferait entendre raison à ces capitaines de routiers. Il rassembla tout son monde dans la ville de Lihons en Santerre, par où Floquet voulait passer, et lorsque les Français approchèrent, il se rangea en ordre de combat devant les murailles. Il avait avec lui la plus illustre chevalerie de Bourgogne, le seigneur de Hautbourdin, Baudoin de Noyelles, le sire de l'Isle-Adam, fils du maréchal, le sire de Humières, le sire de Moreul, le sire de Lalaing. Floquet arrêta aussi sa troupe à portée de canon, et l'on vit le moment où allait s'enga-

[1] Mathieu de Couci.

ger une rude bataille. Cependant de part et d'autre une foule de gentilshommes et d'officiers d'armes s'entremirent et parlementèrent. Enfin *tout* se passa paisiblement; les capitaines continuèrent leur route sans traverser les terres du duc de Bourgogne. Pour montrer plus de courtoisie, le sir Mathieu Goche offrit au comte d'Étampes une belle haquenée d'Angleterre, et en reçut un grand cheval de bataille.

Ce fut à Langres que le Dauphin et le roi rassemblèrent cette grande armée; le roi s'en alla assiéger Metz, et son fils prit sa route vers la Suisse. Le comte de Wurtemberg ne jugea point à propos de lui refuser passage, et lui remit pour un an sa ville de Montbelliard, moyennant caution[1]. De là, les Français vinrent à Altkirch. Ils approchaient de Bâle; l'épouvante se mettait dans cette grande ville remplie de tant d'étrangers, et où la noblesse et la bourgeoisie étaient divisées de sentimens. Les magistrats envoyèrent deux messagers au camp des Suisses, devant Farnsbourg, pour les presser de venir défendre Bâle. Un des messagers fut gagné par quelque ennemi des communes, et fit un faux rapport. L'autre,

[1] Mathieu de Couci.— Muller.

troublé par tous les récits qu'on faisait de cette redoutable armée des Armagnacs, qui arrivait brûlant et dévastant tout sur son passage, débita de si absurdes nouvelles, qu'on se railla de lui. Ainsi, trompés sur leur danger, présomptueux par le souvenir de tant de belles victoires gagnées sur tous ceux qui les avaient voulu soumettre, ignorant la puissance d'un grand royaume comme la France, les Suisses, sans quitter leur siége de Farnsbourg, imaginèrent d'envoyer seize cents hommes pour défendre Bâle contre les vingt-deux mille combattans qu'amenait le Dauphin. Les Pères du concile, qui s'enfuyaient de cette ville dont la ruine semblait certaine, rencontrèrent sur la route cette petite troupe de jeunes gens qui marchaient joyeusement, et semblaient aller à une fête. Lorsqu'ils leur disaient que les Armagnacs étaient au nombre de vingt ou même de trente mille, et que c'était une entreprise plus qu'humaine de vouloir défendre la ville contre une si épouvantable multitude : « Hé bien, répondaient les hommes des ligues suisses, nous baillerons nos âmes « à Dieu, et nos corps aux Armagnacs. »

Le Dauphin était arrivé près de la ville. On voyait, du haut des murailles, s'avancer et se déployer sa redoutable armée. Déjà elle avait en

partie passé la petite rivière de la Birse qui se jette dans le Rhin, précisément au-dessus de Bâle ; elle occupait les villages qui sont au voisinage des portes. Les Bâlois, de plus en plus consternés du danger qui s'approchait, envoyèrent Hemman Seevogel, un de leurs magistrats, pour presser l'arrivée des Suisses : « Si vous ne « vous hâtez, disait-il, il ne sera plus temps d'en« trer dans la ville ; elle sera entourée par l'enne« mi. » Ils se raillèrent de son effroi. « Ah ! leur « dit ce brave bourgeois qui avait souvent fait la « guerre, je ne suis pas un poltron ; ce que je « dis n'est que trop vrai. Je reste avec vous, et « vous verrez si j'ai du courage. »

Lorsque les Suisses avaient reçu au siége de Farnsbourg la nouvelle que les Armagnacs étaient devant Bâle, leurs capitaines les avaient assemblés pour aviser à ce qu'il y avait à faire ; ils avaient proposé de se retrancher fortement et d'attirer l'ennemi dans les montagnes ; la troupe leur avait répondu avec des murmures et des cris : « Com« ment ! la bataille tiendra donc à la volonté des « ennemis ? et s'ils prennent un autre chemin, « s'ils veulent se retirer, quelle honte d'avoir « évité le combat ! » Le tumulte s'en allait croissant ; ils étaient comme des furieux : il fallut leur

céder. On leur fit du moins promettre de ne point engager un combat sérieux, et de se borner d'abord à essayer la force des ennemis, en attaquant ceux qui avaient passé la Birse; sur toutes choses, on leur recommanda de ne point tenter le passage de la rivière.

Pour régler la conduite de cette guerre où les Français ne connaissaient en aucune façon ni le pays ni leurs adversaires, car à peine avaient-ils entendu parler des Suisses, le Dauphin s'adressa à Jean de Rechberg, qui était un chevalier plein d'expérience. Il expliqua au jeune prince en quel nombre merveilleusement petit étaient les gens qu'il allait combattre, mais aussi quelle était leur vaillance. Il lui dit que si l'on engageait une bataille, sans doute ils y seraient enveloppés de toutes parts; néanmoins, disait-il, les Suisses pourraient faire une si incroyable résistance, qu'ils jetteraient le trouble dans la multitude de gens qu'amenait le Dauphin. Il conseilla donc de diviser l'armée, et de forcer les Suisses à livrer plusieurs combats, qui leur feraient perdre beaucoup des leurs, les fatigueraient, et enfin les laisseraient sans défense.

Cet avis sembla bon. Le gros de l'armée resta campé sur la rive gauche de la Birse; le sire de

Beuil et Antoine de Chabanne furent placés en avant, avec quelques milliers de combattans, sur les hauteurs de la rive droite. Ce fut là qu'à huit heures du matin, le 26 août 1444, les Français et les Suisses se rencontrèrent pour la première fois les armes à la main. Les premiers gens d'armes, envoyés en avant par le sire de Beuil, furent en un instant repoussés; ils revinrent en toute hâte et en désordre vers le gros de la troupe, qui s'était retranché derrière un fossé. Le fossé fut tout aussitôt franchi par les Suisses; le sire de Beuil, de plus en plus surpris d'une telle vigueur de l'attaque, se retira, non sans perte, vers la troupe d'Antoine de Chabanne, qui était plus nombreuse, et défendue par un plus fort retranchement. Les capitaines des Suisses criaient en vain à leurs gens de ne point engager le combat; ni la fatigue de leur marche, ni la résistance d'un ennemi qui savait se défendre, ni la difficulté d'attaquer un lieu fortifié, ne purent arrêter l'élan de cette jeunesse furieuse. Le succès leur donna raison, et en peu de temps ils mirent en déroute toutes ces compagnies qui comptaient plus de milliers de combattans que les Suisses n'en avaient de centaines.

Pour lors, ils furent bien plus enivrés encore

de leur victoire. Ils se trouvaient dans un camp ennemi, maîtres des bannières, des chevaux, des équipages, des canons, des chariots de munitions. Du haut de la colline ils voyaient les Armagnacs s'enfuir en désordre vers la Birse. Près d'eux était une grande ville, où leurs amis les attendaient. La poussière leur dérobait presque toutes les forces du Dauphin; ils n'apercevaient qu'une faible troupe de l'autre côté de la rivière. Sans s'arrêter, ils entreprirent de la passer. Toutes les remontrances de leurs capitaines furent inutiles. Vainement on leur disait qu'ils allaient perdre l'avantage de leur belle victoire; qu'au contraire, s'ils s'en tenaient là, l'ennemi effrayé s'arrêterait et laisserait le temps à des renforts d'arriver de la Suisse. Vainement on leur rappelait qu'ils avaient juré d'obéir à leurs chefs, et de se conduire comme on l'avait réglé en partant de Farnsbourg. Ils ne pouvaient rien entendre; l'ardeur du combat et le succès de leur vaillance les avaient rendus comme insensés.

Cependant le Dauphin et ses capitaines prenaient de sages mesures, rassemblaient leurs forces, amenaient leurs canons, et surtout veillaient soigneusement à empêcher toute communication entre la ville et la troupe des Suisses.

En effet, les habitans de Bâle, qui, du haut de leurs tours, voyaient tout le combat, conçurent maintenant l'espérance que leurs alliés pourraient pénétrer, et leur envoyèrent un homme qui passa la Birse à la nage sans être aperçu, pour les avertir qu'on allait essayer de les secourir. Trois mille bourgeois prirent aussitôt les armes; les bannières des métiers furent déployées, et ils sortirent par la porte Saint-Alban.

Les Suisses avaient tenté le passage de la rivière sous le feu des couleuvrines et des canons; ils étaient parvenus sur l'autre rive; mais ils essayèrent vainement de s'y ranger en bataille. Jean de Rechberg, avec seize cents cavaliers d'Allemagne, suivis de huit mille combattans, les meilleurs des Armagnacs, fondit sur eux à mesure qu'ils essayèrent de se développer sur la prairie de Saint-Alban. Bientôt leur petite troupe fut séparée en deux parts; l'une fut enveloppée de tous côtés, au bord de la rivière; l'autre résolut de se frayer un passage jusqu'à la ville, et d'aller rejoindre les Bâlois qui venaient à leur rencontre. Mais le Dauphin avait envoyé une forte troupe de ce côté, et elle s'avançait vers la porte. Les bourgeois couraient risque d'être séparés de la ville, et de n'y pouvoir plus rentrer. Les sen-

tinelles placées au haut des tours virent tout le danger; les cris, les trompettes, les cloches en avertirent les bourgeois qui marchaient à la bataille. La ville se crut perdue; les habitans pensaient déjà voir entrer ces cruels Armagnacs, qui s'étaient promis le pillage et la ruine de Bâle, et qui avaient avec eux des guides pour leur montrer les plus riches maisons. Messages sur messages furent envoyés à Jean de Roth, le bourgmestre qui commandait la troupe des bourgeois armés, et il lui fut ordonné de rentrer au plus vite, pour défendre la ville selon ses devoirs et son serment.

Les Suisses se trouvèrent ainsi sans nul espoir de secours. Ceux qui marchaient vers la porte Saint-Alban, assurés de leur mort, mais résolus à se bien défendre, s'emparèrent de la maladrerie de Saint-Jacques, et se retranchèrent dans le jardin, dans la chapelle, dans le cimetière; les autres, au bord de la rivière, continuaient à tenir ferme contre les attaques d'un nombre vingt fois plus grand que le leur.

Le Dauphin et ses capitaines, touchés du sort de ces braves gens, voyant aussi qu'ils vendaient chèrement leur vie, eurent la pensée de leur offrir de bonnes conditions. Mais les chevaliers

allemands, ne songeant qu'à se venger, et pleins de haine contre les bourgeois et les paysans, ne voulaient point qu'on leur fit grâce. Pierre de Morsperg se jeta aux genoux du sire de Chabanne, le conjurant de n'en pas épargner un, et lui rappelant que le Dauphin l'avait ainsi promis.

D'ailleurs les Suisses ne songeaient nullement à demander merci; rien ne pouvait les abattre ni diminuer leur ardeur; et quand ils succombaient, ils semblaient que ce fût par la fatigue de vaincre[1]. Après beaucoup d'heures de combat, la troupe qui était environnée au bord de la rivière, fut enfin exterminée.

Pour ceux qui s'étaient enfermés dans Saint-Jacques, leur résistance fut encore plus longue. Par trois fois ils repoussèrent avec un grand carnage les assauts des Armagnacs. Les seigneurs allemands en faisaient reproche aux Français, et leur parlaient de la honte qu'il y avait à ne pouvoir venir à bout de cette poignée de gens. On fit avancer les canons pour détruire les murailles du jardin et du cimetière; on mit le feu à la chapelle et à une tour où quelques Suisses s'étaient

[1] *Vincendo fatigati*, expression de Justin, empruntée par Æneas Silvius.

retranchés en démolissant l'escalier. Ceux qui se trouvaient dans les bâtimens furent brûlés ou écrasés par la ruine des voûtes et des murailles. Les autres ne cessaient point de combattre main à main avec les hommes d'armes armagnacs et allemands qui avaient mis pied à terre, et qui avaient pénétré par toutes les brèches de la clôture. On voyait ces malheureux Suisses, percés de flèches qui leur traversaient les membres, se défendre avec un courage toujours égal. D'autres arrachaient les traits qui les avaient blessés, et s'en faisaient une arme. Quelques uns, ayant la main coupée, combattaient avec celle qui leur restait. Il y en avait qui, affaiblis par leur sang répandu, se traînaient sur les genoux, ou rampaient à terre, se défendant encore. Autour du corps expiré de chacun de ceux qui tombaient, étaient couchés au moins cinq ou six des assaillans. Il fallut dix heures de combat pour achever ces vaillans hommes; ils avaient, avant de succomber, jeté sur le champ de bataille huit mille des gens du Dauphin, et onze cents chevaux. A peine en put-il survivre quelques uns. Un homme de Schwitz revint dans son pays sans nulle blessure; tant qu'il vécut, il fut pour tous un objet de mépris et de honte.

les Suisses étaient un peuple pauvre, obstiné, vaillant ainsi qu'il avait pu voir, aussi bien armé et plus accoutumé à combattre que les gens de guerre d'aucune nation; on lui dit qu'ils habitaient un pays couvert de montagnes, dont les chemins étaient difficiles, et où il serait dangereux d'engager son armée. Tous ces discours, venant après la bataille de Saint-Jacques, étaient fort persuasifs. Le Dauphin répondit avec douceur et sagesse qu'il était venu seulement pour porter secours à la maison d'Autriche contre les Suisses, et qu'il avait accompli sa commission, puisqu'ils avaient levé le siége des villes dont ils avaient voulu s'emparer. L'évêque promit qu'on réglerait tout de manière à contenter le duc d'Autriche, et partit tout aussitôt pour se rendre auprès du duc Albert, que son frère l'empereur Frédéric avait envoyé dans la Souabe autrichienne. Le Dauphin, emmenant sa redoutable armée, la conduisit en Alsace.

Là, elle fit sur les deux rives du Rhin ses ravages accoutumés. Elle se répandait partout. Les seigneurs allemands l'employaient à leurs querelles contre les villes, les bourgs et les paysans. A force de maltraiter les pauvres habitans, elle finit par les mettre au désespoir, et, comme ils

se rassemblaient par troupes, tombaient sur les Armagnacs et les exterminaient, lorsqu'ils ne marchaient pas en force.

Pendant ce temps-là, l'empereur sentait chaque jour davantage le dommage que lui faisaient de tels alliés; il savait les discours des capitaines français, et leur désir d'agrandir le royaume. Leur présomption et l'imprudence de leurs paroles offensaient de plus en plus les Allemands. D'un autre côté, l'empereur ne tenait aucune de ses promesses; il ne payait point la solde des compagnies; il ne faisait point fournir à l'armée ce qui lui était nécessaire. Vainement le Dauphin lui envoyait message sur message, il n'en obtenait aucune réponse. De semaine en semaine, plus de discordes et de divisions se mettaient entre la France et la maison d'Autriche; si bien que, dans la négociation avec les gens de Bâle qui se continuait à Altkirch, les conseillers du Dauphin, après avoir d'abord pris en main la cause de la noblesse d'Allemagne, finirent par presser la ville de faire hommage au roi de France, qui, depuis les temps anciens, avait toujours eu pour elle amitié et bienveillance, et qui accroîtrait volontiers ses priviléges, si elle voulait dépendre du royaume de France.

La ville de Bâle résista aux menaces et aux promesses du Dauphin ; l'empereur, de son côté, commençait à témoigner par ses plaintes combien il s'irritait de la conduite des Français. Le jeune prince, ne pouvant rien espérer des Suisses ni par la force ni par la persuasion, résolut du moins de traiter avec eux, en telle sorte qu'il pût, à l'avenir, compter sur l'amitié de gens qu'il avait vus si redoutables à la guerre.

L'influence du duc de Bourgogne hâta aussi cette paix ; rien n'eût été plus contraire au repos de ses États et de sa puissance que la domination de la France ou de l'Allemagne sur les Suisses. Il vivait en concorde avec eux ; sa frontière était comme gardée par eux et par le duc de Savoie. Si au contraire ce pays était devenu un sujet de guerre, la Bourgogne eût été sans cesse exposée au passage et aux courses des armées. Ce qui importait au duc Philippe, c'était donc que les choses demeurassent en leur premier état. Il n'eut pas même besoin de paraître en cette affaire, où peut-être il eût inspiré quelque méfiance. Deux de ses serviteurs, poussés par le même intérêt que lui, et assez puissans pour que leurs efforts fussent efficaces, y mirent un grand zèle. C'était Jean de Fribourg, comte

de Neufchâtel, qui avait été pendant quelques années maréchal de Bourgogne, jusqu'à ce que la goutte et les maladies l'eussent contraint à quitter cet office; et Jean d'Arberg, comte de Valengin, parent des Beauffremont, des Vergi et de toutes les grandes familles de Bourgogne, un des douze tenans du sire de Charni au tournoi de l'arbre Charlemagne. La paix de la Suisse importait plus encore à ces deux seigneurs qu'au duc Philippe; tous deux étaient grands amis des Bernois, et s'étaient même fait donner le droit de bourgeoisie à Berne. Ils firent tant que, par leur médiation et celle du duc de Savoie, le Dauphin conclut, le 28 octobre, à Einsisheim en Alsace, un traité avec les Suisses.

Il y était dit que, sur la demande des ambassadeurs du concile, il y aurait désormais bonne intelligence et ferme amitié entre le roi de France et Louis, dauphin de Viennois, d'une part; et d'autre part, les gens spirituels et temporels, nobles, bourgeois et paysans des villes et communes de Bâle, Berne, Lucerne, Soleure, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris, ainsi qu'avec leurs alliés, nommément le duc de Savoie, les comtes de Neufchâtel et de Valengin, et les villes de Berne et de Neufchâtel. Le commerce

devait se faire librement d'un pays à l'autre. Le Dauphin promettait de s'employer pour que les seigneurs qui faisaient la guerre à la ville de Bâle ou autres communes suisses accédassent à la paix. Il s'engageait à ce que nul acte de guerre ne serait commis par les garnisons des villes et bourgs qu'il tenait sur les deux rives du Rhin, et à ce que son armée ne traversât aucune portion du pays des Suisses ou de leurs alliés. Enfin il témoignait son désir de procurer la paix entre eux et la maison d'Autriche, entre la noblesse et la ville de Zurich; mais il ne devait s'y entremettre que si l'on était content qu'il le fît. Si son entremise échouait, le traité ne recevrait pour cela nulle atteinte. Le bruit courut qu'en outre, et sans que cette condition fît partie du traité, le Dauphin avait pris une telle estime de la valeur des Suisses, qu'il en engagea un certain nombre au service du royaume de France. Après avoir, ainsi que ses capitaines, juré le traité, le Dauphin tarda peu à aller rejoindre son père, laissant garnison à Montbelliard et dans quelques autres villes. La saison était mauvaise, les chemins difficiles, et il se trouva contraint à mettre ses canons en dépôt chez le margrave Jacques de Bade.

Pendant la guerre contre les Suisses, le roi avait soumis Épinal, Verdun, Orville, Chalencey et quelques autres places[1]. Mais sa principale entreprise avait été le siége de Metz. Cette ville, la plus importante des pays de Lorraine, était riche, tranquille, et gouvernée selon ses priviléges, ce qui excitait l'envie et la mauvaise volonté des princes et seigneurs[2]. Le roi René avait surtout grand désir de la soumettre, ou du moins d'acquitter par voie de force ouverte la dette qu'il avait contractée envers ses bourgeois quand ils lui avaient prêté une partie de la somme nécessaire pour payer sa rançon au duc de Bourgogne. La ville fut d'abord sommée de faire hommage et féauté au roi, comme devant, de toute ancienneté, être tenue sous la souveraineté du royaume de France[3]. Les habitans ne voulurent aucunement reconnaître cette prétention, et alors commença une cruelle guerre. Le sire de Brezé et Saintraille entrèrent dans le territoire de Metz, brûlant et saccageant tout; puis ils assiégèrent la ville. Le gouverneur était vaillant, il avait avec lui beaucoup de nobles allemands et de soldats

[1] Ordonnance portant réunion de la ville d'Épinal.

[2] Amelgard.

[3] Mathieu de Couci. — Berri. — Richemont.

habitués à la guerre. Les Français ne l'intimidèrent point, et il se résolut à une rude défense. Il ne faisait nulle merci aux prisonniers, et ne voulait pas les mettre à rançon. Autant de Français il prenait dans les sorties, autant il en mettait à mort. Chacun dans la ville tremblait devant lui. Quand il chevauchait par les rues et qu'on entendait la sonnette que portait son petit cheval, on se gardait de tout murmure, et le peuple s'écartait de son passage. Il ne voulait pas même que les femmes dont les maris étaient prisonniers des Français sortissent de la ville pour aller leur porter une rançon, et il y en eut qu'il fit noyer à leur retour.

Pour arrêter tant d'effusion de sang, on eut recours à maint pourparler. Plusieurs fois les gens de Metz envoyèrent des ambassadeurs au roi pour lui représenter qu'ils ne pouvaient savoir à quel titre ni pour quel motif il leur avait déclaré une si mortelle guerre; qu'ils n'étaient ni de son royaume ni de sa seigneurie; qu'ils ne lui avaient jamais porté aucun préjudice; qu'au contraire ils avaient tenu son parti contre le duc de Bourgogne. Les conseillers du roi répondaient qu'il serait facile de prouver le droit de la France par les chartes et les chroniques; que les motifs des

gens de Metz n'étaient que mensonges et subtilités; qu'on connaissait dès long-temps leur fraude accoutumée, qui était de n'obéir ni à l'empereur d'Allemagne, en disant qu'ils étaient du royaume de France, ni au roi, en disant qu'ils étaient de l'Empire.

La résistance de la garnison valut mieux aux habitans de Metz que toutes leurs remontrances. Après quelques mois de siége, ils payèrent au roi une forte somme d'argent, lui firent présent d'une belle vaisselle d'or, donnèrent quittance au roi René de leur créance, et il ne fut plus question de la souveraineté.

Cependant l'empereur et la diète de l'Empire ne voyaient point avec patience les entreprises du roi; le margrave Jacques refusait de remettre les canons confiés à sa garde; la noblesse qui avait appelé les Français se réunissait contre eux avec les gens des communes. Après beaucoup de plaintes et des lettres écrites de part et d'autre dans un langage assez hautain, la guerre fut déclarée. C'en fut assez pour que le conseil de France songeât à terminer par un traité cette querelle qui pouvait devenir si grande. L'archevêque de Trèves et d'autres grands seigneurs d'Allemagne vinrent en ambassade, et il fut

convenu que toutes les villes de l'Empire seraient rendues, mais que le roi ne serait tenu à payer aucun des dommages. Ainsi les grands desseins qu'on avait formés, les espérances qu'on avait conçues, n'aboutirent à rien. Seulement le royaume avait été garanti du ravage des compagnies. Elles avaient perdu beaucoup de monde; leur insolence avait diminué. Comme disait le roi, il avait fait tirer une partie du mauvais sang qui depuis longtemps causait les maux de son peuple[1]. Le travail de former des compagnies selon les ordonnances devenait maintenant moins difficile.

Pendant le temps qu'on avait employé à la guerre contre les Suisses, au siége de Metz, aux autres entreprises et aux négociations avec l'Allemagne, le roi s'était tenu à Nanci. Le comte de Suffolk était venu avec une ambassade solennelle pour chercher madame Marguerite[2]. Ce fut une occasion de réjouissances. On était là chez le roi René, le prince le plus expert de toute la chrétienté pour les fêtes et toutes sortes de divertissemens. La cour du roi de France s'y trouvait

[1] Particularités de la vie de Charles VII. Manuscrit cité par Villaret.

[2] Olivier de la Marche. — Berri. — Mathieu de Couci. — Vigiles. — Chartier.

tout entière réunie à la cour de Lorraine. La reine, la reine de Sicile, la Dauphine, madame Marguerite d'Anjou, qui devenait reine d'Angleterre, étaient environnées de toutes leurs dames et demoiselles. Le roi Charles et le roi René étaient remplis de courtoisie, et ils aimaient beaucoup les femmes aimables et belles. Le comte de Saint-Pol, le sire de Lalaing, le sire de Charni et d'autres chevaliers de Bourgogne, étaient venus prendre part à ces nobles fêtes. Le comte de Foix, le comte du Maine étaient jeunes et jaloux de se montrer avec éclat. Le sire de Brezé, que le roi aimait pour lors plus que nul autre, et qui avait gagné la confiance de tous les princes de France, n'était pas seulement un sage et habile conseiller et un hardi chevalier; il n'y avait personne de plus gracieux et sachant mieux plaire.

D'ailleurs, en ce temps-là, il commençait à être aussi profitable que doux d'être bien venu des dames[2]; elles avaient crédit à la cour. Il y avait surtout une belle et aimable demoiselle, qu'on nommait Agnès, fille du seigneur de Sorel, gen-

[1] 1444, v. st. L'année commença le 28 mars.

[2] Olivier de la Marche.

tilhomme de Touraine. Elle avait été élevée dans la maison de madame Isabelle de Lorraine, reine de Sicile, et c'était parmi les dames de sa compagnie que dix ou douze années auparavant elle avait paru à la cour. Elle avait plu au roi, qui lui témoignait de jour en jour davantage son amour et sa faveur. Il l'avait récemment placée parmi les dames de la reine. Il lui avait fait présent du château de Beauté, près Paris, pour qu'elle fût, de nom comme de fait, dame de Beauté; la richesse de ses ajustemens et de ses joyaux était merveilleuse; elle tenait un aussi grand état qu'aucune princesse. Du reste, on disait qu'elle ne donnait au roi que de bons conseils, et qu'elle avait ainsi rendu de grands services au royaume. Elle protégeait les jeunes gentilshommes et les vaillans chevaliers, et les avançait dans la faveur du roi. Aussi c'était à qui pourrait se faire voir par toute cette cour, dans les joûtes et tournois, sur un plus beau cheval, avec de plus belles armes et des habits plus magnifiques, afin d'être remarqué et connu des dames. Les beaux et bons chevaux étaient devenus hors de prix, tant ils étaient recherchés des hommes d'armes. Les princes et les deux rois eux-mêmes parurent maintes fois dans la lice, et y gagnèrent de grands

applaudissemens par leur adresse et leur bonne grâce.

En outre, c'était le moment de se montrer avec avantage, car le roi s'occupait cette fois tout de bon à former ses compagnies d'ordonnance et à leur choisir d'honorables chefs et des officiers. Chacun, voyant que la chose se faisait avec bon ordre et de façon à durer, ne voulait pas être laissé de côté, et s'efforçait d'être bien placé dans ces compagnies [1].

Ce n'est pas que la chose fût devenue encore tout-à-fait simple à exécuter. Il se tint encore bien des conseils où elle fut débattue; le roi y faisait appeler les princes de son sang, les grands seigneurs, les capitaines qui avaient le plus de renommée et d'autorité, et demandait à chacun de dire librement son avis. Tous, ou la plupart du moins, s'accordaient bien à dire que rien ne serait plus honorable et plus avantageux pour le roi, pour le royaume, et même pour les seigneurs; mais il y en avait beaucoup qui doutaient qu'on y pût réussir. « Ces gens-là, disaient-ils, sont bien « nombreux, et pour la plupart de moyen et de « petit état. Cette façon de vivre leur est profitable;

[1] Mathieu de Couci.

« ils y sont accoutumés, et n'ont aucune envie « de retourner à leurs anciens métiers. S'ils en- « tendent parler de cette réforme, ils pourront « se rassembler, se choisir des capitaines; alors « il sera difficile de les réduire; ce sera une guerre « dans le royaume. » On en donnait des exemples récens; on rappelait aussi que le roi Charles-le-Sage avait voulu, de son temps, réduire au bon ordre les grandes compagnies, et n'avait pu y réussir qu'en les envoyant tuer en Espagne sous le commandement du connétable du Guesclin.

D'autres disaient que c'était une entreprise impossible, si l'on ne se procurait pas toujours de l'argent régulièrement et à point nommé pour payer les gens d'armes soudoyés. Or, comment remettre l'ordre dans les finances, lorsque le pays, les villes, tous les sujets du roi étaient ruinés et réduits à la misère?

Mais le roi avait cette affaire à cœur, et voulait absolument tirer son peuple du lamentable état où il était réduit. Il écoutait doucement les difficultés qu'on lui faisait, ne se fâchait point, et parfois lui-même répondait, pour montrer comment la chose lui semblait possible.

Le connétable, qui depuis tant d'années ne désirait et ne demandait rien tant que cette ré-

forme[1], secondait le roi dans sa volonté; et bien que le sire de Brezé l'eût remplacé dans le gouvernement, il s'accordait avec lui pour terminer cette grande affaire. Elle fut ainsi conduite avec sagesse et précaution. Les princes et les grands seigneurs furent d'abord chargés d'en parler à ceux des capitaines qui étaient ou leurs serviteurs ou leurs partisans. Ils sondèrent leurs intentions, les amenèrent par la persuasion, et en leur promettant d'être des premiers placés, au point de condescendre à la volonté du roi et de s'entremettre pour l'exécution des ordonnances. Ces capitaines firent presque tous des réponses assez courtoises, et ce fut alors qu'on se décida à tenter la chose.

Il fut réglé qu'on conserverait quinze capitaines ayant chacun une compagnie de cent lances. Une lance comportait six hommes : l'homme d'armes, trois archers, un coutelier et un page. Le gage de chaque homme d'armes et des cinq de sa suite fut réglé. La province, le diocèse que chaque compagnie devait occuper furent réglés, ainsi que le nombre de lances à mettre dans chaque ville; il n'était pas trop grand, car des villes

[1] Richemont.

comme Châlons, Troyes ou Rheims, n'en devaient avoir que vingt ou trente. Les gages furent assignés sur les impôts des villes ou du plat pays qu'occupait la compagnie. Pour lors s'établit *la* taille annuelle ou taille des gens d'armes, qui fut censée avoir été consentie par les États d'Orléans, où il avait été dit qu'on paierait pour la réforme des compagnies. Des commis furent établis dans les bailliages et sénéchaussées pour recueillir cette taille et la payer sur le compte des capitaines.

Ces quinze capitaines furent menés devant le roi et son conseil. Là il leur fut donné lecture des ordonnances; le roi leur recommanda sévèrement de s'y conformer et d'empêcher tout désordre, tout pillage, tout mauvais traitement exercé sur les sujets du roi, sous peine d'encourir toute son indignation. On leur remit par écrit le lieu assigné à leurs compagnies. Puis ils furent chargés de ne prendre que des officiers dont ils fussent sûrs et dont ils pussent répondre. On choisit ensuite parmi tous les gens de guerre les plus expérimentés et les mieux vêtus.

[1] On leur ordonna de s'habiller d'un simple

[1] Éloge de Charles VII.

hocqueton de cuir de cerf ou de mouton, et d'une robe courte de drap de couleur, à vingt ou vingt-cinq sous l'aune, sans nul galon ni broderie. Il leur fut défendu d'avoir des paniers de bagage, et de mener jamais avec eux femmes, chiens ou oiseaux. Leurs capitaines pouvaient les casser s'ils étaient ivrognes, tapageurs, ou s'ils blasphémaient le nom de Dieu; mais autrement ils ne pouvaient les renvoyer sans cause. On leur promit de veiller sévèrement à ce que leurs capitaines les payassent avec exactitude, ou bien ne fissent pas de faux états de revue. Il y eut aussi des commissaires nommés pour faire les revues, s'assurer du nombre des hommes dans les compagnies, et savoir s'ils étaient bien et dûment habillés, équipés et entretenus.

Mais ce qui contribua le plus à mettre une bonne discipline et à garantir le pauvre peuple, c'est qu'il fut enjoint aux sénéchaux, aux baillis et aux prevôts, et à toute la justice ordinaire, de connaître des crimes des gens de guerre. A l'armée et durant la guerre, ils étaient justiciables du prevôt de l'armée; en garnison, ils devaient, sans nul ordre du roi, sans permission de leurs capitaines, être pris et jugés par les justiciers royaux.

Quand les compagnies furent formées, on ordonna à tous ceux qui n'y étaient pas engagés de s'en retourner chez eux au plus vite, paisiblement, sans piller sur leur route, autrement ils devaient être traités comme gens sans aveu, et pendus aussitôt que pris. Des ordres furent envoyés sur les divers chemins où ils devaient passer pour qu'on prît des précautions. Personne cette fois ne les soutenait, ne les excitait. Ils s'en allèrent sans bruit chacun de son côté, sans s'assembler par troupes ni commettre aucun désordre. En quinze jours de temps on n'en entendit plus parler. C'était une bénédiction et une joie dans tout le royaume.

Pour en venir là, il avait fallu beaucoup de conseils et agir avec une extrême prudence. L'affaire avait commencé par se traiter à Nanci, et ne se termina qu'à Châlons, dans l'espace de six mois environ. Le roi se rendit dans cette ville quelque temps après que madame Marguerite fut partie pour l'Angleterre. Il était allé avec le roi René la conduire jusqu'à Bar-le-Duc, où cette jeune princesse les avait quittés après beaucoup de larmes, pour aller chercher le sort glorieux et brillant qui semblait si fort au-dessus de son attente, et qui se termina par tant de malheurs.

C'était pour traiter une autre affaire presque aussi grande que celle des compagnies que le roi venait à Châlons-sur-Marne. Depuis les trèves avec l'Angleterre, la méfiance et la division se mettaient de plus en plus entre le conseil de France et le duc de Bourgogne. On avait cessé de le ménager, et de jour en jour il avait de nouvelles plaintes à présenter[1]. Le roi de Sicile et tout le parti des princes d'Anjou étaient d'avis qu'on passât outre, et désiraient assez que les choses en vinssent au point de rallumer la guerre avec la Bourgogne. Le connétable aurait pensé d'autre sorte, mais il avait moins de crédit et moins de part au gouvernement; d'ailleurs, depuis trois ans madame Marguerite de Bourgogne, sa femme, était morte; il avait épousé Jeanne d'Albret, et n'avait plus les mêmes alliances de famille avec le duc Philippe. Toutefois, quel que fût en ce moment le pouvoir de la maison d'Anjou, les hommes sages du conseil redoutaient le renouvellement d'une telle guerre. Le roi luimême se montrait plus que tout autre bienveillant pour son cousin de Bourgogne, et voulait

[1] Mathieu de Couci.

qu'on se conduisît envers lui aussi courtoisement qu'il serait possible.

Ainsi l'on décida que l'on ouvrirait des conférences avec la duchesse de Bourgogne. Le Duc, depuis la paix d'Arras, la chargeait toujours de négocier les affaires les plus délicates, tant elle avait de prudence et de mérite. Au retour d'un voyage qu'elle venait de faire en Hollande pour essayer de rétablir quelque paix entre les Hoëks et les Kabelljauws, elle se rendit à Châlons au commencement de mai 1445. Sa suite était brillante. Elle avait avec elle la comtesse d'Étampes, mademoiselle de Clèves, et beaucoup d'autres dames; Adolphe de Clèves, le sire de Créqui, le sire d'Humières, le sire de Contai, et pour principaux conseillers l'évêque de Verdun et maître Philippe Maugart. Nonobstant ce qu'on disait des malveillances de la maison de France et de la maison de Bourgogne, la Duchesse reçut le plus grand accueil du roi et de la reine. L'arrivée de cette nouvelle cour toujours brillante et fastueuse redoubla l'ardeur pour les fêtes, les banquets, les danses et les tournois. Nul jour ne se passait sans être embelli de quelque divertissement nouveau. Le mariage de Jean de Calabre, fils du roi René, avec Marie de Bourbon, nièce du duc

de Bourgogne, ne fit qu'augmenter la commune allégresse[1].

Cependant la reine et la duchesse de Bourgogne ne prenaient pas autant de part à tout ce train de réjouissances que la noble foule des princes et des dames qui les entouraient. Toutes deux voyaient leur jeunesse passée, et se trouvaient hors de bruit; toutes deux étaient secrètement atteintes du chagrin de la jalousie. Le roi de France n'avait jamais été un époux fidèle; et maintenant la belle Agnès, car on la nommait ainsi communément[2], étalait tout l'éclat de son triomphe devant cette superbe assemblée. De son côté, la duchesse de Bourgogne avait un mari qui était assurément le plus galant de son temps, qui ne s'était jamais refusé le contentement d'aucun de ses désirs, et qui faisait publiquement élever dix ou douze enfans bâtards. De sorte que ces deux excellentes princesses, conformes dans leurs malheurs, en devisaient ensemble à l'écart parmi les ébats de cette jeune cour.

Pendant ce temps-là, les affaires se traitaient

[1] Olivier de la Marche.

[2] Journal de Paris.

sérieusement dans les conseils. On avait d'abord à traiter les griefs du duc de Bourgogne [1]; ils étaient nombreux.

Lorsque le roi et le Dauphin avaient amené les compagnies en Lorraine et en Allemagne, ils s'étaient emparés de la forteresse de Darnei, une de celles que le roi René avait données en gage de sa rançon. Depuis ce moment, la garnison faisait des courses en Bourgogne, et y avait même enlevé des habitans pour les mettre à rançon.

Cette garnison et quelques autres que le Dauphin avait laissées, outre les désordres qu'elles commettaient, prétendaient exercer le droit d'apatis sur les terres dépendant du Duché; ce qui était contraire aux trèves signées à Tours, où il avait été réglé que chacun ne pourrait prendre les apatis que chez soi.

Les officiers royaux avaient depuis un an réveillé toutes les difficultés qui, à une époque quelconque, avaient pu s'élever sur la fixation des limites. De là des prétentions à imposer la taille royale sur telle ou telle portion du Duché.

Le sénéchal de Lyon avait pris le titre de bailli de Mâcon, et le bailli de Sens s'intitulait bailli

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

d'Auxerre; cela était formellement contraire au traité d'Arras, qui avait abandonné ces deux comtés avec leur juridiction. Ces officiers royaux s'arrogeaient le droit de donner des sauvegardes dans le duché de Bourgogne.

Le conseil de Bourgogne se plaignait aussi que l'on voulait assujettir le monnayage de Dijon, de Mâcon, d'Auxerre, d'Amiens et de Saint-Quentin au contrôle des officiers royaux.

Il réclamait encore la collation des bénéfices et la régale, soutenant que ce n'était pas une prérogative inséparable de la couronne, que le roi s'en était dessaisi et qu'il en avait le droit.

Tels étaient les principaux sujets de plainte que madame de Bourgogne et ses ambassadeurs avaient à présenter au roi. Mais, durant le long séjour qu'elle fit à Châlons, les griefs allaient toujours se multipliant et s'aggravant. Les conseillers du Duc à Dijon, le maréchal de Bourgogne, le sire Thibaud de Neufchâtel, écrivaient lettre sur lettre, envoyaient message sur message à la Duchesse pour lui rendre compte des ravages que la garnison de Montbelliard et les gens laissés en Alsace par le Dauphin faisaient dans le comté de Bourgogne. Quelques troupes avaient traversé le Duché pour rentrer en France,

dévastant tout sur leur passage, et brûlant des villages jusqu'à la porte de Dijon. L'ordonnance sur les compagnies n'était pas encore à exécution, et l'on ne pouvait pas faire obéir aussi bien les gens de guerre qui étaient au loin et en pays étranger. D'ailleurs le roi, et surtout le Dauphin, n'étaient point fâchés, disait-on, que le pays de Bourgogne souffrît un peu, du moins jusqu'au moment où les arrangemens seraient conclus avec la Duchesse[1]. Plus tard, et lorsqu'on commença à placer les compagnies d'ordonnance, il y eut encore difficulté sur des villes et territoires que la Bourgogne prétendait ne pas appartenir au domaine du roi, et ne pas devoir être soumis à cette charge. L'entrée fut refusée aux deux lances comprenant douze hommes et douze chevaux assignés à la ville de Crevant, et le commissaire envoyé au nom du roi se vit contraint à jeter sa baguette par-dessus la porte en signe de rebellion.

Ce n'était pas tout : le roi René voulait profiter aussi de la circonstance pour faire changer les conditions trop dures qu'il avait été contraint de consentir en 1436, et surtout pour diminuer la

[1] Lettre de Thibaud de Neufchâtel, 10 avril 1445.

trop forte somme de sa rançon qu'il ne pouvait achever de payer.

Le duc de Bourgogne ne commandait plus comme auparavant, et le royaume de France n'était plus à sa volonté; il lui fallut céder sur beaucoup de points. Il réduisit la rançon du roi René, lui rendit les deux villes de Neufchâteau en Lorraine et de Clermont en Argonne, qu'il avait encore en gage. Il obtint cependant que Montbelliard, moyennant qu'il prêterait passage à la garnison, serait vidé des troupes françaises et remis en dépôt au comte de Saint-Pol, jusqu'à l'accomplissement des conditions que le comte de Wurtemberg avait promises au Dauphin.

L'affaire du comté d'Armagnac se termina aussi à Châlons[1]. Il était toujours en prison, et avait envoyé des ambassadeurs. Le comte de Foix, le comte de Dunois et d'autres grands seigneurs les assistaient. Ils donnèrent fort au long tous les motifs de justification du comte; puis jour leur fut assigné pour entendre la réponse de maître Barbin, avocat du roi. Il fit le détail des faits de désobéissance et de rebellion qu'on pouvait imputer à ce seigneur. C'était un long et horrible

[1] Mathieu de Couci. — Histoire de Languedoc.

récit d'une quantité infinie de crimes : meurtres, rapines, exactions sur le peuple, tyrannie et voies de fait sur la noblesse, séditions contre le roi, fausses monnaies, débauche de toute sorte. Le clergé n'avait pas été à l'abri des violences de ce seigneur; il dépouillait les églises de leurs biens, ne souffrait aucune remontrance des ecclésiastiques, et il fut même établi par preuve qu'il battait son confesseur pour le contraindre à lui donner l'absolution. Maître Bardin conclut à la confiscation de ses pays et domaines, en outre à une punition personnelle. Les ambassadeurs avaient d'abord demandé un délai pour répliquer; d'après l'avis des amis de leur maître, ils se résolurent à implorer grâce, au lieu de justice. Comparaissant devant le roi, ils se mirent humblement à genoux, promirent à l'avenir bonne et complète obéissance du comte d'Armagnac, et soumission à ce que le roi réglerait en son conseil. Le comte de Foix, le comte de Dunois et les autres intercesseurs se portèrent pour garans de ses promesses, et sollicitèrent aussi la miséricorde du roi. Elle fut accordée; le comte d'Armagnac fut mis en liberté, et ses domaines lui furent rendus.

Parmi tant de grandes choses qui se réglaient

à la satisfaction commune, et au milieu des fêtes, arriva un événement douloureux. Le Dauphin avait épousé, en 1436, madame Marguerite d'Écosse, pour lors âgée de douze ans seulement. Élevée ainsi depuis dix années à la cour de France, cette jeune princesse s'était de plus en plus montrée aimable, douce, agréable à tous. Le roi l'aimait beaucoup[1]; elle était comme inséparable de la reine, et vivait en bonne intelligence avec son mari. Nulle personne parmi les princes et princesses ne montrait plus de goût pour les hommes doctes et habiles dans les lettres et la poésie. On racontait qu'un jour ayant vu, en traversant une salle, maître Alain Chartier, secrétaire du roi, qui s'était endormi sur une chaise, elle s'était doucement approchée, et l'avait baisé; ceux qui étaient avec elle s'en étant étonnés : « Ce n'est point à l'homme que j'ai « donné un baiser, dit-elle; c'est à la bouche d'où « sortent de si belles paroles. » Car maître Chartier non seulement passait pour l'homme le plus éloquent de son temps, mais il faisait des poésies, et c'était la grande passion de madame Margue-

[1] Informations faites sur la mort de la Dauphine : Pièces de l'Histoire de Louis XI. — Histoire manuscrite de Louis XI, par l'abbé Legrand.

rite. Elle passait les jours et les nuits à faire des ballades, des rondeaux et autres pièces de vers; si bien qu'on en était inquiet pour sa santé. Elle n'aimait pas moins les bons et nobles chevaliers, et on la vit un jour donner une bourse de trois cents écus à un pauvre gentilhomme qu'elle avait remarqué dans un tournoi comme le plus adroit et le moins bien vêtu de tous les tenans. Pourtant alors elle avait peu d'argent, car c'était durant la détresse du roi et de sa cour.

Pendant le séjour du roi à Châlons, elle alla à pied un jour de grande chaleur, de Sarri, maison de l'évêque où se tenait la cour, faire ses prières dans la ville, à Notre-Dame-de-l'Épine, et fut prise d'une pleurésie. La maladie sembla bientôt dangereuse; les médecins s'aperçurent qu'elle avait quelque grand chagrin; ses femmes l'entendirent se plaindre, se désespérer, protester qu'elle était innocente de ce qui lui était imputé, et mêler à ses touchantes lamentations le nom de Jamet de Tillai. C'était un gentilhomme, bailli du Vermandois, que le sire de Brezé avait depuis quelque temps fort avancé dans la faveur du roi; son habitude était de parler assez librement sur toutes choses et toutes personnes de la cour, « Ah! Jamet, Jamet, disait la pauvre prin-

« cesse, vous en êtes venu à votre intention; si « je meurs, c'est par vous, et par les bonnes pa« roles que vous avez dites de moi sans cause ni « raison. » Et elle se frappait la poitrine en disant : « Sur mon Dieu, sur mon baptême, je n'ai « pas mérité cela; jamais je n'eus un tort envers « monseigneur le Dauphin. » Elle n'avait pas une autre pensée, et ne disait point d'autres paroles. Chacun avait d'elle la plus grande pitié, et l'on entendit même le sire de Brezé qui vint la voir, dire en se retirant : « Ah! faux et mauvais ri« baud, c'est toi qui l'as tuée. » Quand elle fut à l'heure de sa mort, son confesseur lui commanda de pardonner à ses ennemis; mais elle ne voulait point pardonner à Jamet; par trois fois elle s'y refusa. Il fallut, pour l'y décider, les remontrances du prêtre et les instances de tous ceux qui étaient présens. « Ah! disait-elle, si ce n'était « contre la foi de mon mariage, je regretterais « bien d'être jamais venue en France. » Et lorsqu'on voulait lui donner quelque espérance : « Fi « de la vie! répondait-elle; qu'on ne m'en parle « plus. »

Cette mort était si triste, et les paroles de la Dauphine si publiques parmi toute la cour, que, quelque temps après, le roi ordonna une en-

quête contre Jamet de Tillai. On interrogea les dames de la maison de la Dauphine. Aucune ne put dire autre chose, sinon que la princesse, durant sa maladie et quelque temps auparavant, s'était plainte de Jamet et de ses discours, mais sans rien dire de précis. Le chancelier fut commis pour recevoir la déclaration de la reine elle-même. Elle ne savait rien, et raconta seulement à ce propos, sans témoigner ce qu'elle en pensait, comment Jamet de Tillai était venu faire l'important auprès d'elle en lui disant les intentions du roi touchant un voyage qu'il voulait faire sans la reine. D'autres témoins rapportèrent des paroles plus ou moins indiscrètes de ce Jamet sur la vie que menait la Dauphine, sur l'habitude qu'elle avait de veiller pour deviser ou pour faire des ballades; sur ce qu'elle mangeait du fruit vert et buvait du vinaigre, ce qui l'empêcherait d'avoir des enfans. Une fois, à Nanci, il avait fait grand bruit de ce que la Dauphine était un soir, sans torches ni bougies, couchée sur son lit, entourée de ses dames, et faisant la conversation avec le sire d'Estouteville. Le propos le plus grave qu'on lui imputa était d'avoir dit que la Dauphine avait plutôt l'air d'une paillarde que d'une grande dame. Il nia ce propos, et offrit le combat au sire de

Dresnay, qui l'avait rapporté; il convenait des autres, en les tournant de meilleure façon. La chose en resta là, sans qu'on en pût savoir davantage. Ce qui était assuré, c'est qu'il avait pu suffire des moindres propos pour exciter la colère et la jalousie du Dauphin. Tout jeune qu'il fût, c'était le plus soupçonneux des hommes [1], et sa femme le craignait au-delà de tout [2].

Peu de jours après cette mort, le roi quitta Châlons pour retourner à Tours. Le crédit du sire de Brezé était plus grand que jamais; plusieurs seigneurs qui lui étaient contraires eurent ordre de ne plus paraître à la cour. Il donna au roi de la défiance contre tous les princes, même contre la maison d'Anjou, à qui il imputa de vouloir, avec le connétable, recommencer une Praguerie. La faveur de madame Agnès était aussi de plus en plus éclatante. La reine en semblait malheureuse. Quant au Dauphin, il avait en grande haine tout ce qui se faisait dans le gouvernement.

Néanmoins la réconciliation avec la Bourgogne, les trêves qui venaient d'être prolongées et

[1] Déposition du comte de Dammartin.

[2] Déposition de la dame Saint-Michel.

qui semblaient promettre la paix, l'ordre établi dans le royaume, le contentement des peuples, qui trouvaient enfin justice et protection, le repos que tous désiraient depuis si long-temps, répandaient partout une allégresse nouvelle, et elle paraissait à la cour plus encore que partout ailleurs. On y employait le loisir à faire des tournois et toutes sortes de fêtes. Comme on lisait beaucoup tous les beaux romans de chevalerie de la Table ronde[1], d'Amadis, de Charlemagne, les chevaliers s'occupaient à imiter tout ce qu'ils voyaient dans ces livres, et à donner comme une sorte de représentation des mœurs et gestes des chevaliers fabuleux. Ce n'était que devises, couleurs données par les dames, défis portés à *tous venans*. On faisait même paraître dans la lice des monstres et des bêtes féroces, comme des lions, des tigres, des licornes. Le roi René était fort inventif dans ce genre de divertissemens; il *y en* eut de beaux à Saumur et à Tours.

A la cour de Bourgogne, les choses se passaient avec plus d'éclat encore et de magnificence. C'était aussi le goût du duc Philippe; il avait autour de lui des seigneurs plus riches, et

[1] Mathieu de Couci.

la Flandre était un pays célèbre pour le faste et la dépense[1].

Les loisirs de cette cour n'avaient pas même été interrompus par un incident où le Duc aurait pu trouver une nouvelle preuve de la mauvaise volonté qu'on avait pour lui en France. Le damoiseau Éberhard de la Marck, dont les seigneuries se trouvaient dans le pays des Ardennes et dans le Luxembourg, était en discorde avec deux seigneurs liégeois, les sires de Meulenaer et de Roll[2]. Le duc de Bourgogne le requit de demeurer en paix, et de prendre pour arbitre le sire de Hautbourdin, bâtard de Saint-Pol. Il se conforma à cette volonté; mais trouvant ensuite qu'il n'avait pas bonne justice, il envoya un défi de guerre au Duc. C'était pendant les derniers temps du séjour de la Duchesse à Châlons. « Il « me semble, disait-il, que mes adversaires sont « grandement soutenus contre moi; je suis un « jeune homme, mais d'âge raisonnable, pauvre « d'argent, et je n'ai pas assez de puissance pour « endurer de telles pertes. Ainsi, je fais savoir à « Votre Grâce que, moi, Éberhard de la Marck,

[1] Olivier de la Marche.

[2] Mathieu de Couci.

« je veux être votre ennemi, moi, mes servi-
« teurs, et les serviteurs de mes serviteurs. Je
« renonce à la foi et hommage que je pourrais
« avoir à Votre Grâce, et je verrai à sauver et
« garder mon honneur, dût-il en advenir dom-
« mage à votre pays et seigneuries. »

Quand ce défi arriva à la cour de Bourgogne, il y excita de grandes risées; chacun se raillait d'un si petit seigneur, attaquant un prince si puissant, et demandait la commission d'aller le mettre à la raison. Le Duc fit bonne réception au héraut. Après en avoir délibéré dans son conseil, il ordonna aux sires Antoine et Jean de Croy, ses baillis à Namur et dans le Hainaut, d'assembler des gens de guerre pour garder les frontières, et pour repousser les courses du sire de la Marck. En même temps il signifia à l'évêque et aux communes de Liége de pourvoir au bon ordre dans leur pays, puisque sire Éberhard était leur sujet. Autrement il irait, disait-il, y aviser lui-même avec son armée.

Quant à sire Éberhard, il avait, dès l'abord, reçu le secours de quelques capitaines français. Regnault, frère de la Hire, et Nandonnet, sire de la Cassaigne, neveu de Saintraille, avaient toute sa confiance. Il avait donné à chacun d'eux

une de ces principales forteresses, Harchimont et Rochefort. Ils commencèrent par aller attaquer Grandpré, dans le comté de Namur, et en furent vivement repoussés par Antoine de Croy. Bientôt ils eurent à combattre une forte armée de Liégeois; car l'évêque et la ville, dans la crainte de voir arriver le duc Philippe à leur aide, s'étaient pressés d'obéir à son invitation. Les deux capitaines français s'enfermèrent dans leurs châteaux. Nandonnet tarda peu à traiter; sans se soucier des promesses qu'il avait faites au sire de la Marck, il vendit, moyennant quelque somme d'argent, le château de Rochefort. Regnault se défendit plus long-temps; il avait avec lui des gens de guerre venus de France, qui s'entendaient mieux à se défendre que les Liégeois à attaquer. Il fallut que Philibert de Vauldrei, grand-maître de l'artillerie de Bourgogne, vînt à l'aide des assiégeans. Alors Regnault traita aussi par finance de la forteresse d'Harchimont. Sire Éberhard se trouva ainsi ruiné et honni pour avoir témérairement attaqué le puissant duc de Bourgogne; à peine ses amis et ses parens osaient-ils le soutenir et lui faire accueil.

Le duc de Bourgogne s'était approché du pays où se faisait cette guerre, et avait amené à Mons

sa cour, avec tout le faste qui l'entourait. Ce fut là que, vers le mois de novembre, on vit arriver un écuyer nommé Galeotto Baltazin, chambellan du duc de Milan, qui s'en allait de pays en pays, cherchant les faits d'armes et la renommée, comme faisait alors tout noble et courageux jeune seigneur. Il était beau, de grande taille, de contenance assurée, et avait avec lui une suite de trente chevaux environ. Le duc de Milan était allié du duc Philippe, et il avait défendu au seigneur Galeotto de provoquer personne dans les États de Bourgogne, sans avoir auparavant l'agrément du Duc. Il comptait passer en Angleterre pour y chercher aventure, s'il ne trouvait point d'adversaire parmi les Bourguignons; mais il ne pouvait en manquer. Le sire de Ternant, entre autres, désirait depuis long-temps une telle occasion. Il obtint la permission du Duc pour faire une entreprise d'armes. Aussitôt il commença par porter au bras gauche, comme gage de son entreprise, la manchette d'une dame, en belle dentelle, bien brodée, suspendue avec une aiguillette noire et bleue à un nœud de perles et de diamans.

Toison-d'Or, le héraut, alla pour lors annoncer au seigneur Galeotto que s'il voulait se trouver à

midi dans la grand'salle chez le Duc, il y verrait un chevalier qui faisait une entreprise. Il n'y manqua pas; mettant un genou en terre, il demanda d'abord la permission du Duc; quand elle fut accordée, il s'avança avec une profonde révérence vers le sire de Ternant : « Noble chevalier, « dit-il en portant la main à son bras, je touche « le gage de votre entreprise, et, au plaisir de « Dieu, j'accomplirai ce que vous désirez faire, « soit à pied, soit à cheval. » Si, au lieu de toucher le gage, il l'eût arraché, c'eût été la marque qu'il s'agissait, non de simple chevalerie, mais de la vie d'un des combattans. Le sire de Ternant le remercia humblement; on convint des conditions de la joûte; elles furent écrites et scellées. Le seigneur Galeotto demanda à retourner à Milan pour achever ses préparatifs, et l'affaire fut fixée au mois d'avril 1446, dans la ville d'Arras.

Avant que ce moment fût arrivé, il se présenta d'autres occasions de solennités. Le chapitre de la Toison-d'Or n'avait pas été réuni depuis trois ans; le Duc l'assembla avec une pompe extraordinaire dans son château de Gand. Le duc d'Orléans était venu y siéger. Plusieurs des chevaliers étaient morts, et l'on procéda à une nouvelle

élection ; l'Ordre fut donné au roi d'Aragon, Alphonse V; au sire de Borsèle, le mari de feu madame Jacqueline ; à Renaux, comte de Brederode, de l'ancienne maison des comtes de Hollande; au sire de Borsèle de la Vère, amiral de Hollande, qui avait épousé la fille du roi d'Écosse ; à Jean Ber d'Auxy, et à André de Humières.

Durant ces fêtes, arriva d'Italie un autre chevalier sicilien, serviteur d'Alphonse, roi d'Aragon, qui se nommait Jean de Bonifazio[1]. Il demanda au Duc la permission de faire une entreprise d'armes. L'ayant obtenue, il se montra à la cour avec son gage d'entreprise, qui était un carcan d'or attaché à la jambe gauche, et soutenu par une chaîne; une main, sortant d'un nuage, était ajustée au-dessus du genou, et tenait cette chaîne. C'était à qui toucherait le premier ce gage d'entreprise. Le Duc accorda la préférence à un des plus vaillans, des plus courtois, des plus sages seigneurs de Flandre, que chacun aimait et estimait au premier rang, tout jeune qu'il était, car il n'avait que vingt-quatre ans : c'était le sire Jacques de Lalaing.

La lice fut dressée sur le grand marché des

[1] Olivier de la Marche. — Vie de Jacques de Lalaing.

Vendredis. Une tribune, richement ornée, fut préparée pour le Duc, juge du combat, pour le duc d'Orléans et pour toute la cour, qui était nombreuse et brillante. A une des portes de l'enceinte était la tente de messire Bonifazio, d'étoffe de soie blanche et verte, avec l'écusson de ses armes, qui étaient une femme portant un dard, avec la devise: « Qui a belle dame, la garde bien. » Il sortit de sa tente, vint se présenter devant le Duc, et rentra pour prendre ses armes. Les hérauts avertissaient à haute voix les tenans de vêtir leurs armures : « Lacez, lacez, » criaient-ils.

Jacques de Lalaing entra par la porte opposée, tout armé, avec une cotte aux armoiries de sa noble maison, et la visière levée. Il avait pour écuyer Simon de Lalaing, son oncle, chevalier de la Toison-d'Or, et un vaillant Breton nommé Hervé de Meriadec. Il s'avança vers la tribune du juge, se mit à genoux, et pria le bon Duc, son maître, de vouloir bien le faire chevalier. Le Duc descendit dans la lice. Jacques tira son épée, en baisa la poignée, la remit au Duc; il s'en servit pour donner l'accolée, le coup retentit sur l'armure; puis le Duc le releva, le baisa sur la bouche, et lui dit: « Au nom de Dieu, de Notre-« Dame et de monseigneur saint Georges, puis-

« siez-vous être bon chevalier! » Le nouveau chevalier se retira dans son pavillon, et bientôt les deux champions entrèrent en combat. « Faites « votre devoir, » crièrent les hérauts.

Chacun portait de la main droite une lourde épée, de celles qu'on nommait estocs; de la main gauche une hache d'armes: une épée plus petite était attachée à la ceinture. Au bras gauche était passé un petit bouclier d'acier, de forme carrée, nommé targe. Le Duc avait lui-même visité les armes avec soin, comme il n'y manquait pas lorsqu'elles étaient laissées au choix de chacun des combattans. Ils commencèrent par se lancer leurs estocs l'un à l'autre de toutes leurs forces. Le sire de Lalaing se garantit avec sa targe; le chevalier sicilien ne fut pas atteint. Alors ils tirèrent leur targe; chacun la jeta dans les jambes de son adversaire pour l'embarrasser, et le combat à la hache commença. Le Sicilien frappait de grands coups à la hauteur de la tête du jeune chevalier, tâchant de l'atteindre au visage, car il avait une visière qui ne couvrait que le menton et la bouche. Jacques de Lalaing, avec un admirable sang-froid, profitant de tout l'avantage de sa taille, rabattait, avec le bâton de sa hache, les coups du seigneur Bonifazio, et tâchait, en les écartant,

d'enfoncer le bout ferré de ce bâton dans la visière. Enfin il réussit à le faire entrer dans une des ouvertures ; mais le fer se rompit.

Voyant combien son adversaire était fort et subtil à manier la hache, le Sicilien jeta tout à coup la sienne, saisit de la main gauche celle du sire de Lalaing, puis ayant tiré son épée, il allait lui porter un coup au visage; mais le sire de Lalaing fit un pas en arrière et dégagea sa hache. Le combat devenait pressant et dangereux. « Beau « frère, dit le duc d'Orléans au duc Philippe, « voyez en quel état est ce noble chevalier. Si « vous ne voulez sa honte, il est temps de jeter « votre bâton. » Le Duc jeta en effet dans la lice sa baguette blanche et le combat cessa. On lui amena les chevaliers ; il leur donna des louanges, et remit à une autre fois le combat à cheval. Jacques de Lalaing s'en alla dévotement et tout armé remercier Dieu dans l'église prochaine; car il était fort pieux, ce qui n'était pas commun à son âge.

Le combat à cheval n'eut rien de remarquable que la dextérité du chevalier italien et la magnificence de l'armure et des ajustemens du sire de

[1] L'année commença le 18 avril.

Lalaing. Il avait, ainsi que cela se pratiquait parfois, des rondelles d'acier ajustées à son armure; l'une au poignet, l'autre au coude, *l'autre* près de l'épaule. Le seigneur Bonifazio frappait si juste, que sa lance venant à s'arrêter sur l'une ou l'autre des rondelles, il tenait le jeune chevalier à une distance où de sa lance celui-ci ne pouvait atteindre tout-à-fait jusqu'au corps de l'adversaire. On fut obligé d'interrompre la joûte pour ôter les rondelles. Après qu'ils eurent couru vingt-sept lances, le combat fut terminé à leur grand honneur à tous deux. Ce fut un beau commencement de chevalerie pour le sire de Lalaing, et le seigneur Bonifazio augmenta la renommée que se faisaient les chevaliers d'Italie.

Bientôt après arriva le jour marqué pour l'entreprise du sire de Ternant. La lice fut préparée sur la grande place de la ville d'Arras; elle était carrée et formée d'une double enceinte de fortes planches; les deux portes étaient en face l'une de l'autre, et la tente de chacun des combattans y était dressée. Celle du sire de Ternant était en damas noir et bleu, avec l'écusson de ses armes; il avait fait broder à l'entour en grosses lettres : « Je souhaite avoir de mes dé« sirs assouvissance, et jamais d'autre bien. »

La tente du seigneur Galeotto n'était pas moins belle.

Une tribune richement tapissée avait été préparée pour le Duc sur le milieu d'un des côtés de la lice. Deux cents soldats de la ville d'Arras étaient rangés dans le passage laissé à l'entour de la lice entre les deux enceintes de planches. Huit hommes d'armes, le bâton blanc à la main, se tenaient dans la lice pour séparer les combattans et exécuter les ordres du Duc. Il arriva avec son fils le comte de Charolais, le comte d'Étampes, ses neveux Adolphe de Clèves et le seigneur de Beaujeu, accompagné d'une foule de noblesse. Il descendit les gradins de sa tribune et vint s'asseoir devant la balustrade, tenant en main son bâton de juge.

Bientôt après, le sire de Ternant parut à cheval et tout armé, mais la visière levée, laissant voir son visage fier et brun et sa barbe noire. Le comte de Saint-Pol et le seigneur de Beaujeu étaient venus lui servir d'écuyers. On remarqua, non sans quelque blâme, que, contre la coutume de tout dévot chevalier, il ne portait point suspendue à son cou une banderole de dévotion. Il descendit de cheval, s'approcha de la tribune du Duc, et lui exposa son entreprise, puis se retira

en sa tente. Le seigneur Galeotto entra ensuite dans la lice, sauta légèrement de son cheval, tout armé qu'il était, se présenta à son tour devant le Duc, avec le comte d'Étampes, qui lui servait d'écuyer, puis alla dans sa tente.

Pour lors le sire d'Humières, lieutenant du maréchal de Bourgogne, et remplissant cet office en son absence, parut à la tête des rois d'armes et des hérauts. Les publications et les défenses de rien faire qui pût porter trouble ou dommage aux combattans, furent criées comme à la coutume; puis il alla à la tente du sire de Ternant lui demander les armes que, selon les conditions, il devait fournir. Le seigneur Galeotto choisit une des deux lances qu'on lui présenta de la part de son adversaire. Un moment après, chaque combattant sortit de son pavillon tout armé et la visière baissée.

Le sire de Ternant fit d'abord un grand signe de croix, puis mit sa lance en arrêt, et commença à marcher d'un pas ferme et puissant, de sorte qu'il enfonçait d'un pied à chaque pas dans le sable dont la lice était couverte. Quand le seigneur Galeotto eut aussi fait le signe de la croix avec sa banderole bénite, toute peinte d'images de dévotion, il prit sa lance des mains du comte d'Étam-

pes. Il la maniait comme une flèche, et se mit à courir à l'encontre de son adversaire, de telle façon qu'on n'aurait pas cru qu'il fût couvert d'une lourde armure. Les deux combattans se rencontrèrent de leurs lances. Le seigneur Galeotto brisa la sienne, et son casque fut faussé du coup que lui poussa le sire de Ternant.

Les rois d'armes arrivèrent, et avec une corde qu'avait mesurée le maréchal de la lice, marquèrent les sept pas dont chaque combattant devait reculer pour recommencer à pousser une nouvelle lance. Ils y revinrent ainsi jusqu'à sept fois, toujours avec une force et une fermeté merveilleuses, brisant leurs lances et faussant profondément leurs armures.

Puis vint le combat à coups d'estoc. Le sire de Ternant avait changé d'armure, et avait pris une cotte d'armes de satin blanc brodée en écailles d'argent, comme on représentait les neuf preux dans les tapisseries d'Arras. Ce combat fut terrible; ils rompirent leurs épées; ils firent sauter des pièces de leur armure; leurs gantelets de fer furent brisés : à chaque fois on rajustait les pièces qui auraient laissé les champions désarmés.

Ensuite on apporta les haches. Elles étaient faites dans la forme d'un triple coin à fendre le

bois, et, selon les conditions du combat, elles n'avaient pas de pointe. Le seigneur Galeotto vint d'abord sur son adversaire avec une force et une vivacité extraordinaires; mais le sire de Ternant se déroba au coup en passant de côté; la hache tomba à vide; l'Italien, déjà chancelant de ce faux mouvement, reçut au même moment une atteinte vigoureuse sur le cou : on crut qu'il allait choir, mais il reprit pied; le combat s'anima, et le seigneur Galeotto se mit à serrer de si près et à coups si redoublés le sire de Ternant, qu'on pensa un moment que celui-ci allait succomber. Cependant l'un et l'autre étaient encore debout après les quinze coups.

Quelques jours après se fit le combat à cheval. Rien n'était si riche que le harnachement et l'armure des chevaux; mais chacune des pièces qui bardaient le cheval du seigneur Galeotto se terminait par une longue pointe d'acier. Le Duc envoya aussitôt Toison-d'Or lui dire que cela était contre l'usage des nobles champs clos. Il s'excusa, et arma son cheval d'autre sorte.

Le combat était à la lance et à l'épée. Le sire de Ternant avait la lance en arrêt et son épée à la ceinture. L'Italien tenait sa lance de la main droite, son épée et sa bride de la main gauche.

Il évita le choc de la lance, et, connaissant la force de son cheval, il s'en vint heurter rudement celui de son adversaire. En effet il le fit fléchir des jambes de derrière, et le sire de Ternant tomba sur la croupe. On le crut perdu; mais, sans se troubler, il releva son cheval et lui. Aussitôt il porta la main pour tirer son épée. Dans le mouvement, la ceinture s'était à demi-brisée, et l'épée pendait à l'envers. Ne pouvant la saisir, il prit sa bride de la main droite; de la gauche il opposait son gantelet à l'épée de sire Baltazar, et cherchait à la saisir par la lame. Enfin la ceinture acheva de se rompre, et l'épée tomba sur le sable. Pour lors, d'après les conditions, il fallait qu'elle lui fût rendue. Le combat recommença plus égal; après quelques coups, le sire de Ternant parvint à serrer de près son adversaire et chercha long-temps à faire pénétrer la pointe de son épée entre les pièces de l'armure, au poignet, au pli du bras, sous l'épaule, à la jointure du casque et de la cuirasse, à la ceinture. Parfois on la voyait entrer de deux doigts, mais ce fut en vain; l'armure était si bien faite qu'elle garda l'Italien de toutes blessures. Après un assez long temps, le juge fit cesser le combat. Il y avait longtemps qu'on n'en avait vu un si beau et si rude.

Les deux champions s'embrassèrent par ordre du Duc; il fit asseoir le seigneur Galeotto à sa table, et lui donna les plus beaux présens.

Ces loisirs et les nobles divertissemens de la chevalerie ne se prolongèrent point pendant le reste de l'année 1446. Les guerres civiles et les grands carnages qui se passaient en Hollande depuis si long-temps étaient arrivés au point, que le Duc fut obligé de s'y rendre avec des forces considérables [1]. Les Kabelljaws avaient été chassés d'Amsterdam. A Leyde, après une terrible émeute, les Hoëks, pour échapper au massacre, s'étaient retirés dans le cimetière de Saint-Pancrace. Déjà les canons étaient amenés; il avait fallu que le clergé arrivât en portant les saints ornemens pour arrêter la fureur des assaillans; c'était le seul moyen qu'on pût d'ordinaire employer pour empêcher l'effusion du sang. Le Duc parvint enfin à mettre quelque repos dans ce pays. Il fit prendre et mettre à mort les hommes les plus turbulens. Plusieurs villes furent condamnées à payer de fortes sommes. Le sire Gosswin van Wilden, gouverneur de Hollande, et le sire Baenguert, capitaine de la ville de Medemblick, étaient en grande dis-

[1] Meyer. — Heuterus. — Chronique de Hollande.

corde, et s'accusaient mutuellement de crime et d'infâme débauche. Ils furent tous deux emprisonnés; après éclaircissemens, les commissaires chargés par le Duc d'instruire la procédure pensèrent que le sire Gosswin était réellement coupable. On l'amena sur la place publique. D'un côté brûlait un bûcher ardent; de l'autre était tendu un grand rideau rouge. « Messire Gosswin, « vous voyez la mort devant vous; vous êtes cou- « pable, et nous en avons la preuve. Mais vous « avez toujours été un honorable personnage, et « l'on vous fait la grâce de choisir votre mort; « confessez votre indigne péché, et vous ne serez « pas brûlé vif. » Le gouverneur de Hollande se troubla grandement en écoutant ce discours. « Oui, « dit-il, je suis coupable des abominations qu'on « me reproche. » On amena un confesseur; il se prépara à la mort. Le rideau rouge fut tiré, et laissa voir un grand échafaud où monta le sire Gosswin pour avoir la tête tranchée. Quant au capitaine de Medemblick, il avait en effet tué un homme, mais ce n'était point par guet-apens, et il fut rétabli dans sa charge. Toute la forme du gouvernement de Hollande fut changée[1]; chaque

[1] Histoire de Hollande de l'Histoire universelle.

ville fut mise sous le pouvoir d'un comte, et dans chaque province il fut établi un stathouder pour rendre la justice au nom du souverain. Des peines sévères furent portées contre ceux qui chanteraient les vieilles et populaires chansons que les Hoëks et les Kabelljaws s'adressaient pour s'insulter. Pour achever de rétablir le calme, le Duc habita souvent la Hollande pendant ces deux ou trois années.

Il alla aussi faire ses justices en Zélande[1]; les États y furent assemblés. Parmi les hommes qui troublaient le pays, on lui dénonça surtout Jean de Dombourg, qui appartenait à une des plus grandes familles. On l'accusait de meurtres, de pillage, de mises à rançon; il n'avait voulu *obéir* à aucune justice, et maltraitait les sergens et les huissiers. Le Duc envoya des gens de guerre contre lui; mais il s'enferma avec quelques serviteurs dans le clocher des Cordeliers, à Middlebourg. Là il fut assiégé; par respect pour l'église, le Duc avait ordonné qu'il ne fût pas tiré un seul coup d'arbalète. La sœur du sire de Dombourg, qui était religieuse, vint plusieurs fois au pied de la tour lui crier de se faire tuer les armes à la

[1] Olivier de la Marche.

main plutôt que de faire honte à sa race en périssant de la main d'un bourreau. Il se rendit pourtant; son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée sur la place de Middlebourg. Beaucoup d'autres auteurs de troubles et de guerres furent ainsi justiciés.

Ce fut vers ce temps-là, au mois de juillet, que mourut à Bruxelles, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, madame Catherine de France, femme du comte de Charolais. Le Duc et la Duchesse lui montrèrent la plus grande tendresse. On fit venir de France les deux meilleurs médecins du roi; mais tout fut inutile. Elle avait alors dix-sept ans.

C'était une chose fâcheuse pour le Duc de voir ainsi se rompre les liens qu'il avait avec le roi de France, dans un moment où il régnait déjà entre eux si peu de bonne intelligence. On en eut encore une nouvelle preuve. Le duc de Clèves, beau-frère du duc de Bourgogne, était en discorde avec l'archevêque de Cologne pour quelques domaines situés sur leurs frontières, et depuis plusieurs mois ils se faisaient la guerre; du moins il y avait des courses d'un pays sur l'autre, ainsi que cela se pratiquait[1]. Le damoiseau Jean de

[1] Mathieu de Couci. — Olivier de la Marche.

Clèves, neveu du duc de Bourgogne, élevé à sa cour, et qui cherchait à guerroyer pour s'illustrer, sûr de l'appui de ce puissant prince, défia en son propre nom l'archevêque de Cologne. Plusieurs grands seigneurs de Bourgogne en firent autant. Ils partirent, et bientôt commencèrent une rude guerre contre l'archevêque. Celui-ci s'adressa au duc Guillaume de Saxe, l'ennemi du duc de Bourgogne, son concurrent au duché de Luxembourg et l'allié du roi de France. C'était en effet ce prince qui, se confiant sur cette alliance et espérant allumer une guerre contre le duc de Bourgogne, avait excité l'archevêque à attaquer le duc de Clèves. Il lui envoya un renfort considérable de gens de Hongrie et de Bohême, sujets de son beau-frère le roi Ladislas, comme lui héritier prétendu de Luxembourg. Le damoiseau de Clèves se vit alors contraint de s'enfermer dans la ville de Zonsbeck, et de faire demander des secours au duc de Bourgogne. Après de mûres délibérations dans son conseil, il résolut d'envoyer d'abord une ambassade à l'archevêque. Mais pour secourir à temps messire Jean de Clèves, Louis, comte de Saint-Pol, son ami et son frère d'armes, assembla un bon nombre des meilleurs chevaliers de Bourgogne : son frère

Jacques de Luxembourg, Corneille et Antoine, bâtards du Duc, Simon de Lalaing, Quieret Gauvain, sire de Breuil, Antoine de Rubempré et d'autres, jusqu'au nombre de cinq cents lances et douze cents archers. Le comte de Saint-Pol les passa en revue, paya leur solde pour un mois, et ils se dirigèrent à travers la campine de Liége, vers le duché de Clèves.

Le vieux duc de Clèves, qui avait été jeté par son fils dans tout ce trouble, ne montrait pas un grand empressement à recevoir un tel secours, et craignait bien plus celui qui pourrait encore lui venir; car le duc Philippe avait mandé son maréchal de Bourgogne et ses hommes d'armes de Picardie, d'Artois et de Flandre. Le duc de Clèves fit donc rompre les ponts de la Meuse, et déclara au comte de Saint-Pol qu'il lui ferait savoir s'il était besoin d'aller plus loin. Heureusement pour lui, son fils se défendit avec une vaillance extrême dans Zonsbeck, où il eut de terribles assauts à soutenir.

Cependant les Allemands surent que l'armée du comte de Saint-Pol s'avançait pour les combattre. L'archevêque craignit d'avoir affaire à

[1] L'année commença le 9 avril.

toute la puissance de Bourgogne. En même temps le duc de Saxe lui demandait le paiement dû aux gens qu'il lui avait amenés; il n'y avait pas de quoi l'acquitter. Alors les Allemands se mirent à ravager le pays; ils voulaient même se saisir de l'archevêque, et l'emmener en gage de leurs créances. Il s'enferma dans une forteresse, et eut grand'peine à leur échapper. Telle fut l'issue de la guerre où chacun des combattans souffrit plus de son allié que de son ennemi.

De telles querelles entre de petits princes ne troublaient guère la paix de la chrétienté; à peine en était-on informé en France. Les trêves se prolongeaient toujours, bien qu'on ne pût pas en venir à un traité définitif. Les conseils de France et d'Angleterre continuaient, depuis le mariage de madame Marguerite d'Anjou, à se montrer d'accord. Cette reine avait aussitôt pris un grand pouvoir [1]; elle se montra comme on l'avait jugée, habile, fière, courageuse, entreprenante. Mais, telle qu'une femme, elle était sujette à s'irriter des obstacles, à prendre des résolutions soudaines et à en changer tout à coup. Ce fut pour vouloir gouverner trop absolument qu'elle apporta le

[1] Hollinshed. — Rapin-Thoyras. — Hume.

trouble dans le royaume d'Angleterre, et elle fut cause de la guerre, précisément parce qu'elle voulait mieux assurer la paix et l'alliance avec la France. Elle était dans un pays où les choses ne se passaient pas à la volonté des princes autant que dans celui où elle était née et avait été élevée.

Le duc de Glocester, oncle du roi, qui s'était opposé à son mariage, avait perdu presque tout son crédit dans le conseil, et il y était opprimé par le cardinal de Winchester, le duc de Somerset, le marquis de Suffolk, et tout le parti qui lui était opposé. Il ne laissait pas néanmoins d'avoir encore une grande influence sur les affaires, car le peuple l'aimait et le savait bon Anglais, zélé pour l'honneur et l'avantage du royaume. La reine, impatiente de régner seule, poussée par ses partisans et les avis qui lui venaient de France, résolut de se débarrasser de ce prince. On lui suscita une accusation. Le Parlement avait été assemblé à Saint-Edmond-bury, dans la crainte d'un soulèvement à Londres, où le duc de Glocester était chéri des habitans. Il fut arrêté, et le lendemain trouvé mort dans sa prison. Pour apaiser les murmures de tout le royaume, on répandit qu'il avait conspiré contre le roi, et ses principaux serviteurs furent jugés

et condamnés. Toutefois la grâce leur fut accordée, et aucun ne périt. Il demeura pour certain dans l'esprit du peuple que le duc de *Glocester* avait été tué en prison.

Dès lors le parti de la reine se crut maître de gouverner selon ses volontés. Le cardinal venait de mourir, laissant d'immenses trésors; car, avant tout, il avait pensé à s'enrichir. Le marquis de Suffolk, qui se fit pour lors créer duc, avait la principale part au gouvernement et à la faveur de la reine. Le duc de Somerset fut envoyé comme vice-roi en France, au lieu du duc d'York, qui n'était pas assez favorable aux Français. La ville du Mans avait conservé garnison anglaise, bien que le comté du Maine eût été promis à *Charles* d'Anjou. Le roi de France réclama la pleine exécution du traité signé à Tours. Comme les Anglais tardaient à quitter une ville si importante, le comte de Dunois, avec une forte armée, alla y mettre le siége. Le roi d'Angleterre ordonna que le Mans fût rendu, en faisant protester en son nom que c'était pour le temps de la trève seulement, et qu'il réservait son droit de souveraineté.

Tant de faiblesse excitait un mécontentement terrible en Angleterre, et en même temps don-

nait au conseil de France l'espoir de reconquérir tout le royaume. Les trèves furent encore une fois prolongées; mais il était facile de voir que les Français s'apprêtaient à la guerre, et ne voulaient plus se contenter d'une paix qu'ils auraient été contens d'accepter quelques années plus tôt.

Quant au duc de Bourgogne, il n'entrait pour rien dans les desseins du roi de France. Il négociait avec les Anglais de son côté pour prolonger les trèves. La Duchesse signa un traité qui obligeait chacune des parties à prévenir l'autre un an avant de recommencer la guerre; puis il fut de nouveau convenu qu'elles dureraient au moins quatre années. Le Duc, qui ne cherchait qu'à maintenir son repos et le bien que ses États retiraient des trèves, veillait à ce qu'elles ne fussent pas violées. Il en donna une preuve éclatante[1]. Un de ses meilleurs chevaliers et qu'il aimait le mieux, le sire de Ternant, était capitaine du château de l'Écluse. Il sut qu'un riche commerçant anglais passait souvent proche de cette ville en allant de Bruges à Calais. Il feignit de chasser quelques uns de ses serviteurs, et les

[1] Olivier de la Marche.

aposta sur la route; ils enlevèrent cet Anglais, et prirent en toute hâte le chemin de la France. Le Duc fut instruit de cet enlèvement fait dans ses propres pays. La Duchesse, qui avait traité avec les Anglais et signé la trêve, mit une merveilleuse vivacité à ce que justice fût faite. Les archers du Duc atteignirent les coupables. On trouva sur eux une lettre du sire de Ternant à son beau-frère le seigneur de Mont-Jay, par laquelle il lui adressait cet Anglais, le chargeant de le garder prisonnier jusqu'à rançon. La Duchesse n'en fut que plus empressée à faire punir ce méfait. Le sire de Ternant était chambellan du Duc; il lui avait rendu les plus grands services, et avait toute sa faveur. Il n'en fut pas moins envoyé au château de Courtray, où il passa une année; en outre, il eut à payer de grands dommages et intérêts à l'Anglais qu'il avait fait prendre.

Le duc Philippe ne cherchait point cependant à s'allier plutôt à l'Angleterre qu'à la France. Il voulait seulement maintenir ses droits et prérogatives; personne n'en était plus jaloux que lui. Il savait que dans les conseils du roi étaient beaucoup de gens qui n'étaient pas de ses amis; mais il portait un loyal attachement à la maison de France, et un grand respect au roi. C'est ce

qu'on pouvait voir, bien qu'il y eût sans cesse des difficultés entre eux sur l'exécution du traité d'Arras[1]. Elles portaient presque toujours sur des querelles de juridiction. En effet, ce traité ayant pour ainsi dire aboli toute vassalité de la part du duc de Bourgogne, il avait souvent occasion de se plaindre des moindres actes de souveraineté du roi. Il lui déplaisait que l'on appelât de ses tribunaux et officiers devant le Parlement de Paris. Précédemment il avait représenté que l'appel était impossible pour les jugemens rendus dans la Flandre selon les lois du pays. Les causes s'y traitaient, non devant des officiers de judicature, mais par des échevins choisis parmi les habitans, soit par le prince, soit par les villes. Ils instruisaient sommairement les affaires sans écritures, de vive voix, et sans aucune des formes de jugement suivies en France. Ils admettaient dans beaucoup de cas le défendeur au serment, sans recevoir de témoignages contraires. En outre, leurs coutumes et leur langue étaient inconnues au Parlement de Paris. L'appel ne semblait donc ni raisonnable ni même possible, si ce n'était pour les causes jugées par la chambre du conseil

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

du comte de Flandre. Ces motifs avaient semblé justes, et le Duc les avait fait admettre. Il n'y avait rien à dire de pareil pour le duché de Bourgogne ou pour l'Artois; mais le Duc prétendait, en de certaines causes, que le cas, se trouvant décidé par tel ou tel article du traité d'Arras, ne devait pas tomber sous la juridiction du Parlement. — A quoi il était répondu que le Parlement admettrait l'exception s'il y avait lieu, mais qu'il en était juge.

Puis venaient les discussions sur l'étendue du ressort des baillis, parce que de certaines portions du territoire du Duc avaient auparavant dépendu des baillages royaux. Le duc de Bourgogne se plaignait même d'avoir reçu des significations en personne par huissiers : ce pouvait être le fait de la partie plaignante, et non du roi.

Il y avait aussi les lettres de rémission accordées par le roi, qui parfois n'étaient pas respectées en Bourgogne, et n'arrêtaient pas les poursuites. Le conseil de France s'en plaignait.

Le Duc, pour excuser sa méfiance du Parlement, répétait encore que les gens qui avaient siégé au Parlement de Poitiers ne lui rendaient point bonne justice et gardaient leurs anciennes partialités.

Le roi avait imposé le vin venant de Bourgogne, taxe que requérait la nécessité du temps. — Mais, disait le conseil de France, ce n'était point taxer les sujets du Duc, et il suffisait de lui accorder franchise entière pour le vin qu'il ferait venir à son usage, et qui traverserait la France.

Les plaintes étaient donc réciproques, et parfois faites avec assez d'aigreur. « Monseigneur « voudrait bien savoir, disait maître Vanderiesche, ambassadeur de Bourgogne, comment « dorénavant il a à vivre sous le roi, et comment « il pourra s'y fier. » Le roi s'étonnait d'un tel langage; il avait, répondait-il doucement, pardonné beaucoup d'excès et d'abus faits contre son autorité et ses droits souverains, et il avait plus fait pour complaire au duc de Bourgogne que pour aucun autre prince de son sang.

Et lorsque le Duc faisait remontrer qu'autour du roi et dans son conseil il y avait des gens mal disposés pour lui, le roi répondait qu'il n'avait aperçu autour de lui aucun homme, de quelque état qu'il fût, qui n'eût bonne volonté pour le duc de Bourgogne, et ne cherchât à entretenir avec lui bon amour et bonne paix; que, s'il en était autrement, il y pourvoirait sans délai.

Quelques unes de ces difficultés furent mises en arbitrage devant le pape, qui nomma l'évêque de Liége et d'autres commissaires pour expliquer le traité d'Arras. Du reste, il y avait de part et d'autre, malgré beaucoup de méfiance, un grand esprit d'accommodement. Le Duc obtint sur plusieurs points ce qu'il souhaitait; de son côté, il protesta, par une déclaration authentique, qu'en joignant à ses titres des seigneuries les mots « par « la grâce de Dieu », il n'entendait porter aucun préjudice à la souveraineté du roi sur les États qu'il tenait de lui et de ses ancêtres; mais que ces paroles s'appliquaient à ceux de ses domaines qui ne relevaient de personne.

Ainsi, pendant qu'en France on s'occupait à rendre au royaume toute sa force, en y établissant le bon ordre, pour pouvoir ensuite combattre les Anglais avec plus d'avantage, le duc de Bourgogne ne songeait qu'à gouverner en paix ses États, à se faire obéir de ses sujets, à visiter ses bonnes villes, et à tenir une cour chevaleresque et brillante.

Deux entreprises, où plusieurs de ses capitaines prirent part, n'avaient rien d'assez grand pour lui apporter aucun trouble. Le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, mourut en 1447; il ne

laissait point d'autre enfant que Blanche, fille bâtarde, qu'il avait reconnue et donnée en mariage au capitaine François Sforze; c'était le vaillant et habile conducteur d'une compagnie de gens de guerre, avec laquelle il s'était mis successivement à la solde des divers princes d'Italie. Plusieurs princes prétendaient à ce grand héritage[1] : l'empereur soutenait qu'à défaut d'héritier mâle, ce fief faisait retour à l'Empire; Alphonse, roi d'Aragon, alléguait un testament du dernier duc; le duc d'Orléans se présentait comme fils de madame Valentine; Louis, duc de Savoie, dont la sœur était duchesse douairière de Milan, avait un fort parti à Milan; enfin les Vénitiens étaient dans le pays avec une forte armée.

Le duc d'Orléans demanda à son allié le duc Philippe de l'aider dans ses desseins. Il y consentit, et ce fut en Bourgogne que se forma l'armée destinée à conquérir le duché de Milan. Le duc d'Orléans y vint avec sa femme madame de Clèves. Les États de la province lui donnèrent six mille francs. Jean de Châlons, seigneur d'Arguel, fils du prince d'Orange, qui avait épousé Catherine de Bretagne, nièce du duc d'Orléans,

[1] Guichenon. — Denina. — Sismondi.

se mit à la tête de cette aventure. Il prit pour son lieutenant Philibert de Vauldrei. Cette expédition ne fut pas heureuse : le duc d'Orléans n'avait point d'argent pour payer son armée; la plupart des hommes d'armes revinrent avant qu'on pût rien entreprendre de considérable. Il se borna à prendre possession du comté d'Asti, qui lui appartenait d'après les conditions du mariage de sa mère. Le sire d'Arguel, qui, sur l'espoir de la conquête du duché de Milan, avait vendu la plupart de ses domaines, revint ruiné sans avoir réussi à rien. Ce fut François Sforze qui, après quelques années, grâce à son courage et à son habileté, devint duc de Milan.

C'était aussi pendant ce temps-là que les galères envoyées par le duc Philippe au secours des chrétiens d'Orient parcouraient la mer Méditerranée, portant partout la terreur de son nom. Geoffroy de Thoisi arriva à temps pour sauver Rhodes, où le soudan d'Égypte venait assiéger les vaillans chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qu'abandonnaient sans défense les princes de la chrétienté [1]. Il leur prêta les canons de ses galères et s'enferma avec eux; tous les assauts des

[1] Meyer. — Heuterus. — Vertot. — Manuscrit 7445.

infidèles furent repoussés, leur flotte presque détruite. Puis Geoffroy de Thoisi alla rejoindre la flotte du sire de Wavrin, qui gardait le détroit de Constantinople contre les Turcs. Il entra jusque dans la mer Noire, descendit plusieurs fois sur les terres des mécréans, tantôt vainqueur, tantôt vaincu. Il tomba même entre leurs mains, mais fut délivré sur la demande du souverain de Trébizonde. Les deux chefs bourguignons retournèrent ensuite à Venise réparer leurs galères, reprirent la mer, défirent les infidèles dans l'île de Chypre, détruisirent tous leurs vaisseaux sur la côte de Barbarie, et ne rentrèrent à Marseille qu'après trois années de glorieuses aventures. Mais de telles entreprises ne faisaient pas même la gloire de ces braves chevaliers, tant la chrétienté songeait peu aux intérêts de la vraie foi, et elles étaient de bien peu d'effet pour arrêter la puissance des infidèles dans l'Orient. Les Turcs, conduits par Amurath II, petit-fils de Bajazet, menaçaient chaque jour de plus près Constantinople, sans qu'aucune alliance ou entreprise se formât dans l'Occident pour sauver les derniers restes de cet empire chrétien.

Les pays de Bourgogne étant ainsi en repos, et le Duc sans nulle crainte d'être attaqué, il se

plaisait surtout à voir ses chevaliers exercer leurs loisirs dans les tournois. On en fit encore de fort beaux; mais les seigneurs de France et d'Angleterre, qui se disposaient à la guerre, ne pouvaient pas y affluer comme dans les années précédentes.

Le sire de Hautbourdin fit d'abord publier son entreprise de la belle Pèlerine, où il devait paraître sous l'armure et avec l'écu de Lancelot du Lac. C'était à Saint-Omer qu'avait été construit un perron où pendaient pour gages d'entreprise à pied et à cheval les écus de Lancelot et de Tristan de Leonois, afin d'être touchés par ceux qui voudraient combattre le chevalier de la pèlerine. Les écuyers étaient habillés en robe blanche de pèlerins, et portaient de hauts bourdons comme armoiries parlantes de leur maître. Par malheur il ne se présenta, dans le temps fixé, qu'un vieux chevalier allemand, très-vaillant toutefois et fort expert à ces sortes de jeux. Le Duc et son fils présidèrent encore à ce tournoi, qui se passa tout au mieux. Après les délais passés, arriva Bernard de Béarn, bâtard de Foix, que la fièvre avait pris en route, et qui n'avait pu arriver à temps. Le sire de Hautbourdin ne voulut point pour cela lui refuser le combat; mais la

lice et tout l'appareil étant déjà démontés, il remit son adversaire à la prochaine occasion.

Elle se présenta bientôt; Jacques de Lalaing, le bon chevalier, car c'est ainsi que chacun le nommait après son tournoi de Gand, était allé chercher des joûtes en France, en Castille, en Aragon, en Portugal, en Écosse, et avait eu partout de beaux faits d'armes. De là il était venu en Angleterre, où il avait publié une entreprise. Comme il n'avait pas obtenu la permission du roi, on lui remontra qu'il agissait contre l'usage et la loi du pays. A cela il répondit : « J'ai fait vœu de publier mon entreprise « dans la plupart des royaumes chrétiens; si je « demandais une permission qu'on pourrait me « refuser, je m'exposerais à manquer à mon « vœu et à désobéir à une personne que je crains « plus de mécontenter que tous les rois du monde « entier. » Ainsi il continua à publier son entreprise; mais le roi n'ayant pas fait connaître sa volonté, personne ne se présenta. Comme il venait de s'embarquer à Sandwich, un écuyer du pays de Galles, nommé Thomas Kar, se jeta dans un petit bateau, et, abordant son vaisseau, lui demanda à le combattre, sinon en Angleterre, du moins en présence du duc de Bourgogne.

C'était pour cette joûte qu'une lice fut dressée à Bruges [1].

L'écuyer d'Angleterre demanda que les dames y assistassent, et elles y vinrent, sauf la Duchesse, qui ne se plaisait pas à ces sortes de divertissement, et ne s'y trouvait jamais. Le sire de Lalaing avait pour écuyers le sire de Beaujeu, Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, le bâtard de Bourgogne et d'autres grands seigneurs qui, pour lui faire honneur, portaient ses couleurs, la robe de satin gris et le pourpoint cramoisi.

Le combat de la hache commença; le sire de Lalaing portait la sienne par le milieu pour se servir, à son choix, ou du bout ferré ou de la masse qui était en bec de faucon. Tantôt il essayait d'entrer dans la visière avec la pointe, tantôt, tenant sa hache des deux mains, il frappait à grands coups de masse sur le casque de l'adversaire. Celui-ci, sans s'émouvoir, parait les coups et se défendait fièrement. Enfin, en repoussant du tranchant de sa hache une des attaques du sire de Lalaing, il l'atteignit au défaut du gantelet. On vit tout aussitôt le sang couler en abondance du bras du bon chevalier, et sa main gauche lâ-

[1] Vie de Jacques de Lalaing. — Lamarche.

cher la hache, car il n'avait plus la force de la soutenir.

Chacun pensa que le Duc allait arrêter le combat où son chevalier le plus aimé courait un tel péril. Mais il craignit de paraître partial contre l'étranger, et ne donna aucun ordre. Cependant le sire de Lalaing avait passé sa hache sous le bras gauche, comme une femme porte sa quenouille, et la dirigeant de la main droite, il parait avec le manche les coups qui lui étaient portés. Toute l'assemblée tremblait pour le jeune chevalier; de temps en temps il soulevait sa main blessée, et l'on en voyait dégoutter le sang. Il semblait qu'il voulût ainsi montrer à son seigneur en quel état il se trouvait. Les assistans avaient tous les yeux fixés sur le bon Duc. Quoi qu'il lui en pût coûter, il voulut faire son devoir de juge, et s'en fia à Dieu et à la chevalerie de son cher Jacques de Lalaing.

Ne pouvant plus soutenir ce combat inégal, Jacques poussa le bâton de sa hache entre le bras et le corps de son adversaire; et, se jetant sur lui, il souleva son bras blessé, le lui jeta sur l'épaule, tandis que de l'autre il le saisit par le bord de son casque; puis il tira avec force. L'Anglais fut pris à l'improviste; son armure était lourde,

et le bon chevalier armé à la légère. Il fut ébranlé et entraîné en avant, sans pouvoir se retenir. En un clin d'œil il tomba de son long, la visière dans le sable. Jacques de Lalaing ne songea point à user de son avantage, ni à faire un mauvais parti à son adversaire; il ramassa la hache et se présenta devant son juge. Les hérauts relevèrent l'Anglais; il voulut dire qu'il n'était tombé que sur le coude et s'était retenu. Le maréchal de la lice et les témoins attestèrent qu'il avait eu tout le corps à terre, et la victoire fut reconnue au bon chevalier. Il se montra si courtois et si généreux, qu'au lieu d'enjoindre à son adversaire vaincu de s'en aller, selon les conditions du combat, rendre son gantelet à la personne que désignerait le vainqueur, il lui fit grâce de cet affront, et lui donna même un beau diamant en gage de consolation et d'amitié.

On fit ensuite la joûte du sire de Hautbourdin et du bâtard de Foix : il ne s'y passa rien de remarquable, sinon que le chevalier gascon, ayant présenté une hache dont le manche avait un fer long et pointu, disposé pour entrer facilement dans les trous de la visière, le sire de Hautbourdin, au lieu de refuser une telle arme, décloua sur-le-champ sa visière, et voulut combattre à vi-

sage découvert; mais aussi il fit ôter de son pavillon l'écu de Lancelot du Lac, et arbora ses propres armoiries de Luxembourg. Quand ce fut au combat à cheval, le Duc fut obligé de faire cesser la joûte presque aussitôt, parce que le casque du bâtard de Foix n'étant pas attaché à son armure, était relevé à chaque coup de lance et lui meurtrissait le visage. C'était ainsi qu'on s'armait en Espagne; mais en Flandre et en Allemagne, toutes les pièces de l'armure tenaient ensemble.

Après son tournoi de Bruges, le sire de Lalaing continua à chercher les aventures; car il s'était promis d'avoir paru trente fois en champ clos avant d'avoir atteint sa trentième année. Pour en venir plus sûrement à ses fins, il imagina d'aller tenir son entreprise à Châlons-sur-Saône. C'était la route d'Italie, et comme on approchait de l'année 1450, où devait se faire le jubilé à Rome, beaucoup de chevaliers devaient passer par-là. Les affaires de la religion venaient enfin d'être accommodées par les soins des princes chrétiens, et surtout du roi de France. Le concile avait consenti à se séparer; le pape Félix V avait bien voulu quitter la papauté, et il était retourné dans sa retraite de Ripaille. Le pape Nicolas V, successeur d'Eugène IV, était donc pour lors re-

connu de tous, et il n'y avait qu'une seule Église.

Le sire de Lalaing s'était associé au seigneur Pierre de Vasco, ce chevalier espagnol qui avait combattu à l'arbre Charlemagne. Ils firent dresser à Châlons, de l'autre côté de la rivière, un grand pavillon; on y voyait un tableau représentant la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Au bas de ce tableau était la représentation d'une figure de femme richement vêtue, qui semblait éplorée, et dont les larmes tombaient dans une fontaine. Près de la fontaine était une licorne qui portait les trois écus qu'on devait toucher pour le combat de la hache, de l'épée ou de la lance.

Les deux chevaliers devaient passer une année entière à Châlons pour y combattre contre tous venans au nom de la dame des Pleurs. Le Duc n'avait pu venir si loin de la Flandre, où ses affaires le retenaient; mais il avait envoyé Toison-d'Or pour servir de juge en sa place, et tout se fit avec une extrême solennité. Il se présenta successivement plusieurs chevaliers ou écuyers de Bourgogne, de Nivernais, de Savoie, de Suisse. On y vit Jacques de Bonifazio, et ce fut lui qui eut le prix de la lance. Le duc d'Orléans, la duchesse, madame d'Arguel, et toute une cour brillante qui revenait d'Italie, honorèrent de leur

présence plusieurs joûtes. Lorsque l'entreprise fut à sa fin, le bon chevalier donna un grand banquet à tous les nobles combattans. Pour orner la table, il avait fait faire un entremets. C'était ainsi qu'on appelait les figures et représentations qu'on faisait paraître dans les banquets. Il avait voulu que tous les combattans fussent peints avec leurs armures, et l'on voyait son propre portrait avec un couplet écrit devant ses pieds, où il témoignait sa reconnaissance à tous les nobles compagnons qui avaient bien voulu le prendre pour adversaire; leur offrait de les servir, en toute occasion, de son corps et de ses biens, comme leur frère d'armes. Il fit présent d'une belle robe de martre zibeline à Toison-d'Or. Enfin, après avoir salué courtoisement la dame des Pleurs, et baisé les pieds de la sainte Vierge, il fit porter, avec respect et en procession, le tableau, la figure et la licorne dans l'église de Châlons. De là il partit pour aller publier des entreprises en Italie.

FIN DU TOME SIXIÈME.

